TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9939 — 38 PAGES — MARDI 11 JANVIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Aussitôt après son installation

Le nouveau vice-président des États-Unis se rendra en Europe et au Japon

LIRE PAGE 3

LES RAPPORTS ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS ARABES

M. Bourges au Caire

Pendant quatre jours, au Caire, le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, a tenté d'obtenir des responsables égyptiens des précisions sur leurs souhaits d'une coopération militaire accrue entre les deux pays. En avril 1976, à Paris, le président Sadate et M. Valéry Giscard d'Estaing avaient conclu un accord de principe aux termes duquel la France apporterait son aide industrielle et technique à l'Egypte, où serait créée une industrie militaire avec le concours financier de l'Arabie Saoudite, du Qatar et des Emirats arabes unis. M. Bourges, en répondant à l'invitation de son homologue égyptien, avait pour mission de s'assurer que le financement était bien prévu et que les pays concernés avaient correctement évalué leurs besoins avant de donner le feu vert à cette grande opération.

Du séjour de M. Bourges au Caire, et avant le prochain voyage de M. Giscard d'Estaing, à la fin de janvier, en Arabie Saoudite, qui est l'un des commanditaires du projet, il ressort que l'Egypte estime avoir des besoins en armements spécifiques dans l'immédiat. A plus long terme, la constitution d'une industrie militaire arabe est destinée essentiellement à diversifier les sources d'approvisionnement afin de permettre à une partie des pays de la région de cesser de dépendre de Moscou.

Entre Le Caire et Paris, les contrats d'armements en cours — avions Mirage, hélicoptères, équipement électronique, matériels terrestres et bâtiments de guerre — représentent quelque 5 milliards de francs. Mais il semble qu'à l'occasion de sa visite le ministre français de la défense n'ait conclu aucun nouvel accord.

Pour le reste, le grand projet d'une industrie arabe militaire, avec l'aide de techniciens occidentaux, semble encore nébuleux. Certains des industriels français dont l'assistance est requise hésitent encore à trop s'engager dans une région qui leur paraît instable ; ils redoutent de mobiliser, à l'exportation, des moyens qui pourraient leur être plus utiles ailleurs, notamment sur les marchés européens. Quant aux bailleurs de fonds arabes, ils ne sont pas parvenus, depuis deux ans que le projet a été lancé, à jeter les bases d'une politique concertée de financement, bien qu'ils aient promis à M. Bourges qu'ils arriveraient prochainement à s'entendre.

C'est principalement de l'Arabie Saoudite que dépendra le renforcement de la coopération militaire avec la France. Or le gouvernement de Ryad n'a rien à refuser aux Etats-Unis, qui viennent de reprendre certaines livraisons de matériels militaires — notamment des avions de transport et de parachutage — à l'Egypte. M. Jimmy Carter avait d'ailleurs, durant sa campagne électorale, dénoncé vivement l'afflux massif de fournitures de guerre aux différents Etats du Proche-Orient.

Il peut paraître étrange de voir la France contribuer à une relance de la course aux armements dans la région, alors qu'un processus de négociation entre Israël et ses voisins arabes semble enfin devoir sérieusement s'engager. Mais il est vrai que la paix, si elle peut s'établir, reposera pour une large part sur un équilibre des forces, et il n'est pas souhaitable que seules les grandes puissances aient leur mot à dire. En même temps, cet effort requiert une politique arabe cohérente. *De l'initiative prise par la* D.S.T. à l'endroit de M. Abou Daoud il paraît ressortir qu'on est loin de compte.

LES CONTACTS SECRETS EN FRANCE ENTRE DES ISRAÉLIENS ET DES DÉLÉGUÉS DE L'O.L.P.

Lire page 5 l'article d'AMNON KAPELIOUK

Israël a demandé l'extradition de M. Abou Daoud

Le responsable de l'O.L.P. a été arrêté à Paris à la demande des autorités bavaroises

Israël a décidé de demander ce lundi 10 janvier à la France l'extradition de M. Abou Daoud, arrêté le vendredi 7 janvier à Paris, où il accompagnait une délégation palestinienne aux obsèques de M. Mahmoud Saleh, assassiné le lundi 3 janvier. M. Abou Daoud aurait été l'un des organisateurs de la tentative d'enlèvement des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, qui se solda par dix-sept morts.

C'est sur un avis de recherche, lancé par les autorités judiciaires bavaroises, que le responsable palestinien a été arrêté, et le ministère fédéral allemand pourrait, lui aussi, réclamer son extradition. Il n'a cependant pas encore pris de décision.

L'arrestation a suscité de vives réactions dans les milieux palestiniens et le doyen du corps diplomatique des pays arabes à Paris, l'ambassadeur de Syrie, a effectué une démarche de protestation au Quai d'Orsay.

A Paris, on souligne que la procédure, sans rapport avec la convention européenne sur le terrorisme, qui n'est pas encore entrée en application, a été parfaitement normale.

Il reste à s'interroger sur les conséquences d'une mesure de police qui intervient alors que des pourparlers ont été engagés à Paris entre des Israéliens et des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.).

Compte tenu des implications internationales *qu'elle comportait*, la décision d'arrêter M. Abou Daoud devait logiquement appeler l'intervention d'une autorité et de quatre personnalités politiques : la direction de la surveillance du territoire, d'une part ; le ministre de l'Intérieur, le ministre des affaires étrangères, le premier ministre et, enfin, le chef de l'Etat, d'autre part.

Or il apparaît qu'aucune de ces quatre personnes n'a réellement été tenue au courant de l'arrestation qui devait être opérée. Au ministère de l'intérieur, il est établi que M. Michel Poniatowski n'a été informé qu'après coup, dans sa propriété de l'Isle-Adam, où il passait le week-end. *Cette arrestation paraît avoir provoqué* quelque gêne place Beauvau, où une longue réunion semble avoir eu lieu lundi sous la présidence du ministre.

On notait cette même gêne ce lundi matin au siège de l'Organisation internationale de police criminelle (O.I.P.C.-Interpol) à Saint-Cloud.

(Lire la suite page 6.)

La Jordanie en question

Le roi Hussein de Jordanie se rendra en Egypte, jeudi 13 janvier, et s'entretiendra avec le président Sadate à Assouan. Sa précédente visite remonte à 1974.

Dans une interview publiée lundi par l'hebdomadaire koweïtien Al Majaless al Moussawara, *le roi Hussein a déclaré :* « Nous œuvrons actuellement avec la Syrie en vue de former le noyau d'une fédération. Si des frères arabes veulent s'associer à nous dans cette action unitaire, ils sont les bienvenus. » *A propos des Palestiniens, le souverain a répété que la Jordanie appliquait à la lettre les résolutions du « sommet » de Rabat de 1974, qui avait conféré à l'O.L.P. le titre de représentant unique du peuple palestinien.*

I. — Palestiniens avant tout

De notre envoyé spécial J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Amman. — « *Régner en Orient n'est vraiment pas un métier de tout repos* », a dit le roi Hussein (1). On le croit sans difficulté quand on sait qu'une bonne douzaine de complots ou de trahisons ont marqué jusqu'à présent son règne.

Aujourd'hui, le « petit roi », qui vient d'avoir quarante et un ans, et dont les tempes commencent à s'argenter, semble goûter sereinement la plénitude d'un pouvoir que nul danger immédiat ne paraît menacer. Qui aurait cru il y a seulement un lustre que le monarque hachémite, gouvernant effectivement depuis mai 1953, serait en 1976 le doyen des chefs d'Etat arabes en exercice ? La dévotion farouche des Bédouins à l'endroit d'une famille dont l'arbre généalogique remonte jusqu'au Prophète, le soutien politico-militaire des Anglo-Saxons, mais aussi *une volonté sans faille et* une bonne dose de chance, expliquent sans doute qu'il ait échappé jusqu'à présent à toutes les chausse-trapes.

La dernière épreuve sérieuse pour le pouvoir remonte à février 1973, quand une vingtaine de fedayin palestiniens furent arrêtés comme ils s'apprêtaient à s'emparer de la présidence du conseil, à Amman. « *Nous sommes maintenant l'un des pays les plus paisibles du monde* », disait en novembre dernier une personnalité ecclésiastique de Jordanie. Peu de jours après, l'occupation durant cinq heures du principal hôtel d'Amman par quatre fedayin, peut-être venus d'Irak, a infligé au roi l'humiliation d'un *défi en plein cœur de sa capitale* et lui a rappelé que ses ennemis n'avaient point désarmé.

(Lire la suite page 4.)

(1) *Mon métier de roi.* Laffont, 1975.

AU JOUR LE JOUR

L'HOTE CLANDESTIN

S'il est vrai que M. Abou Daoud a été reçu comme visiteur par le ministère des affaires étrangères, avant d'être réceptionné comme suspect par la D.S.T., c'est encore un exemple de contradiction et de dilemme difficile qu'on observe de plus en plus fréquemment dans la vie internationale.

Sans faire de reproche, en l'occurrence, à l'administration française, on peut regretter que le monde ait perdu le souvenir du temps — s'il a jamais existé — où l'hôte admis aujourd'hui n'avait rien à craindre demain, et où personne ne mettait en cause l'identité sous laquelle il avait choisi de se présenter.

ROBERT ESCARPIT.

L'ampleur des manifestations en faveur de M. Teng Hsiao-ping semble embarrasser les dirigeants chinois

Commencée vendredi, la manifestation en faveur de M. Teng Hsiao-ping s'est poursuivie le lundi 10 janvier à Pékin. Une affiche exige que l'ancien vice-premier ministre soit nommé « immédiatement » premier ministre. D'autres, réclamant son retour au pouvoir, ont été enlevées pendant la nuit. Est-ce la preuve que l'unanimité n'est pas réalisée au sujet d'un homme destitué neuf mois plus tôt « sur proposition » de Mao Tse-toung ? Les dirigeants chinois, qui hésitaient sur l'attitude à adopter à l'égard de M. Teng Hsiao-ping, semblent embarrassés par l'ampleur d'une manifestation qui n'a pas pu se prolonger sans la bienveillance de certaines autorités.

De nouvelles affiches, apparues lundi, assurent qu'il y a eu des morts lors des incidents de la place Tien-An-Men, en avril dernier, et que des « centaines de millions » de personnes attendent que les victimes soient « vengées ». Le général Chen Hsi-lien, commandant de la région militaire de Pékin, M. Wu Teh, maire de la capitale, et Liu Chuan-hsin, son adjoint, sont critiqués sur des « dazibaos », en raison de leur rôle lors des événements qui suscitèrent la destitution de M. Teng Hsiao-ping.

De notre correspondant

Pékin. — Des centaines de couronnes et de gerbes s'accumulaient encore lundi 10 janvier devant la porte Tien-An-Men et sur les gradins des tribunes officielles qui l'encadrent, sous les murs rouges de l'ancienne Cité interdite. Des groupes nombreux se pressaient autour des journaux muraux, et des affichettes de toutes tailles qui se sont multipliées depuis vendredi. La majorité des textes célèbrent la mémoire de Chou En-lai à l'occasion du premier anniversaire de sa mort : une bonne partie demandent sous une forme ou sous une autre le « *retour* » de M. Teng Hsiao-ping ; quelques-uns, enfin, critiquent deux membres de l'actuel bureau politique, M. Wu Teh, maire de Pékin, et le général Chen Hsi-lien, commandant la région militaire de la capitale.

Les attaques contre ces deux *personnages se fondent essentiellement* sur le rôle que l'un et l'autre furent amenés à jouer lors des incidents de la place Tien-An-Men, le 5 avril 1976, qui aboutirent à la destitution de M. Teng Hsiao-ping. De nombreux *dazibaos* présentent aujourd'hui ces incidents comme un épisode de la « *lutte héroïque du prolétariat contre la « bande des quatre* ». Or, M. Ku Teh, en sa qualité de premier secrétaire du parti et de président du comité révolutionnaire de la municipalité de Pékin, avait pris — ou accepté — la responsabilité de prononcer le 5 avril au soir une très brève allocution dénonçant les « *mauvais éléments* » qui venaient de se livrer à des « *activités contre-révolutionnaires et subversives* ». M. Wu Teh avait choisi ses mots avec beaucoup de prudence et s'était même abstenu de prononcer le nom de M. Teng Hsiao-ping dans la première version de son discours. Celle qui fut publiée le 7 avril par l'agence Chine nouvelle avait toutefois été corrigée et qualifiait l'ancien vice-premier ministre de « *responsable du parti engagé dans la voie capitaliste et non repenti* ». Victime du destin ou politicien trop habile, M. Wu Teh est accusé d'« *immoralité* », et un *dazibao* déclare que « *le peuple de la capitale ne peut lui faire confiance* ».

Quant au général Chen Hsi-lien, on lui reproche les « *ordres cruels* » qu'il aurait donnés en vue du rétablissement de l'ordre sur la place Tien-An-Men le 5 avril. Sans doute, des éléments de l'armée dépendant de son commandement ont-ils joué un rôle dans cette opération, aux côtés des milices ouvrières, à qui revint cependant la tâche essentielle. Plus significatif est le fait que le général Chen Hsi-lien apparut après les événements d'avril comme l'un des membres du bureau politique les plus actifs et que l'on parla même de lui à l'époque pour remplacer le maréchal Yeh Chien-ying — dont l'absence était au contraire remarquée — au ministère de la défense. De là à lui reprocher d'avoir à l'époque joué la carte des adversaires de M. Teng Hsiao-ping, il n'y a qu'un pas.

L'ancien vice-premier ministre lui-même voit ses mérites célébrés sur un ton de plus en plus chaleureux.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

L'avenir de la laïcité

L'avant-projet de « plan pour l'éducation », présenté en septembre par le parti socialiste, suscite depuis sa publication de vives protestations dans l'enseignement privé, menacé par ce texte, conformément aux termes du programme commun, de nationalisation. M. François Mitterrand a précisé dimanche que le P.S. est prêt à « *discuter* » et à « *négocier* », *tout en* restant fidèle à son objectif. La majorité pour sa part paraît décidée, à deux mois des élections municipales, à exploiter largement l'embarras du parti socialiste.

par ALFRED GROSSER

Le débat doit-il être prolongé, amplifié ? Dans le dernier chapitre du long document que *constitue le* « rapport Mexandeau », le *Plan socialiste pour l'éducation nationale*, projet élaboré par la délégation à l'éducation nationale du parti socialiste, il est dit, en cinq pages sur soixante et onze, comment, pourquoi et dans quels délais la gauche au pouvoir devrait « nationaliser l'éducation »

On peut répondre en opportunité politique. Ou bien par l'affirmative, comme le font le R.P.R., heureux de trouver un thème qui détourne de la situation économique, et une partie de la gauche, notamment au sein du P.S., pour laquelle le réveil du problème scolaire donne une satisfaction facile à des soutiens puissants et cimente l'unité à bon compte. Ou bien, par la négative, comme semblent le faire le parti communiste et la direction du P.S. : puisque, de toute façon, la gauche est assurée du soutien du « laïcisme » traditionnel, pourquoi effrayer des électeurs catholiques hésitants, pourquoi contraindre les évêques à sortir d'une neutralité parfois bienveillante en les obligeant à condamner spectaculairement un aspect après tout accessoire du programme commun ?

(Lire la suite page 9.)

« BRUITS », DE JACQUES ATTALI

Une économie politique de la musique

On n'aurait pas imaginé cela il y a seulement quinze ans : un livre d'économie politique tout entier fondé *sur la musique* ! Telle est pourtant la gageure tenue par Jacques Attali, conseiller économique de M. François Mitterrand, dans *Bruits*, qui concrétise ainsi la montée des *générations nées, façonnées, dans* le bain de musique des radios et des électrophones. Sans doute doit-il à sa jeunesse de nous donner un diagnostic aussi neuf sur l'actuelle civilisation du disque et une prophétie aussi aiguë de ce que pourrait être le stade suivant de la musique. Mais l'originalité de cet *essai est surtout de prendre* la musique pour guide de déchiffrement de l'organisation économique, politique et idéologique du passé, et même de notre avenir.

Ce livre est d'abord un fantastique laboratoire d'idées où n'ont pas fini de puiser les historiens, les philosophes, les économistes, les esthéticiens et on l'espère, les politiques et [illegible]ciens. Sa lecture, pour in[illegible] qu'elle puisse paraître aux profanes, excite sans cesse l'esprit : qu'il se soumette ou se révolte, applaudisse ou rugisse, comment celui-ci pourrait-il rester en repos sous ce déluge de météorites lançant des gerbes de lumière dans toutes les directions ?

Pour Attali, les philosophes occidentaux ont eu tort, depuis vingt-cinq siècles, de regarder le monde : « *Le monde ne se lit pas, il s'écoute... Il faut apprendre à juger une société sur ses bruits, sur son art et sur sa fête, plus que sur ses statistiques.* » Car notre économiste a découvert, et il le prouve, que la musique est prophétique : « *Depuis toujours elle a contenu dans ses principes l'annonce des temps à venir. Si l'organisation politique du vingtième siècle s'enracine dans la pensée politique du dix-neuvième siècle, celle-ci est presque tout entière en germe dans la musique du dix-huitième siècle.* »

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

EUROPE

Union soviétique

Le général Koulikov est nommé commandant des forces du pacte de Varsovie

Le général Ogarkov lui succède à la tête de l'état-major de l'armée soviétique

De notre correspondant

Moscou. — Le général d'armée Victor Koulikov, qui était depuis six ans chef de l'état-major général des forces armées soviétiques et premier vice-ministre de la défense, a été nommé, samedi 8 janvier, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie. Il succède au maréchal Yakoubovski qui est mort à la fin du mois de novembre dernier après une longue maladie. Le général Koulikov est remplacé à la tête de l'état-major général de l'armée rouge et dans les fonctions de premier vice-ministre, par le général d'armée Nicolas Ogarkov, son premier adjoint depuis 1971 ; le général Ogarkov avait également le titre de vice-ministre de la défense depuis plus de dix ans.

La nomination du général Koulikov à la tête du pacte de Varsovie — une fonction politico-honorifique qui devrait valoir au nouveau titulaire le grade de maréchal — ne peut pas être considérée comme une promotion. Les pouvoirs de chef de l'état-major général des forces armées soviétiques sont, en effet, beaucoup plus réels et importants que ceux de comandant en chef des forces du pacte de Varsovie. Telle est en tout cas l'opinion des experts militaires occidentaux qui rappellent que le commandement des forces du pacte n'avait pratiquement joué aucun rôle lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. La direction des opérations — bien que l'intervention ait été « couverte » par le Pacte de Varsovie — avait été assurée par le commandant en chef de l'armée de terre soviétique, le général Pavlovski.

Le général Koulikov, qui avait été rappelé de la R.D.A., où il commandait alors les troupes soviétiques, pour prendre la direction, en 1971, de l'état-major général, est né en 1921. Il est diplômé de l'académie militaire Frunze (1953) et de l'académie militaire de l'état-major général (1959). Avant de recevoir le commandement des forces soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est, il avait dirigé la région militaire de Kiev. La nomination du général Koulikov à la tête de l'état-major général (1959). Avant de recevoir le commandement des forces soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est, il avait dirigé la région militaire de Kiev. La nomination du général Koulikov à la tête de l'état-major général avait été interprétée comme marquant la volonté des dirigeants soviétiques, non seulement de rajeunir la hiérarchie militaire, mais aussi d'accentuer l'évolution technologique de l'armée rouge à l'époque nucléaire.

La nomination du général Ogarkov au poste qu'occupait le général Koulikov ne renversera pas cette tendance, au contraire. Ce général, qui est né en 1917, passe pour un grand expert des questions de « recherche et développement ». Il vient d'ailleurs du génie : il est diplômé de l'académie militaire du génie (1947) et de l'académie militaire de l'état-major général (1959). Le général Ogarkov est bien connu de certains experts américains, car il a participé activement aux premières négociations sur la limitation des armements stratégiques. Il est membre du comité central depuis 1966, alors que le général Koulikov ne fait partie de l'organe suprême du parti communiste que depuis 1971.

Le général Ogarkov, enfin, passe pour être lié à un autre « technicien » des affaires militaires, M. Oustinov, qui a succédé l'an dernier au maréchal Gretchko au poste de ministre de la défense. La nomination de M. Oustinov (un « civil », qui occupait les fonctions de secrétaire du comité central chargé des questions d'armement et de l'espace) aurait entraîné quelque « grogne » parmi les chefs militaires. Elle n'en a pas moins marqué la volonté des dirigeants soviétiques de contrôler de plus près l'armée, le seul corps social du pays susceptible d'avoir quelque autonomie.

La promotion du général Ogarkov pourrait aussi faciliter les discussions entre civils et militaires sur les aspects techniques des négociations SALT, que MM. Brejnev et Carter se sont engagés à relancer rapidement.

JACQUES AMALRIC.

MM. Sakharov et Medvedev s'élèvent contre les « provocations » dont sont victimes des dissidents

De notre correspondant

Moscou. — Dans deux appels distincts remis samedi 8 janvier aux correspondents occidentaux à Moscou, MM. André Sakharov et Roy Medvedev s'élèvent contre les « provocations » dont sont victimes, selon eux, plusieurs dissidents qui ont formé un groupe de surveillance de l'application par l'U.R.S.S. des accords d'Helsinki. L'appel de M. Sakharov est adressé aux chefs des Etats signataires des accords d'Helsinki. Celui de M. Medvedev, un historien contestataire qui ne désespère pas de voir le régime soviétique évoluer dans un sens démocratique, est adressé aux dirigeants des *partis communistes et socialistes* d'Europe. Ni le prix Nobel de la paix ni M. Medvedev ne sont membres du groupe pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. La femme de M. Sakharov, *en revanche*, en fait partie.

Dénonçant les longues perquisitions *effectuées*, la semaine dernière à Moscou, dans les appartements de trois membres du comité — MM. Orlov, Guinzbourg et Mme Alexéeva — comme des actes de « *répression illégale* », M. André Sakharov affirme que ces provocations « *ont brisé les activités du groupe et menacent les intérêts de tous les pays signataires ainsi que la conscience internationale* ».

M. Medvedev, de son côté, attire l'attention des partis communistes et socialistes d'Europe sur « *les représailles graves* » que se préparaient à exercer les autorités soviétiques contre les membres du comité. L'historien contestataire accuse notamment le K.G.B. d'avoir, au cours des perquisitions, déposé de forte sommes d'argent en devises aux domiciles des suspects et d'avoir confisqué des reçus de la Banque soviétique du commerce extérieur, sans lesquels les personnes incriminées ne pourront pas expliquer la provenance des sommes en roubles trouvées chez elles. Ces derniers détails concernent surtout M. Alexandre Guinzbourg, condamné en 1967 à sept ans d'emprisonnement pour diffusion de propagande antisoviétique.

Il est de notoriété publique à Moscou que M. Guinzbourg est en quelque sorte le représentant en U.R.S.S. de Soljenitsyne. C'est lui, en particulier, qui distribue à de nombreux dissidents dans le besoin l'aide financière envoyée par l'écrivain. Cet argent arrive légalement en U.R.S.S. par l'intermédiaire de la Banque du commerce extérieur, qui en prélève un fort pourcentage et qui effectue la change en roubles. D'où la nécessité pour M. Guinzbourg de disposer des reçus de la banque pour prouver son innocence. La « découverte » de devises à son domicile permettrait, d'autre part, de l'accuser de trafic de devises et aussi d'établir l'ombre d'un lien entre les trois accusés et l'organisation antisoviétique N.T.S. qui est basée à Francfort.

M. Medvedev s'élève fortement contre cette dernière accusation portée par l'agence Tass, alors que les perquisitions chez MM. Orlov, Guinzbourg et Mme Alexéeva n'étaient même pas terminées. Il s'agit, écrit-il, d'une accusation « *fausse et provocatrice* ».

L'historien attire aussi l'attention sur un groupe ukrainien qui surveille, lui aussi, l'application des accords d'Helsinki et dont deux membres ont fait l'objet, à la fin du mois de décembre, de perquisitions : M. Roudenko et Mme Berdnik. — J. A.

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ DE TROTSKI AURAIT ÉTÉ FAIT HÉROS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Selon l'hebdomadaire britannique « The Sunday Times », Ramon Mercader, considéré comme l'assassin de Trotski en 1940, à Mexico, a été fait à Moscou héros de l'Union soviétique.

Condamné par la justice mexicaine à vingt ans de prison, il fut libéré en 1960 et disparut. Selon certaines rumeurs, il partit d'abord pour Cuba, puis pour Prague, où il serait resté jusqu'au printemps de 1968. Il aurait alors gagné Moscou et aurait travaillé avec les communistes espagnols exilés en U.R.S.S. Ramon Mercader serait brièvement retourné au Mexique en 1967.

Pologne

Cent soixante-douze personnalités demandent une enquête sur la répression qui a suivi les manifestations de juin 1976

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Dans une lettre ouverte adressée aux représentants des milieux de la culture au Parlement, cent soixante douze personnalités polonaises ont réclamé la création d'une commission d'enquête sur les brutalités dont la police se serait rendue coupable dans la répression des manifestations ouvrières de juin dernier. « *Nous pensons*, écrivent les signataires, *qu'il est nécessaire d'instaurer une commission pour enquêter sur les abus et les sévices dont tout le pays parle.* »

« *Il est du devoir civique et moral de tout homme honnête*, poursuit le texte, *de stigmatiser ces pratiques abominables et de les combattre avec tous les moyens possibles. Se taire serait comme d'habitude un signe d'approbation, et dans ce cas cela signifierait que l'on approuve l'injustice et la violence physique.* » Les signataires déclarent qu'ils se sont adressés aux députés représentant la culture au Parlement parce que leur privilège et leur immunité leur donnent davantage de possibilités pour « *poser la question des ouvriers battus et torturés* ».

Parmi les personnalités qui ont signé le document, on relève les noms de douze acteurs, dont certains très célèbres comme Daniel Olbrychski, héros du film de Wajda, *la Terre promise*, ou de Malgorzata Brauneck, ainsi que ceux des écrivains Tadeusz Konwicki, Jan Wyka, Andrzej Kijowski, Kazimierz, Marian Brandys et Wiktor Woroszylski.

Déjà, le 22 décembre, vingt-huit professeurs, dans une lettre adressée au président de la Diète, avaient formulé une demande analogue à celle des cent soixante-douze. Le cardinal Wyszynski avait protesté, pour sa part, au début de décembre, dans un sermon contre les brutalités policières dont avaient été victimes les travailleurs d'Ursus.

Ces critiques ont été rejetés, il y a quelques jours, par le procureur général. Devant une commission du Parlement, celui-ci a déclaré, le 5 janvier, que, « *d'après ses investigations, les reproches faits à la police d'avoir, pendant les événements de juin et, par la suite, fait usage de méthodes non autorisées contre des personnes soupçonnées de nuire à l'ordre public à Radom et à Ursus, étaient sans fondement* ». Cette prise de position a été publiée par la presse, ce qui désormais interdit pratiquement aux autorités de prendre éventuellement leurs distances à l'égard de certaines initiatives individuelles des forces de l'ordre.

Andrzejewski critiqué

Cependant, les oppositionnels continuent d'être soumis à des tracasseries, tandis que se développe contre eux, dans la presse, une campagne de dénigrement. L'historien Wojciech Onyszkiewicz, qui collabore avec le comité de défense des travailleurs, a été gardé à vue pendant quarante-huit heures, de jeudi à samedi, et son domicile a été perquisitionné.

D'autre part, le quotidien à grand tirage *Zycie Warszawy* a publié samedi un vigoureux article contre l'écrivain Andrzejewski, qui s'est engagé aux côtés des animateurs du comité de défense. Sous le titre « Il aurait pu être un diamant » (allusion au roman d'Andrzejewski *Cendres et Diamants*, devenu célèbre grâce au film avec le même titre tourné par le cinéaste A. Wajda), le rédacteur en chef du journal se livre à diverses critiques contre l'écrivain. Il le soupçonne, en particulier, de s'être associé aux dissidents pour acquérir de la publicité à l'étranger dans l'espoir d'obtenir le prix Nobel de littérature. Cette accusation assez étonnante n'a pas été reprise dans les extraits en anglais de l'article diffusé par l'agence polonaise PAP.

« *Il est dommage*, écrit *Zycie Warszawy*, *qu'au crépuscule de sa vie Andrzejewski se soit associé à un groupe, petit mais bruyant, de gens (...) qui souhaitent, par leur activité, troubler l'atmosphère morale en Pologne. Ces gens voudraient faire revenir la Pologne en arrière sur la voie du développement national. Dans leur programme, on trouve toutes sortes de choses : l'utopie de Trotski, des morceaux de sociale-démocratie des fragments de la nouvelle politique économique (NEP) des Soviets et les dernières munitions anticommunistes, une tranche de sionisme et un extrait de démocratie chrétienne, en un mot, un affreux chaos et mélange d'idées.* »

MANUEL LUCBERT.

CORRESPONDANCE

Le président de la République d'Irlande à l'Alliance française

Nous avons reçu de M. Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française, la lettre suivante :

Sans entrer, bien sûr, dans la controverse politique qui a amené la démission du président de la République d'Irlande, l'Alliance française pense opportun de rappeler quelle fidélité a été celle de M. O'Dalaigh à l'égard de la langue et de la culture françaises.

Lorsqu'en 1972 l'Irlande entra dans le Marché commun, c'est M. O'Dalaigh, ancien président de l'Alliance française de Dublin, qui fut désigné comme juge européen. Avant de prendre ses fonctions au mois d'octobre, et bien qu'il fût en possession d'une assez bonne maîtrise de notre langue, M. O'Dalaigh occupa une bonne partie des mois d'été à suivre, avec une assiduité remarquable, les cours de notre école de Paris. Quand il vint, l'an dernier, en France, comme président de la République, nous av ns été très touchés de sa fidélité à notre Alliance et à notre école, fidélité qu'il manifesta à plusieurs reprises dans ses propos privés et publics.

Grande-Bretagne

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE ANTHONY EDEN EST GRAVEMENT MALADE

(De notre correspondant.)

Londres. — Lord Avon — l'ancien premier ministre Sir Anthony Eden — a été ramené dimanche 9 janvier des Etats-Unis à bord d'un avion spécial de la R.A.F. Il passait quelques jours de vacances en Floride chez M. Averell Harriman lorsque son état de santé s'est brusquement aggravé.

Lord Avon, qui est âgé de soixante-dix-neuf ans, avait fait savoir à son entourage que, dans le cas où sa vie serait en danger, il souhaiterait qu'on le ramène en Angleterre. Samedi, la famille de l'ancien premier ministre a fait appel à M. Callaghan, qui a décidé immédiatement d'envoyer à Miami un V.C. 10 de la R.A.F.

L'avion a atterri dimanche matin à Lyneham, à l'ouest de Londres, d'où lord Avon a été transporté chez lui à Alvediston, près de Salisbury. Les deux médecins qui l'ont examiné ont fait savoir que son état se détériore rapidement par suite d'une grave affection du foie.

J. W.

Tchécoslovaquie

Les animateurs de Charte 77 protestent contre les « actions illégales » de la police

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les animateurs du mouvement Charte 77 dont le premier manifeste avait été rendu public la semaine dernière (*le Monde* du 7 janvier) ont transmis aux autorités tchécoslovaques, a-t-on appris dimanche 9 janvier, un second document. Dans ce texte, les trois porte-parole de Charte 77, MM. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères, l'écrivain Vaclac Havel et le professeur Jan Patoucka, protestent contre les actions qualifiées d'« illégales » enterprises par la police (perquisitions, interpellations) contre plusieurs signataires du manifeste. Ils réclament « l'arrêt immédiat » de ces tracasseries et la restitution des objets confisqués au domicile des personnes visitées par les agents de la sécurité.

« Une initiative de citoyens »

Les trois responsables s'étonnent que des documents ayant un caractère tout ce qu'il y a de plus officiel, tels des textes publiés dans le code civil tchécoslovaque, aient été saisis par les policiers au cours de leurs recherches. Non sans ironie, ils notent que « *l'objet le plus important* » confisqué chez l'écrivain Ludvik Vaculik est le roman d'Heinrich Boell, prix Nobel de littérature, *Portrait de groupe avec dame*. Ils indiquent que quarante nouveaux noms se sont ajoutés à la liste des premiers deux cent quarante-deux signataires de la charte mais, ajoutent-ils, leur identité ne sera pas révélée tant qu'aucune garantie n'existera que la police ne se livrera plus à l'avenir à des représailles. Ils révèlent qu'en plus des écrivains L. Vaculik, C. Havel, l'acteur P. Landovsky et le critique Z. Urbanek, deux autres personnes ont été interpellées jeudi dernier et leur domicile perquisitionné. Il s'agit de l'écrivain Frantisek Pavlicek et de l'ancien journaliste de la télévision Jan Petranek, qui ont été relâchés samedi, à la fin du délai de garde à vue.

Les trois porte-parole font savoir que des suppléants leur ont été désignés pour le cas où ils seraient mis dans l'impossibilité d'assurer leur tâche. Les signataires de la Charte 77 soulignent-ils, sont loin d'être tous des intellectuels. On compte parmi eux des ouvriers et aussi des citoyens qui n'ont pas eu à subir les effets de la répression déclenchée en 1968 après l'invasion du pays par les Soviétiques. « *Ces hommes*, poursuit le document, *sont aujourd'hui prêts à coopérer avec nous parce qu'ils estiment que c'est une absolue nécessité en ce moment de vérité. C'est pourquoi on ne devrait pas dire que Charte 77 est un groupe de dissidents mais qu'il s'agit plutôt d'une initiative de citoyens.* »

Cette idée a été également développée dans une déclaration faite par l'Sécrivain V. Havel à l'agence Reuter. En dépit des mesures prises ces derniers jours par le ministre de l'Intérieur, il n'existe aucun signe, a estimé M. Havel, que les autorités aient l'intention de bannir les dissidents les plus engagés.

« Rude Pravo » : des naufragés politiques et sociaux

Cependant une campagne de presse de plus en plus vigoureuse se développe contre les défenseurs des droits civiques. Samedi *Rude Pravo*, organe central du parti communiste a accusé les signataires de la Charte 77 d'être « *une nouvelle légion étrangère mobilisée par les partisans de la guerre froide à l'Ouest* ». Les dissidents, écrivait le journal, « *sont des naufragés politiques et sociaux, des gens qui ont rompu tous les liens avec le peuple de leur propre pays* ».

De son côté la télévision, continuant la diffusion d'une interview de Glen Roy Rohrer, présenté comme un ancien agent secret américain, a lancé de vives attaques contre des hommes politiques et des journalistes ouest-allemands. Elle a notamment accusé M. Frank Josef Strauss, le dirigeant de la C.S.U. bavaroise, d'être un agent de la C.I.A.

M. L.

Espagne

LES MANIFESTATIONS POUR L'AMNISTIE PRENNENT DE L'AMPLEUR AU PAYS BASQUE

Un mort dans la banlieue de Bilbao

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, pourrait recevoir cette semaine les quatre membres de la commission chargée par l'opposition de négocier les problèmes de l'amnistie et de la reconnaissance des partis politiques, apprend-on de bonne source à Madrid le lundi 10 janvier.

D'autre part, de violents incidents ont éclaté dimanche dans le Pays basque espagnol à l'occasion de manifestations en faveur de l'amnistie. A Sestao, dans la banlieue de Bilbao, près de dix mille personnes brandissant drapeaux rouges et bannières basques, ont affronté les forces de l'ordre, qui ont tiré des balles de caoutchouc et lancé des grenades lacrymogènes. Un jeune garçon de quinze ans, Juan Manuel Iglesias, a été retrouvé mort dans la rue après la manifestation. Selon certains témoignages, il se serait réfugié dans une maison et aurait sauté dans la rue du deuxième étage. Le médecin a diagnostiqué une commotion cérébrale.

Plusieurs centaines de personnes se sont aussitôt rassemblées dans une église de la ville pour protester contre « *un assassinat commis par les forces de l'ordre* ». Une nouvelle manifestation devait avoir lieu lundi à Sestao. Le conseil municipal de Basauri, une ville industrielle de cent mille habitants, également dans la banlieue de Bilbao, a adressé une pétition au roi Juan Carlos pour lui demander la proclamation de l'amnistie. La municipalité demande, en outre, que les noms des rues de la ville soient écrits en basque.

● *Les deux hommes accusés du meurtre de deux carlistes* pendant le rassemblement de Montejurra (Navarre), le 9 mai 1976, ont été libérés sous caution, samedi 8 janvier. Des photographies publiées à l'époque dans la presse témoignaient de la présence de nombreux militants fascistes étrangers et notamment de membres italiens de l'Internationale noire. M. Manuel Fraga Iribarne, qui détenait alors le portefeuille de l'intérieur, a été cité comme témoin par la défense, mais on ignore encore à quelle date aura lieu le procès. — (*A.F.P.*)

● *Le roi Juan Carlos* se rendra prochainement au Vatican. Le Saint-Siège négocie avec l'Espagne pour fixer rapidement la date de la première visite officielle du roi d'Espagne au pape Paul VI, apprend-on de source sûre le lundi 10 janvier. — (*A.F.P.*)

UN CONSEIL EUROPÉEN SE TIENDRAIT À ROME LE 25 MARS

Un Conseil européen est envisagé pour le 25 mars à Rome. En principe, le prochain Conseil européen (réunion triannuelle des chefs de gouvernement de la Communauté européenne) doit se réunir, les 21 et 22 février, à Londres (la Grande-Bretagne présidant le Conseil de la Communauté pendant le semestre en cours), mais il est possible qu'il soit remplacé par une réunion à Rome pour célébrer le vingtième anniversaire du traité du marché commun.

Déjà, en 1967, le dixième anniversaire avait fait l'objet d'un « sommet » européen dans la capitale italienne. Dans cette hypothèse, le Conseil européen suivant — fin juin — pourrait avoir lieu à Londres, à moins que la capitale britannique ne reçoive auparavant un conseil spécial, en vue de préparer le « sommet » économique occidental.

Portugal

DISPARITION D'UN ENSEIGNANT FRANÇAIS À LISBONNE

Le professeur Edouard Cleemann, qui dirige un service de calcul et d'informatique à l'université Olivais à Lisbonne, a disparu entre son domicile et son lieu de travail le lundi 3 janvier. M. Cleemann, âgé de trente-huit ans, est marié et père d'un enfant. C'est le seul enseignant français de cette université.

Pologne

...personnalités demande... sur la répression ...anifestations de juin 197...

...spondant en Europe centrale

Andrzejewski critiqué

Espagne

...ATIONS POUR L'AMNISTIE ... AMPLEUR AU PAYS BAS...

...la banlieue de Bilbao

Portugal

DISPARITION D'UN ENSEIGNANT FRAN... A LISBONNE

ASIE

Chine

L'ampleur des manifestations en faveur de M. Teng Hsiao-ping semble embarrasser les dirigeants

(Suite de la première page.)

Un poème qui lui est consacré l'appelle le *« camarade Hsiao-ping »* (diminutif affectueux). Une affiche affirme : *« Le développement de l'histoire montre que le camarade Teng Hsiao-ping a toujours suivi la ligne du président Mao, qui reflète l'intérêt des masses, et c'est pourquoi le peuple lui fait confiance »*. Une autre demande qu'il soit *« immédiatement nommé premier ministre »*. Tant dans l'opinion chinoise que parmi les observateurs étrangers, on relève le caractère *« démocratique »* de cette expression de la volonté populaire par voie de *dazibaos*, impensable sous d'autres régimes socialistes. Aucun service d'ordre n'entrave ce défoulement par l'écriture. Certains journaux muraux s'étalent sur plusieurs dizaines de panneaux. Quelques-uns offrent des modèles d'une élégante calligraphie traditionnelle. D'autres sont gribouillés sur de simples feuilles arrachées à des carnets. On en trouve partout, jusque sur la pierre des griffons qui ornent l'entrée de la Cité interdite et sous la longue voûte de la porte Tien-An-Men. Çà et là, des orateurs s'improvisent devant des groupes plus ou moins importants. Dimanche soir, le nom de M. Wu Teh était celui que l'on entendait le plus souvent dans ces discours.

La question est de savoir dans quelle mesure la volonté populaire coïncide avec celle du pouvoir. La presse n'a rendu compte jusqu'à présent que des manifestations commémorant la mémoire de Chou En-lai, sujet qui ne prête à aucune controverse. Elle est discrète encore sur l'interprétation des événements du 5 avril. Mais elle ne souffle mot de M. Teng Hsiao-ping, dont il serait prématuré de dire que le cas est d'ores et déjà réglé.

Quelques fausses notes dans ces vastes démonstrations populaires montrent d'ailleurs qu'il reste au moins sujet à discussion. A deux reprises, par exemple, dans les nuits de samedi à dimanche et de dimanche à lundi, des affiches réclamant le retour au pouvoir de l'ancien vice-premier ministre ont été enlevées. D'autres les remplacent, mais il est clair que l'unanimité n'est pas réalisée. Sans doute l'opinion générale, qui s'exprime volontiers dans les conversations privées, est-elle que *« le camarade Teng Hsiao-ping doit tôt ou tard reprendre son travail »*. Tôt ou tard ? Et dans quelles *conditions* ? Là réside justement le problème posé à M. Hua Kuo-feng et dont rien n'indique qu'il ait encore été résolu.

Quant aux attaques contre M. Wu Teh et le général Chen Hsi-lien — qui alimentent également des conversations, — il est assez difficile de croire qu'elles sont inspirées ou voulues par l'équipe dirigeante, dont font encore partie, pour autant qu'on sache, les deux intéressés. Voudrait-on, même en haut-lieu, les écarter, le procédé employé pour y parvenir paraîtrait étrange dans le contexte actuel. Cette hypothèse peut-elle d'ailleurs être retenue à l'heure où la nouvelle direction, en la personne du président du parti, n'a à la bouche que les mots *« unité »* et *« stabilité »* ? Les manifestations de Pékin témoignent pour le moins d'un décalage entre les revendications qui s'y expriment et les intentions immédiates du pouvoir. Doit-on y voir le signe de rivalités *ou de désaccords* dans les instances supérieures du régime ? Il est en tout cas évident que les colleurs de Dazibaos bénéficient d'une grande bienveillance de la part de certaines autorités, puisque rien n'est fait pour mettre un terme à la manifestation. La *foule était* un *peu moins nombreuse* lundi matin que la veille en raison de la reprise du travail, mais rien n'indiquait que quiconque ait la moindre intention d'arrêter les festivités. Au contraire, de nouvelles gerbes à la mémoire de Chou En-lai continuent d'arriver. A lui seul, le souvenir de la fête des morts, au mois d'avril dernier, suffit, il est vrai, à rappeler aux responsables de l'ordre à quel point peut être explosive une mesure brutale pour interrompre un tel mouvement.

ALAIN JACOB.

M. WU TEH

Né en 1910, M. Wu Teh a d'abord exercé des fonctions de dirigeant syndical et de commissaire politique d'unités militaires dans sa province natale du Hopei. De 1956 à 1966, il est premier secrétaire du parti dans la province du Kirin. Nommé deuxième secrétaire du comité du parti à Pékin, il joue un rôle ambigu pendant la révolution culturelle. Soupçonné de complicité avec le président Liu Shao-chi, il dénonce à temps les « révisionnistes » et devient premier secrétaire en 1967. A partir de 1972, il exerce la fonction de président du comité révolutionnaire de la capitale, c'est-à-dire celle de maire. C'est à ce titre qu'il avait prononcé, le 24 octobre, sur la place Tien-An-Men, le premier discours public contre « la bande des quatre ». Il est entré en 1973 au bureau politique.

LE GÉNÉRAL CHEN HSI-LIEN

Né en 1913, le général Chen Hsi-lien est un des héros de la lutte contre les Japonais. Il entra dans la hiérarchie du parti en 1956, en tant que membre suppléant du comité central. Commandant de la région militaire de Chenyang, il est appelé à Pékin en décembre 1967 pour un « recyclage par l'étude de la pensée Mao Tse-toung », *à la demande des gardes rouges. Après la révolution culturelle, il entre au bureau politique. Il a pris le commandement de la région militaire de Pékin en janvier 1974, et passait jusqu'à présent* pour le successeur probable *du maréchal Yeh Chien-ying au ministère de la défense.*

Thaïlande

Le maréchal Prapass est rentré à Bangkok

De notre correspondant

Bangkok. — L'ancien dictateur thaïlandais, le maréchal Prapass *Charusathiara*, chassé par les étudiants en octobre 1973, est rentré, dimanche 9 janvier, de son exil à Taiwan. Il a regagné son ancien domicile d'où, personne n'en doute ici, il devrait reprendre ses activités politiques et financières.

Cette fois, son retour s'est passé sans incidents. En août, le maréchal avait tenté de rentrer et avait dû reprendre la route de l'exil, à la suite de manifestations hostiles d'étudiants qui firent deux morts. Aujourd'hui, trois mois après l'écrasement dans le sang du mouvement estudiantin, le 6 octobre, et l'arrivée au pouvoir des militaires, de telles démonstrations ne sont plus de mise. Certes, M. Prapass — encore moins que son collègue, M. Thanom, lui aussi dictateur avant 1973, et devenu bonze pour quelques *mois* — *n'est guère populaire*. Mais qui pourrait aujourd'hui courir le risque d'exprimer publiquement ce sentiment ? Le premier ministre n'a-t-il pas dit que M. Prapass était *« un citoyen comme les autres »* et qu'il avait le droit de rentrer dans son pays ?

La réapparition de *« l'homme aux lunettes noires »*, comme le représentaient jadis les caricatures étudiantes, a lieu alors que le nouveau régime marque le pas. Un régime fort aurait-il pu accepter le retour d'un homme qui risque de se révéler un redoutable partenaire, voire un adversaire ? Les relations entre le gouvernement civil de M. Thanin Klaivichien et son conseil consultatif militaire se sont détériorées. Des journaux ne cessent de critiquer un premier ministre et un ministre de l'intérieur qui leur vouent une hostilité non déguisée, mais n'ont pas réussi, en dépit de la censure, à les faire taire. Il faut dire que ces journaux servent à point nommé certains militaires pour exprimer leur mécontentement. « L'homme *fort* », le général Kriangsak Chamanand, a déclaré sans ambages, la *semaine dernière*, que le gouvernement devait *« agir plus et parler moins »*.

Privée d'informations sérieuses, l'opinion en est réduite à prêter attention à des rumeurs, y compris à celles, de plus en plus répandues, d'un remaniement ministériel, voire d'un changement de gouvernement. Selon certains diplomates, il ne s'agit plus de savoir si ce changement se produira, mais quand. Ils ajoutent que la situation ne s'est guère améliorée, qu'elle a même empiré, et que l'insurrection s'est développée.

Les investissements étrangers se font toujours attendre, la prochaine récolte de riz risque de ne pas être très bonne à la suite de *la sécheresse*, le taux de *chômage* est très élevé. Au cours des trois mois qui ont suivi le coup d'Etat militaire, les pertes causées par les guérilleros communistes ont atteint un record : plus de cent soldats tués et plus de cent cinquante blessés, si l'on fait la liste des *incidents publiés (les chiffres* officiels parlent d'une cinquantaine de morts seulement). Le premier journaliste victime de cette guerre, un photographe thaïlandais travaillant pour une chaîne de télévision américaine, a sauté sur une mine dans le sud du pays, à la fin de l'année dernière. En même temps, le P.C. (clandestin) intensifie ses activités de propagande et diffuse à la radio des déclarations de personnalités qui ont rallié le Front uni qu'il anime et comprenant des étudiants, des intellectuels, des syndicalistes, et des hommes politiques.

PATRICE DE BEER.

AMÉRIQUES

États-Unis

Aussitôt après l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche

Le vice-président Mondale se rendra en Europe et au Japon

De notre correspondant

Washington. — En annonçant, *le 8 janvier, le départ* — immédiatement après son entrée officielle en *fonctions* — de M. Walter Mondale pour le Japon et l'Europe occidentale, M. Carter a mis en évidence son double souci de donner un rôle actif au vice-président et plus encore de rétablir en priorité les relations d'étroites coopération entre les Etats-Unis et leurs alliés asiatique et européens.

Au cours de sa conférence de presse, M. Carter a déclaré qu'il ne se rendrait pas à l'étranger durant la première année de son mandat, sauf pour la conférence économique « au sommet », dont il pense qu'elle aura lieu au cours du second trimestre de cette année, *« peut-être à la fin mai ou en juin »*. En attendant, le président élu prendra dès cette semaine contact au téléphone avec MM. Callaghan, Schmidt, Fukuda et Giscard d'Estaing (*« ... tous ces quatre gentlemen parlent bien l'anglais, »* a-t-il dit) pour préparer la visite de M. Mondale. Ce voyage a notamment pour but de donner aux principaux alliés des Etats-Unis des détails sur ce que *« le président et le Congrès envisagent pour stimuler l'économie américaine »*.

M. Carter a précisé que le vice-président chercherait, dans ses conversations avec les dirigeants des pays alliés, à déterminer les meilleurs moyens de mieux coordonner la politique de l'OTAN, à définir une position commune face aux augmentations du prix du pétrole, et s'efforcerait d'établir les formules propres à résoudre les questions de Chypre, *du Proche-Orient* et *de l'Afrique* australe.

En même temps, M. Carter a indiqué qu'il espérait recevoir M. Brejnev aux Etats-Unis avant l'automne, même si aucun progrès n'intervenait dans les négociations sur la limitation des armements nucléaires stratégiques (SALT). A cet égard, le président élu a reconnu que bien que les messages transmis par l'ambassadeur soviétique à MM. Kissinger et Vance étaient « encou*rageants* », la négociation SALT n'avait pas progressé.

Pour les observateurs diplomatiques, en annonçant le voyage de M. Mondale, le président élu cherche surtout à mettre en évidence son désir de donner aux relations des Etats-Unis avec le Japon et l'Europe la même importance qu'avec les adversaires potentiels. Au même moment, le secrétaire d'Etat désigné, M. Vance, annonçait, à l'issue d'un déjeuner offert aux représentants de la Chine populaire, qu'il se rendrait « probablement » à Pékin, dans le contexte de la politique visant à normaliser les relations sino-américaines. *« Notre attitude continuera d'être guidée par le communiqué de Changhaï de 1972 »*, a dit M. Vance. M. Kissinger, qui participait au même déjeuner, a dit que les Etats-Unis étaient préoccupés par l' « hégémonie ». Il reprenait ainsi le terme habituellement employé par les Chinois pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme l'expansionnisme soviétique

Pour sa part, le président élu entend se consacrer surtout, dans l'immédiat, aux problèmes d'ordre intérieur. Conscient de ses lacunes et de l'insuffisance de sa connaissance des questions internationales, il préfère temporairement rester en retrait, en laissant à son plus proche collaborateur et aux experts le soin de « débroussailler » le terrain diplomatique.

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

Angola

SELON DES RÉVÉLATIONS FAITES A LA HAVANE

Les Cubains auraient décidé seuls d'intervenir militairement

La Havane (A.F.P.). — Près de douze mois ont été nécessaires, après la fin officielle des hostilités en Angola, pour connaître les détails de l'intervention cubaine, dont un seul aspect est toujours jalousement tenu secret : le nombre des combattants cubains qui par la voie aérienne ou maritime ont gagné Luanda à partir du 7 novembre 1975. Une chose est officielle cependant aujourd'hui : ils étaient plus de quinze mille.

Les autorités cubaines ont eu recours à un porte-parole *officieux*, *l'écrivain* colombien Gabriel Garcia-Marquez, qui depuis deux ans a fait plusieurs séjours à Cuba — le dernier au début de décembre 1976, — au cours desquels il a pu bénéficier d'informations exclusives grâce à des contacts réguliers avec le premier ministre, M. Fidel Castro, et les dirigeants cubains, qui lui ont largement ouvert le dossier « Angola ».

Son article-fleuve (quatre-vingt mille mots), destiné à l'hebdomadaire mexicain « Proceso » et dont l'agence cubaine Prensa Latina a publié samedi 8 janvier de très larges extraits, constitue *une somme particulièrement détaillée sur* toutes les phases de l'intervention cubaine.

C'est dans le secret du palais de la Révolution que se décide, le 5 novembre 1975, l'envoi de troupes en Angola, au cours d'une réunion *« longue et sereine »* de la direction du P.C. cubain. On baptise l'intervention cubaine *« operation Carlota » (« Charlotte »)*, du nom d'une esclave qui, le 5 novembre 1843, avait dirigé dans l'île une insurrection de Noirs d'origine africaine.

Le 7 novembre, le premier *contingent cubain s'envole de La* Havane, via la Barbade, Guinée-Bissau et Congo-Brazzaville. Ils seront seulement six cent cinquante soldats en Angola le 20 novembre, avec la mission de *« tenir »* jusqu'à l'arrivée des renforts qui seront acheminés par transport *maritime. Ils tiennent*, et M. Agostinho Neto peut ainsi annoncer l'indépendance de l'Angola et la création de la République populaire d'Angola le 11 novembre.

« Les Cubains vont se ruiner »

Le 27 novembre, commencent à débarquer sur les côtes angolaises, venant de Cuba à bord de trois cargos, un régiment d'artillerie, *un bataillon de troupes* motorisées et du personnel d'artillerie de campagne. La traversée de l'Atlantique demandait une vingtaine de jours dans des conditions difficiles : Garcia-Marquez affirme que les bateaux cubains ont dû subir *« toutes les provocations possibles de la part de navires et avions de guerre américains »*. De plus, ces cargos, habituellement destinés au transport des marchandises avec un équipage de quatre-vingts hommes, avaient à leur bord plus de mille hommes chacun, avec engins blindés, armements et explosifs.

Combien de cargos sont arrivés à Luanda ? Combien de troupes ont débarqué ? Garcia-Marquez ne le dit pas.

« Il y avait tant de bateaux cubains dans la baie de Luanda, écrit-il, *que le président Agostinho Neto, les comptant de la fenêtre de son bureau, sentit un frémissement de pudeur l'envahir. » « Ce n'est pas juste »*, dit M. Neto à un membre de son entourage. *« A ce rythme, les Cubains vont se ruiner. »* D'autres troupes et d'autres armements ont été transportés également par avion. Cent un vols au total *« jusqu'à la fin des opérations militaires »*.

En ce qui concerne le transport aérien, les difficultés et les obstacles se sont multipliés. Les *pilotes cubains n'ont pas utilisé* les routes aériennes classiques. Ils pilotaient « à vue », sans la moindre *information météorologique*, à basse altitude pour économiser le carburant et sans connaître les conditions de l'atterrissage à Luanda.

Rapidement, le premier itinéraire dut être abandonné à la suite des pressions du gouvernement américain sur celui de La Barbade, lui demandant d'interdire aux avions cubains de faire escale à Bridgetown. Les Cubains établirent alors une route transatlantique depuis l'aéroport de la petite ville d'Holguin, dans le sud de l'île, jusqu'à l'île de sel de l'archipel du Cap-Vert. Puis le Cap-Vert fut aussi abandonné pour *« éviter de porter tort à ce petit pays sans défense »*. Autrement plus grave fut l'intervention américaine en Guyana, ajoute Marquez. Dans un premier temps la Texaco se refusa à fournir du combustible aux avions cubains faisant escale à Georgetown (Guyana).

De plus, selon Garcia-Marquez, *l'ambassadeur américain intervint* personnellement auprès du gouvernement guyanais, menaçant de faire bombarder et détruire l'aéroport de la capitale si les Cubains continuaient d'y faire escale. Les autorités guyanaises ne cédèrent pas, mais, ne pouvant plus s'approvisionner en combustible, les Cubains durent installer désormais dans chaque avion quatre grands réservoirs de carburant, qui leur permirent d'effectuer des vols directs Holguin-Congo-Brazzaville.

Une décision souveraine

De La Havane, les autorités cubaines avaient averti l'Union soviétique de l'opération Carlota. Mais, souligne Marquez, au lendemain du 5 novembre, soit après la réunion du P.C. cubain. Contrairement à ce qui fut si souvent dit, *« ce fut une décision indépendante et souveraine de Cuba et elle fut notifiée à l'U.R.S.S. une fois prise, et non avant. »*

De son P.C. de *La Havane*, M. Fidel Castro est resté en contact permanent avec l'Angola. Quand la situation militaire se fit précaire, Castro, véritable chef des opérations à 6 000 kilomètres de distance, restait près de quatorze heures de suite dans le bureau *de commandement* de l'état-major, suivant sur de gigantesques tableaux l'avance des différentes troupes. Il intervint lui-même pour demander notamment aux troupes du M.P.L.A. et aux Cubains de limiter le plus possible la destruction des ponts.

Gabriel Garcia-Marquez dit peu de choses sur le retrait des troupes. Ce qui est certain, c'est qu'en mai 1976 plus de trois mille cubains étaient déjà rentrés à La Havane. Marquez affirme que, contrairement aux déclarations faites à cette époque par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, M. Fidel Castro n'a jamais envoyé de lettre au premier ministre suédois Olof Palme pour lui annoncer le début du retrait des troupes cubaines. En réalité, ce retrait progressif avait été décidé le 14 mars 1976 — conjointement par MM. Castro et Neto — et immédiatement entrepris.

D'autre part, Garcia Marquez publie de nombreux aspects inédits de l'action de Che Guevara en Afrique dès 1965, aux portes de l'Angola, à la tête de ce qui fut le premier corps expéditionnaire cubain dans cette partie du monde : voyageant avec un faux passeport, le « Che » gagna le Congo belge (devenu Zaïre) pour diriger la guérilla contre Tschombe. Dès juillet, il fut rejoint par deux cents Cubains avec *des armes légères. C'est de cette* époque que datent les premiers contacts de Cuba avec le M.P.L.A., quand des camarades de combat du « Che » instruisirent des unités du M.P.L.A. et du P.A.I.G.C. au Congo-Brazzaville (aujourd'hui République populaire du Congo).

Marquez signale pour conclure deux faits jusqu'ici inconnus : en mai 1975, le commandant cubain Flavir Bravo s'était entretenu avec M. Neto, à Brazzaville, au sujet de la possibilité d'une assistance *militaire « d'envergure et spécifique »*. Le 26 juillet 1975, M. Fidel Castro, au cours d'une visite à La Havane de M. Otelo de Carvalho, avait demandé au leader portugais de faire des démarches auprès de son gouvernement pour envoyer de l'aide en Angola. *« Cette demande de Castro*, conclut l'écrivain, *resta lettre morte. »*

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ambassadeur du Cameroun sur l'opposition

M. Salomon Bakoto, ambassadeur du Cameroun en France, nous a adressé la mise au point suivante à propos de l'article intitulé « L'opposition dénonce la répression policière », publié dans le Monde *du 1er janvier :*

« L'opposition Kamerounaise », qu'elle revête le manteau de l'UNEK, Comité révolutionnaire, CIEO (bientôt rebaptisé sous une autre appellation) ou MANIDEM, est composée d'un même noyau d'agitateurs ayant pour dénominateur *commun* le tapage, l'affabulation et les affirmations grotesques.

Déjà, en mai 1975, elle faisait paraître un article dans votre journal affirmant que Mme Moumié croupissait dans les geôles d'Ahidjo » et cela au moment même où une dépêche de l'A.F.P. rapportait une conférence de presse tenue par l'intéressée. Celle-ci, faut-il le rappeler, affirmait en substance que c'est grâce à l'action personnelle du président Ahidjo qu'elle a pu échapper au triste sort qui l'attendait *dans un pays voisin et qu'elle* a pu réintégrer sa patrie et l'administration camerounaise.

L'on observera, en outre, que dans votre édition du 1er janvier 1977 « l'opposition » détient une liste de *trente* « détenus politiques camerounais ». Nous sommes donc bien loin des dizaines, voire des centaines de milliers de prisonniers politiques » dont *le Monde diplomatique*, sous la signature de l'un des opposants, se faisait l'écho en septembre 1976 !

Pourquoi donc, tout à coup, cette discrétion dans l'établissement de la liste des détenus politiques dès lors que « l'opposition kamerounaise » est implantée dans « les couches sociales et a mobilisé l'ensemble de la population » ?

En définitive, on ne peut qu'affirmer, avec un Camerounais célèbre, que « la vérité finit toujours par triompher ».

Rhodésie

LES CINQ ÉTATS AFRICAINS VOISINS apportent leur « appui total » aux nationalistes les plus intransigeants

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les cinq Etats d'Afrique noire impliqués dans le conflit rhodésien ont offert, dimanche 9 janvier, leurs *« appui total »* au Front patriotique de MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo. Cette décision, qui paraît écarter de la négociation actuelle l'évêque Abel Muzorewa et le pasteur Ndabiringi Sithole, a été communiquée à l'issue d'un « sommet » qui a réuni, pendant deux *jours*, à Lusaka, les *présidents* Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et Machel (Mozambique), ainsi que les vice-présidents Quett Masire (Botswana) et Luvualu (Angola).

Au nom du « club des cinq », qu'il préside, le chef de l'Etat tanzanien *a précisé* que l'importance des autres dirigeants nationalistes du Zimbabwe (Rhodésie) se mesurerait désormais à leur degré de participation à la lutte contre le régime de M. Smith. Le pasteur Sithole, ainsi que MM. Mugabe et Nkomo, ont participé aux discussions de Lusaka, *dont le seul* absent notoire a été l'évêque Muzorewa. M. Ivor Richard, le président britannique de la conférence de Genève, devait se rendre, ce lundi, dans la capitale zambienne pour s'y entretenir avec les deux dirigeants du Front patriotique.

MM. Mugabe et Nkomo s'étant montrés les plus réservés à l'égard d'une présence britannique pendant une phase de transition en Rhodésie, on s'interroge sur l'avenir de la mission en Afrique australe du médiateur britannique, lequel doit se rendre mardi ou mercredi à Dar-es-Salaam pour y rencontrer M. Nyerere. M. Richard avait déclaré samedi, lors d'une escale à Nairobi, que la date de la reprise de la Conférence de Genève n'avait pas encore été fixée. Dans une interview publiée lundi par le *Daily Nation* de Nairobi, il avertit que si la négociation actuelle échoue, *« le risque d'un désastre sera énorme, nous pourrions finir par nous retrouver dans une situation aussi dangereuse que la deuxième guerre mondiale »*.

Les Britanniques avaient *fait* savoir, à la veille du « sommet » de Lusaka, qu'ils attachaient à cette réunion une grande importance. Le « club des cinq » ne semble pas avoir fait allusion à la Conférence de Genève. L'*« appui total »* politique, matériel *et* diplomatique *offert* au Front patriotique témoigne d'un durcissement des Africains face à l'intransigeance affichée par M. Smith.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Nigéria

● DES PATROUILLES NAVALES ont été mises en place au large de Lagos, de Port-Harcourt et de Calabar, *« afin de faire échec à une vague de piraterie »*, rapporte Radio-Lagos. Depuis quelques semaines, en effet, des « pirates » armés s'attaquent aux équipages de navires attendant dans les ports, et s'emparent d'argent et de marchandises. — *(Reuter.)*

Tunisie

● M. MARCELINO OREJA, ministre espagnol des affaires étrangères, est arrivé dimanche 9 janvier à Tunis pour une visite officielle de deux jours à l'invitation de son homologue tunisien, M. Habib Chatti. Le ministre espagnol a déclaré que son séjour en Tunisie marquait le début d'une série de visites qu'il ferait prochainement, ainsi que le roi Juan Carlos et le président du Conseil, M. Adolfo Suarez, dans différents pays du monde arabe. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

La Jordanie en question

(Suite de la première page.)

Les opposants sont loin d'être tous téléguidés de l'étranger. Seule une minorité d'entre eux est favorable à l'utilisation de la violence, mais ce n'est un secret pour personne qu'une fraction non négligeable de la population continue de bouder le régime, essentiellement parmi les « *Jordaniens d'origine palestinienne* ». Ceux-ci représentaient en 1976, selon des estimations officieuses concordantes, 56 % des deux millions d'habitants du pays (2).

Les « *Jordaniens de souche* » ou Transjordaniens, c'est-à-dire ceux qui ont leurs racines sur la rive orientale du *Jourdain, ne forment* pas un bloc homogène. Dans la population d'un petit million de personnes qu'ils constituent, on trouve, en effet, vingt tribus bédouines originaires du désert, des citadins arabes musulmans et des Arabes chrétiens (environ 150 000, Grecs orthodoxes en majorité), quelque 100 000 Tcherkesses émigrés du Caucasse au dix-neuvième siècle, des Arméniens, etc. Ils ne seraient majoritaires dans le royaume que si on ne considérait pas comme Jordaniens les 280 000 Palestiniens venus de Cisjordanie après l'occupation israélienne consécutive à la guerre de six jours.

L'échec de l'intégration

La Jordanie a déployé des efforts supérieurs à ceux des autres nations du Proche-Orient pour intégrer les réfugiés d'outre-Jourdain : elle leur a offert une citoyenneté et un passeport, alors qu'ailleurs ils restent le plus souvent des sortes d'apatrides ; elle leur a donné l'occasion d'exercer leurs talents dans la vie économique, culturelle et politique du pays, les Palestiniens ayant été ou étant président du conseil, ministres, ambassadeurs, officiers, ne se comptent plus en Jordanie. A Amman, de nos jours, quand on rencontre quelqu'un qui brille par l'esprit ou la fortune, il y a huit chances sur dix pour qu'il s'agisse d'un Palestinien.

De 1950 à 1976, les sommes dépensées par l'Etat jordanien en faveur des réfugiés, soit à travers l'Office de secours des Nations unies (UNRWA), soit directement, sous forme de prestations sociales notamment, ont atteint un montant de 27 millions de dollars, contre 22 millions et demi pour la Syrie et 19 millions et demi pour Israël. Certes, la Jordanie a recueilli quatre fois plus de Palestiniens que la Syrie, et trois fois plus que le Liban, mais ses ressources sont de loin plus modestes que celles des autres pays du Machrek. Les résultats obtenus sont toutefois décevants pour les dirigeants d'Amman.

Mustapha, vingt-neuf ans, ayant fui Jérusalem en 1967, se déclare « *satisfait de son sort* » depuis que le développement de la construction lui permet, en tant que maçon, de gagner, à Amman, l'équivalent de 1 500 francs par mois, mais Ali, vingt-neuf ans également, venu de Ramallah (Cisjordanie) en 1970, n'en finit pas de se lamenter d'avoir signé un engagement de cinq ans, à 1 200 francs par mois, comme agent de police jordanien ; tous deux se définissent comme « *Palestiniens, malgré nos cartes d'identité jordaniennes* ». Cela va de soi aussi pour le docteur Ahmed Hamzeh, nommé médecin-chef de l'hôpital de Salt, à 30 kilomètres d'Amman, après avoir été expulsé de Cisjordanie par les Israéliens en mars 1976 ; marxiste pro-soviétique « *mais avant tout patriote palestinien* », il « *ne se sent pas tout à fait chez lui* » en Jordanie. L'évêque catholique latin d'Amman, Mgr Nemeh Semaane, natif de Galilée mais exerçant son ministère sur la rive orientale du Jourdain depuis quarante-cinq ans, se définit encore comme « *à moitié Palestinien* ». Le sénateur Ahmed Toukane, ancien président du conseil jordanien et zélé serviteur des Hachémites, « *se sent avant tout Palestinien* ».

En revanche, M. Adnane Abou Odeh, né à Naplouse, il y a une quarantaine d'années, dans le foyer d'un ouvrier spécialisé palestinien, actuellement ministre de l'information et président du bureau exécutif chargé des territoires occupés, nous avait été présenté comme « *un néo-Jordanien parfaitement adapté à sa nouvelle patrie* ». Il nous a décrit son itinéraire : « *Très jeune, je me suis engagé dans les rangs du parti communiste jordano-palestinien, car j'étais idéaliste et socialement complexé ; mais dans les années 60, après avoir enseigné à Koweït, j'ai changé de cap et j'ai décidé de servir mon pays d'adoption, la Jordanie. Je suis devenu officier des services de renseignements, et c'est en tant que représentant de ce secteur que j'ai été appelé à prendre le portefeuille de l'information dans le cabinet de guerre formé en 1970. Après avoir accompli un stage à Harvard, je suis entré, derechef, au gouvernement en juillet 1976.* »

Vif, moderne, « arrivé », M. Abou Odeh pourrait être un archétype pour les jeunes Palestiniens grandis en Jordanie. « *Nombreux sont ceux qui empruntent ma voie* », assure le ministre. Interrogé sur ce qu'il déciderait si un éventuel Etat palestinien l'appelait un jour à son service, il répond sans hésiter : « *J'irais !* »

A Amman, on estime qu'un quart seulement des Palestiniens de Jordanie gagneraient la Cisjordanie si celle-ci était évacuée par Israël ; il reste que le cri du cœur de M. Abou Odeh symbolise l'échec des efforts déployés depuis vingt-huit ans par les Hachémites pour intégrer leurs « sujets palestiniens » dans « la nation jordanienne ». Le roi Hussein règne sur un peuple dont la moitié a l'esprit ailleurs, malgré l'éclat et le nombre des réussites sociales. Les vers publiés, en 1970, par la poétesse palestinienne Fadoua Toukane trouvent toujours la même résonance chez ses compatriotes :

O noble terre
O profonde blessure
Et seul amour.

Quatre raisons majeures

Cette non-intégration des Palestiniens semble tenir à quatre raisons majeures :

— Les Bédouins et les Palestiniens, peuples de civilisation arabe, sont aussi deux faces d'un univers partagé par des dissemblances psycho-sociologiques anciennes ;

— La « guerre civile » jordano-palestinienne (Septembre noir), en raison notamment des pertes *humaines qu'elle* a entraînées (3), a laissé subsister chez nombre d'acteurs des deux camps un sourd ressentiment à l'égard des adversaires d'hier ;

— Des Palestiniens se voient confier d'importantes responsabilités dans la fonction publique, mais il est assez rare qu'ils accèdent aux portes où sont prises les décisions suprêmes. On touche ici les limites de l'insertion des Palestiniens dans le *secteur public*, et l'on comprend que nombre d'entre eux aient préféré les ascensions sans entraves du secteur privé.

Ces Palestiniens, dont la Jordanie prétend faire des « *citoyens à part entière* », se trouvent souvent placés dans la situation de « coopérants » dont on attend qu'ils fassent marcher le pays sans prétendre le diriger ;

— Sur plus d'un million de Palestiniens établis en Jordanie en 1976, 165 000 étaient encore dans des « camps » ou plutôt dans des villages ou des zones urbaines de regroupement, car peu de réfugiés vivent encore sous la tente au Proche-Orient. L'expansion économique, comme nous l'a confié le responsable palestinien du « camp » de Baqaa, au nord d'Amman, le plus grand du Machrek (55 000 habitants), « *permet maintenant à tous les hommes en âge de travailler, qui le désirent, de trouver un emploi, ne serait-ce que comme manœuvre ou ouvrier agricole* ». Malgré une amélioration visible de leur niveau de vie, les habitants des dix « camps » du royaume, dont trois dans la capitale, demeurent par rapport au reste du pays dans une situation marginale.

Pour attacher à leur « nouvelle patrie » ces exilés en majorité d'origine rurale, il eût fallu les réinstaller sur des terres arables. Or la Transjordanie est un désert de 90 000 km2, dont les 6 500 km2 cultivables sont partagés depuis longtemps entre 150 000 petites et moyennes exploitations.

En dépit des échecs et des obstacles, les dirigeants d'Amman n'ont pas renoncé à leur idéal d'« intégration ». C'est ainsi qu'ils ont institué, en 1976, un service militaire obligatoire de deux ans. Cette mesure, inattendue dans un Etat où le recours à l'armée de métier était jusque-là un dogme, pourrait avoir, à long terme, les effets escomptés, plus de la moitié de la population ayant moins de quinze ans.

En attendant de devenir le creuset de la nation, les forces armées jordaniennes, issues de la célèbre Légion arabe fondée en 1923 sous le mandat britannique, demeurent le bastion de ce que l'on a pu appeler « la passion bédouine » pour les Hachémites. Passion qui ne vas pas parfois sans quelques coups de tête, voire quelques tentatives de coups d'Etat, comme en 1957, 1959 et 1972, mais, en général, lors des épreuves, le gros de l'armée s'est montré loyaliste envers son souverain.

Considérée par la plupart des experts militaires occidentaux comme « *ayant la meilleure tenue du Proche-Orient* », l'armée jordanienne est forte de 70 000 hommes (80 000 si l'on compte les policiers), chiffre disproportionné à la taille du royaume hachémite ; les forces armées royales du Maroc ont un effectif comparable, alors que le pays est neuf fois plus peuplé. On fait valoir à Amman que les quelque 400 kilomètres de frontière commune avec Israël, ainsi que la nécessité de donner une colonne vertébrale et une force organisée à un Etat créé *ex nihilo* en 1921, justifient une armée de cette dimension. De même, sans les régiments bédouins — les trois quarts des effectifs — et le bataillon tcherkesse de la garde royale, il y a fort à parier que le régime hachémite *n'aurait pas résisté* aux tempêtes qui l'ont assailli.

Entre une armée omnipotente, quoique réputée sûre, et des sujets palestiniens omniprésents et insatisfaits, régner à Amman ne doit pas être aisé. Néanmoins, ces derniers temps, le roi Hussein donnait l'impression d'être parvenu à instaurer une certaine stabilité. C'est à ce moment-là que la conjoncture internationale a commencé à être moins favorable pour la couronne hachémite.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

PROCHAIN ARTICLE :

« MAIS A QUOI SERT LE ROI HUSSEIN ? »

TROIS MILLIONS DE PALESTINIENS

Selon l'U.N.R.W.A., *le peuple* palestinien répandu aujourd'hui à travers tout le Proche-Orient regroupe environ 3 millions de personnes, y compris les « Arabes *israéliens* ».

Plus de la moitié des Palestiniens, soit 1 670 000 personnes, étaient inscrits en 1976 sur les *listes de réfugiés* de l'Office ; 36 % d'entre eux vivent encore dans des « camps » (en fait des villages en dur) et 50 % reçoivent des rations alimentaires. Depuis 1950, 900 00 noms ont été rayés des registres de l'U.N.R.W.A. (réinstallations, décès, etc.), *mais* autant d'enfants palestiniens sont nés.

Parmi les Palestiniens ayant le statut de réfugiés 335 000 résident à Gaza et 300 000 en Cisjordanie, territoires occupés par Israël depuis 1967 ; la Jordanie en héberge 645 000 dont 280 000 venus *après* la guerre de 1967, le Liban 199 000, et la Syrie 188 000. Dans le royaume hachémite, le nombre total des Palestiniens est largement supérieur *au million*.

L'U.N.R.W.A., *qui* emploie une centaine de fonctionnaires internationaux rémunérés par l'ONU, et 16 000 Palestiniens, voit son *avenir* menacé par un déficit croissant (11 millions de dollars en 1976 malgré un budget ramené à 125 millions de dollars). Depuis sa création en 1949, l'Office fonctionne avec les contributions volontaires des Etats ; si de 1950 à 1976 les *Etats-Unis lui ont attribué* 646 millions de dollars, l'Union soviétique n'a pas donné un rouble. La France, qui vient d'augmenter sa contribution annuelle, n'a fourni que 25 millions de dollars depuis vingt-six ans, mais l'Arabie Saoudite a à peine fait mieux.

Depuis *les* événements du Liban, l'U.N.R.W.A. a transféré ses *services centraux de Beyrouth* à Amman, *tandis que son commissaire* général, Sir John Rennie, s'installait provisoirement à Vienne.

(2) Ces chiffres, ainsi que tous ceux qui sont cités par ailleurs, ne prennent pas en compte la Cisjordanie (rive occidentale du Jourdain), occupée par Israël depuis 1967.

(3) Très supérieures à celles de l'armée jordanienne, les pertes des fedayin ont été estimées par le Croissant-Rouge palestinien et par des « sources neutres » citées par Mlle Goichon à environ 4 000 morts et 12 000 blessés. Mlle Goichon est l'auteur du seul ouvrage général sur la Jordanie publié à ce jour en français : *Jordanie réelle*. Deux tomes, 2 024 p. Maisonneuve et Larose, 1972.

PROCHE-ORIENT

L'histoire des rencontres secrètes entre des Israéliens et des représentants de l'O.L.P.

Une rencontre entre des membres du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne et des dirigeants de l'O.L.P. est prévue à Paris, dans la deuxième quinzaine du mois en cours. Ce sera la sixième et probablement la dernière avant la réunion du Conseil national palestinien, qui aura lieu le mois prochain au Caire.

Ces contacts ont suscité des remous parmi les extrémistes palestiniens du Front du refus, mais il semble que le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, les cautionne. A l'approche de la réunion du Conseil national palestinien, les courants modérés dans le monde arabe essaient de faire triompher la tendance réaliste parmi les Palestiniens, comme en témoigne, par exemple, l'article du rédacteur du journal égyptien *Rose El-Youssef*, Ahmad Hamrouche, paru le 3 janvier 1977, qui tout en se félicitant des contacts entre Israéliens modérés et représentants de l'O.L.P., appelle cette dernière à changer sa stratégie en reconnaissant le fait israélien.

En Israël, les rencontres entre les personnalités israéliennes et les dirigeants de l'O.L.P. sont considérées comme un événement important, *« le plus important peut-être dans les relations israélo-arabes en 1976 »*, selon le député socialiste « colombe » Arieh (Lova) Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste au pouvoir, car si des rencontres privées ont eu lieu dans le passé entre membres de l'opposition israélienne et délégués de l'O.L.P. (surtout avec le représentant de l'O.L.P. à Londres, M. Saïd Hamani), les contacts qui ont été établis récemment ont un caractère différent du fait de la participation de personnalités importantes.

Deux Etats

Les rencontres ont tout d'abord réduit à néant l'argument des « faucons » israéliens selon lequel on ne peut pas parler avec les Palestiniens, parce que tous aspirent à détruire Israël. Les interlocuteurs palestiniens aux pourparlers, qui étaient accrédités par l'O.L.P., ont expliqué aux Israéliens qu'ils voient dans l'existence, sur la terre de Palestine, de deux Etats : l'un israélien et l'autre palestinien, une solution réaliste du conflit. On pouvait en déduire que la création d'un seul Etat démocratique et laïque n'était plus considéré par eux comme une solution réaliste. Les interlocuteurs israéliens ont de leur côté préconisé le retour aux frontières du 4 juin 1967, avec des rectifications mineures et mutuellement consenties : la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et l'ouverture de négociations avec l'O.L.P. — trois conditions que le gouvernement israélien repousse catégoriquement.

L'année 1976 a donc vu le début d'une nouvelle étape, les Palestiniens ayant décidé d'élargir leurs contacts, réservés jusqu'alors presque uniquement aux Israéliens anti-sionistes. Ils ont cherché à établir des relations avec des personnes qui ne sont pas opposées au droit à l'autodétermination des Palestiniens et à la création d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Ils se sont adressés à un organisme politique qui avait été créé en décembre 1975 sur l'initiative de trois personnalités (l'ancien député Ouri Avneri, l'écrivain Amos Kenan et l'arabisant Yossi Amitaï, membre du kibboutz Gvoulot), et qui avait pris le nom du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne.

La première démarche a été effectuée par l'intermédiaire d'un groupe de juifs français de gauche qui soutiennent en même temps l'existence d'Israël et la création d'un Etat palestinien. Au printemps 1976, un émissaire venu de Paris a rencontré le général de réserve Matityahou Peled, président du Conseil en question, et professeur de littérature arabe moderne à l'université de Tel-Aviv, dans sa résidence à Motza Ilit, près de Jérusalem, et lui a annoncé que des membres de la direction de l'O.L.P. voulaient le rencontrer, ainsi que ses camarades, pour engager des discussions. Le général Peled a donné son accord tout en sachant que des contacts avec l'O.L.P. étaient considérés par la majorité de l'opinion publique israélienne comme un *« acte anti-israélien »*.

La première rencontre n'a eu lieu que quelques mois plus tard. Le 21 juillet, le général Peled part à Paris pour rencontrer des membres de l'O.L.P. Les conversations durent deux jours. On y discute des moyens de parvenir à la paix sur la base de l'existence de deux Etats en Palestine. La rencontre, comme toutes celles qui suivront, se déroule sans la présence des intermédiaires, qui ont fourni seulement leur hospitalité et les facilités. A son retour, le général Peled estime que les conversations ont été très positives. *« Si c'est une rencontre unique, c'était un épisode agréable, mais s'il y a une suite, cela aura une signification politique importante »*, dit-il à ses amis. Quelques semaines plus tard, en septembre, les conversations reprennent avec la participation, cette fois, de plusieurs personnalités de chaque côté.

D'autres rencontres ont lieu également en octobre, en novembre et en décembre. Chacune dure deux jours environ, et l'on compte quelque cent heures de conversations. Les pourparlers sont menés en anglais, les interlocuteurs utilisant parfois l'arabe (quelques-uns des Israéliens pratiquent cette langue), et même, à une occasion, l'hébreu, que l'un des Palestiniens parlait couramment.

Les conseils de M. Pierre Mendès France

Les entretiens ont lieu à Paris, ou dans la banlieue, et une fois (en septembre) dans le Midi de la France dans la résidence d'été de M. Pierre Mendès France. Les deux parties sont allées lui demander conseil. Il les a encouragés, tout en préconisant un maximum de prudence. C'est la seule fois où M. Mendès France a participé aux conversations. Les informations selon lesquelles il était lié à l'initiative de ces dernières sont dénuées de tout fondement.

Le représentant de l'O.L.P. dans toutes les rencontres était le Dr Issam Sartawi, membre du comité central, l'un des proches de M. Arafat. Il était accompagné par un autre représentant, parfois deux, accrédités eux aussi par la direction de l'O.L.P. Contrairement aux membres de l'O.L.P., qui étaient des personnalités officielles, les Israéliens viennent de l'opposition, du moins en ce qui concerne le problème palestinien. Le général Peled, l'un des héros de la guerre de six jours, a participé à quatre des cinq rencontres.

Il a été le seul représentant du côté israélien dans deux de ces réunions. Dans une autre, le seul représentant israélien a été le député Eliav. Ont également participé aux conversations MM. Y. Arnon, P.-D.G. de la Compagnie nationale d'électricité et ancien directeur général du ministère des finances ; Ouri Avneri, ancien député et directeur de l'hebdomadaire *Haolam Haze*; Meir Pail, député du Moked (mouvement de gauche sioniste); l'arabisant Yossi Amitaï. Tous des sionistes, et presque tous des hommes de gauche.

Une atmosphère de confiance

Les Israéliens ont posé une seule condition, acceptée par leurs interlocuteurs, à savoir que ces derniers n'exigeront pas la présence d'autres Israéliens qui ne seraient pas membres du Conseil israélien pour la paix. Les déclarations du conseil pendant la guerre du Liban contre l'aide israélienne directe aux Phalanges et l'aide indirecte aux Syriens, et pour une initiative fraternelle envers les Palestiniens, ont aidé à créer une atmosphère de confiance.

Dans toutes les conversations, les deux parties ont évité d'entrer dans des discussions idéologiques, partant du postulat que le régime de chaque Etat ne concernait que ses habitants. De même, on n'a pas discuté les détails du règlement (frontières, statut de Jérusalem, réfugiés, etc.), qui devront être débattus par des représentants officiels, à la conférence de Genève ou ailleurs. Les discussions ont porté surtout sur cette question : comment influencer l'opinion israélienne et la persuader que le problème palestinien est le nœud gordien, et qu'on ne peut parvenir à la paix sans les Palestiniens ? Et, d'autre part, comment amener les Palestiniens à abandonner leurs projets extrémistes pour créer un climat favorable dans l'opinion israélienne ?

Dans les conversations, des projets communs ont été élaborés pour démontrer à l'opinion publique des deux côtés que la coopération et la paix étaient possibles. L'atmosphère était cordiale, les participants s'adressant les uns aux autres par leurs prénoms. A l'issue de la dernière rencontre, une déclaration a été publiée dans laquelle l'O.L.P. reconnaît, pour la première fois, avoir eu des contacts avec un organisme israélien auquel participent des personnalités politiques de plusieurs tendances (*le Monde* du 6 janvier). La publication du document a été faite à la suite d'une demande des représentants israéliens, répétée depuis la première rencontre, dans l'intention de prouver à l'opinion israélienne que la position de l'O.L.P. a changé.

A la fin de chaque phase, les interlocuteurs rentraient chez eux. Les membres de l'O.L.P. soumettaient un rapport aux dirigeants de leur organisation, qui les encourageaient à continuer. Les Israéliens, de leur côté, bien que n'étant pas des représentants officiels, ont tenu au courant, avec l'accord des Palestiniens, quelques dirigeants de Jérusalem de leurs impressions et de leurs conclusions en ce qui concerne le changement dans la position de l'O.L.P., en soulignant qu'il était temps d'abandonner le slogan affirmant que *« la seule rencontre possible avec l'O.L.P. était sur le champ de bataille »*.

La position réservée de M. Allon

Parmi les personnalités qui ont reçu des rapports, on cite le président du conseil, M. Rabin ; le ministre des affaires étrangères, M. Allon ; le ministre des finances, M. Rabinovitch ; le ministre de la justice, M. Tsadok ; le ministre de la santé, M. Victor Chemtov (Mapam) ; le ministre du logement, M. Abraham Ofer (qui s'est suicidé le 3 janvier) ; l'ancien secrétaire général de la Histadrout, M. Itzhak Ben-Aharon, et d'autres. Les réactions étaient positives, et même encourageantes, sauf de la part de M. Allon, qui a tout le temps adopté une position réservée, en s'étonnant que les contacts permettent de *« redresser un organisme qui est en train de s'écrouler »*. Le député Arieh Eliav a fait le récit des rencontres au président de l'Etat, M. Katzir.

La droite s'est élevée contre les *« traîtres du conseil »*. Le ministre Z. Hammer, du parti national religieux, connu pour ses conceptions annexionnistes, a soulevé la question au conseil des ministres, et le Likoud (droite nationaliste) a demandé à la Knesset de traduire en justice les interlocuteurs des représentants de l'O.L.P. *« pour atteinte à la sécurité de l'Etat »*. Le débat à la Knesset (le 10 novembre 1976) fut l'un des plus orageux. Le garde des sceaux a cependant déclaré que, du point de vue juridique, il n'y avait aucune infraction à la loi dans les conversations avec l'O.L.P.

Il résulte de ces rencontres que les Israéliens et les Palestiniens ont changé de rôle. Dans le passé, les premiers ont cherché inlassablement des interlocuteurs dans le camp adverse, tandis que les seconds s'esquivaient. Maintenant, ce sont les Palestiniens qui cherchent à parler, mais les Israéliens, dans leur grande majorité, se dérobent, bien que les sondages et les réactions de l'opinion montrent une volonté accrue d'ouvrir le dialogue avec l'O.L.P.

AMNON KAPELIOUK.

A LA CONFÉRENCE DE RYAD

Les pays pétroliers déplorent le gaspillage dans l'utilisation de leurs subsides

La première séance de travail de la conférence, qui réunit à Ryad depuis dimanche 9 janvier les pays de la « confrontation » (avec Israël) et ceux qui les soutiennent financièrement, a été marquée par le départ, une demi-heure après le début des travaux, de M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères. Assistaient à cette réunion les ministres des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, du Qatar et de Bahrein, de l'Egypte, de la Syrie et de la Jordanie, et un délégué de l'O.L.P.

Bien que le prince Saoud El Fayçal d'Arabie Saoudite se soit félicité des *« résultats positifs »* de la première séance, qui a duré quatre heures, et ait insisté sur la nécessité de renforcer la solidarité arabe, le départ subit de M. Fahmi aurait été provoqué par la menace du Koweït de suspendre son aide financière à l'Egypte et à la Syrie, arguant que cette aide n'est pas utilisée comme prévu à des fins militaires. Le ministre égyptien aurait exprimé le souhait que toute décision soit ajournée jusqu'à une nouvelle conférence des ministres des affaires étrangères des mêmes pays, qui se tiendrait samedi 15 janvier au Caire. Les pays pétroliers s'irriteraient du gaspillage dans l'utilisation des *sommes déjà versées, et qui* devaient se monter au total, pour l'Egypte et la Syrie, à 1 milliard de dollars chacune, pour la Jordanie à 300 millions de dollars, et pour l'O.L.P. à 50 millions. Les versements devaient être échelonnés sur quatre ans.

Les travaux de la conférence de Ryad se poursuivent ce lundi *matin à huis clos*. A son retour au Caire, M. Fahmi a déclaré, dimanche, que M. Mohamed Riad, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères égyptiennes, y représenterait désormais l'Egypte. Toutefois, selon l'agence syrienne Sana, c'est M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, qui parlerait à la conférence au nom de la Syrie et de l'Egypte. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

L'ARRESTATION A PARIS DE M. ABOU DAOUD

PORTRAIT

Un dirigeant controversé

M. Abou Daoud est l'un des dirigeants les plus controversés du Fath, le principal mouvement de la résistance palestinienne. De son vrai nom Mohamed Daoud Audeh, M. Abou Daoud est un homme d'action beaucoup plus qu'un responsable politique. Il a été l'un des principaux acteurs de la « bataille d'Amman », alors qu'il commandait la milice palestinienne au cours des affrontements jordano-palestiniens de septembre 1970, qui se soldèrent par la liquidation des fedayin en Jordanie. En février 1973, M. Abou Daoud regagnait clandestinement la Jordanie à la tête d'un commando de dix-sept hommes, avec l'intention d'attaquer la présidence du conseil et de séquestrer tous les ministres qui s'y trouvaient.

Arrêté avant d'avoir mis son plan à exécution, il fut condamné par la Cour de sûreté de l'Etat jordanien à la peine capitale. Le roi Hussein a commué cette peine, en mars, en détention à vie. Entre temps, il s'était « confessé » à plusieurs reprises, dans sa prison d'Amman, par le truchement de la radio et de la télévision jordaniennes, reconnaissant être venu en Jordanie « pour mener des actes de sabotage ». A la surprise générale, il avait également accablé ses anciens amis du Fath, en les accusant d'avoir été, par leurs actions irresponsables, à l'origine de la guerre civile de septembre 1970 en Jordanie. M. Abou Daoud affirmait, en outre, que Septembre noir n'existait pas et ne constituait, en fait, que le nom d'emprunt de commandos du Fath, responsables de toutes les opérations terroristes.

M. Abou Daoud indiquait également que l'opération de Munich contre les athlètes israéliens avait été préparée, à Sofia, par M. Abou Ayad (Salah Khallaf), numéro deux du Fath, alors que lui-même se trouvait dans la capitale bulgare « pour effectuer des achats d'armes pour les organisations palestiniennes ».

M. Abou Daoud, dont les propos avaient été à l'époque rapportés par la radio d'Amman, donnait une multitude de précisions sur l'attentat de Munich, indiquant, pour sa part, qu'il s'était contenté, à la demande de M. Abou Ayad, de remettre à l'un des auteurs de l'opération son propre passeport, sur lequel figurait un visa d'entrée en Allemagne.

La direction du Fath ne lui a pas tenu rigueur de ces « aveux et révélations », et lorsqu'il fut libéré, en septembre 1973, par le roi Hussein, à la suite d'une campagne de solidarité arabe et des deux opérations de fedayin à Khartoum et à Paris, M. Abou Daoud fut réintégré au sein du Fath. Il n'y occupe plus cependant que des fonctions subalternes.

Israël va demander l'extradition

(Suite de la première page.)

Les statuts de cette organisation prévoient, en effet, que « *toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial* » lui est « *rigoureusement interdite* ». Le mandat d'arrêt envoyé par l'Allemagne pouvait présenter les caractéristiques d'une affaire de droit commun. Mais les conditions de son exécution par la France laissent planer des doutes.

Le fait que cette mission incombe à la D.S.T., même si ses agents ont la qualité d'officiers de police judiciaire, indique que l'on a voulu insister sur l'aspect « *politique* » de l'affaire, tandis que le recours à la police judiciaire, proprement dite, aurait offert un plus grand caractère de « *neutralité* ».

Il paraît, en effet, peu vraisemblable que la D.S.T., en arrêtant le soi-disant Youssef Raji Hanna, dont l'identité véritable serait Mohamed Daoud El Odeh, n'ait pas eu connaissance de sa véritable identité.

Faut-il alors se demander si le gouvernement s'est trouvé placé devant le « *fait accompli* », comme il l'avait été lors du détournement de l'avion qui transportait les chefs du F.L.N., pour ne pas parler de l'affaire Ben Barka.

On peut s'interroger sur les répercussions de cette affaire sur le plan international, à un moment où de sérieuses possibilités de négociation apparaissent au Proche-Orient. On sait que l'O.L.P. mettant au pas ses extrémistes — le terrorisme palestinien est en nette diminution aujourd'hui, — s'apprête à y prendre part en allant à la conférence de Genève.

La politique française consistait précisément à encourager cette tendance à la modération des Palestiniens : l'arrestation d'un important dignitaire de l'O.L.P. — dont on peut d'ailleurs se demander pourquoi M. Arafat l'a envoyé à Paris — risque, au contraire, de relancer la violence, voire de réduire le rôle de la France dans les « *grandes manœuvres* » qui se déroulent aujourd'hui pour amorcer une négociation d'ensemble. Le voyage au Proche-Orient que M. de Guiringaud aurait projeté ces derniers temps s'en trouvera-t-il compromis ?

Les conditions de l'arrestation

Soupçonné d'avoir été l'un des organisateurs de l'attentat commis le 5 septembre 1972 contre l'équipe israélienne aux Jeux olympiques de Munich, M. Abou Daoud — qui voyageait avec un passeport irakien au nom de Youssef Raji Hanna, né en 1937 à Bagdad, a été interpellé le 7 janvier vers 19 heures par des inspecteurs de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) dans le hall de l'hôtel la Résidence Saint-Honoré, 214, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris 8e. Les policiers de la D.S.T. agissaient sur un mandat d'arrêt international au nom de Youssef Raji, transmis le matin même au ministère français de l'intérieur par Interpol à la demande des autorités judiciaires bavaroises.

Membre de l'organisation palestinienne Fath, M. Abou Daoud avait accompagné, le 6 janvier, au Quai d'Orsay, une délégation palestinienne venue en France assister aux obsèques de M. Mahmoud Saleh, gérant de la librairie arabe et membre du Fath, assassiné le lundi 3 janvier à Paris. Cette délégation dirigée par M. Mohamed Abou Maïzar, responsable des relations extérieures de l'O.L.P., avait été reçue au ministère des affaires étrangères par M. Pierre Cerles, directeur du département d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. M. Abou Daoud a été déféré, samedi matin 8 janvier, au parquet, où le mandat d'arrêt lui a été notifié. Il a été incarcéré à la prison de Fresnes.

LA PROCÉDURE APPLICABLE

Dans cette affaire, la Convention européenne sur la répression du terrorisme adoptée le 10 novembre par les délégués des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe n'est pas encore applicable. Faisant exception au droit d'asile politique, cette convention, prévue pour faciliter les procédures d'extradition et dont le texte dénie *a priori* le caractère politique aux actes de piraterie aériennes et aux prises d'otages notamment, n'entrera en vigueur que lorsqu'elle aura été ratifiée par trois des Etats membres du Conseil de l'Europe.

La procédure qui devra être suivie après l'arrestation de M. Abou Daoud se réfère aux dispositions de la loi du 10 mars 1927. Le parquet de Paris devant lequel a été déféré le militant palestinien doit recevoir des autorités judiciaires allemandes le dossier sur lequel était fondé le mandat d'arrêt international. Ce dossier et l'éventuelle demande d'extradition qui devrait l'accompagner seront ensuite transmis à la chambre d'accusation de la cour d'appel qui statuera en se référant à la convention franco-allemande d'extradition et à la loi du 10 mars 1927 qui prévoit que l'extradition n'est pas accordée « *lorsque le crime ou le délit a un caractère politique, ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique* ».

Quelle que soit la décision de la chambre d'accusation, le dossier est transmis en dernier ressort au garde des sceaux et il appartient au gouvernement de prendre la décision finale. L'extradition n'est possible que si la chambre d'accusation a donné un avis favorable.

Le gouvernement de Bonn est placé devant un choix difficile

De notre correspondant

Bonn. — M. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral de la justice, a déclaré dimanche 9 janvier que le gouvernement de Bonn prendrait dans les prochains jours une décision sur une éventuelle demande d'extradition du dirigeant palestinien Abou Daoud. C'est le parquet de Munich, compétent en la matière puisque les faits reprochés à M. Abou Daoud sur le territoire allemand se sont produits en Bavière, qui doit prendre l'initiative. Lundi matin, il n'était pas encore officiellement intervenu auprès du gouvernement fédéral.

Dans un premier temps, les autorités judiciaires bavaroises, qui avaient lancé une demande internationale de recherche par l'intermédiaire d'Interpol, ont émis samedi matin un mandat d'arrêt contre le chef palestinien dès que son arrestation a été connue. Elles ont, d'autre part, demandé aux autorités françaises de placer M. Abou Daoud « *provisoirement en détention en vue de l'extradition* ». Ainsi tout a été fait pour empêcher la libération du supposé terroriste, a précisé le porte-parole du ministère bavarois de la justice.

M. Abou Daoud passe en République fédérale pour l'organisateur de l'attentat perpétré contre la délégation israélienne aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, attentat qui se termina par la mort de onze Israéliens, de cinq membres du commando palestinien et d'un policier allemand. Selon le journal *Die Welt*, qui se réfère à la déclaration du porte-parole militaire israélien, « *confirmée par les milieux informés de Bonn* », M. Abou Daoud se serait trouvé à Munich au moment de l'attentat et aurait donné ses instructions par téléphone aux membres du commando. D'autres sources démentent cependant une présence de M. Abou Daoud en Allemagne à cette époque. Lui-même aurait simplement reconnu à la télévision jordanienne, après son arrestation en 1973 à Amman, avoir fourni des passeports aux membres du commando.

L'importance des indices, ou des preuves, pouvant étayer une demande d'extradition n'est cependant pas seule en cause. Avant de prendre une décision, les Allemands tiendront compte des conséquences politiques d'une démarche éventuelle. Bien que le ministère des affaires étrangères se soit refusé lundi matin à toute déclaration, il est clair que les autorités ne peuvent éviter de se poser la question formulée ainsi par le journal israélien *Maariv* : « *La République fédérale est-elle prête à prendre sur elle de détenir un des chefs de Septembre noir dans une prison allemande ?* » On n'a pas oublié à Bonn qu'en octobre 1972, quelques semaines seulement après l'attentat de Munich, les Palestiniens avaient obtenu la libération de trois membres du commando détenu en R.F.A. après avoir détourné un avion de la Lufthansa.

Le gouvernement de Bonn peut-il également prendre le risque d'une détérioration de ses relations avec les Etats arabes, patiemment renouées après les crises de 1965 et 1972, mais toujours fragiles ? Après l'attentat de Munich, les pays arabes avaient estimé que les « *maladresses* » de la police allemande étaient dans une large mesure responsables du bain de sang de l'aérodrome de Furstenfeldbruck.

Les Allemands se trouvent dans une position difficile. Alors qu'ils se sont faits les champions de la « lutte contre le terrorisme », non seulement à l'intérieur mais encore devant l'ONU ou le Conseil de l'Europe, ils ne peuvent donner l'impression de rompre avec leurs principes pour des raisons d'opportunité. C'est ce qu'écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (proche des milieux d'affaires) : « *Si l'on écoutait* (les réserves des poules mouillées) *on ne prendrait au sérieux ni son Etat ni son devoir de persister à rétablir le droit violé, même si cela ne va pas sans difficultés. La défense de l'Etat peut ne pas être de tout repos. Il est nécessaire en effet que la loi de la jungle ne se substitue pas à la paix, la sécurité et le droit.* »

DANIEL VERNET.

La tuerie de Munich

La prise d'otages de Munich, dont M. Abou Daoud, le dirigeant palestinien arrêté vendredi soir 8 janvier à Paris, est soupçonné d'avoir été l'un des organisateurs, s'était soldée par dix-sept morts : onze athlètes israéliens, un policier ouest-allemand et cinq Palestiniens.

L'affaire avait commencé le 5 septembre 1972. Huit terroristes palestiniens se réclamant de l'organisation Septembre noir avaient fait irruption dans le quartier israélien du village olympique, tuant deux des athlètes israéliens. Ils prirent neuf otages parmi l'équipe israélienne et demandèrent en échange de leur vie la libération de deux cents Palestiniens emprisonnés en Israël. Le gouvernement de Jérusalem refusa de céder à la pression des terroristes, et des négociations laborieuses s'ouvrirent avec les autorités ouest-allemandes.

Ces discussions aboutirent à l'autorisation donnée aux terroristes de quitter le territoire ouest-allemand en compagnie de leurs otages. Ils furent transportés par hélicoptères du village olympique à l'aéroport militaire de Munich, où un Boeing-727 de la Lufthansa les attendait. En fait, il s'agissait d'un traquenard : tandis que deux des Palestiniens revenaient vers les hélicoptères après avoir inspecté l'avion, cinq tireurs d'élite de la police ouvraient le feu. Répliquant immédiatement, les Palestiniens faisaient exploser une grenade dans un des hélicoptères. Au cours de cette action, neuf otages israéliens, cinq des terroristes palestiniens et un policier ouest-allemand trouvèrent la mort.

Les trois Palestiniens survivants furent libérés fin octobre 1972 à la suite du détournement d'un Boeing de la Lufthansa sur Zagreb par un commando de deux Palestiniens. Tous les cinq furent accueillis discrètement à Tripoli, où l'identité des auteurs du détournement ne fut pas révélée.

Le doyen du corps diplomatique arabe à Paris

« Une action inamicale envers le monde arabe »

L'ambassadeur de Syrie en France, M. Ahmed Abdel Karim, doyen par intérim du corps diplomatique arabe, s'est rendu samedi au ministère des affaires étrangères pour protester, au nom de ses collègues, contre l'arrestation de M. Abou Daoud.

M. Abdel Karim, qui a demandé des éclaircissements au Quai d'Orsay, a déclaré à ses interlocuteurs que les pays arabes « *considèrent que cette action est inamicale envers le monde arabe, d'autant plus qu'Abou Daoud était un membre officiel d'une délégation officielle de l'O.L.P. venue à Paris pour assister aux obsèques du militant palestinien Mahmoud Saleh, assassiné à Paris lundi 3 janvier* ».

Pour sa part, M. Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, a estimé que l'interpellation de M. Abou Daoud, à la veille de l'inhumation de Mahmoud Saleh, ne pouvait que surprendre.

« *Alors que les assassins de Mahmoud Saleh et ceux de trois autres militants palestiniens courent toujours, il est étonnant,* a-t-il dit, *que l'on interpelle sur le même sol un combattant de la liberté venu officiellement et publiquement rendre hommage au martyr assassiné.* »

« *L'O.L.P., si décidée qu'elle soit à maintenir les bonnes relations franco-palestiniennes, ne peut en aucune façon accepter quelque compromis que ce soit ni sur l'assassinat de Mahmoud Saleh ni sur l'arrestation de Youssif Raji* » (nom qui figurait sur le passeport d'Abou Daoud), a poursuivi M. Kalak, qui a qualifié cette affaire de « *dangereuse et compliquée* ». Selon lui, elle risque d'avoir « *des répercussions sur les relations franco-arabes, franco-palestiniennes et internationales* ».

● *L'Association de solidarité franco-arabe*, présidée par M. L. Terrenoire (12, rue Augereau, Paris-7e), a demandé pour sa part l'intervention de M. Giscard d'Estaing pour la libération de M. Abou Daoud.

Dans un télégramme adressé au chef de l'Etat, l'association affirme : « *Nous constatons que l'attentat contre un ancien représentant de l'O.L.P. à Paris et cette interpellation semblent faire partie d'un plan destiné à contrecarrer la politique de la France qui reconnaît le droit national du peuple palestinien à exister dans un Etat souverain.*

» *Nous ne pouvons pas ne pas faire un rapprochement avec la récente protestation du ministre* israélien des affaires étrangères, *vis-à-vis des déclarations de votre gouvernement* » (allusion à la récente demande d'éclaircissements de M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères auprès de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, au sujet des interventions de M. Louis de Guiringaud concernant la création d'un Etat palestinien).

● *Plusieurs organisations d'extrême gauche* ont élevé dimanche « *la plus vive protestation contre la scandaleuse attitude des autorités françaises* » dans l'arrestation de M. Abou Daoud et ont exigé sa « *libération immédiate et inconditionnelle* ».

Un communiqué, signé notamment par le Collectif national pour la Palestine, le CEDETIM, la Ligue communiste révolutionnaire, l'Organisation communiste des travailleurs et le parti communiste révolutionnaire dénonce « *la campagne d'intoxication qui présente un représentant qualifié de la résistance palestinienne comme le chef de file d'un prétendu complot terroriste international et tend ainsi à justifier l'assassinat de Mahmoud Saleh et à blanchir de ce crime l'impérialisme et le sionisme* ».

● *L'Association médicale franco-palestinienne*, dans un communiqué, « *condamne le coup porté à la résistance palestinienne par les autorités françaises qui viennent d'arrêter le dirigeant palestinien Abou Daoud* », et affirme que « *cette provocation prouve que le gouvernement français a cédé aux exigences du sionisme et de l'impérialisme qui, en ce moment, intensifient leur complot militaire et diplomatique pour écraser la résistance palestinienne et soumettre le peuple palestinien à son agresseur* » (24, rue de Réunion, Paris-20e).

● *A Alger*, selon *El Moudjahid*, « *une nouvelle fois, l'administration de l'Elysée vient de mettre à nu un visage anti-arabe, qui s'est depuis longtemps substitué à celui qui, à un certain moment avait fait de la France un ami de la cause palestinienne et arabe : les assassins de plusieurs militants palestiniens courent toujours et le S.D.E.C.E. collabore ouvertement avec la sinistre « Mossad » israélienne* ».

Le journal estime que l'arrestation de Abou Daoud « *a tout l'air d'être l'aboutissement de pressions sionistes dont on découvre, malheureusement, qu'elles sont assez fortes pour inciter le gouvernement français à prendre des mesures allant à l'encontre de l'intérêt national de l'Hexagone* ».

MAHMOUD SALEH A ÉTÉ INHUMÉ AU PÈRE LACHAISE

La dépouille mortelle du militant palestinien Mahmoud Saleh, gérant de la librairie arabe à Paris, assassiné lundi, a été inhumée samedi matin 8 janvier au cimetière du Père-Lachaise.

Quelque deux mille personnes, notamment des diplomates arabes, des membres de l'O.L.P., des mouvements politiques de la gauche française, des unions d'étudiants arabes et français, des associations franco-arabes et franco-palestiniennes, ont assisté à la cérémonie.

Le cercueil, recouvert d'un drapeau palestinien, a été porté par les représentants de l'O.L.P. à Paris, MM. Ezzedine Kalak et Ibrahim Souss, par l'ambassadeur Ahmed Abdoun, directeur du bureau de la Ligue arabe en France, et par les intimes du défunt.

Entouré des représentants des ambassades d'Egypte, d'Irak, de Libye et du Soudan, M. Abdoun a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge du « *martyr de la cause palestinienne* » et pris l'engagement « *au nom de la nation arabe, de poursuivre le chemin du martyr arabe Mahmoud pour atteindre l'aurore* ».

M. Kalak, chef du bureau de liaison et d'information de l'O.L.P. à Paris, a déclaré, pour sa part : « *Nous demandons aux autorités françaises de déployer tous les efforts afin de faire la lumière sur cet assassinat et de châtier les coupables, et leur demandons de mettre fin à cette lâche campagne sioniste qui vise la liquidation physique des militants de la révolution palestinienne en France.* »

À travers le monde

Argentine

● LE SABOTAGE survenu le 7 janvier d'un turbo-alternateur de la centrale électrique de Puerto-Novo, près de Buenos-Aires, perturbe la distribution du courant électrique dans la capitale argentine. Celle-ci avait déjà été affectée par la longue grève des travailleurs de ce secteur. Les programmes de télévision ont été réduits de quatre heures chaque jour. — *(A.F.P., Reuter.)*

Etats-Unis

● M. JUAN JOSE PERUYERO, dirigeant cubain anticastriste exilé à Miami (Floride), a été assassiné vendredi 7 janvier par des inconnus. M. Peruyero avait participé en 1961 à l'expédition manquée de la baie des Cochons, destinée à renverser le régime castriste. Sept cent cinquante mille Cubains sont installés dans la région de Miami. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● PLUS D'UN MILLIER de ressortissants français originaires de Mayotte et habitant Majunga, théâtre de récentes émeutes ethniques, ont demandé la protection des autorités consulaires françaises et leur rapatriement dans leur île d'origine, a-t-on appris dimanche 9 janvier, à Paris, de source digne de foi.

Norvège

● LA NORVEGE ET L'UNION SOVIETIQUE sont parvenues à un accord de pêche pour une zone controversée de la mer de Barents, a annoncé M. Jens Evensen, ministre norvégien du droit maritime, avant de s'envoler dimanche 9 janvier à destination de la Grande-Bretagne pour des entretiens sur la limite de pêche de 200 milles décidée par la C.E.E. M. Evensen, qui revenait de Moscou, a exprimé la conviction que l'U.R.S.S. établira bientôt une limite de pêche de 200 milles dans la mer de Barents.

Il a précisé que la solution, qui doit recevoir l'agrément des deux gouvernements, reposera sur trois principes : rien ne doit porter préjudice à une solution finale du problème de la délimitation sur le plateau continental ; les conflits dans la zone controversée seront évités ; il y aura une application rigoureuse des règlements en matière de pêche et des mesures de conservation. — *(Reuter.)*

Pakistan

● M. TARIQ ALI, dirigeant du Groupe international marxiste (section britannique de la IVe Internationale) a quitté, lundi matin 10 janvier, le Pakistan, où il était retenu depuis le 20 décembre 1976. — *(A.F.P.)*

● SIX PERSONNES ONT TROUVE LA MORT et sept autres ont été blessées, dimanche 9 janvier, au cours d'affrontements entre groupes politiques rivaux, marquant le début de la campagne électorale. — *(U.P.I.)*

Sri-Lanka

● LA SITUATION SOCIALE est tendue au Sri Lanka. Plusieurs syndicats des services publics et des services privés ont décidé, dimanche 10 janvier, de se mettre en grève.

Le mouvement affecte les transports routiers, la distribution d'électricité et d'essence et plusieurs autres services vitaux. En revanche, les cheminots, en grève depuis le 22 décembre, reprennent progressivement le travail. Il en est de même des médecins des hôpitaux. La plupart des syndicats qui ont pris la responsabilité de ce mouvement sont affiliés au parti égalitariste, dit trotskiste (qui n'est pas affilié à la IVe Internationale), chassé du gouvernement de Mme Bandaranaike en 1975.



Libres opinions

Flûtes et tambours

par PIERRE ABELIN (*)

QUE la politique l'emporte souvent sur l'économique et le social, on ne saurait le contester. Lors de la prise de pouvoir de Georges Pompidou, un parlementaire de grande valeur, qui avait soutenu la candidature du nouveau président, déclarait que dans les sociétés modernes, seuls subsistaient des problèmes de gestion. Il était évidemment dans l'erreur.

Les *oppositions entre les catégories sociales, les luttes d'intérêts* entre les divers corporatismes, les conflits de compétence entre l'Etat et les autres collectivités publiques, la fiscalité et le financement de la Sécurité sociale, sont autant de sujets où la politique tient une part prépondérante.

Les positions prises par la France dans ses relations avec les autres nations, qui sont principalement du domaine de l'exécutif, ont été politisées davantage depuis que l'organisation européenne subit de nouvelles traverses, que le nombre des Etats participant à la Communauté s'est accru et que des querelles se sont ranimées au sujet de l'élection des membres du Parlement de Strasbourg.

Que l'opposition de gauche expose aux Français que la création de trois cent mille nouveaux postes de fonctionnaires, des nationalisations en chaîne, une expansion fondée sur le crédit entièrement dirigé par l'Etat, permettraient de surmonter la crise de l'emploi, elle est sans doute dans son rôle, même lorsque ses experts sont conscients que le programme commun, mythe pour les uns, terrain de manœuvres pour les autres, précipiterait l'inflation, conduirait à fermer abusivement nos frontières aux importations étrangères, ralentirait encore l'investissement et aggraverait, en définitive, le marasme actuel.

Que le plan Barre soit présenté par les tenants de la gauche comme l'expression d'une politique de classe, faisant litière des droits et des intérêts des travailleurs, on en comprend les raisons.

Que socialistes et communistes réclament tout à la fois l'égalisation des régimes sociaux, la suppression du concours que le régime général apporte aux régimes particuliers, la fiscalisation accélérée de la Sécurité sociale et, dans le même temps, une réduction beaucoup plus marquée des taux de la T.V.A., n'a rien pour surprendre : qu'ils n'admettent pas que les pays à direction socialiste, à l'exception de l'Allemagne fédérale, dont le potentiel économique est beaucoup plus vigoureux que le nôtre, souffrent de l'inflation et du chômage, passe encore ! Qu'ils oublient que l'élévation des prix des produits pétroliers et de certains de nos produits de base transfère au bénéfice des pays en voie de développement 3 % de notre produit national est plus choquant.

Les illusions que propage l'opposition reposent manifestement, pour une part, sur l'action du gouvernement de front populaire en 1936 et 1937.

Mais c'est bien mal connaître la tâche assumée par le gouvernement Léon Blum, dont les résultats les plus positifs ont porté sur un certain nombre de mesures sociales entièrement justifiées, qui ont depuis lors été complétées et développées. Encore est-il que Léon Blum s'accommodait d'un capitalisme plus libéral que le nôtre, dont il souhaitait, sans toujours lui en donner les moyens, qu'il investisse et qu'il produise.

L'intelligence et l'habileté de quelques leaders de l'opposition masqueront de plus en plus mal les ambiguïtés et les incohérences des prises de positions successives et souvent contradictoires, qui font plus appel à la sensibilité qu'à la clairvoyance du public.

Dans cette façon d'agir, la politique électorale l'emporte sur tout autre considération et les thèmes mendésistes d'une gauche plus rigoureuse dans sa gestion, puisque plus hardie dans ses réalisations sociales, paraissent définitivement oubliés. On se garde bien d'ailleurs de faire appel à cet homme d'Etat doublé d'un prophète qu'est Pierre Mendès France, tant on redoute que ses mises *au point n'obscurcissent les lampions de la fête.*

***

Pourquoi faut-il que d'un autre côté de l'horizon politique des attitudes partisanes prédominent à ce point ? A qui fera-t-on croire qu'il suffit d'accaparer les trois couleurs et d'agiter devant « l'hydre socialo-communiste » l'étendard du nationalisme et des libertés civiques, pour surmonter les principales difficultés présentes et à venir ?

Certes, il est plaisant d'arracher pour un temps quelques plumes à l'opposition et de jouer aux fins politiques en estimant que l'hôte de l'Elysée est davantage un technicien et un intellectuel qu'un politicien madré.

Mais qui ne voit que ce qu'on gagne dans un secteur ô combien fragile de l'opinion on le perd dans un autre. Le « oui, mais » d'une époque antérieure, prononcé *media vocce* par les giscardiens, cède la place aux roulements des tambours, et une organisation technocratique à l'américaine dispenserait dans l'esprit de quelques-uns un *programme adapté à des circonstances économiques* et sociales beaucoup plus difficiles que toutes celles que la France a connues depuis 1945.

On peut dauber sur la fidélité manifestée par les centristes et les radicaux réformateurs à l'égard du président de la République et de son esprit de réforme, on peut se réjouir de manière goguenarde du transfert d'une partie de leurs suffrages à un parti socialiste à dominante électoraliste, on peut s'apitoyer sur la faiblesse de leurs moyens financiers et sur le fait que leur voix n'est pas assez bruyante ou parfois insuffisamment entendue.

Encore est-il que la République ne doit pas être un champ clos où les passions s'affrontent, qu'elle est libérale ou qu'elle n'est pas, et que des réformes clairvoyantes, quoique parfois réalisées à tâtons, l'emportent sur un paternalisme rabâcheur ou sur des slogans faussement révolutionnaires, qu'ils soient de gauche ou de droite.

(*) Ancien ministre, vice-président du Centre des démocrates sociaux.

UNE ÉLECTION CANTONALE

OISE : canton de Meru (1er tour).

Inscr., 10 815 ; vot., 6 586 ; suffr. expr., 6 469 ; MM. Pierre Terlon, F.S.D., 1 876 voix ; Guy Vadepied, P.S., 1 866 ; Michel Raffier, P.C., 1 566 ; André Drobecq, ind., 1 171. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'André Tempez, F. S. D. (Fédération des socialistes démocrates), décédé le 18 novembre 1976. André Tempez avait été réélu conseiller général en mars 1976 avec 4 494 voix contre 3 336 à M. Léourier, P. C. Au premier tour, il était arrivé en tête avec 2 868 suffrages contre 1 602 à M. Léourier, P. C. ; 1 534 à M. Vadepied, P. S., et 1 132 à M. César, div. g.

Le candidat du parti socialiste, outre un gain de suffrages, enregistre une progression de plus de 7 points en pourcentage. Le représentant du parti communiste, M. Raffier, totalise 24,05 % des suffrages exprimés, alors que son prédécesseur, M. Léourier, en avait recueilli 22,45 %.]

M. CHIRAC ÉVOQUE « L'ÉCHÉANCE FONDAMENTALE » DE 1978

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a déclaré, dimanche 9 janvier, à l'occasion du banquet des Corréziens de Paris : *« A ma place, et au niveau de mes responsabilités, je participerai, en 1977, à l'effort qui, à mes yeux, devrait être marqué par le rassemblement de toutes les énergies qui permettront à la France, une fois de plus, de surmonter ses difficultés. »* L'ancien premier ministre a ajouté : *« Je souhaite que les efforts qui ont été engagés soient poursuivis et permettent de rétablir l'équilibre, hélas ! compromis. (...) 1977 prépare une échéance fondamentale, qui, au début de 1978, marquera pour la France soit la poursuite du progrès, dans la liberté, de l'œuvre de la Ve République, soit, au contraire, l'engagement dans une entreprise collectiviste. »*

LE CONGRÈS DE LA F.S.D. A NICE

Des socialistes démocrates plus proches du giscardisme que du socialisme

Le deuxième congrès de la Fédération des socialistes démocrates s'est réuni à Nice, samedi 8 et dimanche 9 janvier, dans les salons de l'hôtel Plazza. Cent cinquante délégués environ, représentant les soixante-quinze fédérations déjà créées, ont participé à ses travaux. La F.S.D. avait été fondée le 1er juin 1975 à l'initiative de M. Eric Hintermann, ancien membre du comité directeur du parti socialiste, et d'un certain nombre de militants et cadres du parti socialiste refusant *l'alliance avec le parti communiste* (« le Monde » du 7 janvier).

De notre envoyé spécial

Nice. — En décembre 1975, à Paris, le premier congrès de la F.S.D. était passé pratiquement inaperçu en raison du nombre très restreint d'adhérents qu'avait réussi à regrouper jusque-là M. Eric Hintermann. *Ce n'était qu'un an plus* tôt qu'avait eu lieu la rupture définitive entre, d'une part, la majorité du parti socialiste et, d'autre part, la petite tendance qui allait s'organiser en formation autonome. Après avoir, pendant trois ans, fait entendre la voix d'un courant centriste hostile au programme commun de la gauche, M. Hintermann et ses amis avaient *été contraints de quitter le parti* socialiste quand leur bulletin *Socialisme 2000* avait été interdit de publication par la direction du parti au congrès de Pau.

La première constatation qui s'impose aujourd'hui est que la F.S.D. a réussi à vivre. Chichement certes, et sans parvenir, loin de là, au premier plan, mais à vivre tout de même et à faire entendre sa voix. Cela est dû sans doute plus à l'activité de son secrétaire général (qui a gardé de la S.F.I.O. des habitudes de militantisme actif et qui pratique efficacement les relations publiques) qu'à un courant favorable à ce *« socialisme humaniste et jauressien »* dont se réclame le mouvement. Le fait est, en tout cas, que M. Hintermann semble avoir mieux réussi que ses prédécesseurs dans le genre. Les congressistes de Nice donnaient de leur parti une image très nettement moins âgée, sensiblement moins conservatrice (mais tout aussi anticommuniste) que celle qu'ont pu présenter dans le passé des assemblées de Présence socialiste ou du Mouvement démocrate-socialiste de France (M.D.S.F.), formations créées, elles aussi, par d'anciens membres de la S.F.I.O. comme MM. Léon Boutbien, Max Lejeune et Emile Muller.

La F.S.D. tient d'ailleurs à toute force à affirmer une originalité que n'ont pas, à ses yeux, ces partis-là : du moins le M.D.S.F. : ne pas *se réclamer de la « majorité gouvernementale actuelle ».* Là commencent pour elle la difficulté et les contradictions. En effet, ce refus est déjà une gageure dans un système politique reposant sur deux scrutins contraignant à la bipolarisation : le scrutin législatif majoritaire à deux tours et l'élection présidentielle au suffrage universel, qui rendent *pratiquement inévitable la* formation de deux camps opposés. Le pari devient intenable quand, dès l'orgine, ont s'interdit comme le font les socialistes démocrates — toute possibilité de « jeu » d'un camp à l'autre en posant comme principe de ne jamais traiter avec l'une des alliances en présence, en l'occurrence l'alliance socialo-communiste.

Les « deux dangers »

D'où une stratégie en trompe l'œil qui, au-delà des affirmations d'indépendance à l'égard de la majorité, ne peut aboutir en fait qu'à une alliance de fait avec celle-ci.

Ainsi, la ligne de conduite adoptée en vue des élections municipales au cours des travaux de ce week-end, est-elle révélatrice. La F.S.D. se proclame socialiste « sur le fond », et affirme hautement que la divergence entre le P.S. et elle ne porte que sur l'alliance avec le P.C., mais elle envisage sans difficulté de participer, si on lui fait quelque place, à des équipes municipales giscardiennes *comme celles de M. Michel* d'Ornano à Paris ou de M. Jacques Médecin à Nice, personnalités dont les doctrines sont pour le moins éloignées du socialisme. Bipolarisation oblige.

En ce qui concerne les élections législatives, le jeu sera sans doute pratiquement le même. Les candidats « socialistes-démocrates » qui auront *franchi le premier tour décideront* de leur attitude en fonction des *« deux dangers »* représentés à leurs yeux *« d'un côté par le P.S. et ses trop proches alliés, de l'autre par la droite réactionnaire ».* Outre que M. Hintermann et ses amis n'ont pas défini, au cours de leur congrès, ce qu'ils nomment *« la droite réactionnaire »* (ils en excluent par exemple M. Médecin), *leur stratégie ne* devrait déboucher, à la limite, que sur le maintien de certains de leurs candidats au deuxième tour. Or au cas où ce maintien risquerait d'assurer l'élection d'un communiste ou d'un socialiste, on n'image guère que cette menace puisse être mise à exécution compte tenu justement des principes antérieurement posés.

Cette stratégie constitue, en fait, une tentative pour faire apparaître la F.S.D. comme une force politique risquant de mettre en danger quelques sièges de la majorité si on ne lui accorde pas, ici et là, la place qu'elle revendique. Il s'agit peut-être bien aussi de tenter, une fois de plus, de donner corps au dessein de M. Giscard d'Estaing d'élargir son électorat vers le centre gauche.

M. Jean Lecanuet et le Centre démocrate ont fait l'expérience, quand ils se réclamaient encore d'un centrisme excluant l'alliance avec l'un ou l'autre des deux blocs, de la quasi-impossibilité, pour une formation modérée, de refuser l'appartenance à l'un des camps en présence. En 1974, l'actuel ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, après avoir annoncé le ralliement de sa formation à M. Giscard d'Estaing et donc son entrée dans la majorité présidentielle, avait d'ailleurs lancé à l'adresse des journalistes : *« au moins, maintenant, vous ne me demanderez plus ce que fera mon parti au deuxième tour de telle ou telle élection ! ».*

Compte tenu des orientations confirmées à Nice par le congrès de la Fédération des socialistes démocrates, il est peu vraisemblable qu'on ait, en 1978, à poser ce genre de question à M. Eric Hintermann. Et cela même si le secrétaire général de la F.S.D. affirme, avec conviction : *« A ceux qui nous disent que nous sommes assis entre deux chaises, nous répondons qu'entre ces deux chaises il y a la place pour une troisième : la nôtre. »*

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *La fédération de Paris du P.C.F.*, qui revendique vingt-sept mille membres, dont quatorze mille organisés dans les entreprises parisiennes, a annoncé vendredi 7 janvier qu'elle organisera les 13 et 14 janvier *« deux grandes journées d'adhésion et de création de cellules dans ces entreprises en riposte aux prétentions exorbitantes de M. Giscard d'Estaing et du patronat ».*

Le Parlement européen

L'U.J.P. VEUT S'ASSOCIER A L'INITIATIVE DE M. DEBRÉ

Le bureau national de l'U.J.P. a publié, samedi 8 janvier, une déclaration dans laquelle on lit que *« l'U.J.P. est prête à s'unir à tous ceux — y compris les communistes et les royalistes — qui voudraient faire échouer cette affreuse et dangereuse initiative giscardienne* [qu'est le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel direct] ».

Le mouvement de jeunes gaullistes ajoute qu'il va *« s'associer à l'initiative de M. Michel Debré ».* Celui-ci se propose, on le sait, de créer le 20 janvier un Comité national pour l'unité et l'indépendance de la France.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PARIS : selon M. d'Ornano, personne d'autre que lui ne peut se prévaloir d'être candidat de la majorité

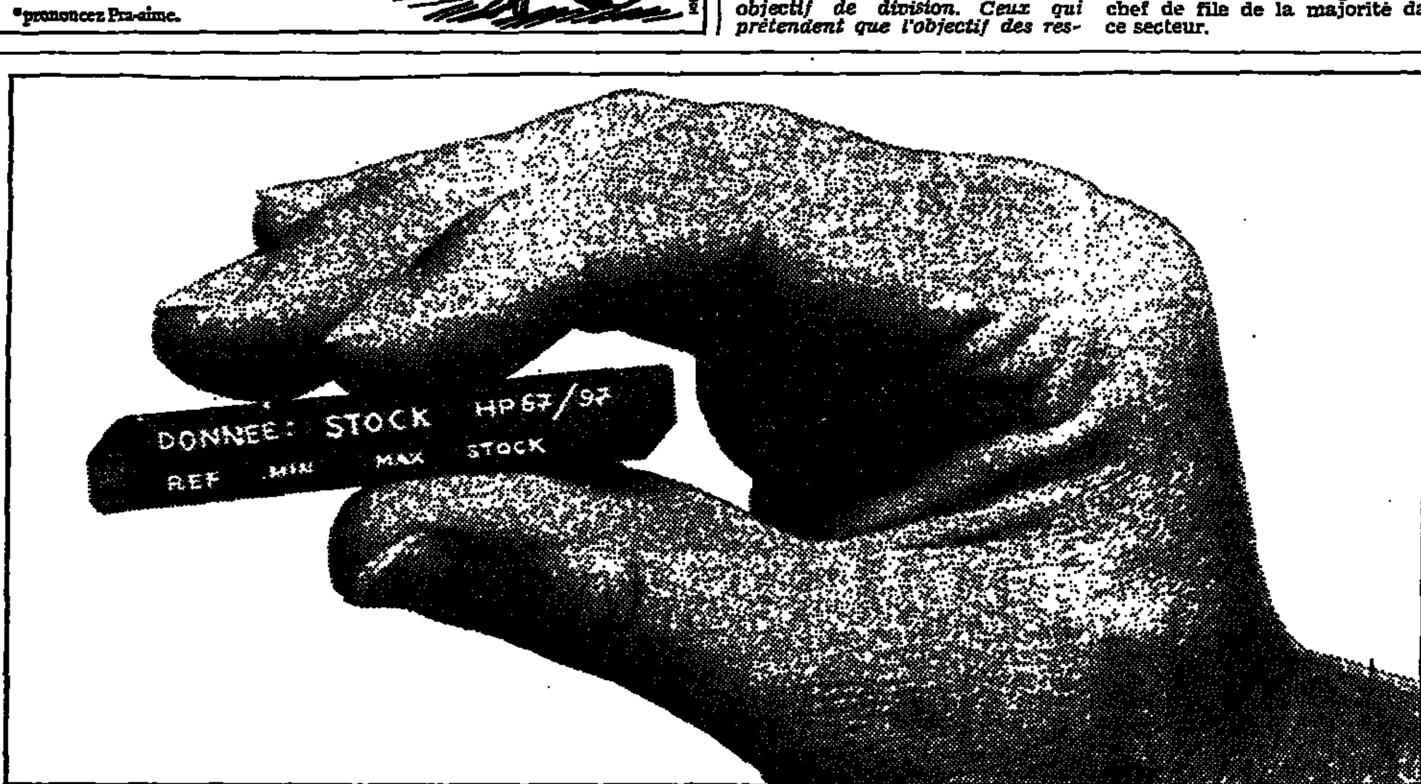
M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré, samedi 8 janvier à Paris, devant le conseil départemental du mouvement de jeunes giscardiens Génération sociale et libérale : *« J'ai été désigné comme le candidat de l'ensemble de la majorité et non pas le candidat d'une fraction de la majorité contre une autre. Et personne d'autre que moi ne peut se prévaloir d'être candidat de la majorité. C'est bien dans cet esprit que j'ai pris contact avec les formations de la majorité pour préparer, avec leurs responsables parisiens, des listes d'union dans tous les secteurs de la capitale. »*

Il a ajouté : *« Ces contacts n'ayant pas abouti, j'ai écrit, le 23 décembre, aux chefs de file du R.P.R. dans les différents secteurs de Paris pour leur proposer l'ouverture de conversations en vue de la constitution des listes uniques dans leurs arrondissements. A la date du 5 janvier, près de deux semaines plus tard, je n'avais reçu aucune réponse. Or nous entrons maintenant dans la première phase de la campagne électorale, et c'est sur le terrain même que les actions doivent être construites. J'ai donc désigné les premiers responsables de secteur et j'ai précisé quelles seraient leurs missions. (...) L'objectif que je me suis assigné et que j'ai assigné à ces responsables est un objectif d'union et non pas un objectif de division. Ceux qui prétendent que l'objectif des responsables de secteur que j'ai désignés serait de se présenter contre des candidats sortants de la majorité ne respectent donc pas la réalité des faits. »*

M. d'Ornano a conclu : *« Toute division de la majorité favorise nos adversaires, j'en ai la conviction profonde. »*

***

Dans le seizième arrondissement, à Paris, M. Albert Listambert, conseiller sortant, membre de l'Union du centre (intergroupe du Conseil de Paris proche du groupe Paris-Majorité, que préside M. Pierre Bas, député R.P.R.) a annoncé qu'il prendrait l'initiative de la formation d'une liste. Il s'opposera ainsi à M. Pierre Lépine, centriste, sur la liste duquel il avait été élu en mars 1971, et que M. Michel d'Ornano a récemment désigné comme chef de file de la majorité dans ce secteur.



NANCY : la situation au sein de la majorité demeure confuse

De notre correspondant

Nancy. — A deux mois des élections municipales, la situation demeure confuse à Nancy du côté de la majorité, qui apparaît très divisée. La première apparition en public (samedi 8 janvier, de M. Claude Coulais (R.I.) depuis sa nomination au poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche n'a guère apporté les éclaircissements attendus. M. Coulais a d'ailleurs noté : *« La situation a évolué très vite cette semaine. Je souhaite que le mystère soit rapidement levé. Je propose que les familles de la majorité se réunissent rapidement pour que dans dix ou quinze jours une décision claire soit prise afin que s'engage le combat politique. »*

La nomination au gouvernement de M. Coulais avait donné à penser qu'il présenterait sa candidature comme tête de liste de la majorité à Nancy. Devant le silence du secrétaire d'Etat, un autre nom avait été avancé comme chef de file de la majorité : celui de M. Claude Huriet (R.I.). On prêtait l'intention à M. Coulais d'annoncer officiellement cette candidature samedi. Il n'en a rien été.

Deux événements survenus au cours de la semaine écoulée ont pu conduire M. Coulais à reconsidérer ses positions.

Tout d'abord, M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., est venu durant trente-six heures à Nancy avec l'intention de restructurer les instances locales du R.P.R. en vue de réaliser un vaste rassemblement contre la gauche. Il a, à cette occasion, indiqué qu'il ne serait pas hostile à un accord avec M. Marcel Martin (divers gauche), maire sortant, qui a déjà annoncé qu'il demanderait le renouvellement de son mandat. Toutefois, les instances générales élues du R.P.R. disent *« non »* au *« coup de force »* projeté par M. Pasqua : *« Nous serons fidèles à nos engagements et refuserons des alliances si elles sont immorales. »*

Second événement : l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence du conseil régional de Lorraine jeudi 6 janvier. Le soir même, le député réformateur déclarait à FR 3 : *« Je ne laisserai pas des bureaucrates parisiens décider du sort de Nancy (...). »* Il ajoutait au sujet d'une éventuelle candidature : *« Je vais réfléchir à la situation (...). »*

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, soutenu par les radicaux et les centristes nancéiens, a fait part de sa décision de prendre la tête d'une liste au cas où M. Coulais — avec lequel il avait passé un accord tacite l'an dernier — ne porterait pas les couleurs gouvernementales.

M. Coulais — qui a rencontré au cours du week-end MM. Huriet et Servan-Schreiber, ainsi que les responsables du R.P.R., — n'a exclu aucune hypothèse en ce qui concerne sa participation à une liste de la majorité, y compris comme chef de file, à condition que le consensus de la majorité nancéenne se fasse sur son nom.

De son côté M. Gérard Cureau (P.S.), qui conduira la liste d'union de la gauche, a fait observer que le spectacle des divisions de la majorité à Nancy compromet à l'extérieur l'image et le rayonnement de la ville : *« Les polémiques dont les Nancéiens sont les témoins chaque jour apparaissent comme des conflits d'intention qui n'ont qu'un point commun : la volonté de leurs auteurs de prendre d'assaut l'hôtel de ville, comme s'il s'agissait d'une prébende ou d'une sinécure. »*

CLAUDE LÉVY.

● BREST. — Les partis de gauche sont parvenus à un accord sur la répartition des sièges de la liste d'union qu'ils proposeront en mars prochain aux suffrages des électeurs brestois. Cette liste comprendra, pour 43 sièges, 25 socialistes, 15 communistes et 3 U.D.B. (Union démocratique bretonne).

Dans le camp de la majorité, la situation est toujours bloquée. Le maire, M. Eugène Bérest (R.I.) et le président de la communauté urbaine, M. Georges Lombard, ancien maire, sénateur Union centriste, préparent, chacun de son côté, une liste. Leur rivalité politique se double de prises de position antagonistes sur les rôles respectifs de la ville de Brest et des communes périphériques au sein de la communauté urbaine.

● CORBEIL - ESSONNES. — M. Serge Dassault, fils de M. Marcel Dassault et président-directeur général de la société Electronique Marcel Dassault (E.P.M.), a annoncé, mercredi ' janvier, son intention de conduire, lors des élections municipales, une liste *« pour l'avenir de Corbeil-Essonnes »*. Il a précisé qu'il avait pris cette décision *« à la demande des responsables locaux de tous les partis hors programme commun »*. Le maire de Corbeil-Essonnes est M. Roger Combrisson, député communiste de la première circonscription de l'Essonne.

● POITIERS. — MM. Jacques Grandon (C.D.S.) et Jean-Yves Chamard (R.P.R.), tous deux conseillers généraux de Poitiers, qui avaient annoncé l'un et l'autre leur intention de conduire chacun une liste, sont parvenus à un accord. Dans un communiqué publié dimanche 9 janvier, M. Chamard indique : *« Dans la mesure où M. Jacques Grandon est de quinze ans mon aîné, j'ai accepté d'occuper la seconde place sur la liste commune ».* — (Corresp.)

● LOIRE-ATLANTIQUE. — La fédération communiste a dénoncé mardi ' janvier la *« tendance générale »* de ses partenaires de l'union de la gauche à vouloir *« minimiser »* sa représentativité dans le département. M. Maurice Rocher, secrétaire fédéral du P.C.F., a en effet indiqué au cours d'une conférence de presse qu'aucun accord n'était intervenu entre les partis signataires du programme commun pour les élections municipales dans ce département. Ainsi à Nantes, sur la liste d'union de la gauche, le parti socialiste disposerait de 25 sièges, le P.C. de 15 (au lieu des 17 qu'il demande) et les radicaux de gauche 7.

Des problèmes semblables se posent, selon le P.C.F., dans les villes de plus de 30 000 habitants (Rezé, Saint-Herblain, Saint-Nazaire) et même dans les autres communes. *« Les seuls accords,* a ajouté M. Rocher, *concernent les communes où nous n'avons que peu de chances de passer. »*

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. Mitterrand : nous n'allons pas ranimer la guerre scolaire

Relancé par la décision du P.S. d'atténuer sa position sur l'enseignement privé après les protestations qu'a suscitées son avant-projet de « plan pour l'éducation » (« le Monde » du 7 janvier), le débat scolaire prend désormais une dimension politique. Le R.P.R. vient de rappeler son attachement à la « liberté » d'enseignement (« le Monde » daté 9-10 janvier). Pour sa part, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a souligné, dimanche 10 janvier, au micro d'Europe 1, que son parti n'entend pas « ranimer la guerre scolaire », mais « discuter et négocier ». La veille, cependant, M. Louis Mexandeau, délégué national du P.S. à l'éducation, avait déclaré : « Il n'est pas question de changer l'avant-projet. » Cette contradiction est relevée par M. Pierre Charpy, qui affirme dans « la Lettre de la nation », que « le camouflage et l'esquive ne peuvent durer éternellement ». La controverse, en tout cas, est certainement appelée à durer jusqu'aux élections législatives.

M. François Mitterrand, qui était dimanche 9 janvier l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a qualifié de *« faux débat »* le débat lancé par M. Giscard d'Estaing sur la « politisation » dans les entreprises. *« Il ne faut rien connaître à l'histoire du mouvement ouvrier,* a-t-il dit, *pour ignorer qu'en fait les partis politiques qui se réclament du socialisme sont nés des mouvements syndicaux et des organisations ouvrières à la fin du dix-neuvième siècle. Pour ceux qui ont lutté et qui continuent de lutter pour leurs droits, faire une distinction tout à fait artificielle entre les lieux où l'on pense et les lieux où l'on ne pense pas, entre les lieux où l'on lutte et les lieux où l'on ne lutte pas, entre les lieux où l'on défend sa vie et les lieux où on ne la défend pas, cela n'a pas beaucoup de sens. »*

Interrogé sur le plan Barre, M. Mitterrand a précisé : *« Je ne souhaite pas que le plan Barre échoue — ce sont les Français et, en particulier, les travailleurs qui paieront la note — mais je ne crois pas qu'il réussisse parce que M. Barre n'en a pas réuni les éléments ; et je le regrette. »*

Le premier secrétaire du P.S. s'est ensuite expliqué sur la position de son parti à l'égard de l'école privée : *« En vérité,* a-t-il déclaré, *la découverte, à travers le rapport du projet éducatif dit « Mexandeau », député du Calvados, l'un de mes amis et collaborateurs, par un certain nombre de journaux de toute obédience, du problème de l'école privée ne me paraît pas tout à fait innocente, car, si l'on se reporte aux textes fondamentaux, on reconnaîtra que le programme socialiste de mars 1972 — il y aura donc bientôt cinq ans — et que le programme commun de la gauche de juin 1972 impliquaient la nationalisation de l'enseignement, en toutes lettres. Cela m'a d'ailleurs été objecté au cours des élections législatives de 1973 par les dirigeants de l'époque, MM. Pompidou et Messmer ; cela m'a été opposé par M. Giscard d'Estaing en 1974.*

» La question est de savoir si le parti socialiste pose ce problème dans des termes nouveaux. Là, il s'agit d'inflexions et, à cet égard, je ferai les mises au point nécessaires. Si je dois donner une opinion personnelle, bien que cela me soit difficile — il ne faut pas oublier que je m'exprime ici devant des millions de Françaises et de Français, et que je suis le premier secrétaire du parti socialiste, — je pense qu'il faut en revenir à quelques données simples.

» Que de fois avons-nous répété, les représentants de ceux qui tiennent ferme au principe de la laïcité, que l'on devait être ménager de l'argent public et que celui-ci, autant que possible, devait aller à l'école publique qui en a tant besoin. Et c'est autour de cette expression — à l'époque, on ne disait pas « nationalisation » de l'enseignement — que les débats de la IVe République et du début de la Ve ont été essentiellement centrés.

» Et puis, il y a eu les lois. Doit-on parler, en particulier, de la loi Debré ? Cette loi Debré a prévu une aide de l'argent public, une aide de l'Etat aux écoles privées, mais avec, en contrepartie, des obligations très sérieuses et même quelquefois très sévères, non pas avec les contrats simples, mais avec les autres contrats, les contrats d'association qui, indiscutablement — cela a été dit à l'époque par les protagonistes de la loi, — signifiaient une forme d'intégration de l'enseignement privé dans l'enseignement public.

» La laïcité doit être défendue. Dans notre esprit, elle représente la tolérance. A la fin du dix-neuvième siècle, la laïcité est devenue le thème fondamental des luttes parce que l'intolérance avait jusqu'alors prévalu contre ceux qui n'avaient pas les choix religieux, spirituels ou philosophiques de l'ordre dominant. Et puis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Nous n'allons pas ranimer la guerre scolaire, et je regrette qu'un certain nombre d'associations excitées, exaltées, qui sont en réalité partisanes et qui lancent des brûlots politiques pour tenter de nuire à la gauche, et en tout cas au parti socialiste, aient préféré ce type de polémique à un débat sérieux sur le problème.

» On peut et on doit nationaliser des institutions, des produits. C'est ce que nous pensons lorsque nous parlons du crédit, des avions de bombardement ou bien de l'ordinateur. Et il faudra bien envisager l'intégration, d'une façon ou d'une autre, chaque fois que l'argent public sera en cause, et aboutir à une certaine forme de nationalisation d'une institution, dans le domaine de l'enseignement.

» Puis, vous me parlez de l'école privée. N'oublions pas que dans le domaine technique la plupart des écoles privées sont des écoles patronales qui se substituent à l'Université française, des marchands de soupe le plus souvent. Ne faut-il pas intervenir ? Je suis de ceux qui pensent qu'on ne peut pas nationaliser les esprits et qu'on n'en a pas le droit.

» Voilà pourquoi, entre ces deux thèmes, il faut trouver la démarche politique qui convient et, au lieu d'imposer, il faut discuter et négocier, mais en restant fidèles à l'objectif recherché et défini dans le programme que nous avons adopté et que nous proposons aux Français. »

M. Mitterrand a jugé *« tout à fait normal »* que le P.C. présente un candidat à l'élection présidentielle, s'il le désire. *« Il serait même intéressant,* a-t-il ajouté, *d'interroger le parti communiste sur les raisons qui ont fait qu'il n'a pas eu de candidat, au premier tour, ni en 1965, ni en 1974. C'était ou bien parce qu'il avait une affection particulière pour celui qui se présentait au nom de l'union de la gauche, ou bien parce qu'il ne pouvait pas faire autrement. La troisième hypothèse, c'est peut-être qu'il estimait nécessaire d'avoir cette discipline dès le premier tour de scrutin. Mais alors, si c'était la raison, on se demande pourquoi elle ne serait pas juste également pour la première fois. »*

Enfin M. Mitterrand s'est dit *« hostile à une renégociation du programme commun ».* Il a également indiqué, en réponse aux affirmations selon lesquelles il aurait de plus en plus de difficultés à endiguer les pressions de la minorité du P.S. : *« Non, j'en aurais plutôt de moins en moins. (...) J'en ai tous les jours, et depuis cinq ans. Je ne voudrais pas que le parti socialiste cède à l'irresponsabilité. Mais je veux qu'il reste un lieu de discussion et de débat approfondi. »*

L'avenir de la laïcité

(Suite de la première page.)

Mais on peut aussi considérer que le débat doit être élargi et approfondi parce qu'il en vaut la peine, ne serait-ce qu'à cause de ses liens étroits avec toute réflexion sérieuse sur les fonctions de l'école et sur des notions aussi fondamentales que le pluralisme et la liberté.

Deux définitions concurrentes du pluralisme paraissent s'affronter. La laïcité, c'est l'affirmation du pluralisme interne de l'école, garanti par l'Etat au même titre que le pluralisme qu'il doit assurer dans la vie politique. La laïcité a dû être conquise contre la domination de l'Eglise sur l'école publique. L'école confessionnelle est extérieure au pluralisme puisque, par définition, elle se réclame d'une inspiration unique.

Mais le pluralisme, n'est-ce pas la variété entre unités autant que la variété au sein d'une unité ? La nationalisation ne serait-elle pas l'expression d'un monopole par définition contradictoire avec l'idée pluraliste ?

***

La réplique « laïque » à la réponse « confessionnelle » compte deux ambiguïtés que la discussion autour du rapport Mexandeau devrait contribuer à lever. La première concerne l'argent. Il faudrait abolir le système existant (1) puisque l'argent public ne saurait aller qu'à l'école publique. La collectivité ne saurait admettre le financement de groupes privés ne relevant pas directement d'elle par l'intermédiaire de l'Etat. Sous sa forme générale, cet argument n'est guère convaincant parce que, dans d'autres domaines que l'école, l'aide publique pour des actions privées est monnaie courante. Pas seulement dans la vie économique. Bien davantage encore en matière d'éducation et de culture. Poussé jusqu'au bout, l'argument « laïc » devrait conduire à la suppression des subventions aux mouvements de jeunesse et de culture populaire, comme aux activités de formation des syndicats ouvriers, et devrait interdire de protester contre le refus gouvernemental de subventionner des associations étudiantes comme l'UNEF.

Pourquoi l'école constitue-t-elle un *cas particulier* ? Parce qu'elle serait le fondement et le ciment de la communauté nationale ? Parce qu'elle serait ainsi le plus public des services publics ? Mais il faudrait alors dire clairement que cette communauté existe, qu'elle est antérieure ou supérieure à la division de la société en classes antagonistes et surtout qu'elle devrait être conçue comme l'incarnation de la pluralité et non comme une uniformité.

Or c'est là que réside aujourd'hui la seconde et la principale ambiguïté. Le système d'enseignement que le rapport Mexandeau préconise n'est pas le système actuel, qualifié à juste titre de « bureaucratique » et d'« autoritaire », mais un système fondé sur les autonomies locales, sur la notion d'autogestion, sur la variété des initiatives et des réalisations.

Relevons au passage que, pour mettre en place un tel système, il faudra que les auteurs du rapport éliminent chez eux-mêmes, comme chez la majorité des enseignants de tous ordres, bien des réflexes centralisateurs et uniformisateurs. *Maints passages du document* — et notamment l'appel incessant à l'action directe de l'Etat — en témoignent.

Mais, à supposer même que le parti socialiste soit décidé sans équivoque à créer un pluralisme interne à l'éducation nationale fort différent de la réalité présente, est-il logique de réclamer la nationalisation immédiate (à achever, dit le document, à l'issue de la dernière année de la première législature d'union de la gauche) ne laissant subsister que des écoles totalement privées (dont les élèves ne pourraient recevoir des bourses), au nom d'une école publique à pluralisme interne qu'on admet ne pouvoir réaliser qu'à long terme ? Ne serait-il pas plus cohérent et moins belliqueux de prévoir au moins le même rythme pour la création du pluralisme interne et pour l'intégration de l'enseignement actuellement subventionné à ce pluralisme ? Il est d'ailleurs fort possible que cette intégration soit alors le résultat non d'une décision imposée ou d'un combat, mais d'un consentement à peu près général.

***

La laïcité se définit évidemment aussi en termes de tolérance et de respect, face à un enseignement confessionnel conçu comme doctrinaire. Or il se trouve que les deux enseignements ont évolué en sens inverse. L'esprit de tolérance s'est développé dans l'enseignement catholique, tandis que l'intolérance a fait son apparition dans bien des écoles publiques, notamment dans les lycées, ce que le rapport Mexandeau suggère par les formules placées en tête du sous-chapitre « Laïcité » : « Le droit de se réunir et de s'associer étendu aux élèves ne devrait cependant en aucun cas porter préjudice à la laïcité du service public d'éducation. De même, l'indépendance scientifique et la liberté pédagogique des enseignants ne sauraient s'exercer aux dépens de cette même laïcité. »

En exergue du document est placée la belle formule de Jaurès : *« Il ne doit pas y avoir dans l'enseignement national une seule idée qui ne soit soumise à la critique, à l'incessante révision de l'esprit humain. Il ne doit pas y avoir une seule porte close... Pas un seul dogme philosophique, politique, scientifique, social ; et la raison seule souveraine. »* Le développement de l'esprit critique, l'apprentissage de la recherche de vérités difficiles : voilà un but qui en théorie fait aujourd'hui l'unanimité. Dans la réalité, qu'il s'agisse d'écoles confessionnelles traditionnelles ou du rapport Mexandeau lui-même, que d'affirmations dogmatiques et simplificatrices, notamment sur les structures sociales dont l'école est supposée favoriser la connaissance !

Cependant, l'accord est très ample entre les deux séries de visées généreuses, celles du document socialiste et celles des *Propositions de recherche de vérité pour une école catholique* diffusées par le secrétariat général de l'enseignement catholique. Les cinq chapitres de ce document (« Pour une école qui contribue à plus de justice » ; « Pour une école qui permette l'expression et l'éducation de la liberté » ; « Pour une école qui soit ouverte sur la vie » ; « Pour une école qui favorise de nouvelles relations » ; « Pour une école qui permette aux jeunes de donner un sens à leur vie ») pourraient sans doute servir de *plate-forme commune* à la plupart des éducateurs d'avant-garde.

Non qu'un tel texte exprime la pleine réalité de l'école confessionnelle. Celle-ci conserve un secteur d'établissements à air raréfié et à enseignement à œillères. Mais il devrait être lu par les rédacteurs du document socialiste pour les amener à réfléchir sur l'autre aspect de l'enseignement privé : au cours de la période récente, celui-ci a aussi été un foyer d'innovation et de rénovation pédagogiques, qu'il s'agisse d'enseignement agricole ou d'élargissement de la participation, de la créativité, de l'ouverture sur le monde extérieur dans l'enseignement général.

***

Ce rôle d'avant-garde a été assumé parce que l'enseignement public connaissait — et connaît malheureusement toujours — deux blocages. D'une part, le centralisme unificateur s'oppose aux expériences et aux innovations localisées. D'autre part, la majorité du corps enseignant et nombre de syndicats ne montrent pas un enthousiasme débordant pour l'expérimentation et le changement. Depuis les « classes nouvelles » jusqu'au lycée de Sèvres, en passant par l'expérience de Vanves et la création de véritables équipes pédagogiques, le moins que l'on puisse dire, c'est que la mobilisation pour la diffusion des expériences et surtout pour la préservation de leur originalité a été fort limitée !

On aboutit alors de nouveau à la même conclusion. La nationalisation de l'enseignement — en faveur de laquelle existent bien des arguments — ne se justifie que si elle consiste à faire entrer l'enseignement aujourd'hui subventionné dans un système éducatif public laïc vraiment pluraliste — dans le triple sens de la tolérance, du pluralisme organique et de la créativité.

ALFRED GROSSER.

(1) Pour sa description, voir par exemple « L'enseignement catholique entre la loi Debré et la réforme Haby », *Etudes*, mai 1976.

Libres opinions

Une machine de guerre contre la gauche ?

par JEAN PONÇOT (*)

LE Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC) continue de poser comme un dogme intangible l'existence de deux réseaux scolaires parallèles, considérés par lui comme *« la traduction concrète, dans le domaine de l'éducation, du pluralisme qui caractérise les civilisations évoluées » (Enseignement catholique actualités* du 15 septembre 1976).

Cette façon de poser le problème scolaire revient à rendre toute négociation impossible avec les partisans d'une rénovation du service public. Le SGEC a beau déclarer qu'*« il continuera de promouvoir la paix scolaire »*, il pose, en fait, un préalable qui rend tout dialogue vain. Pour lui, la paix scolaire passe par la prise en compte totale de son point de vue. Ce n'est pas une attitude conciliante, elle n'est même pas tolérante.

De plus, le SGEC montre une incapacité totale à sortir des ornières du passé. Il accuse le parti socialiste d'avoir cédé *« aux vieux démons de la revanche »*, sans prendre conscience que lui-même pose le problème scolaire dans des termes similaires à ceux de M. le comte de Falloux, en 1851. Jamais le Secrétariat général de l'enseignement catholique ne s'est posé la question de savoir si, actuellement, la liberté scolaire était liée obligatoirement à deux structures parallèles. Les parents ont la liberté de choisir entre deux écoles, mais si l'enfant subit des conditionnements différents, certes, mais astreignants tous deux, n'est-ce pas un piège pour la liberté ? Pourquoi ne pas poser aujourd'hui la question dans des termes totalement différents, en s'interrogeant sur les conditions qui permettraient à l'école de transformer l'enfant en adulte, c'est-à-dire de le libérer des liens de dépendance vis-à-vis de son proche milieu ?

Certes, il n'est pas question de séparer école et société, et de prétendre qu'une école est neutre si elle n'est pas confessionnelle, mais la liberté ne trouverait-elle pas son compte si le pluralisme se situait au niveau de chaque établissement scolaire d'un seul service public ? L'enfant pourrait y découvrir et comparer plusieurs types de penser et d'agir, et, par-là, développerait son esprit critique.

Lorsque le SGEC parle de liberté scolaire des parents concrétisée par le pluralisme des structures scolaires, il n'est, en fait, que le prolongement du libéralisme économique. La liberté de créer une école n'est alors qu'une application particulière de la libre entreprise. L'émulation pédagogique n'est que le reflet de la concurrence. Le libre recrutement des maîtres et la maîtrise de leur formation par l'enseignement privé correspondent assez bien à ce qu'on appelle la liberté d'embauche et de licenciement pour le patron, bref, la liberté du marché du travail.

L'enseignement catholique n'affirme plus guère qu'il est institution d'Eglise, mais il s'affirme de plus en plus comme institution du monde libéral, de l'économie libérale. Faut-il donc s'étonner qu'à chaque campagne électorale, il bascule du côté de la droite ?

A mesure que l'éventualité d'une victoire de la gauche se précise, le SGEC ne risque-t-il pas de jeter un peu plus le masque, désireux qu'il est de défendre « sa » liberté d'enseignement ? Par son texte cité plus haut, le SGEC lance déjà un appel à la lutte contre le projet du parti socialiste et fait planer la menace d'un combat *contre un gouvernement de gauche qui le réaliserait.* En ce sens, il a clairement défini sa place dans l'échiquier politique français : elle est à droite. On pouvait s'en douter, on en est maintenant certain.

Le SGEC affirme parler au nom de huit cent mille familles et de cent mille maîtres, *« quelle que soit leur appartenance politique »*. Il est vrai que des militants de gauche, que des enseignants du public, ont leur enfant dans des écoles catholiques, il est vrai que le tiers des cent mille maîtres votent C.F.D.T. aux élections professionnelles et qu'ils partagent avec cette organisation *syndicale l'objectif de* transformation de la société française et de son école. Mais le SGEC aurait tort de penser qu'il pourrait un jour les dresser contre un gouvernement socialiste. Si certains voulaient faire de l'enseignement catholique une machine de guerre contre la gauche, les premiers combats auraient lieu à l'intérieur de l'enseignement catholique

(*) Président de la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T.

M. MEXANDEAU : il n'est pas question de changer l'avant-projet.

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national du P.S. à l'éducation, a indiqué au micro de R.T.L., samedi 8 janvier : *« Il n'est pas question de changer l'avant-projet que nous avons préparé sur ce problème. Il est d'ailleurs strictement la reprise de ce que dit à ce propos le programme commun* (1). *Chacun sait que dans sa politique à l'égard des chrétiens le P.S. est absolument pour la pluralité des opinions à tous les niveaux. Etant résolument pour la liberté, nous tenons compte de celle des catholiques, en majorité dans ce pays. Il n'y a aucune équivoque là-dessus. »*

(1) Le programme commun prévoit notamment que *« dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnel — percevant des fonds publics seront en règle générale nationalisés ».*

● *M. Gabriel Péronnet*, président du parti radical, souhaite, dans une déclaration publiée le 7 janvier, que soit *« réglementé ou limité l'usage des sondages »* qui, selon lui, *« contribuent à entretenir constamment un climat d'inquiétude et de septicisme ».* Pour M. Péronnet, *« les sondages faits sérieusement et scientifiquement gardent toute leur valeur, mais leur abus — s'ils sont publiés à tout bout de champ — risque d'en altérer et la qualité et l'intérêt ».*

« LA LETTRE DE LA NATION » : le P.S. s'est coincé lui-même.

Pierre Charpy commente, dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., lundi 10 janvier, les déclarations de MM. François Mitterrand et Louis Mexandeau sur le problème scolaire. Il écrit : *« En actualisant la nationalisation de l'enseignement dont on avait trop oublié qu'elle figure en toutes lettres non seulement dans le programme commun, mais aussi dans le programme propre au parti socialiste, M. Louis Mexandeau a fâcheusement compromis la nouvelle image du parti socialiste qui veut plaire à tous les électorats, et gomme à cet effet ses aspérités. M. François Mitterrand a essayé hier de réparer les dégâts en brouillant les données du débat. Les socialistes ne veulent, selon lui, que défendre la laïcité, mais qui songe à l'attaquer ? Il fait un savant amalgame entre la loi Debré, qui avait effectivement dédramatisé le débat scolaire, et le projet éducatif du parti socialiste. Il ne veut, dit-il, que* « négocier, discuter et non pas imposer ». *Ce ne serait qu'une question d'* « inflexion ».

» (...) Le parti socialiste s'est coincé lui-même : ou il s'en tient à son projet et braque une partie des électeurs, ou il met de l'eau dans son vin et fâche une partie de ses propres troupes, et surtout les centrales syndicales les plus accrochées à la nationalisation de l'enseignement. (...) Le camouflage et l'esquive, même pratiqués avec art, ne peuvent durer éternellement. »

POLITIQUE

Un livre de M. Léo Hamon SOCIALISME OU SOCIALISMES ?

On peut toujours définir le socialisme par l'appropriation collective des moyens de production. Après quoi l'on s'aperçoit qu'il existe bien des façons de comprendre et la propriété collective et les biens auxquels elle doit s'appliquer. Sans compter que, d'après les résultats obtenus jusqu'ici par cette recette, le plus ingénu se demande si elle conduit vraiment au bien-être et à la liberté promis par le socialisme. De là à se demander si elle est suffisante... de là à se demander si elle est nécessaire...

C'est par une autre voie que Léo Hamon, gaulliste et socialiste, aborde le socialisme. A première vue le titre de son livre *Socialisme et pluralités* est énigmatique. Si l'auteur voulait mettre en lumière la variété, la richesse et la complexité du mouvement et de la pensée socialistes, pourquoi ne pas avoir écrit *Pluralités du socialisme ?* Eh bien, c'est justement ce titre-là qui aurait trahi l'ouvrage.

Léo Hamon n'a pas voulu en effet nous offrir un tableau des divers courants socialistes à travers l'histoire et la géographie et paraphraser pour son compte la parole évangélique sur le nombre des demeures qu'il y a dans la maison paternelle. Son dessein est plus subtil et plus neuf. Les pluralités dont il nous entretient, ce ne sont pas la droite, le centre et la gauche — sans parler d'autres indicateurs topographiques — que, comme le libéralisme ou le conservatisme, abrite le socialisme. Les « pluralités » ce sont pour lui les idéaux et les valeurs au service desquels le socialisme se veut :

« ...*Le socialisme est, à la fois, l'aspiration à davantage d'égalité, à davantage de liberté et à davantage d'organisation sociale responsable dans l'ordre économique et social : tout cela associé au concours, à l'action de masses populaires ; l'originalité de son inspiration est précisément dans la combinaison à doses et résultantes variables, chez les uns et chez les autres, de ces trois aspirations — et de ce concours.* »

Telle est l'intuition centrale du livre. Elle nous en livre les clés et lui donne sa profonde unité. Si, au long des pages, on rencontre des chapitres sur la droite et la gauche, la Commune, les « *docteurs* » d'un socialisme pluraliste (Jaurès, Bernstein, Léon Blum), les mutations de la société française, l'autogestion, il ne s'agit pas d'une série de réflexions ayant chacune son autonomie, mais d'une véritable démarche pour saisir le socialisme dans la référence aux pluralités qui sont sa raison d'être.

Ceci conduit naturellement à privilégier les courants et les hommes qui, sous des noms approximatifs (« *réformiste* », « *révisionniste* », « *démocratique* ») ont accepté les tensions et les contradictions du pluralisme. Trop souvent l'on simplifie l'opposition entre ceux-là et les « révolutionnaires » en un contraste entre modérés et extrémistes ou, plus sommairement, entre « *mous* » et « *durs* ». Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et Léo Hamon le montre bien, particulièrement à deux occasions.

L'une occupe tout le centre du livre à propos des docteurs de cette tradition qui n'étaient ni des prudents ni des laxistes. C'est, à cause de son « jusqu'auboutisme intellectuel », Bernstein qui est le plus exemplaire à cet égard, et peut-être le plus actuel. L'auteur nous présente le « *polygone* » en dix propositions dans lequel s'inscrit la pensée de Bernstein : refus de l'imminence de l'effondrement du capitalisme, refus du caractère « *scientifique* » du socialisme, réhabilitation des motivations morales ; analyse réaliste de la place de la classe ouvrière dans la société moderne ; nécessité de la démocratie dans les buts et dans les moyens ; etc. Il s'agit de bien d'autre chose que de « *modération* » ou de « *prudence* ».

L'autre occasion de caractériser le courant auquel Léo Hamon s'attache se trouve dans un chapitre dont le titre pique la curiosité du lecteur : « *De l'imminence à l'immanence* ». L'imminence, c'est l'attente millénariste de la fin du capitalisme, parallèle de l'attente par les premiers chrétiens de la parousie. L'immanence, c'est précisément ce qui arriva aux chrétiens lorsqu'ils durent admettre que la fin du monde n'était pas pour demain et qu'à défaut d'un Dieu imminent qui s'imposerait à elle la terre devrait, en attendant, ressentir autrement la présence divine. Ce n'est qu'une image, mais qui explique bien la démarche de ces socialistes qui, sans renoncer à l'objectif final, ont cru qu'il y avait autre chose à faire qu'à jouer le « *tout ou rien* ».

***

Mais l'histoire n'est dans le livre que pour éclairer le présent. Deux fois revient — au début et à la fin — l'épitaphe que Charles Rappoport avait prévue pour sa tombe : « *Sans le socialisme, la liberté n'est pas la liberté ; sans la liberté, le socialisme n'est pas le socialisme.* » La formule est belle. Elle ne porte pourtant pas en elle la démonstration de sa vérité, car on pourrait aussi bien écrire : « *Sans la justice, le libéralisme n'est pas le libéralisme ; sans le libéralisme, la justice n'est pas la justice.* » On n'aurait pas pour autant prouvé que le libéralisme et la justice fassent bon ménage. Tout au plus prouverait-on qu'on le désire.

Or, justement, la dernière partie du livre, sans prendre le ton de la propagande, explique pourquoi, selon l'auteur, l'épitaphe de Rappoport n'est pas utopique. Jusqu'ici la démonstration de la crédibilité de la voie démocratique vers le socialisme a surtout reposé sur l'idée que, s'installant dans des pays sans expérience démocratique, le socialisme ne pouvait être démocratique, mais que, s'installant dans un pays déjà acquis à la démocratie, il respecterait et développerait celle-ci. C'est une proposition intermédiaire entre l'acte de foi et le bulletin météorologique du syndicat d'initiative.

Léo Hamon a plus de force dans le raisonnement. Il analyse de façon précise les données du problème par rapport à la société contemporaine, mesure les chances que celle-ci donne au socialisme, à la fois par les acquis qu'elle lui offre et par les besoins qu'elle ne sait pas satisfaire, décrit l'acteur essentiel du jeu politique et social, le peuple français et l'Etat démocratique qu'il faut préserver et perfectionner. En même temps, il marque nécessairement les limites du dessein socialiste dans le futur immédiat. Avec tranquillité et sans provocation, il nous fait sortir du monde de l'affiche électorale.

Entre tant de démystifications dont la dernière partie du livre est riche, il faut faire une place à celle qui concerne la guerre à la « social-démocratie ».

La social-démocratie constitue la seule preuve expérimentale que l'on puisse marier socialisme et liberté. On pourrait s'attendre qu'elle fournisse une référence — perfectible certes — à ceux qui veulent instaurer en France le socialisme dans le respect de la démocratie. Or voici qu'elle devient objet d'anathème : s'en réclamer, c'est s'avouer non socialiste.

Les raisons de ce paradoxe sont largement électorales. Il serait fort désobligeant pour les communistes que leurs alliés socialistes se réclament ouvertement de réussites suédoises, anglaises ou allemandes qui doivent si peu à l'orthodoxie marxiste. Le plus amusant est que le territoire de la social-démocratie ainsi évacué devient une « *terra nullius* » que convoite la « société libérale avancée ». Toute propagande est poésie.

Léo Hamon est plus sérieux. Son analyse porte tout à la fois sur les conditions d'une conquête véritablement et assez largement majoritaire du pouvoir par la gauche et sur les objectifs correspondant aux besoins et aux vœux de la société française. Les deux points de vue convergent : l'entreprise socialiste, pour rester fidèle aux pluralités de sa vocation, doit être plus vaste quant à ses participants et moins dogmatique quant à ses fins que les projets actuellement en cours. Gaulliste, Léo Hamon ne croit pas que le socialisme puisse rester à l'écart de l'inspiration gaulliste et il transpose ainsi la proposition que l'on vient de commenter : « *Sans le socialisme, le gaullisme ne peut être tout le gaullisme ; sans le gaullisme, le socialisme ne peut être le socialisme...* »

Ainsi se conclut l'un des livres les plus denses et les plus brillants de notre littérature politique. Il est riche tout à la fois des convictions de l'homme engagé, des jugements de l'homme libre et des élans de l'homme de cœur.

GEORGES VEDEL.

★ Gallimard, coll. « Idées », 10,85 F.

ÉDUCATION

TOUS LES QUINZE JOURS SUR TF 1

Des lycéens face à la presse

« Parce que la presse n'a pas bonne presse chez les lycéens » mais que son utilisation à l'école a un intérêt incontestable, le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) met en présence tous les quinze jours sur TF 1, au cours de l'émission « En direct de la presse », trois élèves de terminale et le directeur ou le rédacteur en chef d'un quotidien ou d'un hebdomadaire national.

MM. Jean Martin-Chauffier, du *Figaro*, René Andrieu, de *l'Humanité*, Albert du Roy, de *l'Express*, et Jacques Fauvet, notre directeur, se sont déjà prêtés au jeu (1). Après une courte présentation du journal auquel est consacrée l'émission et un coup d'œil à la presse du jour, le débat s'engage.

Il y avait quelque risque que les invités, rompus à la dialectique des confrontations télévisées, se trompent de registre et préfèrent la justification à l'explication. La plupart ont évité cet écueil. Les questions parfois embarrassantes auxquelles ils sont soumis, le recours au « direct », tranchent sur le ton souvent compassé des émissions scolaires.

Malgré un souci très visible de mettre cet « En direct de la presse » à la portée de tous, certains débats ont pu paraître un peu difficiles. Préparée en classe, discutée ensuite, l'émission peut en revanche alimenter des discussions de toutes sortes sur l'économie, la politique, voire la morale ou la sémiologie. Cette possibilité n'a d'ailleurs pas échappé au C.N.D.P., qui souhaite la développer dans les établissements scolaires.

Qu'ont pu retenir les téléspectateurs de ces premières confrontations ? Qu'un fait divers ne figure à la « une » du *Figaro* que s'il a une signification « sociologique ». Que le même sort lui sera réservé dans *l'Humanité* s'il a un intérêt « politique », deux approches qui méritent réflexion. Que si l'organe du parti communiste — au nom du socialisme scientifique ? — est persuadé *« être la voix de la vérité »*, le directeur du *Monde*, en revanche — rejoint sur ce point par Jean Martin-Chauffier, pour qui « le Figaro *est orienté, bien sûr !* ». — juge que l'objectivité absolue est une vue de l'esprit, tant le contenu d'un journal suppose de choix.

Ils auront aussi retenu que les difficultés économiques dans lesquelles se débat la presse ont conduit *l'Humanité* — et d'autres quotidiens — à accepter une page entière de publicité pour Michel Sardou, dont une chanson récente vante la peine de mort. Que si *l'Express* a l'habitude de publier régulièrement des suppléments régionaux, une coïncidence a voulu qu'un des derniers parus fût consacré à la Lorraine, où son propriétaire, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, menait un combat politique « au finish ».

Que si cet hebdomadaire s'adressait *« à un public large et — dans l'ensemble — cultivé »*, le *Monde* était plutôt *« un journal de cadres »*, qu'ils soient syndicalistes ou chefs d'entreprise. Bref, que la presse, avec ses contradictions et ses lacunes, ses qualités et ses multiples visages, est un reflet fidèle de la réalité sociale. Une réalité que le petit quart d'heure consacré à cette émission peut utilement aider à franchir les murs de l'école. — B. L. G.

(1) Le prochain « En direct de la presse » aura lieu sur TF 1 jeudi 13 janvier, à 16 heures. L'invité est M. Gilbert Guilleminault, codirecteur de *l'Aurore*.

DANS UN LYCÉE DE SEINE-MARITIME

Quatre jours de grève après un chahut

De notre correspondant

Rouen. — Les élèves du lycée technique de Grand-Quevilly (Seine-Maritime) viennent de faire grève pendant quatre jours pour demander la réintégration à l'internat de deux garçons et trois filles qui en avaient été exclus pour un mois par la directrice, Mme Blanchet. Les sections du SNES (FEN) et du SGEN (C.F.D.T.) et des professeurs non syndiqués se sont associés au mouvement. Un millier d'élèves sur mille trois cents ont signé une pétition, ainsi que cinquante enseignants et surveillants sur quatre-vingts.

La commission permanente du lycée a finalement décidé de rapporter les punitions pour les trois jeunes filles, la directrice étant chargée d'étudier avec les parents des deux garçons les problèmes familiaux que pose leur exclusion de l'internat. Le samedi 8 janvier, les professeurs ont arrêté leur mouvement.

Le 16 décembre dernier, l'administration du lycée avait refusé aux élèves l'autorisation d'organiser une soirée dansante, qui a lieu chaque année deux jours avant les vacances de Noël. A 20 h. 30, les internes montent dans leur dortoir. Celui des garçons est séparé de celui des filles par une porte dont l'ouverture déclenche un signal d'alarme. Ce soir-là, les plombs du signal ont été retirés. Le surveillant et la surveillante des dortoirs ont disparu... Après un chahut « classique » qui durera quarante-cinq minutes, chacun regagne son dortoir, sauf deux garçons qui resteront dans le dortoir des filles où ils seront surpris par le surveillant général.

S'agit-il de leur reprocher un manquement au règlement ou d'accuser ces adolescents et adolescentes (entre quatorze ans et demi et seize ans) de relations coupables comme il sera dit aux parents ? Dans une lettre aux parents d'élèves, des professeurs écrivent : *« Après avoir constaté que l'administration donne tour à tour des explications différentes, après avoir entendu la direction reconnaître clairement qu'elle avait besoin de faire un exemple, nous considérons qu'il s'agit d'une machination. Nous considérons que ces méthodes sont anti-éducatives. Nous n'admettons pas la politique des boucs émissaires. Dans toute cette affaire, l'administration a eu une attitude particulièrement humiliante à l'égard des élèves. »* Au-delà de la sanction et des faits, le mouvement des élèves et des professeurs a été pour une large part suscité par le mauvais climat qui, selon eux, règne dans cet établissement.

A l'inspection académique, on indique enfin que cette affaire qui se termine relevait de la seule autorité de la directrice et qu'en aucun cas les études des adolescents sanctionnés n'étaient compromises.

JACQUES GRALL.

PRESSE

En Belgique

TOURNAGE D'UN FILM SUR LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

L'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la région parisienne C.G.T. a décidé d'offrir ses locaux (94, rue Jean-Pierre-Timbaud) aux ouvriers du *Parisien libéré*, qui ont dû évacuer l'imprimerie de la rue d'Enghien le 5 décembre dernier, *« afin qu'ils poursuivent l'action dans de bonnes conditions »*, déclare un communiqué. M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., présidera mardi 11 janvier l'assemblée qui marquera leur installation.

En Belgique, on apprend qu'un film retraçant la lutte menée par des militants syndicaux chrétiens pour s'opposer, en mai 1975, dans une imprimerie de Nivelles, au tirage du *Parisien libéré* — action qui a valu à huit d'entre eux, dont un prêtre, des peines d'emprisonnement avec sursis, — sera porté à l'écran par une équipe de réalisateurs belges regroupés dans l'association *Inform'action*.

La réalisation de ce film, intitulé *l'Herbe sous le pied*, est subventionnée, comme c'est le cas pour ce genre de production, par le ministère belge de la culture d'expression française. Le tournage a débuté il y a quelques jours et, nous précise notre correspondant à Bruxelles, les responsables de l'imprimerie Havaux, de Nivelles, ont accepté de tenir dans le film leur propre rôle.

CRÉATION D'UNE AGRÉGATION DE SCIENCES SOCIALES POUR LES LYCÉES

Une agrégation de sciences sociales est créée par un arrêté publié au « Journal officiel » du dimanche 9 janvier. Destinée à recruter des professeurs de sciences économiques et sociales pour les lycées, elle « prolonge » le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire), qui existait depuis 1969 pour cette discipline, et était prévue depuis longtemps : le projet présenté au Conseil supérieur de l'éducation nationale le 7 octobre dernier avait été approuvé à l'unanimité et le « Courrier de l'éducation » publié par le ministère avait annoncé, quelques jours après, un « sortie » rapide du texte. Une préparation au concours était organisée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

Cette publication a cependant été retardée par les réticences de certains économistes universitaires, qui craignaient une confusion avec l'agrégation de sciences économiques qui recrute les maîtres de conférences de cette discipline pour l'enseignement supérieur. C'est pour cela que l'intitulé de cette agrégation a été modifié.

Le concours comporte trois épreuves écrites d'admissibilité (une composition de sciences sociales portant sur la sociologie, la démographie, les institutions politiques, le droit social ; une de sciences économiques et une d'histoire et géographie) et trois épreuves orales d'admission : une leçon sur les programmes de second cycle des lycées, le commentaire d'un dossier économique ou social d'actualité et une épreuve de mathématiques et statistiques appliquées.

DÉFENSE

Les régions Nord et Sud de l'alliance atlantique constituent le talon d'Achille de l'OTAN

AFFIRME LE GÉNÉRAL HAIG

Bruxelles (A.F.P.). — Le général américain Alexander Haig, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, admet, dans une interview à l'A.F.P., le danger d'une attaque-surprise sur l'Europe de l'Ouest, mais refuse catégoriquement la thèse du général belge Robert Close, aujourd'hui à la retraite, selon laquelle les chars soviétiques pourraient envahir en quarante-huit heures une grande partie de l'Allemagne fédérale.

« *Nous assistons*, affirme le général Haig, *à une évolution des moyens classiques du pacte de Varsovie qui pourraient permettre à celui-ci de déclencher une attaque précédée d'un délai de mise en garde réduit.* » Les pays de l'Est ont notamment « *amélioré la mobilité de leurs éléments terrestres et aériens, doublant le rayon d'action et triplant la charge utile de leurs avions* ».

« *Toutefois*, ajoute le général, *l'Occident poursuit de son côté l'amélioration de ses importants moyens technologiques, afin de détecter les indices qui accompagneraient inévitablement une attaque imminente. De ces deux tendances divergentes, il résulte une compression du délai de mise en garde sur lequel nous comptons. Face à l'accroissement de la menace soviétique, si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent en vue d'améliorer nos forces classiques, nous serons confrontés dans l'avenir à un abaissement presque certain du seuil nucléaire, avec toutes les conséquences désagréables que cela implique.* »

Le général Haig note cependant que « *la probabilité de voir éclater un conflit entre l'OTAN et les Etats du pacte de Varsovie est beaucoup plus grande sur les flancs de l'alliance où les intérêts ne sont pas si évidents et où la menace est plus ambiguë. L'excès de préoccupation pour l'équilibre militaire de la région Centre met gravement en péril l'ensemble de notre système dissuasif. Les régions Nord et Sud, de par leurs faiblesses, pourraient très bien s'avérer, en fin de compte, le talon d'Achille de l'alliance* ».

« Le marché d'avions du siècle »

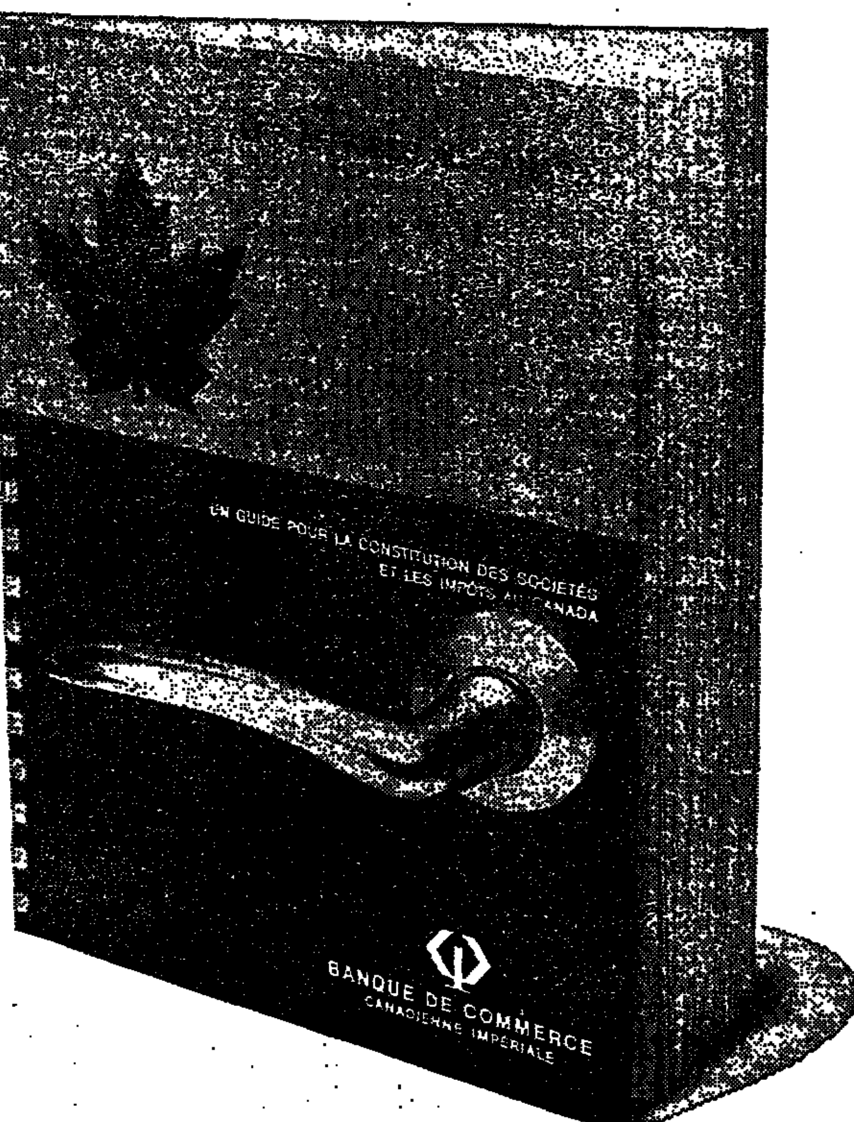
LES ACHETEURS EUROPÉENS DU F-16 SE RÉUNISSENT

Copenhague (Reuter). — M. Orla Moeller, ministre danois de la défense, a convié les ministres norvégien, néerlandais et belge de la défense à une réunion consacrée à des « *questions d'intérêt commun* » avant de signer le contrat final de livraison du chasseur F-16 avec le gouvernement américain.

Le ministère danois de la défense a précisé que la réunion aurait lieu le 17 janvier, à Bruxelles. Il n'en révèle pas l'ordre du jour.

Le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Belgique ont décidé, en 1975, d'acheter trois cent quarante-huit avions de combat General Dynamics F-16, dans le cadre de ce qui a été qualifié de « *marché du siècle* », de préférence à l'avion français Mirage F-1-M-53.

[Le coût croissant du programme F-16 semble être à l'origine de la décision des quatre ministres européens de se réunir à Bruxelles. Des inquiétudes se sont récemment exprimées en Norvège — où l'achat de soixante-douze exemplaires du F-16 est estimé à un prix double des évaluations de 1975, — au Danemark et en Belgique, notamment, où les industriels sont déçus des compensations économiques reconnues en échange par General Dynamics.]



DÉFENSE

Des états-majors à l'industrie privée

La seconde carrière des officiers généraux...

Moins d'un mois et demi après son départ de l'armée d'active, le général de corps aérien Maurice Bret a été engagé par la société privée Matra, qui produit — à raison de plus de la moitié de son chiffre d'affaires annuel, consacré à l'armement — des missiles et des équipements électro-mécaniques ou électroniques achetés par l'armée de l'air française et à l'étranger.

Ancien sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, ancien commandant de la 2ᵉ région aérienne à Paris-Villacoublay, et ancien commandant la défense aérienne à Taverny, le général Bret secondera le directeur des affaires militaires de Matra, et il retrouvera, dans cette société privée, le général Nguyen Van Hinh, qui y a été engagé en 1971, après avoir été chargé de concevoir le plateau d'Albion — où ont été enfouis les missiles de la force de dissuasion nucléaire — et avoir dirigé le matériel de l'armée de l'air.

Certes, officiellement, ces deux officiers généraux peuvent faire valoir qu'ils n'ont pas exercé des fonctions, durant leur première carrière, incompatibles avec leur nouvel engagement, et, en particulier, qu'ils ne sont pas soumis à ces interdictions du statut des fonctionnaires publics concernant les agents de l'Etat ayant passé des contrats avec des firmes privées.

Il n'en demeure pas moins que ces transferts d'officiers généraux ou supérieurs dans le secteur privé, une fois l'âge de la réserve ou de la retraite arrivé, sont de plus en plus fréquents et sont l'illustration que s'est constitué en France, et se renforce, ce « complexe militaro-industriel » dénoncé aux Etats-Unis par le général Eisenhower, qui venait d'abandonner la Maison Blanche.

N'assure-t-on pas, d'autre part, que M. Hugues de l'Estoile, qui a dirigé pendant quatre années les affaires internationales — ventes d'armes et coopération industrielle avec l'étranger — à la délégation ministérielle pour l'armement, avant de diriger l'industrie, en octobre 1974, au ministère de l'industrie et de la recherche, pourrait entrer au groupe privé Dassault-Breguet comme l'un des adjoints du président-directeur général, M. Benno-Claude Vallières ? A ce poste, M. de l'Estoile, ingénieur général de l'armement, retrouverait chez Dassault-Breguet l'un de ses anciens subordonnés à la délégation ministérielle pour l'armement, M. Hugues Bonnet, qui s'est occupé de commerce international pour l'Etat, puis pour la société privée.

M. de l'Estoile retrouverait, également, un ancien sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien Jacques Souviat, qui, après avoir commandé la 4ᵉ région aérienne à Aix-en-Provence, et avoir été nommé inspecteur technique de l'armée de l'air, est devenu, l'an dernier, conseiller du président-directeur général de Dassault-Breguet.

L'entrée dans ces nouvelles fonctions de M. de l'Estoile a ceci de particulier — si elle a lieu — qu'elle peut être interprétée comme une volonté du gouvernement de placer un homme de confiance dans une société privée condamnée à rapprocher ou à coordonner, à terme, ses activités avec celles de firmes nationales.

Sans avoir l'exclusivité de tels procédés, l'industrie aéronautiques est coutumière de ces va-et-vient de responsables importants entre l'Etat, qui est l'administration de contrôle et, souvent, le bailleur de fonds, et les sociétés nationalisées ou privées qui exécutent. Les militaires ne sont pas les seuls à en bénéficier.

Ancien directeur des transports aériens à ce qui s'appelait alors le secrétariat général à l'aviation civile, M. Bernard Lathière est devenu administrateur-gérant du consortium européen Airbus-Industrie. Ancien conseiller technique au ministère des transports, M. Alain Bruté de Remur a servi, successivement, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et le groupe privé Dassault-Breguet. A la SNECMA, M. de Remur a retrouvé le général de division aérienne Jean Pequignot, qui fut sous-chef d'état-major des armées avant de devenir directeur-général adjoint, chargé des programmes, de la société nationale.

Enfin, c'est un polytechnicien, ingénieur de l'armement et ancien sous-directeur chargé des affaires techniques à la direction des transports aériens, M. Bernard Latreille, qui est aujourd'hui le principal responsable du secteur des avions civils — Mercure et Falcon — de la société Dassault.

A quelle préoccupation majeure répond ce remue-ménage dans les états-majors industriels ? Principalement, au désir des constructeurs de s'attacher les compétences et les relations professionnelles de certaines personnalités, qui sont censées disposer d'un bon carnet d'adresses susceptible d'ouvrir les portes de la clientèle nationale ou étrangère. Accessoirement, au besoin des constructeurs de s'entourer de spécialistes qui sont réputés connaître les plans d'achat à long terme des services ou des états-majors dont ils sont issus.

Il risque ainsi de se créer une confrérie ou, à tout le moins, un club relativement fermé d'initiés, qui cherchent à influencer les autorités responsables de la décision finale.

Dans le cas de l'industrie aéronautique en France, la vigilance de l'Etat se révèle d'autant plus indispensable que cette branche de la production nationale se nourrit principalement de fonds publics, souvent considérables et que des affaires récentes apportent la preuve de nombreux gaspillages par des sociétés nationalisées ou privées insuffisamment contrôlées. L'industrie aéronautique ne doit pas tirer argument de la contribution qu'elle apporte à l'équilibre des échanges commerciaux avec l'extérieur, pour s'autoriser à institutionnaliser ces échanges de responsables à tous les niveaux.

JACQUES ISNARD.

Le président de la République a gracié Joseph Keller et Marcellin Horneich

Conformément à l'article 17 de la Constitution (« le président de la République a le droit de faire grâce »), M. Valéry Giscard d'Estaing a gracié, samedi 8 janvier, Joseph Keller et Marcellin Horneich, incarcérés à la prison Saint-Michel de Toulouse, qui avaient été condamnés à mort, le 25 juin 1976, pour le meurtre de deux auto-stoppeurs britanniques.

Cette décision intervient dix jours avant que ne s'ouvre à Troyes le procès de Patrick Henry, qui répondra du meurtre d'un enfant. Elle a été rendue publique par M. Christian le Gunebec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

A ce propos, il convient de rappeler, d'une part, que le décret de grâce est contresigné du premier ministre et du garde des sceaux, d'autre part, que ce droit de grâce n'est pas applicable aux seules condamnations à mort, mais à toutes les sanctions pénales prononcées par les tribunaux quelles qu'en soient la nature et la gravité.

M. Giscard d'Estaing, qui n'a jamais caché son « aversion profonde » pour la peine de mort, avait aussi fait état des « violences inadmissibles », « les rapts prémédités d'enfants comportant pour eux la quasi-certitude de la mort, et ceci par un calcul d'intérêt », et « le cas de ceux qui, avec un acharnement inhumain, s'attaquent à des personnes âgées isolées en ayant préparé leur agression pour leur soustraire leurs malheureuses ressources ».

LE DOUBLE CRIME D'ONDES

Marcellin Horneich, dit Jimmy, âgé de vingt-huit ans, père de quatre enfants, et son neveu Joseph Keller, dit Johnny, âgé de vingt-quatre ans, avaient été condamnés à mort le 25 juin 1976 par la cour d'assises de la Haute-Garonne, pour le meurtre de deux jeunes Britanniques. Habitant dans le quartier des Trois-Cocus, situé dans la banlieue nord de Toulouse les deux gitans s'étaient fait au cours du mois d'août 1972 la spécialité d'attendre les auto-stoppeurs et les auto-stoppeuses à la sortie nord de Toulouse, sur la nationale 20, pour les voler et parfois les violer.

Dans la nuit du 28 au 29 août 1972, deux jeunes étudiants de Londres, Robert Clide Latter, âgé de vingt-trois ans, originaire de Vacoas (île Maurice), et sa fiancée, Joyce Kaye Jaffee, âgée de vingt ans, de Warlingham (Surrey), font de l'auto-stop à la sortie de Toulouse. Après avoir passé leurs vacances sur la Costa-Brava, en Espagne, les deux jeunes Britanniques regagnent le nord de la France.

Pris en charge vers minuit par Keller et Horneich à bord d'un break bleu foncé volé quelques jours plus tôt à Toulouse, ils sont emmenés en direction d'Ondes. Arrivés près du village, les deux gitans abusent de la jeune fille à proximité d'un chemin départemental et frappent son ami, qui tentait de s'interposer, de plusieurs coups de couteau-serpe, instrument utilisé pour les travaux de vannerie. Puis Joseph Keller acheva les deux auto-stoppeurs.

Les deux meurtriers furent arrêtés le 3 octobre 1972. Bien qu'ayant reconnu les faits, l'instruction dura plus de trois ans en raison de l'annulation pour vice de forme des arrêts de renvoi de la chambre d'accusation de Toulouse, puis de Bordeaux. Condamnés le 4 décembre 1973 par le tribunal de grande instance de Toulouse à dix mois de prison ferme pour attaque à main armée, Keller et Horneich comparurent le 24 juin 1976 devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, siégeant à huis clos, sous les inculpations de viol, vol et homicide volontaire.

Les pourvois en cassation des deux condamnés furent rejetés le 14 octobre et un recours en grâce avait été introduit auprès du président de la République le 20 octobre dernier. Les avocats des deux hommes avaient été reçu par le chef de l'Etat mercredi 5 janvier.

UNE EXÉCUTION

Depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, six personnes ont été condamnées à mort. Quatre d'entre elles ont été graciées : le 11 février 1976, le jeune Bruno T..., condamné à la peine capitale le 3 octobre 1975 par la cour d'assises des mineurs de l'Oise pour l'assassinat d'une vieille dame ; le 4 août 1976, Moussa Benzhara, condamné le 25 février 1976 par la cour d'assises de la Côte-d'Or pour l'assassinat d'une vieille dame ; le 9 janvier 1977, enfin, Joseph Keller et Marcellin Horneich, condamnés le 25 juin 1976 par la cour d'assises de la Haute-Garonne.

La grâce présidentielle a été refusée à Christian Ranucci, âgé de vingt-deux ans, meurtrier d'une fillette, condamné le 10 mars 1976 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et exécuté le 28 juillet 1976. Le dernier des condamnés à mort, Jérôme Carrein, jugé le 12 juillet par la cour d'assises du Pas-de-Calais sera rejugé le 31 janvier par la cour d'assises du Nord, la Cour de cassation ayant accueilli favorablement son pourvoi.

MÉPRISE A TOULOUSE

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — Dans la nuit de vendredi à samedi, on pouvait croire, à Toulouse, que l'exécution de Joseph Keller et de Marcellin Horneich aurait lieu à l'aube du 8 janvier. En effet, la garde avait été renforcée à la prison Saint-Michel où sont incarcérés les meurtriers du couple d'étudiants britanniques, et des fourgonnettes de police urbaine avaient tourné toute la nuit dans ce quartier de la route de Carcassonne. On avait même vu pénétrer dans la maison d'arrêt un camion qui aurait pu servir au transport des bois de justice

Mais, dans l'après-midi de samedi, Mes Philippe Amouroux et Emile Pollak, avocats de Marcellin Horneich, et Mes Alain Furbury et Paul Cousin, avocats de Joseph Keller, ont fait savoir aux deux jeunes gitans que leur visite du mercredi précédent à l'Elysée avait abouti à la grâce présidentielle. — L. P.

LE COMMUNIQUÉ

La direction des affaires criminelles et des grâces a publié, samedi 8 janvier, le communiqué suivant :

« Après avoir recueilli l'avis du Conseil supérieur de la magistrature et reçu les avocats des condamnés, le président de la République a décidé de commuer en peine de réclusion criminelle à perpétuité les condamnations à mort prononcées par la cour d'assises de la Haute-Garonne le 25 juin 1976 contre Joseph Keller et Marcellin Horneich pour les crimes commis quatre ans précédemment. »

LES RÉACTIONS

Après la décision du président de la République, Me Paul Lombard, qui fut le défenseur de Christian Ranucci, à qui le chef de l'Etat avait refusé de faire grâce et qui fut exécuté le 28 juillet 1976, a déclaré, dimanche 9 janvier, à Europe 1 : *« Je considère que si une peine de réclusion criminelle à vie est véritablement appliquée, elle sera au moins aussi dissuasive que la peine de mort, et la société ne se déshonorera pas. En effet, la société n'a jamais, quelles que soient les circonstances, le droit de tuer. » « Je suis pour l'application rigoureuse de la loi,* a observé l'avocat, *car je pense que si la loi est appliquée, le problème de la peine de mort ne se posera plus. »*

Le pasteur Georges Richard-Molard, directeur de l'information de la Fédération protestante de France, a indiqué : *« Le protestantisme français s'est toujours prononcé contre la peine de mort dans tous les cas. Il ne mésestime pas pour autant la faute commise par les personnes condamnées à la peine capitale et souhaite vivement que la réclusion à perpétuité ne soit pas un châtiment pire que la mort, ce qui signifie une réforme profonde du régime pénitentiaire. »*

Défenseur de l'un des deux condamnés graciés, Me Pierre Cousin souhaite *« que peu à peu on en arrive à la suppression totale de la peine de mort. La France est, en effet, presque le seul pays civilisé à maintenir cette institution barbare ».*

Quant au Révérend Père Bruckberger, dominicain, partisan de la peine de mort, s'il se « réjouit » de cette grâce, il a précisé : *« Je crois nécessaire de maintenir la peine de mort dans la loi en raison de son caractère dissuasif. Mais je ne vais pas m'affliger de ce qu'un homme ne meurt pas. »*

Les commentaires de la presse parisienne

Sous un titre en lettres rouges — « Deux assassins graciés » — *LE PARISIEN LIBERE* consacre toute sa « une » aux deux bénéficiaires de la grâce présidentielle, que l'on voit sur une photographie jouer aux boules avec leurs gardiens de prison : *« Les deux monstres viennent de sauver leur tête par la grâce présidentielle, au nom de la « libéralisation », cette même « libéralisation » qui leur permettait récemment de jouer aux boules avec leurs gardiens, dans la cour de la prison de Toulouse. Pendant ce temps, deux familles en deuil pleurent les deux jeunes gens, innocentes victimes dont les assassins se distraient en pratiquant la pétanque, maniant, sans doute, les boules avec autant d'habileté que... le couteau ! »*

Dans *LE FIGARO*, sous le titre : « Un homme seul face à la mort des autres », Pierre Macaigne écrit notamment :

« Il ne peut y avoir de malentendus. Le président juge en dernier ressort. Il juge selon sa conscience et ne se sent en aucune manière lié par l'avis de tel ou tel de ses conseillers. Il est complètement seul. (...)

» En somme, on pourrait comparer l'action du chef de l'Etat à celle d'un « patron » brusquement placé devant la nécessité d'un arbitrage décisif. Il consulte. Puis, seul, il agit. On imagine le débat intérieur pour un homme de gouvernement, responsable de la puissance temporelle... »

De son côté, dans *L'AURORE*, Jean Laborde commente *« les deux grâces du président Giscard »* :

« La grâce ne signifie point l'amnistie. Les deux condamnés sont promis maintenant à une réclusion perpétuelle. Mais celle-ci se poursuit rarement jusqu'à la mort de l'intéressé. Par le jeu des grâces et des réductions de peine, sans parler des libertés conditionnelles, sans oublier non plus les permissions, Keller et Horneich peuvent très bien se retrouver à l'air libre d'ici une dizaine d'années, comme ils peuvent d'ailleurs rester aussi en prison pendant vingt ans. (...)

» Ce Keller et ce Horneich, ne les reverrons-nous pas un jour au premier plan de l'actualité judiciaire ? Le public n'approuvera vraiment la décision du président de la République que si tout est fait pour que la réponse soit négative. De ces bêtes sauvages qu'étaient Keller et Horneich, la prison doit faire des gens civilisés, sinon elle ne sert à rien. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS, « en attendant le « grand débat » national », constate, sous la plume de Louis-Marie Horeau :

« M. Giscard d'Estaing est un abolitionniste - mais. *Hostile à la peine de mort, il considère qu'il n'est pas dans ses pouvoirs de la supprimer de fait, en faisant de son droit de grâce un usage systématique. Mais son aversion profonde et déclarée pour la guillotine devrait l'inciter, en ce domaine plus qu'en tout autre, à réformer promptement. Le préalable du* grand débat national, *toujours ajourné, ressemble fort à une dérobade.*

» Aucun pays n'a jamais aboli la peine de mort sous la pression populaire. Il s'agit toujours d'un acte de courage du gouvernement. Rechercher le soutien de l'opinion à une telle entreprise est un leurre. La France, dès la prochaine session parlementaire, pourrait être abolitionniste. Il ne manque pour cela que l'essentiel : la volonté politique. »

Rappelant que le président de la République avait rejeté le recours en grâce de Christian Ranucci, *L'HUMANITE* s'interroge :

« Pourquoi les uns ? Pourquoi pas l'autre ? Ce sont des questions que n'élucidera aucun débat sur le droit de grâce, qui n'existe que parce qu'existe la peine capitale. Pour ou contre la peine de mort, là est le vrai débat. »

Posant la question : *« La guillotine réservée aux assassins d'enfants ? »*, Dominique Frot écrit dans *LIBERATION* :

« Après cette double grâce, on peut, bien sûr, se demander quels sont les critères sur lesquels se fonde Giscard pour l'accorder ou la refuser. (...) Lors de précédentes déclarations, Giscard avait dit être contre la peine de mort, sauf justement pour les meutres « particulièrement odieux » d'enfants et de vieillards. Sa pratique tendrait à démontrer que, opinion publique exige, il semble se limiter au premier cas.

Espérons qu'il était sincère lorsqu'il déclarait aux avocats de Keller et de Horneich qu'il était « adversaire de la peine de mort » *et que, faisant allusion à une intervention parlementaire, il pensait que* « dans un temps le plus » proche possible, elle serait supprimée. »

Pour sa part, *ROUGE* se demande si la grâce des deux condamnés a pour but de *« préparer l'exécution de Patrick Henry : « Ces grâces interviennent une semaine avant que ne s'ouvre, à Troyes, le procès de Patrick Henry, accusé du meurtre du petit Philippe Bertrand. Ont-elles pour but de mieux permettre la condamnation à mort et l'exécution de Patrick Henry ? »*

L'enquête sur le meurtre de Jean de Broglie apparaît de plus en plus confuse

Valse des sociétés, révélations, confidences, allusions, accusations, informations officieuses ou officielles, *curriculum vitae* ou, plutôt, « palmarès » des uns et des autres, sans cesse enrichis. L'affaire de Broglie apparaît chaque jour davantage comme une affaire où se mêlent, au gré des hypothèses et des informations pas toujours vérifiées — mais peuvent-elles l'être ? — tous les trafics : armes, pétrole, whisky, drogue, devises ; tous les milieux : policiers, dévoyés, barbouzes, truands, parlementaires, hommes d'affaires louches, renseignements généraux ; toutes les pratiques : intimidations, chantages, manœuvres financières, manipulations policières, trafic d'influences.

La personnalité à facettes du député assassiné, la multiplicité de ses activités officielles ou officieuses, la nature très particulière de ses fréquentations, avaient suffi à donner à l'affaire un tour compliqué, à constituer la trame d'un mauvais roman d'espionnage. Tout ce qui s'est greffé par la suite ne pouvait évidemment que rajouter à l'imbroglio.

Par exemple, les informations de source policière : après avoir fait savoir officiellement que l'enquête était close, et les coupables démasqués, la police vient en quelques jours de distiller, cette fois par un biais officieux, trois « faits » : d'abord que le policier Simoné possédait un gadget, l'Eurosignal, qui le mettait en relation directe et permanente avec des commanditaires présumés du meurtre. Ensuite que les enquêteurs avaient en mains une lettre prouvant de manière irréfutable, le mobile d'intérêt. Et, nouvelle piste ou nouvelle tentative pour brouiller les pistes, voici, rapportée par *le Point*, que dans le cadre d'une enquête officiellement terminée la police confie qu'elle s'intéresse à une affaire de faux bons du Trésor survenue il y a quelques mois.

Trafic de faux bons du Trésor

Ce nouvel « élément » vient s'ajouter au dossier de Guy Simoné, l'inspecteur principal de police, maître d'œuvre présumé de l'exécution de M. de Broglie et personnage sans doute important de cette affaire.

Au cours de l'été 1975, un trafic de faux bons du Trésor est découvert en région parisienne. Guy Simoné, affecté à l'époque à la brigade des mineurs de Viroflay, aurait essayé de se faire payer, le 17 juin 1975, un bon du Trésor de 1 000 francs au bureau de poste de Marly-le-Roi (Yvelines), ville où résidait le policier. Par la suite, plus aucun faux bon du Trésor ne devait être écoulé dans le département des Yvelines. Le parquet de Versailles avait transmis le dossier au parquet de Paris qui, déjà saisi, avait ouvert une information et confié le dossier au juge d'instruction. Mais la police dément que Guy Simoné y soit directement impliqué.

Devant cette nouvelle « information » policière comment ne pas garder une certaine réserve ? Le précédent de la lettre « accablante » pour les présumés commanditaires du crime force en tout cas à la prudence. Car, en définitive, ce sont trois lettres, et non pas deux, qui auraient été échangées entre MM. Jean de Broglie et Patrick Allenet de Ribemont, affirme Me Raymond de Geouffre de la Pradelle, avocat de M. de Ribemont (*le Monde* daté 9-10 janvier). La première, qui date du début du mois de décembre 1975, et la seconde, du 20 décembre de la même année, étaient en quelque sorte une ébauche du contrat passé entre les deux hommes, juste avant l'attribution du prêt fin décembre 1975.

Dans la troisième, écrite aux environs du 20 janvier 1976, figurait pour la première fois comme condition expresse à l'extinction de la dette, selon Me Geouffre de la Pradelle, la « mort naturelle » du député de l'Eure. Ces trois lettres auraient, selon l'avocat de M. de Ribemont, été signées par M. de Broglie.

D'autres éléments, au fil des jours, sont venus ajouter à la confusion : par exemple, les révélations fracassantes sans cesse promises et sans cesse différées que Mlle Pascale de Varga dit vouloir faire. Par exemple aussi, les deux « agressions » qui viennent de se produire en quelques jours en marge de l'affaire.

Après celle dont a été victime, dans la soirée du 7 janvier, Mme Hermine Delfour, administrateur de la rôtisserie de la Reine Pédauque, un journaliste enquêtant sur l'affaire de Broglie, M. Hubert Lassier, de l'agence SIPA, a été victime, dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 janvier, d'un étrange accident. *« J'ai pris ma voiture vers 2 h. 45 du matin et je me souviens avoir remonté la rue François-Ier,* a-t-il déclaré. *C'est là mon dernier souvenir. Je me suis réveillé au Bois de Boulogne, ma voiture avait percuté contre un pylone. J'avais au cou une blessure qui a nécessité la pose de dix points de suture.*

» J'ai en ma possession, a ajouté M. Lassier, *un dossier comprenant des éléments qui n'ont encore jamais été publiés, et notamment sur certains gros bonnets et sur la 2e section des renseignements généraux. Ce dossier fait état de la compromission de nombreux policiers « marron » comme Guy Simoné. »*

UNE DÉCLARATION DE M. MITTERRAND A EUROPE 1

A propos de l'affaire de Broglie, M. Mitterrand est revenu, à Europe 1, sur son article de *l'Unité* dans lequel il écrivait notamment : *« Le mouvement du temps veut que si l'assassin peut espérer des circonstances atténuantes, on les refuse à la victime »* (*Le Monde* du 8 janvier). Le premier secrétaire du P.S. a précisé :

« En général, dans une affaire de droit commun, comme celles qui sont souvent décrites dans les journaux — il s'en produit tous les jours, — oui, c'est vrai, j'ai quand même tendance à plaindre davantage la victime que l'assassin. Si cette position est choquante, je veux bien que l'on m'explique en quoi je me trompe. Cependant, si à partir de cette phrase on devait conclure qu'un assassin ne doit pas disposer des circonstances atténuantes, ce serait contraire à ce qu'ont exprimé ma vie politique et mes conceptions personnelles depuis trente ans. (...)

» Mes propos sont tout à fait détachés du cadre de l'affaire de Broglie. Il me semble que, dans cette affaire, les amis de cet important parlementaire — il a été un des responsables d'un grand parti — se sont mal conduits à son égard, par une sorte d'abandon et de discrédit général, sans que l'on sache pourquoi. De plus, la conférence de presse de M. Poniatowski est pour le moins malheureuse, pour ne pas dire offensante. »

Faits et jugements

Vol à la cathédrale de Murcie.

Après avoir découpé au chalumeau les barreaux qui séparent la salle du trésor de la nef principale de la cathédrale Santa-Maria-de-Murcie, au sud de l'Espagne, des malfaiteurs ont dérobé samedi 8 janvier une partie des objets d'art enfermés dans l'édifice. Les vingt-quatre œuvres volées, ornées de huit mille pierres précieuses, sont estimées par le quotidien madrilène *ABC* à plus de 400 millions de pesetas (environ 30 millions de francs) Le butin comporte notamment les couronnes et les bijoux de la vierge de Fuensanta, et la croix pectorale et l'anneau du cardinal Belluga, évêque de Murcie au dix-huitième siècle.

Le double crime de Limoges : cinq interpellations.

Après huit jours d'enquête, les gendarmes de Limoges ont arrêté ou identifié cinq personnes soupçonnées d'être impliquées dans le meurtre de Jean-François Langlois, âgé de trente et un ans, et de Bernard Caminade, trente-cinq ans, dont les corps ont été découverts le 31 décembre dans une voiture à Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne). Les deux hommes avaient été tués dans un centre de loisirs près de Milhac-de-Nontron (Dordogne), parce qu'ils auraient refusé de participer à un cambriolage. Les gérants du centre, Jean Balcaen, âgé de quarante-deux ans, et son amie Marie-Thérèse Hautin, âgée de trente-deux ans, ont été écroués à la prison de Limoges sous l'inculpation de complicité d'homicide volontaire. Les policiers ont également appréhendé, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), Guy Dupuis, trente et un ans, dit Ange le Corse, ainsi que son épouse, et, à Bordeaux, Marc Bonnichon, trente ans, domicilié à Mons (Belgique). — *(Corresp.)*

● *Mme Anne-Marie Droguet*, cette jeune femme de trente-deux ans qui, en compagnie de sa fille âgée de onze ans, avait commis, le 3 janvier dernier, un hold-up, armée d'un pistolet factice, à l'agence du Crédit lyonnais d'Andrézieux-Bouthéon (Loire) (*le Monde* du 6 janvier), a été remise en liberté samedi 8 janvier. Mme Droguet, veuve, mère de sept enfants, qui avait dérobé 6 810 F, avait été arrêtée quelques minutes plus tard après cette attaque. En sortant de prison, la jeune femme a appris qu'elle n'avait plus de logement et que son ami l'avait quittée.

● *M. Gérard Nicoud*, secrétaire général du CID-UNATI, a décidé de faire appel de la condamnation prononcée par le tribunal correctionnel de Vesoul : quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende pour violences et voies de fait à agent de la force publique (*le Monde* du 7 janvier 1977).

PRISONS - TAUDIS ET GARDIENS SURCHARGÉS

Les évasions de détenus se multiplient en Italie

De notre correspondant

Rome. — *Officiellement ouverte par les discours d'usage, l'année judiciaire en Italie a surtout commencé par deux évasions spectaculaires. Les treize détenus armés de mitraillettes qui s'étaient enfuis le 2 janvier de la prison de Trévise ont été imités trois jours plus tard, à Fossombrone, dans les Marches, par quatre prisonniers qu'un automobiliste attendait à la sortie. Il ne s'agit pas de cas isolés puisqu'on a enregistré trois cent cinquante-neuf évasions en 1976* (1) *contre une trentaine seulement en France pendant la même période.*

Les prisons de la péninsule sont devenues de vraies « passoires ». On s'enfuit de partout et par tous les moyens. Aucun bâtiment n'est vraiment sûr, aucun genre de détention n'est épargné. Sur les trois cent cinquante-neuf pensionnaires portés manquants en 1976, trente et un provenaient des hôpitaux civils, quarante-trois des établissements affectés à l'exécution des peines, cent trente-huit des maisons d'arrêt (mais qui faute de place ailleurs accueillent aussi des condamnés) et cent quarante-sept des instituts de travail surveillé.

C'est dire que même les prisonniers frappés de sanctions légères ou ayant déjà purgé une grande partie de leur peine choisissent la liberté anticipée. Pour 7 à 8 %, les évasions sont le fait de permissionnaires qui, ayant goûté au grand air pendant quelques jours — pour bonne conduite ou raisons familiales, — n'ont plus le cœur de rentrer dans ces taudis que sont souvent les établissements pénitentiaires d'Italie.

Comment retenir les prisonniers ? On a évidemment songé à renforcer les peines, qui sont relativement faibles : de six mois à un maximum de cinq ans pour fuite à main armée ou accompagnée de violences, avec une remise aux évadés repentis. Une modification du code pénal doit entrer en vigueur dans les prochains jours.

Deuxième série de mesures : améliorer la surveillance des prisons. Entre 1970 et 1975, le nombre des détenus est passé de 20 800 à 32 100, alors que celui des gardiens passait de 12 300 à 11 800. En accord avec son collègue de la défense, le ministre de la justice vient de proposer que la surveillance extérieure soit confiée à des volontaires choisis parmi les militaires du contingent pour permettre aux gardiens attitrés de se consacrer davantage — et plus intelligemment — à l'activité interne des prisons. Cette initiative ne fait pas l'unanimité.

On estime en troisième lieu qu'il convient de développer les moyens techniques de surveillance (audiovisuels, notamment) et, d'une manière générale, d'améliorer l'aménagement des locaux. Actuellement, la capacité de ceux-ci est dépassée de 30 %. Le ministère de la justice prévoit la restructuration de vingt-sept établissements pénitentiaires et la construction de cinquante-quatre nouveaux. Cela permettrait aussi — à condition de trouver le financement nécessaire — de séparer les vrais « professionnels » des petits délinquants et des personnes en attente d'être jugées.

Ces prévenus, victimes de la lenteur des tribunaux, représentent près des deux tiers des détenus (vingt mille sur trente-trois mille). Il ne sert à rien de renforcer la surveillance si l'on ne résout par ce problème initial. Les autorités cherchent donc à accélérer la réforme du système juridique, qui prévoit entre autres une meilleure répartition des tribunaux sur le territoire national et l'institution du juge unique pour les procès de première instance.

Il faudrait un miracle pour que la situation se débloque rapidement. A en croire un avocat général de la Cour de cassation qui vient d'inaugurer l'année judiciaire par un discours pessimiste, près de deux millions de dossiers s'entassaient dans les tribunaux au milieu de l'été dernier. Il est peut-être bon que la police soit incapable d'arrêter la plupart des criminels : où emprisonnerait-on les auteurs des 75 % des délits impunis en 1976 ?

ROBERT SOLÉ.

(1) Pour ce qui concerne la France, 31 évasions intéressant 51 détenus ont eu lieu en 1976. Ces chiffres étant respectivement de 36 et 54 pour 1975. Au 1er décembre 1976, la population pénitentiaire française était de 31 533 personnes, dont 13 962 prévenus.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.JANV.77. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11-1-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 janvier à 0 heure et le mardi 11 janvier à 24 heures :

La perturbation pluvio-neigeuse qui affecte la France se déplacera lentement vers le sud-est. Elle apportera une aggravation sur le sud et l'est du pays, tandis que, plus au nord, le temps deviendra plus froid et plus instable, avec des averses ou des giboulées.

Mardi, le temps sera très nuageux à couvert des Pyrénées centrales et des régions méditerranéennes au Nord-Est, avec des chutes de pluie ou des chutes de neige, ces dernières à assez basse altitude. Les précipitations risquent d'être assez abondantes, surtout sur les versants sud des massifs montagneux. L'après-midi, un temps plus variable s'établira près du golfe du Lion. Les vents deviendront assez forts à forts près des côtes et en montagne. Les températures minimales seront en hausse et les maxima sans grand changement.

Sur le reste de la France, le temps sera plus frais et instable avec des passages nuageux accompagnés d'averses ou de giboulées de neige, qui alterneront avec quelques éclaircies. Les vents, assez variables en direction, seront modérés et irréguliers.

Lundi 10 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 997,1 millibars, soit 747,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et —1 ; Bordeaux, 2 et 2 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et 1 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, 1 et —3 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 1 et —1 ; Marseille, 8 et —1 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 7 et 4 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 5 et —5 ; Perpignan, 1 et —1 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 5 et 3 ; Toulouse, 2 et —4 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 32.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 2 degrés ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 2 et 1 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 5 et 3 ; îles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 1 et —1 ; Lisbonne, 13 et 5 ; Londres, 8 et 0 ; Madrid, 10 et —2 ; Moscou, —6 et —10 ; New-York, —2 et —4 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 12 et 5 ; Stockholm, —5 et —13 ; Téhéran, 1 et —8.

Visites, conférences

MARDI 11 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 11, quai Conti : « Hôtel des Monnaies et atelier des médailles ». — 15 h., devant l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Allaz : « L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et l'îlot piétonnier ». — 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 62, boulevard Haussmann, Mme Hulot : « Coulisses du Printemps ». — 15 h., devant la chapelle, place de la Sorbonne, Mme Oswald : « Chapelle, amphis et salons 1900 à la Sorbonne ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 11, rue Payenne : « Collections de l'institut Tessin à l'hôtel de Marle » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge). — 19 h., Grand Palais, M. Francis Haskell : « L'art moderne et ses ennemis » (Association pour le soutien et la diffusion de l'art). — 21 h., 68, rue de la Folie-Méricourt, M. Jacques Halbronn : « Astrologie et judaïsme » (AISCAI). — 21 h., 76, rue Bonaparte, chez D. Nicolle D.C. : « La méditation transcendantale de Maharishi Mahesh Yogi ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Portant application des dispositions du code du travail relatives à la prime de mobilité des jeunes.

● Portant application des dispositions du code du travail relatives aux aides à la mobilité géographique.

● Instituant un brevet national de maître chien d'avalanches.

● Modifiant l'article R. 342-6 du code des assurances relatif à la comptabilité des entreprises d'assurances de toute nature.

Exposition

CENT VINGT MILLE VISITEURS DEVANT L'ARCHE DE NOËL

En raison de son succès, l'exposition de l'Arche de Noël, organisée à la Maison de la Radio, a été prolongée jusqu'au dimanche 9 janvier au soir. Plus de cent vingt mille personnes ont défilé devant les animaux naturalisés, ce qui constitue un record depuis la fondation de la Maison de la Radio. Les jeunes étaient en majorité, et les plus zélés pour prendre notes, croquis et photos. L'un des spécimens exposés était particulièrement rare : c'était le premier plongeon à bec blanc trouvé en France... et « mazouté ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 658

HORIZONTALEMENT

I. Un lieu où l'on veille spécialement à l'instruction. — II. Doit s'attendre à être dépouillé lors de son passage en ce bas monde ; Rayon. — III. Pronom ; Impossible de les réprimer. — IV. Prenait tout au tragique. — V. Foudre de guerre ; Evoque un point. — VI. Orientation ; Terme de mémoire. — VII. Egrillards ; Partie du monde. — VIII. Symbole ; Fut un endroit très mal fréquenté. — IX. Diminue par compression. — X. Pronom ; Réduisit de volume. — XI. Personne ne souhaite les avoir à l'œil.

VERTICALEMENT

1. Une des rares préoccupations de jeunes mammifères ; Discrète quand elle est légère. — 2. Se tordent donc facilement. — 3. Abréviation ; Ferait preuve de finesse. — 4. Appartiennent au genre humain ; Cours étranger. — 5. Théâtre d'une importante migration ; Abréviation. — 6. N'ont guère l'habitude de foncer. — 7. Défaut vraiment désolant ; Roula. — 8. Se livre à un certain déchirement ; Supplée au muscle défaillant. — 9. Localité de France ; Réduiras en parcelles.

Solution du problème n° 1 657

Horizontalement

I. Naturel. — II. Ouragan. — III. Ide ; Dû. — IV. Raserez. — V. Corée ; Ne. — VI. Mirais ; Or. — VII. Ues ; Ste. — VIII. Su ; Renait. — IX. Excessifs. — X. Am ; Ni. — XI. Sapidités.

Verticalement

1. Noir ; Musées. — 2. Audacieux. — 3. Trésors ; Cap. — 4. U.A. ; Era ; Rémi. — 5. R.G. ; Reines. — 6. Eacées ; N.S. — 7. I.N. ; Saint. — 8. Notifie. — 9. Couperets.

GUY BROUTY.

● CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION POPULAIRE FAMILIALE. — Des associations de différentes régions (Alsace, Picardie, Normandie, Rhônes-Alpes, Midi), qui ont refusé la transformation en juin 1976 de la Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) en Confédération syndicale du cadre de vie, viennent de créer un comité national des associations populaires familiales.

★ M. G. Harotoumian, 18, avenue Marie-Amélie, 60500 Chantilly.

AÉRONAUTIQUE

DES PERFECTIONNEMENTS TECHNIQUES SERONT APPORTÉS AU SUPERSONIQUE SOVIÉTIQUE TUPOLEV-144

De Moscou, l'agence Tass rapporte que des travaux, qualifiés d'intenses par l'agence de presse soviétique, ont été entrepris pour perfectionner l'avion soviétique de transport commercial supersonique Tupolev-144. Le ministre soviétique de l'aviation civile, M. Boris Bougaev, a indiqué que les vols d'essai du Tupolev-144 continueront en 1977, sans préciser la date d'entrée en service régulier de l'avion.

Ces déclarations officielles rompent avec le silence, maintenu jusqu'à présent, sur l'avenir commercial du Tupolev-144 après les rumeurs, de source occidentale, selon lesquelles le supersonique soviétique connaît de sérieuses difficultés techniques (*le Monde* daté 4 et 8 janvier). Le Tupolev-144, concurrent du Concorde franco-britannique qui vole aux couleurs d'Air France et de British Airways, ne transporte pas, à ce jour, de passagers payants, mais il achemine des marchandises pondéreuses et du fret postal entre Moscou et Alma-Ata (Kazakhstan).

Les rumeurs sur les ennuis techniques du Tupolev-144 ont reçu quelque crédit, dans les milieux compétents, après l'annonce d'un accord entre l'administration soviétique et la firme britannique Lucas Aerospace sur la livraison, par cette dernière société, d'un système de contrôle électronique chargé de la régulation des réacteurs du Tupolev.

La fourniture à l'Union soviétique d'un tel équipement demeure, toutefois, soumise à l'autorisation du gouvernement britannique. Des experts occidentaux redoutent, en effet, que ce dispositif perfectionné, qui permettrait de réduire la consommation des réacteurs et d'assurer le bon fonctionnement de la post-combustion, ne soit utilisé à terme pour les réacteurs du bombardier soviétique Backfire en chantier. Cependant, l'accord de principe conclu avec Lucas Aerospace semble indiquer que les Soviétiques n'ont pas renoncé à mettre en service commercial la version actuelle du Tupolev-144, et qu'ils sont sans doute disposés à concevoir un modèle amélioré du supersonique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe.

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Un visage, cent questions

Plutôt décevant, le nouveau jeu lancé samedi soir sur Antenne 2. Il s'agit, rappelons-le, pour Pierre Dumayet, de deviner qui est cet interlocuteur invisible installé dans une pièce voisine, dont la voix ne lui parvient que déformée. Cela part bien, mais cela tourne court. Dumayet y va de ses « questions sans visage » donc, et l'autre répond par des couinements enroués impossibles à identifier effectivement. Nous, nous serons très vite dans le secret, on va nous montrer l'invité de la semaine, en l'occurrence Georges Séguy, avec son teint rose et sa voix chaude, toujours méconnaissable pour le seul Dumayet.

Les questions à présent — il y en a cent enregistrées d'avance, — le secrétaire général de la C.G.T. les suscite lui-même en appuyant au hasard sur un bouton. Des questions idiotes du genre : Achèteriez-vous une maison hantée ? Oui, pourquoi pas. Vous sentez-vous à l'abri du délire, du gâtisme ? Pour le moment, oui ; Regrettez-vous de ne pas savoir chanter ? Non, chanter, il adore cela, justement. Les rengaines languedociennes en particulier. Le Languedoc, ah ! tiens... Cette confidence fait tilt et Dumayet n'est pas long à deviner de qui il s'agit. Terminée, à peine commencée, l'émission, à partir de ce moment-là, ne présente pas grand intérêt. Ce n'est plus une devinette, c'est une banale interview.

Ainsi a-t-on appris que M. Georges Séguy est passionné de conduite automobile, qu'il aime marcher à travers champs et fourrés un fusil en bandoulière, qu'il n'est pas superstitieux, qu'il a gardé un mauvais souvenir de son séjour en prison pendant l'occupation, qu'il fréquente les catholiques, il en compte même parmi ses amis, et que, s'il répugne à marchander le prix d'un objet, il aime négocier un relèvement de salaires.

Après quoi de vieux amis à lui sont venus apporter les dernières touches au portrait sans surprise de ce militant, amateur de pêche à la ligne, bon père de famille, de ce lutteur poursuivi par « les forces de la répression » à l'occasion d'une manifestation en 1947, de ce « gamin de France » déporté à Mauthausen avec le révérend père Riquet, dont le bon sourire et l'inlassable appel à la solidarité savaient braver l'adversité.

Il faudrait peut-être songer à modifier la forme de cette charade ou bien alors choisir pour la résoudre des invités moins avisés, moins roublards, que les habitués du Tout-télé.

Les hommes en question, les musées imaginaires de M. X... ou de M. Y..., les questions sans visage, réunissant toujours autour d'un micro les mêmes partenaires, on ne s'amuse plus qu'à cela, à présent, à l'écran. Et si on jouait à autre chose pour changer ?

Signalons à l'heure de « D'accord, pas d'accord », une utile mise en garde de l'Institut national de la consommation, samedi, contre l'abus de sucreries, source d'obésité et de caries dentaires. Un modèle de clarté concise et détaillée. Les producteurs de cette émission, hélas ! très inégale — elle est pourtant d'utilité publique, — devraient s'en inspirer à l'avenir.

CLAUDE SARRAUTE.

LE T.N.P. SUR FRANCE-INTER

Invité par Jean-Pierre Elkabbach au magazine 12-14 le 9 janvier pour parler du T.N.P., Roger Planchon s'est vu arrêté par un piquet de grève de comédiens qui lui ont demandé de ne pas participer à l'émission.

Roger Planchon, « *personnellement solidaire de revendications qui touchent à la création* », n'a cependant pas voulu renoncer à la possibilité qui lui était offerte d'informer sur la situation théâtrale et de rencontrer M. Jacques Rigaud — directeur de cabinet de M. Jacques Duhamel lorsque celui-ci était ministre de la culture. — Pierre Sabbagh, producteur de Au théâtre ce soir, et Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

La discussion s'est engagée sur la masse du public intéressé par le théâtre, sur l'aspect politique du théâtre de boulevard, sur l'inégalité de l'information donnée à la culture et aux phénomènes du spectacle et du sport, sur la censure économique, sur les statuts contraignants des théâtres nationaux.

Roger Planchon a rappelé que le théâtre a toujours vécu de subventions. Il a déclaré que si les hommes politiques appliquent les règles de la démocratie en allant dans le sens des majorités, ils écrasent toutes les formes de l'art et de la culture. Mme Françoise Giroud a reconnu que la situation actuelle ne pouvait pas se prolonger.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 JANVIER

— *M. Louis Pauwels*, écrivain, s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Un portrait de *M. Jean Monnet*, avec de nombreux témoignages, est diffusé sur Antenne 2, à 21 h. 55.

MARDI 11 JANVIER

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité du « 13-14 » sur France-Inter.

— *M. Michel Durafour*, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'économie et des finances, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Force ouvrière* dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

LUNDI 10 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu ; à 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 16 h., C'est un métier ;

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi : la Bourse ou la vie », de J.-P. Mocky (1966), avec Fernandel, H. Ruhmann, J. Poiret, M. Galabru, D. Cowl.

Le caissier et le chef-comptable d'une entreprise toulousaine chargée de remettre, à la gare, une importante somme d'argent à leur patron se trompent de train et sont entraînés, avec les millions dans une folle aventure. Une comédie-poursuite dont le rythme rappelle celui d'un burlesque américain.

22 h., Pour le cinéma ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu ; à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Jean Monnet, par P. Miquel, réal. D. Lander ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Philippe Bouvard.

Avec le duc de Brissac et Michel Audiard.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public : « l'Héritier », de Ph. Labro (1972). Avec J.-P. Belmondo, C. Gravina, J. Rochefort, Ch. Denner, M. Kervin.

Héritier d'un empire sidérurgique et d'un groupe de presse, un homme, qui passait pour un « play-boy », se révèle un réformateur et démasque les criminels qui ont fait périr son père dans un accident d'avion. Regardant du côté de Citizen Kane *et de* l'Affaire Mattei, *Philippe Labro a mené à toute allure un « thriller » sur un héros du capitalisme moderne.*

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., « Lili Motus », de Roland Martin, avec H. Virlojeux, M. Meriko, J. Degor, réalisation E. Cramer ; 21 h. 4, L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux »... « l'Epiphanie », par C. Mettra ; 22 h. 30, Entretiens avec J.-P. Richard, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., L'orgue expressif d'Alexandre, par G. Condé (Berlioz, Schœnberg, Saint-Saëns, Boely, Franck) ; 20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... Le quatuor Vegh : « Quatuor en si bémol majeur, opus 67 » (Brahms) ; « Quatuor n° 2 » (Bartok) ; « Quatuor opus 18, n° 1, en fa majeur » (Beethoven) ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe... musique traditionnelle des pays de France ; 0 h., Groupe de recherches musicales... « De natura sonoris » (Parmegiani) ; 1 h., Trêve.

MARDI 11 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, programme ininterrompu ; à 14 h. 50 (R.), Série : La demoiselle d'Avignon.

20 h. 30, Documentaire : La dernière aventure des Lapons. Réal. J.-P. Janssen et R. Adam.

Trente mille nomades, les derniers, dispersés en Norvège, en Finlande et en Suède : ceux que l'on nommait autrefois « les chasseurs de rennes »

21 h. 35, A la poursuite des étoiles : le Soleil, de R. Clarke et N. Skrotsky ; 22 h. 25, Enquête : Trésor des mots, trésor vivant, d'A. Bourin et O. Collet.

Les ressources et les possibilités offertes par le dictionnaire Trésor de la langue française du dix-neuvième et du vingtième siècle, *édité par le C.N.R.S.*

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu ; à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Document : « Il y a vingt ans... Suez » (montage d'archives). Réal. G. Larriaga et E. Sablier.

Vers 22 h. : Débat.

Avec MM. Christian Pineau (ancien ministre, auteur de « 1956 : Suez »), Alain Léger (de l'état-major du général Beaufre), Joseph Nahmias (chef de la mission à Paris du ministère israélien de la défense), Boutros Ghali (chef du département des sciences politiques à l'université du Caire), John Biggs Davison (membre du conseil de l'Europe en 1956) et avec lord Gladwyn (ambassadeur britannique en France pendant les événement).

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, policiers, aventures : « les Evadés de la planète des singes », de D. Taylor (1971), avec R. McDowall, K. Hunter, N. Trundy, B. Dillman.

Trois chimpanzés évolués ont échappé à la destruction de la planète des singes en s'enfuyant dans la fusée spatiale américaine. Ils se retrouvent en Californie à notre époque.

Situation inversée par rapport au premier film de la série : les singes sur la Terre, en Amérique. A part quelques scènes, ce n'est pas réussi.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Le mythe informatique, avec R. Moreau et M. Ponte ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert à Cannes, par l'Orchestre de Nice-Provence-Côte d'Azur... « Water music » (Haendel) ; « Variations sur des thèmes rococo, opus 33 » (Tchaïkovski) ; « Sérénade, opus 22 » (Dvorak) ; 22 h. 30, Généalogie de la musique, par J. Attali... « En forme d'ouverture » (Chants chiliens et soviétiques, Mozart, Tchaïkovski, Wagner, Gong, D. Cherry, Oum Kalsoum, Aktnala) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan, par G. Douron-Tournelle ; 1 h., Geste électronique.

Libres opinions

Un racisme à la mode

par GILBERT COMTE

PERSONNE n'imaginerait qu'en 1976 un film effrontément raciste ait pu tenir pendant plusieurs semaines l'exclusivité à Paris, sans qu'une critique sourcilleuse en dénonçât les travers. L'inverse se produisit néanmoins, de septembre à aujourd'hui, avec la paisible projection quotidienne de *la Victoire en chantant* au quartier Latin, sans qu'aucune espèce de protestation éclatât où que ce soit. Certes, MM. Jean-Jacques Arnaud et Georges Conchon, auteurs du spectacle, ne prétendaient rien offrir de contraire au dogme de l'égalité entre tous les hommes, admise dans le monde moderne. Au contraire, leur œuvre fustige avec une verve parfois drôle, plus souvent fallacieuse, le régime colonial et ses injustices. Ne prouvent-ils pas ainsi la pureté de leurs intentions ?

Justement pas ! Mais avant d'en dire davantage, résumons le scénario avec toute la sérénité possible.

Aux confins de l'ancien Empire, deux missionnaires catholiques, trois margoulins flanqués de deux gourgandines, un sous-officier alcoolique et un jeune administrateur frais émoulu du jaurèssisme, entretiennent d'excellents rapports avec une petite garnison du Cameroun allemand tout proche. Durant l'hiver 1914-1915, de vieux journaux, reçus avec plusieurs mois de retard, leur apprennent la déclaration de guerre en Europe. Rien ne les oblige à en transposer sur place les inutiles carnages. Sagement, leurs voisins ne bougent plus de chez eux, évitent toute rencontre dangereuse. Nos Français pourraient imiter cette prudence. Mais, fanfarons comme toujours, ils la prennent pour de la peur, décident d'étriper du « Boche » dans une grotesque et sinistre explosion d'hystérie militaire. Dès le lendemain, ils réunissent les pauvres paysans locaux dans une armée dérisoire, assemblée de force, et les envoient mourir bêtement sous le feu des mitrailleuses Krupp. D'abord hostile à leur folie, le petit fonctionnaire socialiste finit par y prendre goût, organise rationnellement l'horreur. Moralité : patriotisme et colonisation à la mode de nos grands-pères ne valaient décidément pas grand-chose. Avec leur odieux mélange de violence et de stupidité, ils encourent à jamais le mépris de la morale et de l'histoire.

Toute fable édifiante schématise. Celle-ci n'échappe pas à la règle. Elle s'y abandonne même avec un parti pris voluptueux. En même temps, elle se présente aussi comme une reconstitution pleine d'humour, mais véridique, du passé. Elle prétend autant instruire qu'amuser. Beaucoup de spectateurs s'imaginent certainement découvrir avec elle une description exacte des mœurs coloniales. Nous ne soutiendrons certainement pas qu'aucun épisode semblable à celui du film ne se produisit jamais entre Libreville et Dakar, dans les quarante premières années du siècle. Il y eut pire, bien pire ! Toute caricature emprunte ses traits essentiels à la validité. Mais elle accentue si bien qu'elle déforme. Dans ce cas-là, elle avilit.

Avec son sergent d'infanterie de marine noyé dans l'absinthe, ses prêtres imbéciles, ses fiers-à-bras de petits trafiquants, veules, malhonnêtes, les dévergondages de leurs catins d'épouses, l'intellectuel tiraillé entre la niaiserie et le despotisme, ce petit univers d'Européens transplantés sous les Tropiques réunit une belle collection d'épaves. Leur nationalisme bravache ne les empêche évidemment pas de détaler comme des lapins à la première fusillade.

Ici, la caricature touche à la diffamation. Les patriotes de 1914 eurent sans doute bien des torts, et d'abord celui de précipiter, avec l'Allemagne, le suicide politique de l'Europe dans une surenchère monstrueuse d'héroïsme. Pour cette raison même, la vaillance ne leur manqua pas. Ici, l'accusation de fuite insulte à la justice et à la vérité. Des événements semblables survinrent peut-être. Moins qu'en 1940 ! Les héros de 1914 remportèrent la victoire. La victoire *en souffrant* ! A défaut de les comprendre, qu'au moins on les *respecte*.

***

Face aux lamentables pantins de leur microcosme colonial, MM. Arnaud et Conchon campent des Africains doux, courageux, spirituels, pleins de patience, de bonhomie. La comparaison des deux groupes n'établit pas l'infériorité des Blancs sur la biologie, comme chez ce bon M. de Gobineau. Elle en administre la preuve, image après image, d'après leurs comportements respectifs, ou tout du moins ceux qu'on leur prête. Dans sa joie, un confrère célébra l'« *impartialité* » du spectacle. Quelles clameurs, cependant, ne pousserait-il pas, et beaucoup avec lui, si un autre film présentait l'inverse, des Noirs pourvus de tous les vices, des Français parés de toutes les vertus, avec le même systématisme !

Au fond, le racisme se porte toujours très bien pourvu qu'il change adroitement de cible, de victimes, substitue le colonisateur *au colonisé, le Blanc au Nègre*. Le besoin si trouble, infantile, profond chez certains êtres, de se sentir supérieurs à d'autres par la pureté de la peau ou celle de l'idéologie, ne s'en trouve pas moins comblé. Comment voir là un progrès ?

Peut-être objectera-t-on qu'il n'existe aucun racisme à montrer les racistes tels qu'ils furent, dans l'exercice de leur inhumanité. L'argument convaincrait si nos scénaristes ne réduisaient la colonisation aux rapines, sanglantes excentricités de ses trop nombreux profiteurs, sans rien retenir de son sens historique.

Répétons-le : personne n'affirmera jamais qu'un récit comme celui qu'ils rapportent n'est pas exact jusque dans ses plus bas détails. Félicien Challaye, Albert Londres, André Gide, bien d'autres en signalèrent d'équivalents ou de pires. Simplement, ils lui prêtent, eux, une valeur d'exemple insoutenable et fausse par son absolu. Vers 1947, un homme aussi peu suspect de complaisances réactionnaires qu'Emmanuel Mounier notait dans son *Eveil de l'Afrique noire* : « *Ce n'est pas le moment d'oublier qu'à travers beaucoup de sottises ou de crimes notre présence a tout de même apporté aux pays noirs la paix civile, l'initiation à l'hygiène, à l'économie moderne, à la culture.* »

***

A son insu, sans le vouloir, *la Victoire en chantant* confirme le propos. Le village tropical qu'elle situe en 1915 ressemble comme un frère à ceux d'après 1945, tels qu'ils émergèrent peu à peu de campagnes sanitaires patiemment menées par l'administration, avec ses paysans vigoureux, bien nourris, en pleine santé, ses colons abominables mais heureux de vivre. Trente ans plus tôt, ils traînaient des fièvres, mouraient par centaines de la fameuse bilieuse homoglobinurique, apparemment inconnue de leurs lointains cadets. Autour d'eux, la population vivait dans le cauchemar des épidémies, de la maladie du sommeil, de la lèpre, du paludisme, de la variole.

En ces temps sans climatiseurs ni antibiotiques, les Français ne s'illustrèrent pas tous par un merveilleux altruisme, même si beaucoup furent admirables, comme Faidherbe, Brazza, dont nul ne parle plus. Du moins, les plus impitoyables envers les Africains suaient, peinaient, souffraient, périssaient-ils sous le même soleil, dans une proximité physique insoupçonnée, elle aussi, des nouvelles générations, et qu'elles ne supporteraient peut-être pas. Cette existence de chiens exigeait plus de tempérament qu'il n'en faut pour se tricoter une bonne petite conscience libérale dans le Paris de 1976.

D'autres producteurs, paraît-il, s'apprêtent maintenant à tirer un film de l'affreuse affaire Voulet-Chanoine, récemment exhumée des archives par M. Jean-Francis Rolland. D'un spectacle à l'autre, les jeunes Français n'apprennent plus l'extraordinaire histoire de la colonisation qu'à travers des œuvres anticolonialistes, hier *la Bataille d'Alger, Chronique des années de braise*... Celles-là, au moins, avaient une densité tragique, une distance envers leurs propres *passions, à la mesure du sujet*. Il faut, semble-t-il, être Français pour se permettre envers la France les blasphèmes de *la Victoire en chantant*.

Mais, enfin, une histoire uniquement racontée par ses adversaires ne mérite plus le nom d'histoire. Accepterions-nous une vie de Trotski tournée par des staliniens, la Résistance révélée par les pétainistes ? La colonisation n'échappe pas aux règles de la justice. Nos pères ne méritaient pas cette aliénation de leurs fils à la loi des vainqueurs.

Musique

Concert-rétrospective Ivan Wyschnégradsky



● Il y a les créateurs dont on parle et ceux qui sont surtout habiles à faire parler d'eux ; ceux dont il faut bien parler, qui glissent leurs œuvres comme un soulier dans l'entrebâillement d'une porte, et d'autres, entrevus seulement de loin en *loin*, vivant dans cet univers personnel qu'ils ont su préserver, mais ce sont eux qu'on écoute.

L'affluence du public, sa qualité et son enthousiasme, tant pour la création du « Quatuor » de Dutilleux au TEP que pour le concert Wyschnégradsky à la Maison de Radio-France, n'est pas seulement une chose réconfortante ; elle permet surtout de mesurer la vanité des concessions faites aux circonstances ou au goût du jour par ceux qui traquent le public avec le zèle d'un sergent conscripteur ; tristes augures, ils peuvent se croiser sans sourire...

● Né à Saint-Pétersbourg, en 1893, Ivan Wyschnégradsky est le contemporain exact d'Aloïs Haba, dont le nom est associé à l'ultra-chromatisme, autrement dit à l'emploi systématique des intervalles plus petits que les demi-tons traditionnels ; ils ont d'ailleurs collaboré à Berlin en 1922-1923, mais on aurait tort de les situer uniquement par rapport à une *acquisition* dont ils partagent la paternité avec le Mexicain Julian Carrillo (1875 - 1965) et l'Américain Charles Ives (1874-1954), sans parler des essais de la Renaissance.

L'ultra-chromatisme n'est pas seulement une technique — surtout pas un parti-pris, — c'est, peut-être plus encore, l'expression d'une sensibilité sonore en même temps que d'une philosophie. A voir seulement l'aspect historique, on pourra regretter que la syntaxe (organisation des phrases, des périodes) soit moins « neuve » que d'autres aspects du langage : mais, précisément, là n'est pas le propos : Wyschnégradsky, loin de dissimuler sa dette envers Scriabine, semble regretter qu'on ne décèle plus guère, dans ses œuvres de maturité, l'influence de celui qui lui a révélé que la musique ne se confine pas forcément entre les bornes qu'on lui assigne en général : à la limite, on pourrait dire qu'il l'accroît par ses propres acquisitions. Ainsi la notion d'« espace sonore non octaviant » (l'octave rétrécie d'un demi-ton par exemple, mais gardant la même fonction), de « continuum sonore » — entre les hauteurs les plus proches il y a toujours place pour un son intermédiaire à découvrir — ou de « conscience cosmique » : développement de la prise de conscience par un affinement de l'acuité auditive dû à la fois à la force de conviction inhérente à l'œuvre et à la finesse de perception qu'elle exige, vont dans la direction indiquée par l'auteur du « Poème de l'extase ».

● *De ce concert rétrospectif*, réunissant quatre pianistes : Sylvaine Billier, Martine Joste, Jean-François Heisser et Jean Kœrner, sur des instruments accordés à des diapasons différents (il y avait en outre un piano en tiers de tons), on retiendra surtout l'étude sur les « Mouvements rotatoires » (1961) *pour* deux pianos à quatre mains accordés à distance d'un quart de ton et le « Troisième Fragment symphonique » (1932), riches de sonorités et d'harmonies qui ne se dispersent jamais ; quant à la « Méditation » sur deux thèmes de la « Journée de l'existence » pour violoncelle (Jacques Wiederker) et piano, elle laisse espérer l'exécution pas trop lointaine de la fresque symphonique et lyrique dont elle s'inspire, restée dans ses cartons depuis soixante ans...

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion ultérieure sur France-Culture.

« BRUITS », de Jacques Attali

(Suite de la première page.)

Etrange liminaire. Qu'est-ce qui donne à la musique un tel privilège ? C'est qu'elle a un sens et surtout qu'elle est porteuse de sens, instrument de connaissance : « *Elle reflète la fabrication de la société ; elle est la bande audible des vibrations et des signes qui font la société... elle est mode de communication entre l'homme et son environnement, mode d'expression sociale et durée.* » On peut donc lire en elle le sens de la société qui se crée.

Depuis toujours, le bruit est *désordre, ce qui dérange. La fonction de la musique, et en cela elle* est un instrument du « pouvoir », est de canaliser le bruit, de lui donner une respectabilité sociale qui concourt à l'équilibre de la société ; mais elle reste toujours aussi instrument de subversion, en ce qu'elle évolue sans cesse et englobe les nouveaux « *bruits d'une société, en avance sur les images et les conflits matériels* ». (de celle-ci)...

Rituel, représentation répétition

Arpentant à grands pas l'histoire de la musique, Attali distingue trois étapes, caractérisées par trois types de « *réseaux de diffusion* » et « *trois utilisations stratégiques de la musique pour le pouvoir* ». Cette division, qui s'exprime en de nombreuses analyses concentriques, ne se résume pas facilement, encore qu'elle soit fondamentale dans la structure et la pensée du livre.

La première étape est celle du *rituel* où la musique est lutte contre le bruit, prière, « *transformation de l'angoisse en joie, de la dissonance en harmonie* » ; elle est « *utilisée et produite pour tenter de faire oublier la violence générale* », pour affirmer que « *la société est possible* ».

La deuxième est celle de *la représentation*, du spectacle, « *employée pour faire croire à l'harmonie du monde, à l'ordre dans l'échange, à la légitimité du pouvoir marchand* » : c'est l'ère du concert qui « *préfigure toute l'économie capitaliste concurrentielle* ». L'argent est échangé par l'auditeur contre la vision harmonieuse du musicien et la croyance à un monde réglé par l'harmonie.

Mais l'argent n'est pas neutre ; « *la logique de l'économie politique accélère le processus de marchandisation de la musique* », provoque une demande accrue, crée les vedettes qui commencent à courir le monde, exige l'extension du répertoire par l'annexion des chefs-d'œuvre du passé. Dans le même temps (au dix-neuvième siècle), l'harmonie se détraque peu à peu, de Wagner à Schoenberg, signe prémonitoire de la crise des grands équilibres économiques, comme de la crise de sens de la musique de notre temps : « *La musique exigeait de rompre avec la tonalité avant que l'accumulation économique n'exige de rompre avec les lois de l'économie de la représentation. L'harmonie, principe répressif du réel, après avoir créé le romantisme, principe utopique du réel, exaltation de la mort dans l'art, devient mort de l'art et détruit le réel.* »

Il y aurait beaucoup à dire sans doute sur cette fresque galopante, mais dont la vigueur ne manque pas d'impressionner. Mais l'important est surtout dans l'aboutissement à la troisième étape, celle de *la répétition*, qui nous concerne directement, *marquée par le triomphe du disque, lequel tend depuis une trentaine* d'années à faire de la représentation « *une forme anachronique d'expression musicale* ». Le disque, « *formidable progrès, donnant chaque jour à plus d'hommes que depuis leur création accès à des œuvres créées pour la représentation* », le disque qui permet de stocker les œuvres à domicile pour *un usage différé, mais qui supprime* la dimension sociale de la musique, le spectacle, le rituel, l'événement, la fête. Le disque qui devient une marchandise de série, un objet, un produit dont l'économie va se servir pour en provoquer la demande accélérée hors de tout projet artistique.

Attali montre bien les raisons de ce fantastique appétit de musique dont témoigne le succès du microsillon : « *La technologie de la répétition a créé un objet consommable répondant trait pour trait aux manques provoqués par la société industrielle : parce qu'elle reste au fond le seul élément de socialité dans un monde où s'installent l'extériorité, l'anonymat et la solitude, la musique, quelle qu'elle soit, est signe de pouvoir, de statut social, d'ordre, de rapport aux autres.* »

Mais il montre aussi, avec son impitoyable logique, le revers aliénant, « *la contradiction majeure de la répétition : l'homme doit consacrer son temps à produire les moyens de s'acheter l'enregistrement du temps des autres, perdant non seulement l'usage de son temps, mais aussi le temps nécessaire à l'usage de celui des autres. Le stockage devient alors un substitut, et non un préalable à l'usage. On achète plus de disques qu'on ne peut en entendre. On stocke ce qu'on voudrait trouver le temps d'entendre.* »

Tout cela annonce pour l'auteur la mise en place d'une société répétitive et une nouvelle forme de crise dans tous les domaines de la production en série : « *Si les politiques de relance de la consommation, keynésienne et structurelle, échouent, la production va proliférer sans trouver de débouchés, se répéter sans s'user et donc mourir d'un excès de vie; d'une réplication excessive, incontrôlée, cancérigène... Contenir la crise, c'est tenter de donner un sens à la production, une valeur d'usage à la marchandise.* »

Car, parallèlement, Attali pense que la société répétitive meurt d'une absence de sens ; et dans la musique même il lie paradoxalement le débordement d'une production sans but à l'état de la musique dite savante, dont il dénonce violemment « *la négation du sens : le musicien moderne ne dit rien, ne signifie rien, sinon l'insignifiance du temps, l'impossible communication dans la répétition... La musique théorique est liquidatrice; elle ratifie la fin de la musique et de son rôle de créateur d'une socialité* ». Une analyse qui en fera grincer plus d'un...

« Composer » sa vie

Devant cette crise inéluctable et apocalyptique (analogue à la « grande bouffe »), l'auteur annonce cependant une quatrième étape, qu'il aperçoit à travers l'utopie, celle de *la composition* : « *Une nouvelle théorie du pouvoir et une nouvelle politique sont nécessaires : l'une et l'autre exigent l'élaboration d'une politique du bruit et, plus subtilement, une explosion de la capacité de création d'ordre à partir du bruit de tous les individus, hors de la canalisation de la jouissance dans la norme.* » Chacun doit avoir le droit « *de créer pour soi son code et son œuvre, de composer sa vie* ».

On reconnaît là une amplification du thème de l'autogestion, cher à Jacques Attali, qui s'exprime en trente pages brillantes et confuses pour une reconquête de « *l'ampleur du temps vécu par les hommes, venant se substituer au temps stocké en marchandises... La transformation du monde en forme d'art et de la vie en une instable jouissance* ». Mais, puisqu'il a si bien exploré les profondeurs du passé, pourquoi ne pas faire confiance au veilleur qui attend l'aurore et décèle « *les germes d'un bruit nouveau, bruit de fête et de liberté* » ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Presses universitaires de France, 304 pages, 49 F.

Exposition

Le « moderato cantabile » de Léon Zack

Léon Zack n'est pas de ces peintres qui savent se montrer pour se mettre en valeur. Il n'est pas de ceux qui ont le contact facile, le verbe toujours dehors. Il est tout le contraire : nature repliée qui ne s'ouvre que sur un espace intérieur poétique dont précisément le tableau refléterait l'image.

C'est sans doute en raison de sa nature discrète qu'au soir de sa vie il n'est pas vraiment à sa place : parmi les premiers. A quatre-vingt-quatre ans, presque inconnu, en tout cas méconnu, il reçoit un hommage du Musée d'art moderne de la ville de Paris : une exposition d'œuvres récentes, précédées, en guise d'introduction, de quelques œuvres anciennes qui expliquent et justifient son parcours. Né à Nijni-Novgorod en 1892, Léon Zack, frère du philosophe Simon Franck, avait découvert la peinture française chez le collectionneur moscoviteCht choukine.

C'est un peu en allant sur les traces de Matisse, Derain et Braque qu'il quitte sa Russie natale en révolution pour Paris, où il se fixe en 1923. Peinture figurative de bon aloi, distinguée, chaudement soutenue par les couleurs. Mais c'est, la cinquantaine passée, après la guerre, à l'heure où l'artiste jette un regard critique sur son œuvre, qu'il découvre l'abstraction, nouveau territoire sur lequel règne alors un autre peintre d'origine russe : Nicolas de Stael.

Léon Zack avait exposé ses dernières toiles figuratives en 1946 et ses premières œuvres abstraites l'année suivante. En vérité, l'abstraction, il sentait depuis des années qu'il y allait doucement, mais irrésistiblement. Il lui fallait bien décider un jour de basculer. D'oublier les choses « nommables » pour ne plus songer qu'à ce qui serait « indicible », à travers le travail même de la peinture, l'accord ou le désaccord des valeurs, le jeu des transparences... Ce qui compte n'est-il pas la présence d'un climat, un monde en soi ?

Ce sont les toiles de cette période que montre l'exposition, coup de projecteur sur une tranche de vie de peintre au moment où il prend le plus résolument le parti de dissoudre l'apparence des choses dans de grands espaces nuagistes. La recherche de la forme définie n'est pas le genre de Léon Zack, il s'affirme peintre de l'indéfini, du dilué, du vague, de l'incertain et du complexe, manière d'exprimer le sentiment de l'infini en peinture.

Sous couvert d'un dialogue avec ce que la nature a de plus immatériel, l'air, le ciel et l'eau, c'est de sa propre nature que le peintre nous parle. Une nature de poète tout pur. Silhouette frêle, fragile, teint rose transparent et cheveux d'argent, on le trouve toujours penché sur l'espace d'une toile, dans son atelier de Vanves. Incorruptible quête de lumière, azuréenne et nacrée. Ampleur musicale lente, *moderato* comme l'indique le titre de l'un de ses tableaux, et il faudrait ajouter *cantabile*, car, lorsqu'il peint, il chante.

Le lent parcours de Léon Zack vers une « nullification » de la forme, parti d'une schématisation décorative à la Stael, a fini par rejoindre l'espace mystique d'un autre peintre également d'origine russe, Rothko, dont l'abstraction parlait de Dieu. Rigueur immatérielle de l'un et doute perpétuel de l'autre, mais partout un même air à travers lequel on passerait la main.

JACQUES MICHEL.

★ Hommage à Léon Zack, Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

En bref

Cinéma

« Week-end sauvage »

Un riche dentiste emmène sa conquête du moment — une jolie cover-girl — passer le week-end dans sa résidence secondaire, au bord d'un lac privé. En cours de route, ils rencontrent quatre voyous en voiture qui les tracassent et les invectivent. La cover-girl, qui tient le volant, fait déraper les voyous dans une rivière. Mais ils retrouvent la trace du couple, investissent la villa, et c'est une nuit d'horreur et de tuerie.

Le début du film de William Fruet n'est pas mal du tout. Le réalisateur réussit une critique des parvenus de la société de consommation, à travers le comportement du dentiste et l'analyse de ses relations avec son amie occasionnelle. Mais les voyous sont tout d'une pièce, parfaitement odieux, et, dès que commence le saccage de la maison, William Fruet se laisse aller sans mesure à des grandes scènes à effets, jette son interprète féminine, Brenda Vaccaro, dans un enfer de Grand-Guignol. Brutalités, viol, sang qui coule ; la belle se défend et rend elle-même une justice, ô combien sommaire ! Le spectateur est conditionné pour passer de son côté et approuver le massacre systématique des voyous.

Cette « logique » de l'appel *au meurtre rend très pernicieux* un film qui ne manque certes pas de qualités techniques, mais qui est fondé sur l'étalage outrancier de la violence et du sadisme. — J. S.

★ Paramount-Odéon, Publicis-Champs-Elysées (v. o.) ; Capri-Boulevards, Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot (v. f.).

Petites nouvelles

■ Les animations et ateliers de vidéo, photo, théâtre et super-8 du Café d'Edgar ont recommencé ce lundi 10 janvier. Ils sont ouverts à tous. (Renseignements et inscriptions : 58, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris, tél. 326-13-68.)

■ L'imprésario de théâtre italien Remigio Pavone est décédé vendredi 7 janvier à Milan, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Metteur en scène, organisateur de tournées, il était le fondateur du Théâtre Nouveau de Milan.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 10 janvier

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Verre d'eau.
Odéon, 20 h. 30 : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts et techniques du cinéma.

Les autres salles

Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 20 h. 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
Fontaine, 20 h. 45 : Moi j'aime les bêtes.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Quand Paris chantait l'opérette.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Récamier, 20 h. 30 : Chatterton.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Etrange pâleur ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 45 : la Frappe. — II. 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
La Cour des Miracles, 18 h. 30 : Erostrate ; 20 h. 30 : les Jeannes ; 22 h. : la Flemme.
Le Fanal, 20 h. 30 : le Président.
Fer-à-Cheval, 22 h. : Tramille, Pavan, Fatrie.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; 22 h. : Pinock et Matho. — II. 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Théâtre Cabaret-Rouge, 22 h. 30 : Monique Morelli et Léonardi.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Quatuor Vegh (Schumann, Bartok, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Cycle Barenboïm de musique de chambre (Beethoven).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Quatuor Bernède et B. Pasquier, alto ; A. Dumont, guitare (Haydn, Beethoven).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
ASHTON'S MUSIC SHOW (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) en soirée.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e

هكذا من الأصل

SPECTACLES

(359-83-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48) Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) Biarritz, 8e (723-69-23)
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA DERNIERE FOLIE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) Racine, 6e (633-43-71)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LE JOUET (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70)
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Les Images, 18e (522-47-94)
KING KONG (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), George-V 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) : Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
MADO (Fr.) Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) : U G C-Opéra, 9e (261-50-32)
1900 (deuxième partie) (It., v.o.) (**) St-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Templiers 3e (272-94-56) ; U G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio Logos, 5e (033-26-42)
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) : U G C.-Opéra, 9e (261-50-32)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ (Fr.) Olympic, 14e (542-67-42).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., v québ.) Studio Saint-Séverin, 5e (033-50 91).
SALO (It., v.o.) (**) Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) Biarritz, 8e (723-69-23).
SERAIL (Fr.) (**) La Clef, 5e (337-90-90)
SI C'ETAIT A REFAIRE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37) : v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46)
UN ELEPHANT, CA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 12e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA VICTOIRE A ENTEBBE (A. v.o.) Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

RUE HAUTE, film belge de André Ernotte Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86) Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ESPRIT DE LA RUCHE, film espagnol de Victor Erice, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LACHE-MOI LES BASKETS, film américain de Joseph Ruben, v.o Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ENNEMIS COMME AVANT, film américain de Herbert Ross, v.o Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
WEEK-END SAUVAGE, film américain de William Fruet, v.o Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34)
SURVIVRE, film mexicain de José Cardona Sénior (*) v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)

Les festivals

Xe ANNIVERSAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Women.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DU PEPLUM (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Spartacus.
TEX AVERY (v.o.), Cinoche-Saint-Germain 6e (633-10-82)
A REVOIR (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : la Dernière Corvée.
CINEMA ANGLAIS ET AMERICAIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Femme à abattre ; 14 h. 30 : Help ! ; 16 h. : l'Obsédé ; 18 h. 15 : les Misfits ; 20 h. 15 : Dans la chaleur de la nuit ; 22 h. : Docteur Folamour ; 23 h. 30 : Zardoz (minuit fantastique).
MARILYN MONROE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Chérie, je me sens rajeunir.
BUSTER KEATON, le Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.

Les grandes reprises

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BROADWAY MELODY 1940 (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) Vendôme, 2e (073-97-52) ; Marbeuf 8e (225-47-19).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (224-67-29).
KING KONG 1933 (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h. 30 ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All.), v.o. : Action-Champo, 5e (033-51-60).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), en soirée.
SHOW BOAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Studio Marigny, 8e (225-20-74)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : la Clef (337-90-90), à 12 h. et 24 h
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h.
FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h 30
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 16 h. 20, 18 h. 20 et 20 h. 20.
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et à 24 h.

Le Monde
SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne, tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

ISSEC : Printemps 1977

- *des programmes nombreux et complets*
- *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici neuf ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que, si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

L'ISSEC est partenaire du Germe.

SESSION DE PRINTEMPS 1977 : Le centre d'orientation est ouvert

Plan de perfectionnement et orientation

CHAQUE inscription est subordonnée à une rencontre avec un conseiller d'orientation de l'ISSEC : qu'il s'agisse d'une inscription pour un ou plusieurs crédits, cette entrevue permet de mieux informer les intéressés sur le contenu des enseignements et d'en vérifier l'utilité dans le cadre de leur plan de perfectionnement personnel.

Le Centre d'Orientation, structure permanente de l'ISSEC, reçoit les personnes désireuses de s'inscrire à la session de printemps 1977.

Il est également à la disposition des responsables de personnel ou de formation désireux d'insérer des enseignements de l'ISSEC dans leur plan de formation en inter comme en intra-entreprise.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur 15 axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à 15 « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés, discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et des techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail (de cinq à huit sessionnaires) sont constitués au sein de chaque crédit. Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis par le professeur.

Deux formules

Les crédits ISSEC peuvent être suivis selon deux formules :

● Soit à raison d'un crédit par session : chaque crédit représentant neuf journées de huit heures étalées sur quatre mois : cette formule est particulièrement adaptée aux cadres en activité : elle évite les absences prolongées et permet l'application progressive, dans l'entreprise, des formations reçues ;

● Soit à raison d'un crédit par mois : dans ce cas, les crédits représentent dix-huit demi-journées bloquées sur un mois ; il est donc possible de suivre une option complète en quatre mois ; cette formule est principalement destinée aux demandeurs d'emplois.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

OPTIONS	CRÉDIT 1	CRÉDIT 2	CRÉDIT 3	CRÉDIT 4
A. — FONCTION PERSONNEL	Les Techniques de Base	Structures et Communications	Place des Relations de Travail	A. Politiques B. Droit du Travail
B. — FONCTION FORMATION	Les Méthodes de Formation Permanente	La Pratique de la Formation	a) Organisation et gestion de la Formation b) L'audio-visuel en formation	Psychopédagogie de la Formation Permanente
C. — MARKETING	Marketing fondamental	A) Méthodes d'analyses en marketing C) Marketing bancaire D) Marketing des produits industriels E) Exportation et marketing sur les marchés étrangers	B) Etudes et recherches en marketing F) Direction des ventes G) Publicité H) Politique de distribution et merchandising	I) Politique de marketing
D. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité analytique de gestion	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
E. — GESTION FINANCIÈRE	Gestion Financière	A. Bourse et Evaluation des sociétés B. Crédit et Institutions Financières	C. Les Décisions Financières dans l'entreprise D. Les finances internationales	
F. — GESTION DE LA PRODUCTION	Eléments Fondamentaux de gestion de la production	Techniques de planification et de Contrôle de production	Conception d'un système de production	Processus de production et gestion du personnel
G. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Fonctions spécifiques du secrétariat général	Droit des sociétés	Fiscalité Technique contractuelle	Les techniques de base de la fonction personnel Gestion financière
1. — INITIATION A LA GESTION DE L'ENTREPRISE	Introduction à la gestion d'entreprise			
2. — RELATIONS HUMAINES	Expression orale	La conduite de réunion	Méthodes d'enquêtes	
3. — INFORMATIQUE DE GESTION	Eléments de base d'informatique			
4. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des affaires	Droit des sociétés	Droit du travail	Fiscalité
5. — ÉCONOMIE	Initiation à l'économie industrielle			
6. — LOGISTIQUE	Notions fondamentales de logistique			
7. — ORGANISATION	Les techniques d'organisation	Les structures d'organisation		
8. — MÉTHODES QUANTITATIVES POUR LA GESTION	L'utilisation des méthodes quantitatives			

Le choix d'un institut

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...) de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre des responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 % ; mars 1975 : 60 % ; oct. 1975 : 61 % ; mars 1976 : 60 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'ISSEC a connu un développement remarquable : plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC Établissement d'enseignement privé

24, rue Hamelin, 75116 PARIS

Tél. : 727-80-20 - 727-06-20 - 727-05-28

Métro : Boissière ou Iéna

L'Association des diplômés ISSEC

L'Association des diplômés de l'ISSEC légalement constituée est régie par la loi du 1er juillet 1901, son siège est situé à Paris (8e), 10, rue de Copenhague.

Les fondateurs ont décidé d'élargir leur association aux « diplômables », c'est-à-dire aux participants ISSEC ayant déposé leur projet de mémoire et reçu de l'ISSEC l'accord pour le début de leurs travaux.

En premier lieu, l'Association des diplômés de l'ISSEC a été créée pour entretenir les relations amicales nouées au cours des sessions, mais ses ambitions ne se limitent pas à être une simple « association d'anciens ».

Elle a aussi pour objectifs :

— de protéger et développer les droits attachés au diplôme de spécialité de l'ISSEC, le renom de l'Institut et de son enseignement ;

— de veiller au maintien du niveau du diplôme et d'assurer la promotion du diplôme et des diplômés ;

— d'entretenir avec l'Association des anciens élèves de l'ESSEC des relations aussi étroites que possible ;

— d'aider et conseiller en accord avec l'ISSEC les titulaires de quatre crédits dans le choix du sujet de leur mémoire et de la préparation à la soutenance.

Pour développer une efficace collaboration avec l'ISSEC, les participants aux crédits de perfectionnement et les anciens, l'Association des diplômés de l'ISSEC met en œuvre un club très largement ouvert à tous les sessionnaires de l'ISSEC, quel que soit le nombre de crédits obtenus ou en cours.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à

ASSOCIATION DES DIPLOMES ISSEC,
10, rue de Copenhague,
75008 Paris, tél. 522-48-49.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'enjeu de la bataille du franc

UN des signes du meilleur climat qui semble actuellement gagner l'économie française, malgré les nombreuses difficultés auxquelles elle doit faire face, est une remontée encore timide du franc. Alors que, depuis le 12 octobre, le cours du dollar s'est presque constamment maintenu tout juste au-dessous, ou tout juste au-dessus, de 5 F, il est pendant quelques jours, au début de 1977, redescendu au dessous de 4,95 F. Plus significative peut-être, est la légère amélioration constatée vis-à-vis du DM.

S'agit-il du signe précurseur d'une tendance durable ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Mais une chose est certaine. L'expérience de la Grande-Bretagne est là pour nous rappeler que, sans stabilité monétaire, il est vain de s'attendre à une modération dans la hausse des prix, et cela même si le gouvernement parvient à freiner la hausse des salaires. Cela explique que, parmi les nombreux combats que M. Raymond Barre doit mener pour assainir l'économie française, il tienne la bataille du franc pour décisive. Aussi longtemps que l'assainissement n'aura pas eu lieu, la tenue du franc exige un niveau élevé du taux d'intérêt.

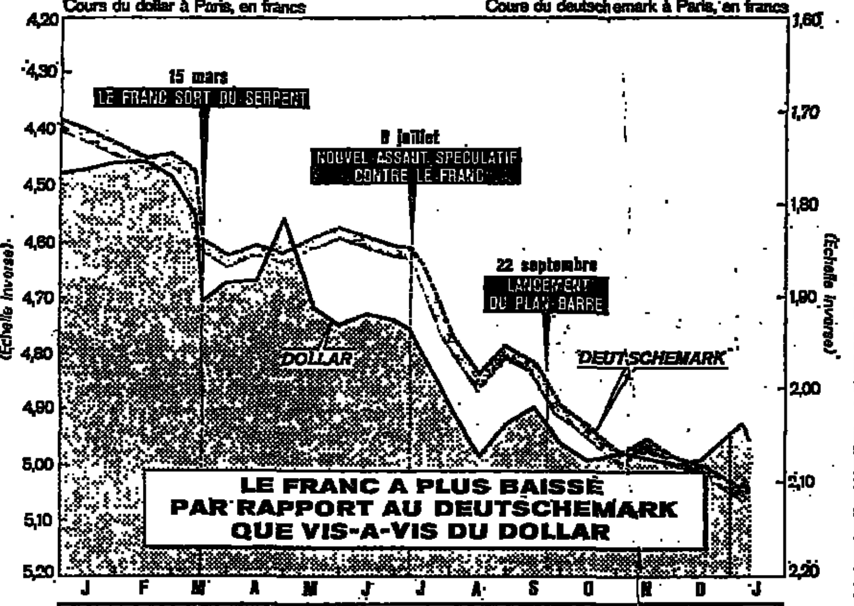
C'EST seulement en s'affranchissant des raisonnements inspirés par les méthodes de la comptabilité nationale qu'on peut prendre *conscience de toute* l'importance de l'enjeu impliqué par la hausse *ou* la baisse du franc. Si l'on en reste prisonnier, on est amené à ne *s'occuper* que de l'incidence sur le niveau des prix nationaux du renchérissement des produits importés, ou éventuellement de la baisse de leur coût, à travers les variations de change. Schématiquement, l'analyse est la suivante : les importations représentent environ 20 % du produit intérieur brut. A supposer que la valeur du franc baisse de 1 % vis-à-vis de toutes les devises, cela « devrait » se traduire *grosso modo* par une hausse de l'indice des prix de 0,20 %. Comme, depuis le quadruplement du prix du pétrole, le dollar est redevenu la principale monnaie des règlements commer- de la France, on considère que l'évolution du cours vis-à-vis de la devise américaine et du deutschemark commande l'ensemble. Le franc ayant perdu à peu près 10 % de sa valeur vis-à-vis du dollar 12 % vis-à-vis du deutschemark depuis mars dernier, un calcul simple, mais suffisant pour *fixer un ordre de grandeur, suggérait que cette* baisse devrait être responsable, à concurrence d'environ 2,50 % de l'élévation du niveau général des prix mesuré avec plus ou moins d'exactitude par l'indice officiel. Comme l'indice a, durant la même période, progressé d'environ 7,7 %, on en conclurait en première approximation que le reste de l'« inflation » (confondue avec la hausse des prix) s'expliquerait par des causes internes.

Les Britanniques ne procèdent pas autrement, remarquons-le, dans leurs évaluations. C'est pour des raisons similaires que leurs experts admettent que, *pour chaque point de dévalorisation pondérée de la livre sterling* (chiffre qui tient compte de la part du commerce du Royaume-Uni avec chacun des pays dont la devise est utilisée comme moyen de règlement), il faut s'attendre à un renchérissement d'un quart de point de l'indice du coût de la vie.

Malheureusement, personne n'a jamais vraiment pu établir comment, dans la réalité, l'augmentation du coût des importations se diffuse dans l'ensemble du corps économique. Cette incapacité s'ajoute à toutes les autres raisons qui inclinent à juger passablement arbi*traire le partage des responsabilités* dans la hausse du niveau général des prix. Comment, dans une économie constamment mouvante, serait-il possible de diviser l'« inflation » comme un gâteau tout rond : telle part attribuée aux augmentations de salaires, telle autre au coût élevé des importations, telle autre encore — pourquoi pas ? — au profit des « monopoles » ? Arbitraire, une telle répartition serait aussi absurde. Non pas qu'à l'échelon de chaque entreprise les choses ne se passent effectivement de cette façon (la hausse des salaires ou celle des produits achetés à l'extérieur se répercute en général sur le prix de vente, et cela parfois d'une façon quasi mécanique), mais parce que l'inflation est un phénomène global qu'on ne peut pas, au niveau macro-économique, découper en tranches.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)



BULLETIN

Vers un nouveau « sommet » de l'incertitude

LA politique économique de M. Jimmy Carter intéresse les Européens tout autant que les Américains. C'est pour mieux connaître les intentions du nouveau président américain que M. Giscard d'Estaing a pris l'initiative de provoquer une nouvelle réunion, dans les prochains mois, des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays de l'O.C.D.E (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Japon et Canada).

On est loin des prévisions faites par l'organisation du Château de la Muette, il y a six mois. L'activité risque de s'emballer à nouveau. Gouvernements, restez prudents ! Sinon, vous risquez un nouveau dérapage des prix qui vous contraindra à replonger vos économies respective dans la récession génératrice d'un chômage plus grand ! Limitez en conséquence vos objectifs de croissance à 5 %... Tel était, résumé en quelques mots, le « message » de M. Van Lennep et de ses experts. En partie parce qu'il a été entendu et appliqué, les événements ont pris un cours différent de celui qui paraissait le plus probable. En dépit des « accidents » anglais et français (chute brutale de la livre et du franc qui a relancé dans ces deux pays l'inflation), le rythme de hausse des prix a continué à se modérer dans le monde capitaliste dans son ensemble. Simultanément, la conjoncture est devenue plus maussade.

Des signes plus favorables sont récemment apparus aux Etats-Unis, où la reprise de l'activité, après un brillant premier semestre 1976, n'a cessé depuis lors de se ralentir. Deux éléments semblent avoir joué un rôle déterminant dans le meilleur climat des affaires. La politique d'argent bon marché a entraîné une forte amélioration dans le bâtiment, les nouvelles mises en chantier atteignant le rythme annuel de 1,7 million de logements, soit deux fois plus qu'au pire moment de la récession, mais encore assez sensiblement moins que le chiffre de 1973 (2 millions). Une autre cause de relance a été le renouveau constaté du côté de la consommation. A quoi attribuer cette nouvelle vague d'achats ? La plupart des analystes y voient l'effet d'une anticipation, par les ménages, des rabais fiscaux que M. Carter, dès qu'il sera installé à la Maison Blanche, va demander au Congrès de voter.

Certains se demandent, dans ces conditions, si le profil de l'année 1977 ne ressemblera pas à celui de 1976 : un « bon » premier trimestre, grâce à l'incidence de mesures stimulantes annoncées ou prises par le gouvernement, suivi par une période d'activité beaucoup plus modérée. Comme il y a douze mois, les chances d'une croissance plus soutenue dépendent des investissements. Mais les chefs d'entreprise américaine restent sur ce point toujours très réticents. Il en est de même en Europe, y compris, quoique dans une moindre mesure, en Allemagne. La raison ne serait-elle pas que l'œuvre d'assainissement, commencée aux Etats-Unis deux ans et en République fédérale deux ans et demi plus tôt qu'en France, n'a pas encore suffisamment purgé l'économie des excès commis pendant l'ère d'inflation débridée qui a précédé la chute de 1974-1975 ?

Les Diafoirus de l'inflation

par MICHEL CICUREL (*)

IL est difficile de dire si c'est la foi monothéiste ou, au contraire, l'individualisme jaloux de l'homme moderne qui en est responsable. Toujours est-il que, dans l'esprit de chacun de nos concitoyens, tout phénomène doit avoir une explication et une seule : la sienne.

On a souvent comparé l'inflation au cancer : parce que ce sont des maladies qui tuent ; parce que l'une et l'autre débutent de façon insignifiante avant de se généraliser ; parce qu'on ne sait les soigner que lorsqu'il est « moins cinq ». Il est un autre point commun entre le cancer et l'inflation : c'est que les « docteurs Diafoirus » qui se pressent au chevet de l'économie, comme à celui du cancéreux, ont chacun découvert « la » cause du mal.

Certains médecins pensent aujourd'hui qu'une mise en commun des découvertes partielles faites sur le cancer permettrait de cerner le mal de façon satisfaisante : ils ne sont pas toujours entendus. La France, malade de l'inflation, souffre aussi de la mégalomanie des médecins qui veulent la sauver, à condition que le traitement soit bien celui qu'ils préconisent. L'amour et l'amour-propre ont de ses coquetteries... Racine disait déjà : *« On veut faire tout le bonheur et, à défaut, tout le malheur de l'être aimé. »*

Des « causes contradictoires »

Et le pire est que l'égocentrisme de nos économistes se double le plus souvent d'arrière-pensées politiques. La cause de l'inflation française, c'est le dérèglement du système monétaire international. Les liquidités internationales ont été créées en quantité excessive par le déficit persistant de la balance des paiements des Etats-Unis et la réticence croissante des pays excédentaires à épargner des dollars. Le flottement généralisé des monnaies depuis mars 1973, emboîtant le pas aux variations du dollar, offre aux nations industrialisées la solution du déficit extérieur sans pleurs, mais non sans dommage puisque le prix à payer est l'accélération de l'inflation intérieure, notamment par le renchérissement du prix des produits importés. Bref, ce sont des Américains que vient tout le mal.

A moins que ce ne soit des Arabes. L'effet « stagflationniste » de la hausse des prix du pétrole importé ne fait aucun doute. En tout cas, Arabes ou Américains, les problèmes viennent de l'outre-mer, pas de l'Hexagone.

Heureusement, les Cassandres professionnels sont là pour les leçons de morale et de modestie : « Les Français vivent au-dessus de leurs moyens. » Les ménages, les entreprises, l'Etat dépensent trop pour ce qu'ils gagnent. Ils vivent à crédit, et n'épargnent pas assez pour rembourser. Comme la France elle-même d'ailleurs, qui doit 10 milliards de dollars à l'étranger, autant que le montant des réserves dont elle peut disposer librement. Les responsables, se sont les marchands d'illusions, de droite et de gauche, qui ne disent pas la vérité aux Français et qui ne s'occupent *pas des vrais problèmes. Franchement,* l'Europe pouvait attendre...

Mais cet amalgame paraît suspect aux défenseurs des « travailleurs ». Sous couvert de parler au nom de la France, de se placer au-dessus de la mêlée, de prôner l'union nationale, et de critiquer tous azimuts, on masque les inégalités entre les Français.

La vraie cause de l'inflation est, au contraire, que certains Français vivent « au-dessous de leurs moyens » : c'est la lutte des plus défavorisés pour rattraper le retard, et celle des plus favorisés pour maintenir leur avance qui expliquent la hausse des prix.

L'inégalité est la cause de l'inflation — et l'inflation la cause de l'inégalité, puisque les salaires prennent l'escalier quand les prix montent en ascenseur. C'est le cercle « vicieux » du capitalisme. Pour rétablir un cercle « vertueux », où disparaîtront les inégalités et les tensions sociales, et par suite l'inflation il faut et il suffit... que l'homme ne soit plus un loup pour l'homme. Il faut changer la vie.

Nombre de *responsables* de l'économie nationale n'écoutent pas ce chant des sirènes. Ils savent ce que chacun sait.

Chacun sait que les salaires représentent plus de 70 % du revenu national. Chacun sait que moins élevé est le revenu d'un ménage, plus important est la part de son revenu qu'il consomme. Souvent, les jeunes ménages salariés dépensent plus qu'ils ne gagnent, puisqu'ils s'endettent pour consommer et se loger. Chacun sait aussi qu'en France, à l'heure actuelle, les salaires augmentent trois fois plus vite que la production nationale : pour équilibrer l'offre et la demande, il faut donc bien consommer des importations, ou laisser monter les prix intérieurs. Les salariés sont responsables de l'inflation.

Paradoxalement, dans ce débat, la plupart des patrons ne partagent pas l'avis des fonctionnaires sur la responsabilité de la hausse excessive des salaires dans l'inflation. Ils ne croient pas à « l'inflation par la demande », que la persistance d'une situation où coexistent un ralentissement de l'activité économique et une accélération de la hausse des prix leur paraît infirmer.

(Lire la suite page 20.)

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole polytechnique.

CHOMAGE 1977

AU début de 1977 le chômage semble inspirer aux Français deux sentiments, deux réflexes opposés. En ce qui concerne le phénomène lui-même, c'est le fatalisme : à tort ou à raison, chacun est plus ou moins persuadé que le sous-emploi sera durable ; pour longtemps encore, un million de chômeurs, si ce n'est plus ! Mais, étrange inconséquence, si le mal lui-même se voit prêter un caractère inéluctable et catastrophique, chacun doute souvent que son voisin puisse en être réellement atteint... A l'endroit des victimes du chômage, c'est fréquemment la méfiance, l'incrédulité, voire l'exaspération, entretenus par mille anecdotes de café du commerce tendant à démontrer que des indemnités mirobolantes sont inutilement versées à des farceurs travaillant « au noir » ; à moins qu'ils ne veuillent pas travailler du tout. Bref, la fraude serait massive, tout particulièrement dans le cas des bénéficiaires des fameux « 90 % ». Ainsi le temps n'est plus où avec conviction, enthousiasme, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux édifiaient en hâte un dispositif de défense qui, nous disait-on avec fierté, allait être le tout premier dans le monde : à peine ce dispositif très sophistiqué a-t-il commencé de servir que déjà certains s'efforcent de le disqualifier...

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

CES réflexes, parfaitement contradictoires, appellent trois séries d'observations et de vœux.

D'abord, il est inadmissible que les Français s'habituent ou qu'on les habitue à l'idée d'un chômage considérable.

Indépendamment de toute considération éthique, il ne sera pas toujours possible, sans risque de crise grave, de maintenir hors de toute vie normale plusieurs centaines de milliers de jeunes sans emploi. Et que serait-ce si l'on prêtait oreille aux souhaits des irresponsables qui, sous prétexte d'assainir l'Université, proposent de renvoyer aux guichets de l'Agence nationale pour l'emploi trois cent mille ou quatre cent mille jeunes de plus ! Or, *à trop répéter qu'il* faut se résigner à un sous-emploi désastreux, on néglige peut-être d'explorer systématiquement toutes les voies susceptibles de le réduire.

On sous-estime peut-être celles qui seraient susceptibles de le réduire par un *allégement du coût de l'embauche* : ainsi serait-il absolument impossible d'encourager directement cette embauche par le jeu d'une exonération provisoire de toute cotisation sociale, puisque aussi bien, *de toute façon*, le chômeur bénéficie, en tant que tel et aux frais de la collectivité, de la sécurité sociale ? L'entreprise qui ne peut envisager d'embaucher un jeune sans emploi parce qu'il lui en coûterait plus de 3 000 F avec les charges sociales aurait peut-être une attitude différente si, pendant la première année par exemple, elle devait être uniquement débitrice d'un salaire direct inférieur à 2 000 F... Ou serait-il inconcevable, pour permettre aux entreprises de traverser une passe difficile sans licencier, de maintenir dans leur emploi ceux qui sont menacés en substituant provisoirement les « 90 % » qui leur seraient aussitôt dus si justement ils étaient licenciés ?

Avec autant — si ce n'est plus — de précautions, nous nous demandons si l'on ne sous-estime pas également les politiques susceptibles de réduire le chômage par un *partage du travail global disponible*. Il a toujours paru plus ou moins évident que si le sous-emploi est de 5 %, un travailleur sur vingt doit être jeté au rebut, les autres restant occupés quarante heures par semaine ou plus : ne serait-il pas plus cohérent — en théorie — que tous conservent un emploi réduit à trente-huit heures par semaine ?

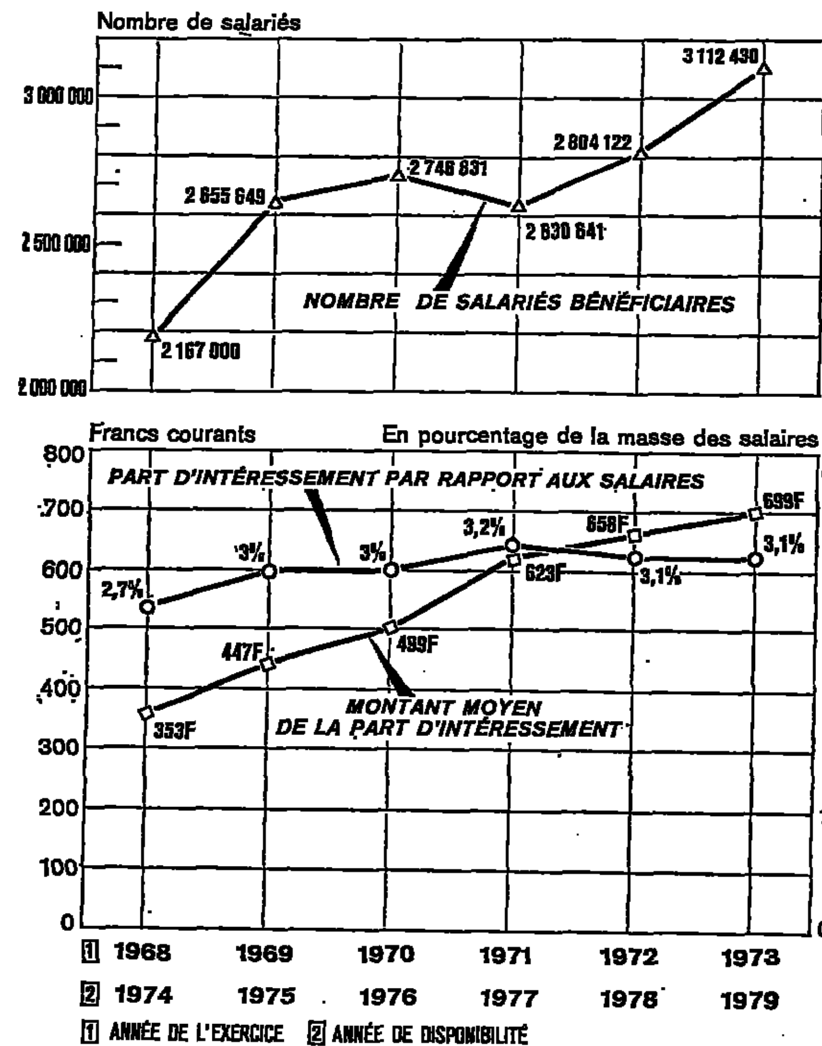
Sans doute, la leçon fameuse d'Alfred Sauvy selon laquelle le travail n'est pas une quantité fixée qu'on peut partager à volonté ne doit pas être oubliée ! Sans doute aussi tout effort dans le sens d'un partage plus égal du travail soulève des difficultés considérables non seulement économiques mais aussi techniques, psychologiques, juridiques aussi, dans la mesure où une réduction du temps de travail entraîne un bouleversement des dispositions contractuelles. Et cependant, tout ce qui peut être fait dans ce sens l'a-t-il réellement été ? Ne cède-t-on pas trop facilement à la tentation de s'abriter derrières des idées reçues qui, si convaincantes soient-elles *a priori*, mériteraient un nouvel examen, surtout à une époque où la réduction du temps de travail est devenue une revendication fondamentale ?

Faute de recherches suffisamment approfondies — par exemple sur les effets d'un abaissement radical de la durée légale du travail dans certaines branches, sur ceux d'un reversement à un fonds de chômage des majorations dues pour les heures supplémentaires, etc. — ces questions restent sans réponse. Mais elles évoquent irrésistiblement le mot merveilleux prêté à un employé de l'Agence nationale pour l'emploi débordé par la cohue des demandeurs : « *Prenez patience, nous sommes trop peu nombreux...* »

(Lire la suite page 20.)

(*) Directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas.

Un salarié sur cinq environ bénéficie de l'intéressement



CHAQUE année, depuis 1968, des entreprises partagent leur bénéfice avec les salariés, en application de l'ordonnance du 17 août 1967. Globalement, les sommes mises au compte des salariés, mais bloquées durant cinq ans, sont relativement importantes. Selon une enquête que vient de publier le ministère du travail (1), *ce qu'on appelle* « la réserve spéciale de participation » *a atteint, pour l'exercice 1973, 2 176 millions de F — sommes qui seront distribuées en 1979 — au lieu de 1 847 millions pour l'exercice 1972, 1 647 pour 1971, 1 373 pour 1970. Cependant, le montant moyen qui revient à chaque personne est assez réduit, ce qui s'explique par l'augmentation parallèle du nombre des bénéficiaires de l'ordonnance sur la participation : 3 112 430 salariés pour 1973 au lieu de 2 804 122 pour 1972. Le montant moyen de la part d'intéressement par bénéficiaire était en conséquence de 699 F au lieu de 658 F pour 1972.*

Le graphique ci-dessus montre que cette part moyenne a nettement augmenté, depuis 1968, en valeur absolue mais qu'elle représente toujours à peu près le même pourcentage (3 %) par rapport à la masse des salaires concernés par le calcul de la participation. En fait cette part varie énormément selon les secteurs économiques : 229 F en moyenne pour 1973, soit 1,05 % du salaire dans les secteurs de l'hygiène; 452 F (2,15 %) dans la sidérurgie; 936 F (4,68 %) dans le commerce de gros : 1 030 F (4,30 %) dans la construction électrique et 1 170 F (4,03 %) dans l'industrie chimique.

Au total 47,8 % des bénéficiaires touchent une participation inférieure à 2 % de leurs salaires et 1 % supérieure à 15 %.

L'étude du ministère du travail met en lumière d'autres indications intéressantes : sur l'ensemble des réserves de participation bloquées pour cinq ans, la moitié sont placées en comptes courants et obligations — rémunérés dans 56 % des cas à un taux d'intérêt de 6 % à 9 %; seulement 1,3 % est convertie en actions.

Une autre enquête du ministère (2) *sur le nombre d'accords de participation signés en application de l'ordonnance de 1967, révèle que celui-ci est en constante augmentation : 1 500 accords pour 1 720 entreprises (1 360 000 salariés en 1969); 7 526 accords pour 8 414 entreprises (3 900 000 salariés) en 1972 et, au 31 décembre 1975, 9 581 accords, représentant 10 769 entreprises et 4 730 943 salariés.*

(1) « Travail informations » notes n° 35, 20-26 décembre 1976, du ministère du travail.
(2) « Travail informations » notes n° 34, 13-19 décembre 1976, du ministère du travail.

CHOMAGE 1977

(Suite de la page 19.)

En réalité, si on n'est pas encore allé jusqu'au fond de ces problèmes infiniment difficiles, c'est peut-être parce que, le chômage étant tenu pour très provisoire, on n'a pas encore cru nécessaire de faire de l'emploi pour tous un objectif *prioritaire*. Peut-on souhaiter qu'il le devienne en 1977 ?

Admettons qu'il soit impossible de donner du travail à tous. Encore faudrait-il, au moins, que ceux qui sont *sacrifiés* au sous-emploi soient traités *humainement* : il est bien loin d'en être ainsi. On s'hypnotise facilement sur les quelque 120 000 bénéficiaires d'une garantie à 90 % (à peine plus de 1 chômeur sur 10) en oubliant que la moitié des demandeurs d'emploi ne perçoivent rien et que 160 000 d'entre eux environ, qui n'ont pas ou n'ont plus vocation aux prestations d'assurance chômage perçoivent en tout et pour tout les seules *allocations de l'aide publique* (1). Qu'est-ce à dire ?

Sortir du néolithique

Par la garantie de certains *minima*, toutes les sociétés expriment une solidarité naturelle à l'endroit de certains groupes faibles, personnes âgées, handicapés, enfants, chômeurs, etc. : le montant relatif de ces minima, comparé au niveau de vie des couches sociales les plus favorisées ou au niveau de vie moyen, traduit le degré de développement *social* de ces sociétés... En France, le chômeur indigent a droit, au titre de cette *solidarité fondamentale*, à 13,50 francs par jour pendant les trois premiers *mois*, à 12,40 francs ensuite (chiffre qui subit un abattement de 10 % par année de chômage) à condition que ses revenus soient inférieurs à 24,18 francs par jour.

De tels chiffres se passent de longs commentaires : c'est, simplement, la plus extrême misère dans un pays où les signes extérieurs de haute richesse sont indéfiniment multipliés. L'an dernier, la presse prêtait au nouveau patron d'un célèbre établissement de crédit *nationalisé* un traitement de quelque 80 000 francs par mois. Si ceci est justifié, fort bien ! Mais en ce cas, comment cela le serait-il ? Pourquoi ces années-lumière entre le haut et le bas ? Quand donc sortira-t-on du néolithique ? Souhaitons qu'en 1977 on s'attaque à ce scandale avec la volonté ferme de le réduire.

Mais comment faire, nous répliquera-t-on, dans cette période d'extrême austérité budgétaire ? Ce n'est vraiment pas le moment ! Il est vrai que ce n'est jamais le moment... mais s'il est réellement impossible d'imposer actuellement aux Français le moindre effort supplémentaire sur ce point, il faut alors *mieux utiliser les fonds publics.*

Comme toutes les prestations d'*assistance*, les allocations de l'aide publique sont en principe subordonnées à une condition d'indigence étroitement conçue ; mais il a été curieusement décidé que les prestations de l'*assurance* chômage ne seraient pas prises en considération dans l'évaluation des ressources des intéressés : ils peuvent donc les cumuler avec les allocations de l'aide publique (c'est le cas pour 230 000 d'entre eux environ). Mieux : la garantie à 90 % s'exprime par le versement d'une allocation-chapeau, l' « allocation supplémentaire d'attente », destinée à compléter, à hauteur de 90 % du salaire assuré, les prestations d'assurance et, éventuellement, d'assistance cumulées. Ainsi, sur les 120 000 bénéficiaires de cette garantie qui peut donner lieu à des versements très importants, près de 100 000 perçoivent en réalité l'allocation d'aide publique... ! C'est dire que l'idée d'*assistance* qui sous-tend cette allocation est profondément *dévoyée*.

Au risque d'aller à l'encontre de toutes les idées reçues en la matière — les gestionnaires de l'assurance chômage réclament une aide maximale des pouvoirs publics, *et* on les comprend ! — nous pensons donc que si le pays est incapable de faire un effort sérieux pour redresser la situation terrifiante actuellement réservée aux chômeurs *indigents*, mieux vaudrait alors renoncer au mélange des genres, et redéfinir de façon plus exacte les domaines respectifs de l'assistance et de l'assurance en reprenant en compte les prestations de l'assurance chômage dans l'évaluation des ressources des intéressés : ce pis-aller permettrait de concentrer sur les plus déshérités tous les fonds de l'aide publique au lieu de les disperser çà et là. Le montant de cette aide pourrait alors, sans charge supplémentaire pour les pouvoirs publics, être très sérieusement relevé.

Ce serait tourner le dos à toute la politique qui consiste à associer directement, dans l'assurance chômage, les efforts des pouvoirs publics et ceux des partenaires sociaux. Sans doute. Mais nous irons beaucoup plus loin : l'assurance chômage devrait se passer non seulement de l'intervention des pouvoirs publics mais peut-être aussi de celle des employeurs.

Pourquoi la garantie à 90 % fait-elle l'objet de tant d'attaques, directes ou indirectes ?

Contrairement à ce que s'imagine sans doute un public mal informé, la période d'indemnisation moyenne est nettement *plus courte dans le cas des chômeurs indemnisés à 90 % que dans tous les autres* (cette période était de l'ordre de trois mois seulement jusqu'à une époque récente, mais l'évolution de la situation économique l'a sans doute sensiblement allongée aujourd'hui), ce qui suffit à montrer que la très grande majorité d'entre eux ne cherchent nullement à abuser de leur situation (2). Pas plus qu'elle ne disqualifie la S.N.C.F. l'existence d'une fraude irréductible ne devrait disqualifier une institution sociale.

En réalité, si à travers cette fraude irréductible, artificiellement gonflée par le ragot, certains tentent de déconsidérer une garantie sociale de pointe, c'est sans doute parce qu'elle est financée par des cotisations « patronales » et que bon nombre d'employeurs supportent assez mal l'idée qu'ils entretiennent des inactifs : l'allergie viscérale à l'endroit des congés payés de 1936 resurgit ainsi périodiquement, que ce soit à propos de l'absentéisme des O.S. ou à propos de l'allocation supplémentaire d'attente. A vrai dire, dans un pays latin, cette réaction est à peu près inévitable et elle trouve facilement un élément de fraude auquel se raccrocher ; l'erreur de base c'est de demander aux entreprises de payer directement une bonne partie de l'assurance chômage des salariés (et, de façon plus générale, de leur sécurité sociale). Il y a là, pour les uns comme pour les autres, un marché de dupes générateur d'inépuisables malentendus.

Personne ne pense plus aujourd'hui que l'accumulation de cotisations « patronales » est à même d'élargir de façon significative la fraction du revenu national qui échoit aux salariés, actifs ou inactifs, et à leurs familles : la relative stabilité de cette part montre qu'à défaut de telles cotisations les entreprises seraient amenées à verser l'équivalent en salaires directs. D'ailleurs, organisations patronales et salariales sont en fait d'accord pour considérer comme salaires la *somme* des salaires directs et des cotisations « patronales » : ces dernières prélevées sur ce salaire *global*, sont en réalité des contributions salariales.

Une police plus énergique

Or la longue tradition qui consiste à demander (ou à imposer) aux entreprises des *suppléments de salaires* sous forme de cotisations dites patronales, affectées à diverses institutions sociales, est fâcheuse à tous égards.

D'abord, ce mode de financement est très peu « pédagogique » pour les assurés eux-mêmes parce que pratiquement indolore.

D'autre part, lorsque les organisations syndicales des salariés réclament des augmentations de salaires affectées aux travailleurs âgés, aux malades, aux chômeurs, etc., on a un peu l'impression, en raison de cette *affectation*, qu'elles demandent la charité et non un autre prix du travail.

Enfin le système des cotisations patronales paraît légitimer une sorte de vocation patronale à la gestion des fonds correspondants. De sorte que des employeurs — ou leurs représentants — sont appelés à se prononcer sur l'utilisation de ces fonds, c'est-à-dire sur ce qui convient aux salariés et à leurs familles en matière de maladie, chômage, prestations familiales, etc. Etrange résurgence d'un paternalisme incompréhensible qui, refoulé ici, s'épanouit à nouveau là. Le rôle du chef d'entreprise est de fournir les meilleurs produits à ses clients, d'assurer les meilleures conditions de travail à son personnel, de verser les plus hauts salaires possibles : c'est tout cela qui fait la grandeur de ce rôle. Mais il n'est pas de gérer les œuvres sociales des travailleurs, traités comme des mineurs : certains employeurs, et non des moindres, commencent à comprendre que le patronat se fourvoie profondément en voulant contrôler la gestion d'une quelconque partie des salaires.

Dès lors, si seules des hausses de salaires étaient réclamées ou imposées aux entreprises, et si seules des cotisations salariales étaient assises sur ces salaires, la notion de cotisation patronale étant éliminée, cette opération de démystification conduirait — peut-être pour leur plus grand malheur ? — à confier aux représentants des salariés cotisants, et à eux seuls, la mission de gérer les fonds ainsi prélevés.

D'un point de vue psychologique, la situation serait alors tout autre, et notamment dans le cas de l'assurance chômage. Les controverses sur la fraude s'évanouiraient pour deux raisons. D'abord il serait clair qu'il s'agit de l'argent des salariés eux-mêmes : à eux d'en user comme ils l'entendent ; ensuite et surtout, la police que les gestionnaires de l'assurance chômage seraient appelés à assurer serait par la force des choses infiniment plus énergique que les contrôles actuels parce que beaucoup plus nécessaire et parce que beaucoup plus « motivée » (3).

Un virage devra donc être pris qui devrait concerner l'ensemble de la sécurité sociale des salariés. Ce virage est sans doute extraordinairement délicat à négocier... Il n'est cependant pas interdit d'espérer, et ce sera notre dernier vœu, qu'il sera au moins amorcé en 1977.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

(1) Sur les incohérences et les injustices de notre système d'indemnisation du chômage, voir notamment l'excellent rapport Simon-Lorière sur le projet de loi de janvier 1977.

(2) En admettant que 10 % des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente fraudent, cela ne représenterait pas beaucoup plus d'un chômeur sur cent...

(3) Le paritarisme, qui, dans l'ensemble, a donné de bons résultats, est une solution relativement simple, surtout si elle est renforcée par un agrément des pouvoirs publics. Dans la perspective suggérée, des instruments juridiques comparables devraient être mis au point.

Les Diafoirus de l'inflation

(Suite de la page 19.)

L'inflation *résulterait*, au contraire, d'un excès des coûts fixes pour les entreprises : seule une relance de la demande, entraînant celle de la production, permettrait « d'étaler » les coûts fixes, et donc de stabiliser les prix.

Certains patrons admettront néanmoins, avec la Rue de Rivoli, que les coûts fixes, ce sont bien aujourd'hui les salaires, puisque les entreprises n'ont pas le droit de licencier lorsqu'elles produisent moins ni de réduire les rémunérations lorsqu'elles gagnent moins. Les salariés sont donc non seulement fauteurs d'inflation par la demande, mais aussi d'inflation par les coûts.

D'autres fonctionnaires plus sophistiqués vous démontreront alors que ce sont, en réalité, les investissements, et non pas les salaires, *qui alimentent simultanément* l'inflation par la demande et par les coûts. Les investissements ont, en effet, représenté une part *croissante* de la demande intérieure en France, *et n'ont permis d'augmenter* l'offre que de façon décroissante, et les bénéfices des entreprises de même. Ces entreprises ont donc été obligées de s'endetter *de plus en plus* pour financer ces investissements *et à un taux de l'argent de plus en plus élevé* : les charges financières représentent un coût fixe, croissant de façon insupportable pour les entreprises françaises, *si elles n'augmentent* pas leurs prix au même rythme. La conclusion de cette démonstration est évidemment qu'il *faut mettre fin à la volonté* de puissance des technocrates des grandes sociétés, des banques, et de certaines administrations, qui sacrifient les travailleurs, contraints au chômage, et les consommateurs, victimes de la hausse des prix, aux machines et au *mythe* de la productivité

On verra, alors, guerroyer les partisans de la « productivité », pour assurer la « compétitivité » des prix de nos *produits* exportables, et ceux de la « capacité », qui souhaitent développer l'offre de biens et services.

On verra disputer les « conjoncturistes », arguant de la bouffée d'inflation que permettra de guérir un remède de cheval provisoire (stabilisation de la masse *monétaire*, équilibre budgétaire...) et les « structuralistes », partisans d'une modification profonde des comportements et des institutions économiques françaises.

Bientôt, on voit les uns et les autres se tromper d'adversaires, par mégarde : les syndicats défendent la politique contractuelle, autrement dit *l'économie libérale*, et les patrons une aide massive et sélective de l'Etat en faveur des investissements, et vive *l'économie de « commandement » ! Les* monétaristes disent *qu'il ne faut surtout pas* toucher à la monnaie.

Les marxistes affirment qu'il convient de *réduire* les marges commerciales, et en *même temps de protéger le petit commerce* contre les grandes *surfaces*. Comme *si les* monopoles étaient toujours le fait des « gros ».

Les fanatiques de l'économie concurrencée et *ouverte* sur l'extérieur admettent finalement que la concurrence internationale a entraîné un effet de contagion à la hausse *des prix plutôt qu'à la baisse*.

Dieu *n'y reconnaît plus* les siens. Heureusement, le plan Barre est là pour restaurer l'œcuménisme : tout ce petit monde *s'accordera* volontiers pour le condamner. Ce n'est *guère étonnant : il ne désigne pas* « la » cause de l'inflation française.

Et pourtant, combien il est réconfortant *de voir* cet économiste de profession, contre toute attente, *s'abstenir* de défendre « sa » thèse sur l'inflation, et prêter l'oreille. Prêter l'oreille pour entendre les *criailleries* sur les causes du mal français, *mais surtout pour chercher ce qui unit* les professeurs de stabilité plutôt que ce qui les divise.

Ce qui unit ces bons esprits ? *C'est que chacun détient une part de la vérité*, dès lors que les *explications* diverses *ne sont* pas incompatibles entre elles : si, après tout, l'inflation française résultait tout à la fois d'une hausse excessive des salaires, d'une insuffisance des investissements, d'un déréglement monétaire international, de la hausse des prix du pétrole ? Peut-être, alors, *ne manquerait-on pas de cohérence* en modérant la hausse des *rémunérations*, en soutenant les investissements productifs, en *recherchant* la hausse du franc.

Ce qui unit encore ? *C'est que personne* n'est d'accord sur les causes, mais tout le monde sur les effets. Et si, du *coup*, on s'en prenait aux effets en bloquant les prix et les marges pour un temps, en contingentant les importations de pétrole, en favorisant l'épargne. Pour un temps seulement. Le temps de *préciser* « les » causes, sans passion, par les études du Centre d'études sur les revenus et les coûts par exemple.

La grande force, en définitive, du plan Barre, c'est que, parmi les économistes en chambre, personne ne l'aime.

MICHEL CICUREL.

LES INCOHÉRENCES DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE

TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE : un rapport « enterré » relève le retard français

LE 15 mars 1976, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, confiait à M. Jacques Dondoux, ingénieur général des télécommunications, ancien directeur général du CNET (Centre national d'études des télécommunications), une « mission d'enquête et de propositions afin de préparer la définition d'une politique dans le domaine de la technologie, de la recherche industrielle et du développement des industries à haute technologie ». Deux mois plus tard, M. Dondoux remettait un rapport d'une cinquantaine de pages.

Des mois ont passé. Apparemment, rien n'a bougé. Tout au plus a-t-on nommé le 30 septembre, en la personne de M. Turpin, un délégué à la recherche industrielle et à la technologie. Mais on attend toujours la définition d'une politique et des mesures concrètes. Pourtant, dans son rapport, M. Dondoux formulait un certain nombre de propositions précises. Ont-elles été jugées trop audacieuses? Le constat de l'ancien directeur du CNET est-il apparu trop pessimiste? L'effort financier qu'il préconisait était-il impossible à réaliser actuellement? On ne sait. Toujours est-il que ce rapport a été purement et simplement « enterré ».

« *L'EFFORT français global de recherche-développement est nettement insuffisant (...). La situation s'est dégradée depuis plusieurs années, de sorte que la France se trouve dans une situation inférieure à celle de ses principaux concurrents.* » Ce triste constat, M. Dondoux l'appuie sur un certain nombre de données :

— La part des dépenses de recherche dans le produit national brut décroît depuis 1967 (voir graphique ci-contre). Elle est nettement inférieure à ce qui se fait, non seulement aux Etats-Unis, mais en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. D'aucuns contestent cette référence au P.N.B. Ils préfèrent comparer les dépenses de recherche à la seule production industrielle. Dans ce cas, estiment-ils, la France se situe au même niveau que ses voisins européens. Mais, en retenant cette seconde référence, ne risque-t-on pas de considérer comme un fait acquis la faiblesse de notre production industrielle par rapport aux performances des grands pays industrialisés ?

— Les produits finis représentent toujours moins de 50 % de nos exportations, contre 70 % en R.F.A. et 90 % au Japon;

— Le pourcentage des brevets d'origine française déposés en France n'a pratiquement pas cessé de décroître depuis quinze ans (voir graphique).

Ne sommes-nous pas, pourtant, le quatrième exportateur mondial? L'industrie française perçoit actuellement les dividendes des efforts de recherche accomplis dans la période 1965-1968. Or la lente érosion intervenue depuis risque fort de compromettre la compétitivité au cours des prochaines années.

M. Dondoux insiste sur l'urgence des décisions à prendre, deux phénomènes conjoncturels aggravant la situation. D'une part, la crise économique a « *souvent conduit les entreprises à arrêter tout développement de leur recherche au moment où le VIIe Plan posait, pour la recherche publique, le principe d'une croissance des effectifs de 3 % l'an* ».

D'autre part, « *les francisations opérées dans des secteurs clés comme l'informatique et les télécommunications n'ont souvent pu être obtenues qu'au prix d'un transfert temporaire à l'étranger des centres de décisions technique* ». M. Dondoux fait ici allusion à la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull et aux francisations de L.M.T. (une des deux filiales françaises d'International Telephon and Telegraph) et de la Française des téléphones Ericsson.

Si cette situation de dépendance technique n'est pas redressée, note M. Dondoux, cela risque de « *remettre en cause à terme le contrôle par des capitaux français des firmes concernées* ».

Si la France veut se maintenir dans le petit groupe de tête des nations industrialisées, il lui faut non seulement, selon l'auteur du rapport, indexer ses dépenses de recherche brute sur le P.N.B., mais aussi effectuer un effort supplémentaire afin de rattraper le retard accumulé ces dernières années. Pour passer du taux de 1,76 % atteint en 1975 à celui de 2,3 % en 1980, M. Dondoux estime que le financement public supplémentaire aurait dû être de 1,6 milliard de francs en 1976 et de 2,8 milliards en 1977. D'ici à 1980, ce sont au total quelque 7 à 8 milliards de francs de plus qui devraient être trouvés. Pour ce faire, l'ancien directeur du CNET propose diverses formules.

LA FRANCE A RÉDUIT SON EFFORT DE RECHERCHE DEPUIS 1967 :
les brevets d'origine étrangère sont, en pourcentage, de plus en plus nombreux

Des incitations fiscales

L'aide supplémentaire aux entreprises pourrait être fournie à raison des deux tiers par des incitations fiscales, et d'un tiers par des subventions directes.

Dans le système actuel, l'Etat aide la recherche dans les entreprises de diverses façons. Les plus usuelles sont les prêts à taux réduit et les crédits d'études remboursables en cas de succès. Or les prêts alourdissent le passif du bilan de l'entreprise et le mécanisme du crédit d'étude semble pénaliser la réussite. Aussi M. Dondoux propose-t-il d'inverser le système ; c'est l'échec qui serait pénalisé. Un fonds d'intervention pour la technologie, alimenté par l'Etat, passerait avec les entreprises des contrats de développement technologique. Celles-ci recevraient des aides publiques, qui leur resteraient acquises dans le cas où les objectifs fixés dans le contrat et déterminés d'un commun accord seraient tenus. Dans l'hypothèse contraire, la société reverserait une partie des aides.

En matière d'incitations fiscales, M. Dondoux propose notamment d'accélérer le taux d'amortissement des immeubles destinés à la recherche et d'alléger la taxe professionnelle pour les établissements se livrant à la recherche scientifique et technique. Enfin des primes seraient versées par l'Etat pour la création d'emplois de recherche en province.

Cet effort financier serait vain s'il ne s'accompagnait d'une profonde réforme des structures industrielles. La France se trouve, selon M. Dondoux, dans une situation qui n'est pas « *d'une logique évidente* ». L'Etat « *exécute dans ses propres services une part importante de recherche appliquée sans avoir pris le contrôle de l'industrie en aval* ». Les grandes sociétés privées « *ne bénéficient que rarement des recherches théoriques et appliquées faites en amont dans les laboratoires publics* ». Pour sortir de ce dilemme, M. Dondoux se demande s'il « *ne conviendrait pas de faciliter dans un certain nombre de secteurs industriels une intégration verticale entre un amont scientifique et un aval industriel* ». Cette restructuration pourrait être envisagée « *soit sous l'autorité de firmes privées, soit sous la responsabilité d'entreprises à capitaux publics* ».

M. Dondoux aborde là un problème qui dépasse largement le cadre de la recherche industrielle. Pour arriver à cette rationalisation, à cette intégration verticale, il faudrait dans certaines branches faire passer des laboratoires publics dans l'orbite des entreprises privées, et dans d'autres confier aux entreprises publiques, qui assurent une part importante de la recherche, la responsabilité de la production. Les secteurs seraient nationalisés en fonction de plusieurs critères : lorsque la notion d'indépendance nationale (informatique, nucléaire) l'exige ; lorsque l'Etat est le principal, voire le seul client ; lorsque les fabrications présentent les plus grands risques.

M. Dondoux propose également d'autres réformes. Il souhaite notamment que les banques nationalisées et les grands organismes publics prennent une part du risque technologique en aidant à la création et en soutenant les entreprises d'avenir. D'une façon plus générale, il faut, autant que faire se peut, éviter le monopole technique d'un groupe industriel ou financier et favoriser le développement d'entreprises de tailles diverses dans des branches industrielles. Enfin, l'aide de l'Etat doit aller « aux bonnes affaires ».

Pour le moment, ces propositions restent lettre morte. Les budgets 1976 et 1977 ne comportent pas d'effort supplémentaire pour la recherche, comme le demandait M. Dondoux. Pourtant, la recherche industrielle doit être aujourd'hui la priorité des priorités. Dans les grands groupes privés français, qui occupent souvent des positions importantes dans le monde sur des marchés à haute technologie, l'inquiétude gagne les responsables. Sorties souvent exsangues de la crise, ces entreprises se demandent comment elles vont pouvoir maintenir et amplifier leur effort de recherche - développement. Certes, la mise en place d'une nouvelle politique dans un domaine aussi complexe n'est pas chose facile. Il faut notamment examiner et étudier les divers moyens de contrôle nécessaires pour éviter que les entreprises privées, et les organismes publics, ne gaspillent les fonds supplémentaires que l'Etat leur octroierait. Mais à la limite, il ne s'agit là que de problèmes techniques qui peuvent être résolus... A partir du moment où la volonté politique existe.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

SCIENCES SOCIALES : les effets de la bureaucratisation

par FRÉDÉRIC JENNY et ANDRÉ-PAUL WEBER (*)

C'EST parce que les artistes ne bénéficiaient pas d'un statut que Léonard de Vinci, doté d'une bourse publique, a pu planter son chevalet en France et que notre pays s'enorgueillit de disposer de plusieurs de ses œuvres. Les temps ont bien changé car, pour passer à un art différent, des prix Nobel comme Samuelson ou Kantorovitch ne pourraient plus aujourd'hui venir pour exercer chez nous leurs talents de chercheur. Au nom, en effet, du développement de la recherche en sciences sociales (économie, sociologie, études des relations du travail, etc.), les technocrates adoptent les mesures les plus restrictives : ils n'ont que faire des esprits brillants et des idées neuves tant ils sont mobilisés par le problème de la fonctionnarisation de leurs ouailles. Au nom de la sécurité, la politique de la recherche tend à n'être plus qu'un moyen parmi d'autres d'assurer le bien-être matériel et la quiétude d'esprit d'un groupe restreint de chercheurs. Conséquence : il ne reste souvent aux nouvelles générations que le chemin de l'exil tant intellectuel que physique.

Depuis le début des années 60, la politique nationale de la recherche dans le domaine des sciences sociales s'est caractérisée par deux éléments. En premier lieu, le développement de notre potentiel de recherche a été organisé sous l'influence de tendances contradictoires. Pour certains, le regroupement des forces de recherche au sein du C.N.R.S. devait permettre d'atteindre la masse critique jugée nécessaire à la progression à long terme de la connaissance. Pour d'autres, en revanche, le maintien de structures décentralisées et concurrentes permettait, en évitant les dangers inhérents à la bureaucratisation et à la monopolisation de la recherche, de garantir à celle-ci un caractère plus utile socialement et de meilleure qualité. En second lieu, mal comprise et perçue comme un luxe par la collectivité prise dans son ensemble, la politique de la recherche en sciences sociales a traditionnellement subi de plein fouet les aléas de la conjoncture économique.

La pratique des contrats

La période du Ve Plan s'est caractérisée par l'accroissement sensible du nombre des postes budgétaires de chercheur. Mais, rapidement, le système de la fonctionnarisation de la recherche a fait apparaître ses limites tant financières qu'intellectuelles. La puissance publique a alors développé concurremment la pratique de contrats de recherche offerts essentiellement aux chercheurs ne disposant pas de poste budgétaire. Cette politique contractuelle reposant sur la définition d'une enveloppe budgétaire annuelle a répondu à une triple préoccupation. Elle a permis l'émergence de nouvelles équipes, autorisé le développement des centres publics et privés déjà existants, contribué au rapprochement entre les préoccupations du corps social et le progrès de la connaissance. La procédure s'est caractérisée par un dernier trait ; sa souplesse a permis, grâce au processus constant de sélection retenu, d'assurer le développement tant des équipes que des individus dont les travaux apparaissent comme les plus féconds.

Mais, outre la question du statut qu'il convient d'accorder au chercheur, toute politique de recherche faisant les frais de l'évolution de l'impasse budgétaire est préoccupante dans la mesure où elle traduit une incompréhension profonde des bénéfices que l'on peut attendre d'un effort soutenu en la matière. La politique conduite au cours des dix dernières années ne manque pas à cet égard d'inquiéter. Après une période de gonflement substantiel des dépenses de recherche en sciences sociales, les difficultés économiques rencontrées par la France à la suite de la crise pétrolière se sont traduites par la chute sensible de la création de postes de chercheurs et la réduction brutale de l'enveloppe budgétaire de la recherche contractuelle. En faisant de la politique contractuelle la principale victime des difficultés budgétaires des trois dernières années et en discriminant le sort des chercheurs selon qu'ils sont ou non fonctionnaires, la puissance publique a cédé à la facilité ou fait preuve d'arrogance intellectuelle. En effet, soit elle s'est laissée aveugler par la pratique budgétaire qui distingue services votés et mesures nouvelles, soit elle a retenu l'hypothèse sans fondement selon laquelle la recherche contractuelle était de qualité inférieure à celle que pouvaient conduire les chercheurs fonctionnaires.

Face à l'insécurité caractérisant la situation des chercheurs sous contrat, les syndicats ont à cœur de prôner l'intégration des personnels contractuels dans la fonction publique. Leurs revendications ont trouvé un large écho à l'occasion de la préparation du VIIe Plan comme en témoigne le rapport de la commission de la recherche. Les pouvoirs publics s'engagent dans une politique de fonctionnarisation des chercheurs. Parallèlement submergée par le flot des demandes d'intégration dans la fonction publique et afin de limiter à terme de nouvelles requêtes, l'autorité centrale interdit désormais aux centres de recherche de recruter de nouveaux personnels sur fonds publics contractuels. Mais le double politique d'intégration et d'exclusion est désastreuse d'un triple point de vue. On met en péril certaines équipes indépendamment de la qualité de leurs travaux ; on interdit aux jeunes générations d'accéder à une carrière scientifique dans le domaine des sciences sociales ; enfin, on réduit à terme la confrontation de l'offre et de la demande dans le domaine des idées.

En premier lieu, face aux nouvelles règles financières définies par la puissance publique, certains responsables scientifiques doivent abandonner leurs travaux et disloquer leurs équipes, incapables qu'ils sont de rémunérer les jeunes chercheurs qui les entourent. En second lieu, les jeunes diplômés de l'université voient l'étendue de leurs débouchés se réduire ; l'accès à la recherche leur est interdit pour de nombreuses années et la France se prive ainsi d'un potentiel que l'on ne saurait négliger. En dernier ressort, la politique d'intégration des chercheurs dans la fonction publique risque d'affecter la nature des recherches entreprises. De ce point de vue, en isolant un nombre croissant de chercheurs, des contraintes du marché que traduisait la politique contractuelle, en leur offrant un statut immuable, on prend le risque de les voir s'éloigner des préoccupations du corps social. Sans mésestimer l'importance et l'intérêt de nombreuses recherches théoriques qui, faute de bailleurs de fonds, ne verraient que difficilement le jour dans le cadre de la recherche contractuelle, on peut se demander si c'est par le biais implicite de mesures budgétaires et sociales que les inflexions données à la politique de la recherche doivent être définies.

Les pouvoirs publics entendent en définitive couvrir le défaut de cohérence de leur gestion passée en pratiquant une politique sociale difficilement compatible avec leurs objectifs à long terme. Si l'avenir réservé aux sciences sociales au cours du VIIe Plan est préoccupant, la situation révèle à tout le moins l'incompatibilité existant entre la philosophie pluraliste et libérale dont prétendent se réclamer nos dirigeants et la pratique quotidienne d'un appareil bureaucratique tenant plus à accroître le nombre de ses fonctionnaires qu'à servir la collectivité de son ensemble.

(*) Professeurs d'économie à l'ESSEC.

La bataille du franc

(Suite de la page 19.)

Pour deux raisons essentielles, le petit calcul auquel se livrent les analystes procède d'une conception erronée, et minimise systématiquement les effets probables d'une baisse de la monnaie sur le marché des changes.

Nous passerons rapidement sur la première. L'approche probablement la plus aisée du phénomène est de considérer que, sur les divers marchés, les agents économiques échangent des biens « réels » (produits et services) contre de la monnaie, ou bien des monnaies entre elles, étant entendu que chacune d'elles est dotée d'une valeur intrinsèque (dépendant, en dernière analyse, de la valeur des créances en contrepartie desquelles elle est émise). C'est donc arbitrairement que l'on sépare, dans une économie ouverte, le marché des biens et des services du marché des changes. En réalité, il y a intercommunication entre eux. Si donc la valeur du franc baisse, ce mouvement doit produire ses effets vis-à-vis de tous les biens — réels ou fiduciaires — en échange desquels on offre des francs.

L'autre argument permet peut-être de mieux comprendre le phénomène. Bien que les nations capitalistes aient rétabli entre elles le libre-échange depuis près de vingt ans, on n'a guère encore l'habitude d'en tirer toutes les conséquences. La principale d'entre elles est que le marché international englobe en réalité l'ensemble des économies nationales. De cela, il résulte qu'il tend à n'y avoir qu'un seul niveau de prix dans le monde. Parmi les rares économistes qui ont porté leur attention sur ce fait, citons les Américains Robert Mundell et Arthur Laffer, dont les travaux sont bien connus, mais sans doute pas encore suffisamment assimilés. En s'appuyant sur les observations statistiques relatives à neuf pays et s'étendant sur une longue période (1900 à 1972), ils ont montré : 1. Que, aussi longtemps que les taux de change restent fixes, les niveaux des prix des différents pays tendent à évoluer parallèlement ; 2. Que, lorsque la monnaie d'un pays est dévaluée ou réévaluée le niveau de ses prix intérieurs monte ou baisse relativement au niveau des prix des autres pays d'un pourcentage à peu près équivalent à celui de la « correction » monétaire.

De l'existence d'un même niveau de prix d'un pays à l'autre, chacun peut avoir à notre époque de communication facile une connaissance empirique. Ce qui tend à prouver qu'il s'agit bien d'une réalité, c'est qu'il suffit que, pendant une courte période (celle qui est nécessaire pour opérer l'ajustement), un pays jouisse de prix moins élevés que les autres pour que le public prenne quasi instantanément connaissance de cette situation exceptionnelle. On assiste alors à des déplacements parfois importants de personnes désireuses d'en tirer profit. Le dernier exemple est fourni par la ruée des acheteurs vers l'Angleterre.

Mais l'évolution des prix observée en Grande-Bretagne depuis quelques mois montre à l'évidence que l'écart ne durera pas très longtemps. La baisse brutale du sterling intervenue à partir de mars 1976 a eu presque instantanément pour conséquence d'interrompre le ralentissement dans la hausse du coût de la vie que le gouvernement travailliste avait constaté avec soulagement à partir de l'automne 1975 et jusqu'au printemps de 1976. L'« inflation », qu'on croyait enfin tenue en brides, est repartie de plus belle... Il n'est guère douteux que la France a connu l'année dernière encore expérience similaire. La baisse d'environ 10 % qu'a subie le franc depuis qu'il a abandonné le « serpent » appelle une correction de même ampleur, mais de sens inverse, des prix intérieurs...

PAUL FABRA.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Philippe Aydalot

DYNAMIQUE SPATIALE ET DÉVELOPPEMENT INÉGAL

Important résultat de recherches faites au CETEM (Centre d'étude des techniques économiques modernes), dirigé par le professeur André Piatier. L'opposition entre le centre et la périphérie (expression préférée à la vulgaire « Nord-Sud ») est décrite ici, surtout du point de vue de la mobilité dans le temps et l'espace.

Ce n'est pas tant l'accumulation du capital qui joue que l'accumulation du savoir. L'exemple du prétendu « miracle allemand », si mal compris, aurait pu être opportunément rappelé. En dépit du transfert actuel des techniques, en plein essor dans la doctrine et dans le fait, le capitalisme central conserve la supériorité technique, notamment par l'action des multinationales, finement analysée par M. Michalet dans son ouvrage *le Capitalisme mondial* (*le Monde* de l'économie du 14 décembre 1976). La thèse de la quasi-impossibilité du rattrapage, en période d'innovation, semble cependant poussée de façon excessive, négligeant l'évolution du Japon, depuis un siècle et celle de l'Extrême-Orient, depuis trente ans. La responsabilité des pays attardés est ainsi dégagée, selon le mode de pensée prédominant de notre temps. Ici se place, en outre, la confusion bien classique sur le racisme, entre hérédité et environnement.

Si les vues sur la migration des compétences sont quelque peu sommaires et indulgentes, pénétrants sont, en revanche, les développements sur « la fin du cycle technologique et le destin du capitalisme » ou sur le conflit entre le souci de maintenir l'emploi et celui de maintenir la rentabilité, par appel aux salaires plus faibles de la périphérie.

Mais il n'est pas fait mention de ce que deviendrait l'Europe, privée de matières premières, si elle ne cherchait son salut dans les industries de pointe.

Toutes ces vues, qui ouvrent des voies nouvelles, sont malheureusement desservies par une expression qui est loin d'être à la même hauteur que l'inspiration. L'usage abusif de mots anglais, ayant leur équivalent en français, n'est sans doute pas un empêchement absolu, mais il dénote un faible souci de la rédaction qui se répercute sur l'ensemble du style. Plus d'un terme pourra être saisi de façons différentes par les lecteurs, ou ne pas être saisi du tout.

★ Economica. Paris, 1976. 24 cm. 336 p. 59 F.

Michel Aglietta

RÉGULATION ET CRISES DU CAPITALISME L'EXPÉRIENCE DES ÉTATS-UNIS

Ce pouvait être un grand livre. La spéculation à un niveau élevé, s'appuyant sur une étude expérimentale par un spécialiste, devait donner des fruits exceptionnels. Mais à quelques déviations ou systématisations, peu perceptibles, mais fécondes, si l'on peut dire, s'ajoute un défaut dans l'expression, une crainte du terme simple, qui a pour excuse d'être une maladie de notre temps. En forçant un peu notre pensée, nous serions tenté de dire qu'il y a ici trois tableaux : les choses telles qu'elles sont, les choses telles que l'auteur les voit, enfin la façon dont il les présente ou dont elles sont comprises. La liaison n'est pas facile.

Marxisant sans œillères et sans affectivité apparente, le jeune professeur de l'université d'Amiens, brillant coauteur du modèle Fifi, nous donne d'abord une théorie sur le mécanisme capitaliste pour déboucher ensuite sur l'évolution aux Etats-Unis, en particulier sur le fordisme et l'après-fordisme. Dire combien l'ordre inverse eût été préférable est un vain regret, puisque l'habitude est là : les chiffres sont faits pour vérifier et non pour construire. Peut-être le cheminement de l'auteur a-t-il été, en fait, dans le sens positif, mais nous ne pouvons en juger. Pris en eux-mêmes, les tableaux statistiques publiés sont d'une fidélité exemplaire, d'une officialité à toute épreuve, mais, joints à d'autres, ils pouvaient suggérer des interprétations différentes et ne manquent pas de le faire, ailleurs.

Parmi les développements — remarquables, répétons-le, en laissant la liaison de côté — notons la constitution de fonds de pensions privées, qui, sans aller aussi loin que le dit Drucker, sont en train de modifier le capitalisme, en changeant les propriétaires. Nous ne sommes malheureusement pas orientés sur cette voie singulière, mais nous pouvons trouver quelque ironie au fait signalé ici que, en capitalisant les cotisations, l'ouvrier américain parvient à des résultats très inférieurs à ceux des systèmes de retraite européens.

D'autre part, regrettons un peu qu'une analyse aussi magistrale laisse de côté les problèmes extérieurs, qui jouent dans l'économie américaine un rôle de plus en plus important.

En économie, il n'y a qu'un seul critère, qu'un seul « terrain de la vérité », c'est la combien redoutable prévision. Aussi, alternativement charmés par la vigueur du tissu et déçus par de sérieuses lacunes, nous sommes anxieux de lire, à la fin de ce parcours sérieux, « les conditions générales d'une issue capitaliste à la crise, aux Etats-Unis ». Les contradictions et les évasions par le verbe ne nous donnent malheureusement pas l'apaisement, peut-être naïf, souhaité. Les termes simples, donc brutaux, étaient sans doute incompatibles avec une pensée toujours élevée qui éprouve quelque mal à atterrir.

★ Calmann-Lévy. Paris, 1976. 20 cm. 334 p. 55 F.

A. Anikine

LA JEUNESSE D'UNE SCIENCE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE AVANT MARX

Se plonger dans la vie et les vues de nos grands prophètes, entre deux malédictions sur le couple inflation-chômage, joue le double rôle de tranquillisant et de stimulant. L'attrait est encore accru, ici, par la connaissance de ce qui se dit là-dessus, de l'autre côté du rideau. Le professeur de l'université Lomonossov a beaucoup et utilement voyagé en France et en Angleterre... mais pas de notre temps.

L'évolution de la pensée, sous les coups de boutoir des grands bousculeurs, est assez fidèlement décrite, en partant de très haut. Après la Bible et *l'Odyssée*, après Aristote (sans Platon), nous sautons à Montchrétien (sans Sully) et aux mercantilistes, pour nous trouver, grâce à cette optique accélérée, dans un fécond bouillonnement. Une grande attention est justement accordée au génial Petty, suivie curieusement de vues sur Robinson Crusoé, pour permettre de condamner les « robinsonnades » fustigées par le maître. Et le défilé brillant se poursuit : Boisguilbert, bien sûr, mis en lumière il y a deux ans par Jacqueline Hecht, Law (mais pas Cantillon, qu'il n'a pas dû lire) pour arriver, après quelques passades et musardises, à l'enchaînement sacré Quesnay-Smith-Say-Ricardo. Certaines contradictions internes, de Smith notamment, sont bien relevées, sans mentionner que le propre du grand prophète est précisément de se contredire autour d'une idée motrice et non de décrire fidèlement les données et les mécanismes de son temps.

Si tous ces personnages, brillamment mis en scène, sont traités, même les « petits bourgeois Proudhon et Sismondi » et « l'utopiste Saint-Simon », avec une indulgence souriante, qui confine par instants à l'humour, c'est parce qu'ils ne sont pas dangereux ou plutôt ne le sont plus. Mais une exception est faite pour le diable fait économiste. La critique sévère de Malthus, « le personnage odieux dans l'histoire de l'économie politique », est suivie, en effet, d'une analyse (sommaire) des problèmes du tiers-monde. Après ce Lucifer, après Owen, après Ricardo, il ne reste plus qu'à attendre la venue de... Malherbe.

Bonne traduction du russe ou du moins bon texte français, de Vladimir Glazov.

Lecture riche, plaisante, bien présentée, très recommandée.

★ Ed. du Progrès. Moscou, 1975. 18 cm. 581 p. 25 F.

Jean Boniface

L'HOMME CONSOMMATEUR VICTIME OU COMPLICE ?

Ignoré des pouvoirs publics, bien pauvrement représenté (en qualité), à la « chambre » des groupes de pression qu'est — sans intention péjorative — le Conseil économique et social, l'*homo consummans* est aujourd'hui un peu plus en vue.

Une critique serrée des méthodes utilisées pour mesurer la progression du pouvoir d'achat du consommateur depuis une génération est honnêtement suivie d'observations directes sur les quantités consommées, ces dernières confirmant les résultats de la méthode différentielle.

La grande période semble passée, et les prévisions optimistes, quelque peu faciles, comme celles de Toffler, sont ensuite rappelées, presque sans ironie.

Ce consommateur honni a, cependant, été traité de roi, car il dispose d'un pouvoir souverain, celui de choisir, donc de commander. Il fallait donc passer au-dessus, réduire ce pouvoir : c'est le rôle de la publicité. Est ici rappelée la fameuse formule selon laquelle l'air est un mélange d'oxygène, d'azote...et de publicité.

Et nous parcourons inlassablement les couloirs du labyrinthe économique, de l'urbanisme à la santé, en passant par la nature et le consumérisme, toujours dans un esprit non d'indulgence conformiste mais de souci du bien-être social.

Une comptabilité sociale devrait d'ailleurs être établie, est-il spécifié, bien au-delà de la « consommation élargie », où entrerait notamment la nature.

Excellente lecture où se mêlent... consommation et investissement, nous voulons dire plaisir et acquisitions, agrémentée d'une bibliographie à chaque chapitre.

★ Société coopérative d'information et d'édition mutualiste. Paris, 1976. 20 cm. 343 pages. 42 F.

Notons aussi, très et trop rapidement, les ouvrages suivants :

« Divers développements et mutations du Valais »

Excellente initiative du groupe valaisan de sciences humaines, montrant l'évolution d'un canton, naguère agricole, connu des Français par sa neige et ses raclettes plus que par la vertu créatrice de ses habitants. Six auteurs nous parlent notamment des transformations économiques et de l'aménagement du territoire.

★ Groupe valaisan de recherches humaines. Sion, 1976. 23 cm. 272 pages.

« Cahiers de l'Association française de science économique »

L'Association, remarquablement animée par M. de Brandt, a publié une série de huit cahiers sur divers sujets, parmi lesquels nous pouvons citer le n° 8, *Economie de l'environnement*, Actes du colloque de Nanterre en 1975, ainsi que les cahiers 4 et 5 sur le progrès technique et les transferts de techniques. Ceux-ci auraient cependant gagné à accorder plus d'attention aux répercussions sur l'emploi.

★ Secrétariat IREP. Nanterre, 1973 à 1976. 21 cm. 45 F.

Paul Turot. — « Le Serpent monétaire »

L'erpétologie s'enrichit curieusement de ce petit ouvrage qu'un excellent économiste qui nous rappelle les aventures monétaires européennes, le flottement, que l'on voudrait concerté, et l'avenir du serpent, peut-être réduit peut-être rénové. Précieuse chronologie en annexe.

★ Les Editions de l'Epargne. Paris, 1976. 18 cm. 104 pages. 16 F

Hermann Kahn, William Brown, Léon Martel et le Hudson Institute. — « Scénario pour deux cents ans : 1976-2176 ». Traduit de l'américain par Serge Ouvaroff.

Nous avons suffisamment de sujets de larmes et d'alarmes pour ne pas chercher à teinter tout ce noir d'un rose vif. C'est le propre de l'institut de Croton, qui se défend de pratiquer l'utopie ou la science-fiction. A la perspective « pieds sur terre » qui conduit aux fameux 20 000 dollars annuels pour chacun des 15 milliards d'humains succède la période d'envol de la société post-industrielle, qui, comme Cyrano, est projetée non dans la boue mais dans les étoiles.

Energie, agriculture, alimentation, environnement, population : tout est traité sans emphase avec le concours de nombreux techniciens.

★ Albin Michel. Paris, 1976. 21 cm. 255 pages. 33 F.

C.F.D.T./réflexion. — « La Crise ». 12 F.

Une critique sévère et souvent juste du capitalisme et de son évolution récente. Ce n'est pas la croissance qui est condamnable, mais son mode actuel. Nécessité de créer un nouveau type de développement, condamnation du réformisme.

Et nous en arrivons fébrilement, comme toujours en de telles circonstances, à l'action à mener. Elle s'étend sur sept pages qui pourraient peut-être suffire, mais qui restent strictement sur le plan de l'action syndicale, dans le régime actuel, sans aborder de nouveaux modes de vivre.

RELIGION

EN VISITE A SAINT-JEAN-DE-LATRAN

Paul VI insiste sur le « lien naturel » entre le pape et le diocèse de Rome

Paul VI a quitté le Vatican, samedi 8 janvier, pour se rendre à la basilique Saint-Jean-de-Latran, où il a promulgué une constitution apostolique qui réforme l'organisation du vicariat de Rome. Cette visite solennelle — prolongée par un déjeuner avec des séminaristes — voulait marquer l'importance de l'événement et souligner l'un des points-clé de la nouvelle constitution : l'évêque de Rome est le pape en personne, dont les responsabilités universelles ne se justifient que par cette fonction.

De notre correspondant

Rome. — Le diocèse de Rome dépendait jusqu'à présent d'une vieille charte proclamée par Pie X, le 1er janvier 1912. Mais son organisation effective allait être progressivement modifiée depuis le concile Vatican II au début des années 60 et, surtout, depuis la nomination du cardinal Ugo Poletti comme vice-gérant (1969), puis comme vicaire (octobre 1972). Pour la première fois, c'est un évêque qui administrait le diocèse du pape et non plus un fonctionnaire de la curie.

La constitution apostolique de Paul VI ne fait, pour l'essentiel, que consacrer et perfectionner cette nouvelle organisation. Contrairement à la région parisienne qui a été découpée en plusieurs diocèses, Rome conserve son unité.

En se rendant à Saint-Jean-de-Latran, Paul VI a voulu marquer « *plus clairement le lien naturel qui existe entre la personne du pape, évêque de Rome, et son diocèse* ». Il a ajouté, contredisant ceux qui voudraient distinguer davantage les deux fonctions, locale et universelle : « *C'est justement en tant que successeur de saint Pierre en ce siège romain que nous nous savons investi de la charge formidable de vicaire du Christ sur terre et donc de pasteur suprême et chef visible de l'Eglise universelle.* »

Parce qu'elle « préside dans la charité », selon l'expression de saint Ignace d'Antioche, l'Eglise de Rome doit servir d'exemple. C'est pourquoi le pape, par ses orientations, a voulu « *stimuler l'engagement de toute la communauté diocésaine dans l'animation chrétienne de la cité, face aux périls de la décadence religieuse et morale d'une population croissante et si variée* ». La nouvelle constitution ébauche une analyse socio-économique de la « ville sainte », citant notamment les problèmes de la croissance urbaine, de l'immigration et du tourisme.

Le nouveau maire de Rome, élu sur une liste communiste, aura sans doute noté, pour sa part, cette intention du pape : « *Coordonner les initiatives de promotion humaine avec celles qui sont établies du côté civil, dans le respect dû — selon les principes chrétiens — à ceux qui sont investis d'autorité et dans la juste contribution aux biens communs poursuivie dans le domaine propre à chacun.* »

S'il est vrai, comme l'affirment les évêques français, que « tout est politique », ce qui touche à Rome l'est certainement... L' « évêque » qui a été attaqué ces derniers jours par des journaux de gauche, alors même qu'il venait de recevoir le maire, est bien placé pour le savoir.

ROBERT SOLE.

Une nouvelle revue

« FOI ET LANGAGE »

Rédacteur en chef depuis 1952 de la revue *Vie et Langage*, M. Alain Guillermou, professeur de roumain aux Langues orientales et à la Sorbonne, vient de créer une revue trimestrielle intitulée *Foi et Langage*, qui devrait connaître un certain succès auprès du « grand public cultivé » auquel elle s'adresse.

A notre époque d'effervescence religieuse, il est peu de meilleurs angles d'attaque que le vocabulaire. Point de passage obligé pour toute croyance, le langage donne autant qu'il reçoit, masque autant qu'il dévoile, transmet autant qu'il trahit. « *La forme, c'est le fond* », vont même jusqu'à dire certains philosophes.

La revue dont le premier numéro vient de sortir fera appel à des collaborateurs venant de tout horizon afin de garder un maximum d'indépendance. Déjà apparaissent les noms de Xavier Léon-Dufour, Régine Pernoud, Jules Goretti, Michel Meslin, Jean Carmignac, René Laurentin entre autres. — H. F.

★ *Foi et Langage*, revue trimestrielle. Abonnement annuel : 40 F. Adresse : 4, boulevard de la Bastille, 75012 Paris. C.C.P. 10.500.19 F Paris.

CARNET

Naissances

— M. Laurent Trincano et Mme, née Corinne Barroux, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean.

4 janvier 1977.

Fiançailles

— M. et Mme Gilles Tissier,
Le comte et la comtesse de Gournay,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Chantal et Jean-Marc.

Décès

Alfred JULES-JULIEN

Me Riboud-Julien, sa fille,
M. Jean-Louis Ravier, son gendre,
M. et Mme Daniel Riboud, ses petits-enfants, et leur fille Danaé,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Alfred JULES-JULIEN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
ancien ministre,
ancien vice-président de l'Assemblée nationale,
président de l'AFDET,
président d'honneur du C.F.C.E.,
président d'honneur du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France,
président d'honneur du C.R.C.I.A.

Les obsèques auront lieu à la cathédrale Saint-Martin d'Ainay, Lyon (2e), le mardi 11 janvier 1977, à 10 heures.
38, rue Victor-Hugo,
69002 Lyon.

[Né le 20 septembre 1882 à Avignon (Vaucluse), Alfred Jules-Julien, avocat, est élu en 1931 député radical-socialiste du Rhône (Lyon) et réélu en 1932 et 1936. Compagnon de voyage du président Herriot aux Etats-Unis, en Lettonie et en Turquie, conseiller municipal de Lyon, il occupe le poste de sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, de janvier 1936 à avril 1938 dans les cabinets Sarraut, Blum et Chautemps ; ministre des P.T.T. dans le troisième cabinet Daladier et dans les deux cabinets Reynaud de 1940. Il est également chargé de la radiodiffusion.

En juin 1940, il se prononce contre la demande d'armistice et s'abstient volontairement dans le scrutin du 10 juillet 1940 accordant les pouvoirs constitutionnels au maréchal Pétain. Après la libération, il représente le Rhône à la seconde Assemblée constituante (1946), puis est élu, toujours comme second d'Edouard Herriot, en 1946, à l'Assemblée nationale (il en sera, en 1954, le vice-président), où il siégera jusqu'en 1955.

Secrétaire d'Etat au commerce dans le cabinet Queuille (1948-1949), président (1951-1963), puis président d'honneur (1960) du Centre national du commerce extérieur, conseiller du commerce extérieur de la France (1950-1967), président (1950), puis président d'honneur (depuis 1967) du comité national des conseillers du commerce extérieur, Alfred Jules-Julien a été président de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique et conseiller municipal de Lyon pendant trente-cinq ans.]

— M. et Mme Benassayag, ses parents,
M. Robert Benassayag, son frère,
MM. Lionel et Eddy Cherki, ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Huguette BENASSAYAG,
survenu à Paris le 7 janvier à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux (Montrouge) le mercredi 12 janvier, à 10 h. 45.

— Paris, Vichy.
Mme Henri Bouculat,
M. et Mme J. Bellioa,
Mlle Valérie Bouculat,
M. Philippe Morall,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri BOUCULAT,
leur époux, père et grand-père.
Ses obsèques ont eu lieu le 29 décembre 1976 à Vichy.
15, rue Decamps, 75016 Paris.
20 bis, rue des Princes,
92100 Boulogne.

— Mme Niki Coutsinas et sa fille Nadia,
M. et Mme Serge Coutsinas,
M. et Mme Victor Livadas,
La famille Helal,
La famille Abramides,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de
M. Georges COUTSINAS,
survenu en mission au Sénégal le 18 décembre 1976.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 31 décembre 1976 à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
Le directeur et l'Institut d'étude du développement économique et social de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
font part du décès, survenu accidentellement au retour d'une mission le 18 décembre 1976 à Nianga (département de Podor, Sénégal), de
Georges COUTSINAS,
chargé de recherches à l'IEDES.
Ils adressent à la famille leurs vives condoléances.

L'Institut d'étude du développement économique et social et l'Ecole nationale d'économie appliquée de Dakar adressent aussi leurs plus profondes condoléances aux parents des autres victimes, parmi lesquelles trois étudiants de l'IEDES :
N'Deye DIOP,
du Mali,
Jean-Marie EKRA,
de la Côte-d'Ivoire,
Mounirou YEKINI,
du Bénin.
Tous étaient associés à la même tâche et l'avaient conduite avec une abnégation et une compétence remarquées.

— Mme Roland Dejean de la Bâtie,
M. et Mme Bernard Dejean de la Bâtie et leurs enfants,
M. et Mme Joël Dejean de la Bâtie et leurs enfants,
M. et Mme Francis Potier et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Dejean de la Bâtie et leurs enfants,
Mlle Monique Dejean de la Bâtie,
M. et Mme Noël Dejean de la Bâtie,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 8 janvier 1977, de
M. Roland DEJEAN DE LA BATIE,
président de chambre honoraire à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
pieusement endormi dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Louis-d'Antin (63, rue Caumartin, 75009 Paris).
L'inhumation aura lieu à La Bâtie-Rolland (Drôme) dans l'intimité.
61, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— Mme Roger Guerithault,
M. et Mme Jean Reynaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilles Guerithault,
M. et Mme Daniel Guerithault, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Bernard Guerithault, leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Guerithault,
ont la douleur de faire part du décès de
l'ingénieur général
Roger GUERITHAULT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année le 6 janvier 1977 au Vésinet.
Selon sa volonté, les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 7 janvier en l'église Sainte-Marguerite.
L'inhumation a eu lieu le 8 janvier à Morsalines (Manche).
40, rue Alphonse-Pallu,
78110 Le Vésinet.

[Né le 23 novembre 1889 à La Haye-Descartes (Eure-et-Loir), l'ingénieur général de l'armement Roger Guerithault est sorti de Polytechnique dans l'artillerie. En septembre 1913, il sert à l'atelier de construction de Lyon, puis dans l'artillerie de campagne et dans l'artillerie lourde pendant la première guerre mondiale. En 1927, il est directeur de la cartoucherie de Valence et sert ensuite à l'atelier de construction de Roanne. Promu ingénieur général des fabrications d'armement en mars 1938, il est placé en deuxième section (réserve) en août 1940.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis LEVENS,
inspecteur principal honoraire de la S.N.C.F.,
survenu le 4 janvier 1977, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa famille et de ses proches.
99, boulevard Arago, 75014 Paris.

— Cannes.
Mme Léopold Lombard,
M. et Mme Georges Thoraval,
M. et Mme Robert Lombard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léopold LOMBARD,
commissaire divisionnaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— Nous apprenons le décès du professeur
Auguste-Louis LOUBATIERES,
survenu le samedi 8 janvier.

[Le professeur Auguste-Louis Loubatières était né le 28 décembre 1912 dans l'Hérault ; docteur ès sciences et agrégé des facultés de médecine, il avait fait ses études à Montpellier, où, depuis 1966, il était directeur d ulaboratoire de pharmacologie et de pharmacodynamie. Membre de l'Académie des sciences depuis 1967 et d el'Académie de médecine depuis 1972, il s'était acquis une grande notoriété, notamment par ses travaux sur les sulfamides hypoglycémiants, qui, pour la première fois depuis la découverte de l'insuline, ouvraient au traitement de certains dalbètes une voie entièrement nouvelle.]

M. et Mme Luc Walterspiler et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mlle Monique WALTERSPILER,
survenu le 27 décembre.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 14 janvier, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, rue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).
1, rue Scheffer, 75016 Paris.

— ERRATUM : Dans l'avis de décès de
Dario, Gérard BOCCARA,
il a été omis
M. et Mme Robert Boccara,
Thierry et Valérie, son frère, sa belle-sœur, ses neveux et nièces.

Remerciements

— Mlle Ghislaine Grauss et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Charles GRAUSS,
remercient de tout cœur ceux qui se sont associés à leur peine.

— M. et Mme Moïse Saada et leurs enfants,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie, d'amitié et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très cher et regretté fils et frère
Georges SAADA,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur et, profondément touchés, les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Un vainqueur inattendu au Grand Prix d'Argentine

PREMIÈRE SORTIE, PREMIÈRE VICTOIRE POUR LA WOLF DE JODY SCHECKTER

Surprise, c'est avec une toute nouvelle voiture, la Wolf, qui effectuait ses débuts en compétition, que le Sud-Africain Jody Schecker a gagné, le 9 janvier, à Buenos-Aires, le premier Grand Prix de la saison comptant pour le Championnat du monde des conducteurs. Si Scheckter compte parmi les meilleurs pilotes du monde — il a gagné plusieurs Grands Prix avec Tyrrell, son précédent constructeur, — en revanche, le potentiel actuel de la Wolf ne permettait pas d'envisager une issue aussi heureuse dans le Grand Prix d'Argentine.

Les circonstances de la course, disputée dans la forte chaleur de l'été sud-américain, ont du reste contribué au succès de Scheckter et de la Wolf. Tous les favoris ont été contraints à l'abandon ou retardés par des ennuis divers. Jody Scheckter, auteur du dixième temps des essais, était pointé à la septième place à la mi-course, et ce sont les éliminations et les arrêts de ses adversaires qui lui ont permis, en définitive, de franchir le premier la ligne d'arrivée. L'ironie a voulu que ce soit avec une voiture manquant de toute évidence de mise au point et peu compétitive par rapport aux meilleures que Scheckter s'imposât contre toute logique.

Le sport automobile est ainsi faits de péripéties, mais il est quand même assez rare que le vainqueur d'un Grand Prix n'entre pas dans le petit nombre de pilotes qui disposent du matériel le plus éprouvé. Le Grand Prix d'Argentine restera donc celui des abandons — Hunt, Lauda, Watson, Depailler, Peterson, Lafitte, etc., — et il serait tout à fait prématuré dans l'état de sa mise au point de compter, en fonction de ce seul résultat, la Wolf-Ford parmi le lot le plus relevé des monoplaces de formule 1. A tout le moins, une confirmation s'impose.

La première monoplace canadienne

La personnalité et les motivations du constructeur de la voiture victorieuse, le Canadien Walter Wolf, gagnent quand même en intérêt après ce succès heureux. Emigré d'Autriche dans les années 60, Walter Wolf a fait sa fortune dans l'exploitation des plates-formes de forage sous-marin peu après avoir obtenu la nationalité canadienne. La Wolf de formule 1, qui porte la feuille d'érable sur ses flancs, est donc la premième monoplace canadienne. C'est, semble-t-il, d'abord sur un coup de tête et ensuite dans le dessein plus raisonnable de mieux démontrer sa capacité technique par ce biais promotionnel que Walter Wolf décida de s'intéresser au sport automobile. Son action se fit en deux temps. Il commença par apporter son appui financier à l'écurie Frank Williams, puis décida d'apparaître nommément en construisant sa propre voiture.

Le milliardaire Wolf engagea les meilleurs ingénieurs et techniciens libres sur le marché et réussit aussi à s'assurer les services du pilote sud-africain Jody Scheckter qui désirait, depuis un certain temps, quitter Ken Tyrrell, essentiellement pour gagner plus d'argent. On a dit que le transfert de Scheckter a coûté 1 million de francs, somme à laquelle il convient d'ajouter le montant du contrat pour 1977 au moins égal au coût du transfert. Il restait à hâter la mise au point de la nouvelle Wolf, qui eut lieu au Castellet (Var), et, privilège sans précédent, à Fiorano, sur la piste d'essais privée de Ferrari.

Telle qu'elle était avant le Grand Prix d'Argentine, la Wolf, qui est équipée du classique moteur Ford Cosworth, et dont la construction est extrêmement soignée, mais tout à fait conventionnelle, n'apparaissait pas dangereuse pour ce qui, actuellement, se fait de mieux — Ferrari, Mac Laren, Tyrrell, Brabham — en formule I. Il reste que Walter Wolf a les moyens et l'intention de faire progresser techniquement sa voiture et que ce premier résultat ne peut que l'y encourager. L'équipe Wolf a tout ce qu'il faut pour réussir sans l'intervention de la chance.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

ROSCOE TANNER CHAMPION D'AUSTRALIE

Un Américain champion d'Australie : le fait ne s'était pas vu sur l'herbe du Kooyong de Melbourne depuis la victoire de Jimmy Connors en 1974, et c'est son camarade d'enfance, le gaucher Roscoe Tanner, vingt-cinq ans, de Chatanooga (Tennessee), qui a réédité cette performance aux dépens d'un autre gaucher l'Argentin Guillermo Vilas, qu'il a battu en trois sets secs (6-3, 6-3, 6-3). Distribuant tel un Magnum au stand de tir des rafales d'aces, qui faisaient des trous dans le gazon, Tanner pratique l'offensive à outrance et le jeu de volée qui lui avait permis d'être deux fois demi-finaliste de Wimbledon, réussissant l'exploit d'éliminer Connors au dernier tournoi de 1976 *« Quand le service passe, tout va »*, telle est la bonne formule pour ce matraqueur assez fruste qui, avec son nez en l'air, et sa tête blonde de Sudiste aux yeux presque bigleux, pourrait figurer dans *la Route du tabac*.

En face, Vilas était l'ombre de celui qui lui avait livré une bataille serrée à Wimbledon en 1975 et qui avait gagné en ces lieux mêmes le Tournoi des maîtres il y a deux ans. Vilas confirme ainsi sa faiblesse secrète qui est celle de baisser les bras dans les parties importantes des grands championnats (voir sa finale de Roland-Garros contre Borg en 1975), accusant sans doute aussi — à vingt-cinq ans ! — l'épuisement physique et moral de tournois professionnels disputés à la chaîne. En demi-finale, Tanner avait éliminé Rosewall (6-4, 3-6, 6-4, 6-11), toujours sur la brèche à quarante-deux ans et vainqueur lui-même de Mark Edmonson, tenant du titre, tandis que Vilas l'emportait sur John Alexander (6-4, 1-6, 6-3, 6-4)

La finale du simple dames est revenue à l'Australienne Kerry Reid (ex-Melville), qui a battu sa compatriote Diane Fromholtz par 7-5, 6-2.

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

Reprise du championnat de France

Pas moins de six matches nuls, pour dix rencontres, ont été enregistrés en première division pour la reprise du championnat de France. Après trois semaines de trêve hivernale, les Stéphanois n'ont apparemment pas trouvé un remède à leur inefficacité, puisqu'ils ont été tenus en échec à Metz (0-0). Au classement, les Stéphanois ont toujours huit points de retard sur Nantes, qui a fait match nul à Marseille (1-1). Les Nantais sont toutefois rejoints en tête par Lyon et Bastia, qui ont réussi une excellente opération en battant respectivement leurs suivants immédiats, Nancy (2-1) et Lens (3-2). Ces deux équipes occupent toujours la quatrième place avec quatre points de retard, mais elles sont désormais suivies à un point par un trio composé de Metz, de Nice et de Paris-Saint-Germain, qui étaient opposés au Parc des Princes le 9 janvier.

LE PARI DE VELIBOR VASOVIC

S'il n'est de pire mal que l'indifférence, 1977 a remarquablement débuté pour le Paris-Saint-Germain - football - club (P.S.G.), dont deux visages ont été mis en vedette de l'actualité sportive cette semaine . celui du président, M. Daniel Hechter, et celui de l'entraîneur, M. Velibor Vasovic. A peine rentré d'un voyage au Brésil, M. Hechter réunissait la presse le 5 janvier pour annoncer quelques grandes nouvelles. Ainsi le déficit d'exploitation du P.S.G., qui s'élèverait à 3 millions de francs, allait être en partie résorbé par le transfert à Porto-Alègre du défenseur Portugais Humberto Coelho. Une transaction qui devait rapporter 350 000 dollars (1 750 000 francs) Hélas pour M. Hechter le joueur portugais n'a pu se mettre d'accord financièrement avec les Brésiliens et continuera à émarger royalement au budget du Paris - Saint - Germain.

Profitant d'une escale à Rio-de-Janeiro, le président parisien a, d'autre part, signé un contrat de prêt avec option d'achat pour l'international brésilien du Fluminense Paulo Cesar. Hélas encore pour M. Hechter, cette initiative n'est pas appréciée par M. Vasovic, rendu inquiet par les frasques du joueur brésilien lors d'un précédent séjour à Marseille. Heureusement, M. Hechter n'avait pas conclu en échange le transfert au Fluminense de l'ailier gauche du club parisien Mustapha Dalheb, car M. Vasovic serait alors parti aussitôt.

Paris-Saint-Germain terminera donc la saison avec le même effectif et devra trouver un autre moyen de combler son déficit. Déjà M. Hechter a repris devant la presse son couplet préféré sur la nécessité d'une forte subvention municipale (1). Ses espérances dans ce domaine sont d'autant plus grandes que deux prétendants à la mairie de Paris, M. Michel d'Ornano, présent au Parc des Princes le 9 janvier, et M. Christian de La Malène, qui veut accompagner les joueurs de la capitale à Nancy, le 16 janvier, se sont découvert une passion subite pour le football professionnel. Mais, dans l'immédiat, M. Hechter, qui rêve sans doute de faire du Parc des Princes un des hauts lieux de la « jet society », avait augmenté le prix des places jusqu'à 80 francs, pour la venue de Nice.

L'expérience niçoise

Depuis que Jean-Marc Guillou a accepté de cumuler les fonctions d'entraîneur, de capitaine et de joueur, l'expérience niçoise — unique en France dans *le* football professionnel — est suivie avec beaucoup d'attention. Le club niçois était en effet invaincu depuis cette révolution interne et se retrouvait parmi les plus sérieux candidats au titre national. La forte personnalité de Jean-Marc Guillou, son amour du beau jeu et sa volonté d'imposer celui-ci, étaient la meilleure garantie d'un spectacle de qualité.

Pourtant les trente-cinq mille spectateurs venus voir les Niçois au Parc des princes ont surtout découvert un remarquable Paris-Saint-Germain. Après une première mi-temps où les deux équipes s'étaient observées sans trop se livrer, l'attaque parisienne emmenée par Mustapha Dalheb, François M'Pelé, Jean-Pierre Tokoto et Roger Piasecki, donnait le tournis au xdéfenseurs niçois.

Dès la reprise, ceux-ci étaient mis hors de position par une percée et un centre de Jacky Novi, repris par Roger Piasecki. La défense en ligne trop souvent improvisée par Jean-Marc Guillou, était d'autant plus vulnérable que les milieux de terrain niçois Jean-Pierre Adams et Jean-Noël Huck faisaient de la figuration.

Pas moins de six fois, Dominique Baratelli dut sauver son but devant un attaquant parisien qui se présentait seul, mais il fallut attendre les cinq dernières minutes pour voir François M'Pelé marquer à deux reprises et assurer de manière indiscutable le succès de son équipe par 3 à 0.

Commencée sous le signe du folklore brésilien, la semaine s'achevait en apothéose pour Paris-Saint-Germain et son entraîneur Velibor Vasovic, qui, quelques jours plus tôt, n'avait pas hésité à engager un dangereux pari : offrir sa démission si les joueurs de la capitale, désormais sixième à 5 points des leaders, ne se qualifient pas cette année pour une coupe européenne.

GÉRARD ALBOUY.

(1) La Ville de Paris a toutefois accordé douze détaxes au Paris-Saint-Germain pour les rencontres disputées au Parc des Princes en 1976.

BIBLIOGRAPHIE

« SPORT ET CRÉATIVITÉ » de Florence et Alain Guillon

Interroger les sportifs de façon approfondie, en s'aidant notamment des grilles que fournit la psychologie, c'est se rendre compte des déformations que subit leur image quand elle ne parvient au public qu'à travers le code des *mass-media*. Du moins est-ce la constatation que font Florence et Alain Guillon, en posant à d'autres athlètes toutes les questions qu'eux-mêmes se posaient en tant que pratiquants.

De ces interviews, ils tirent un portrait radicalement différent de celui que nous connaissons d'ordinaire, bien qu'ils aient dû le décrypter à travers le langage traditionnel que les intéressé ont du mal à dépasser. On les *a dit* tels, et ils se croient tels. Les révéler aux autres revient d'abord à les révéler à eux-mêmes.

Ainsi fait, on quitte l'individu « bétifié » dont le seul souci serait de faire jouer sa musculature, pour découvrir le sujet capable de communiquer et de créer. On voit alors sur le stade non plus des « joueurs » mais des artistes qui inventent leur rôle comme le ferait le poète en s'appuyant sur les règles de la versification. La dialectique athlète - adversaire, athlète-public, renforce la créativité, à condition que les partenaires fassent jeu. égal avec l'athlète, aient autant d'ambition que lui. Le geste réussi, le risque efficace sont autant de signes qui composent la toile.

Florence et Alain Guillon ne nous invitent pas seulement à sortir des sentiers battus, mais aussi à reconnaître les athlètes pour ce qu'ils sont Leur souhait ? Que le sport n'ait plus à être justifié, mais qu'il soit considéré comme ne servant qu'à lui-même, comme n'ayant de but qu'en lui-même, et comme ne trouvant sa valeur qu'en lui-même. — F. S.

★ Florence et Alain Guillon, *Sport et Créativité*, Editions universitaires, 192 pages, 45 F.

Les résultats

Automobilisme

Grand Prix d'Argentine (formule 1), première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs, disputé à Buenos-Aires.

1. Jody Scheckter (Afr. du Sud), Wolf-Ford ; 2. Carlos Pace (Brésil), Brabham-Alfa-Romeo ; 3. Carlos Reutemann (Brésil), Ferrari ; 4. Emerson Fittipaldi (Brésil), Copersucar-Ford ; 5. Mario Andretti (E.-U.), Lotus-Ford ; 6. Clay Regazzoni (Suisse), Ensign-Ford, etc

Les six premiers pilotes marquent respectivement 9, 6, 4, 3, 2 et 1 point au classement du championnat du monde des conducteurs.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (Dix-septième journée)

*Tours b. Stade Français 86-85
*Villeurbanne b. Tarare 95-92
*Antibes b. Berck 101-98
*Le Mans b. Valenciennes 118-98
*Bagnolet b. Challans 89-79
*Caen b Lyon 116-59
Nice b. *Clermont 89-87
*Monaco b. Orthez 85-75

Classement. — 1. Villeurbanne, 45 pts ; 2. Caen, 43 ; 3. Le Mans, 40 ; 4. Berck, Nice et Antibes, 39 ; 7. Tours et Monaco, 37 ; 9. Bagnolet, 35 ; 10. Orthez et Clermont, 33 ; 12. Lyon et Challans, 29 ; 14. Stade Français, 26 ; 15. Valenciennes, 21 ; 16. Tarare, 19.

Cyclo-cross

CHAMPIONNAT DE FRANCE A LAPUGNOY (PAS-DE-CALAIS)

1. *Gérardin*, le 23,800 km en 1 h. 13 min. 54 sec. ; 2. Alban, à 1 min. 7 sec. ; 3. Plaisance, à 1 min. 42 sec. ; 4. Bonnand, à 2 min. 10 sec. ; 5. Duzellier, à 2 min 27 sec. ; 6. Lahalle, à 2 min. 47 sec. ; 7. Bleuze, à 3 min. 2 sec. ; 8. Desclos, à 3 min. 40 sec. ; 9. Ricci, à 4 min. 7 sec. ; 10. Martinez, à 4 min. 35 sec.

Escrime

L'Allemand de Beckmann a gagné le challenge Schmetz à l'épée, disputé à Paris, devant les Français Philippe Riboud et Eric Jégu.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (Vingtième journée)

*Marseille et Nantes 1-1
*Paris-S.-G. b. Nice 3-0
*Lyon b. Nancy 2-1
*Bastia b. Lens 3-2
*Metz et Saint-Etienne 0-0
*Sochaux et Laval 1-1
*Rennes et Reims 2-2
*Angers et Nîmes 0-0
*Troyes b. Valenciennes 2-1
*Lille et Bordeaux 2-2

Classement. — 1. Nantes, Bastia et Lyon, 27 pts ; 4. Nancy et Lens, 23 ; 6. Paris-S.-G., Nice et Metz, 23 ; 9. Laval et Reims, 20 ; 11. Saint-Etienne, Sochaux, Nîmes et Marseille, 19 ; 15. Angers, 18 ; 16. Bordeaux et Troyes, 17 ; 18. Valenciennes, 16 ; 19. Rennes, 12 ; 20. Lille, 11.

DEUXIEME DIVISION (Dix-huitième journée)

GROUPE A

*Gueugnon b. Béziers 4-0
Monaco b. *Red Star 2-0
*Martigues b Bourges 6-2
*Angoulême b. Ajaccio 2-1
*Tavaux b. Cannes 3-0
*Toulon et Arles 1-1
Auxerre b. *Fontainebleau 1-0
*Toulouse b. Avignon 3-2
Paris F.C. b. *Sète 2-1

Classement. — 1. Toulon, 26 pts ; 2. Gueugnon, 25 ; 3. Auxerre, 24 ; 4. Monaco, 23 ; 5 Avignon, 22 ; 6 Toulouse et Martigues, 19 ; 8. Paris F.C., Angoulême et Béziers, 18 ; 11. Red Star Cannes et Fontainebleau, 17 ; 14. Arles, 16 ; 15. Ajaccio, 15 ; 16. Tavaux, 11 ; 17. Sète, 10 ; 18. Bourges, 9.

GROUPE B

*Châteauroux b. Besançon 1-0
*Strasbourg b. Rouen 2-0
*Lucé b. Epinal 2-0
*Quimper b. Nœux 3-0
Tours b. *Dunkerque 2-1
*Lorient b. Chaumont 2-0
*Hazebrouck et Caen 1-1
*Boulogne b. Amiens 3-0
*Saint-Dié b. Brest 2-1

Classement. — 1. Strasbourg. *Le prix de Lille, disputé à Vincen-* Châteauroux, 22 ; 5. Rouen et Quimper, 21 ; 7. Tours, 20 ; 8. Lorient et Chaumont, 18 ; 10 Boulogne, Dunkerque et Brest, 16 ; 13. Amiens, Epinal et Saint-Dié, 15 ; 16. Hazebrouck, Nœux et Caen, 14.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dixième journée)

POULE A

*Gagny b. Ivry 22-15
*Saint-Maur b. Nîmes 27-11
*Dijon b. Colombes 28-21
St. mars. U.C. b. *ASU Lyon 19-17
ASEA Toulouse b. *Toulouse U.C. 27-22

Classement. — 1. Dijon, 29 pts ; 2. Stade marseillais U.C., 28 ; 3. Saint-Maur, 27 ; 4. Gagny, 22 ; 5. Ivry, 18 ; 6. ASEA Toulouse et ASU Lyon, 17 ; 8. Toulouse U. C., 16 ; 9. Nîmes, 14 ; 10. Colombes, 12.

POULE B

Paris U.C. b. *APAS Paris .. 25-15
*A.S.P.T.T. Metz b. Gonfreville 14-10
Altkirch b. *Mulhouse 19-17
*Strasbourg b. St. messin E.C. 20-18
*Nancy b. Voltaire 30-21

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 28 pts ; 2. Strasbourg, 26 ; 3. Paris U.C., Gonfreville et Altkirch, 21 ; 6. Nancy, 20 ; 7. Mulhouse, 18 ; 8. Voltaire, 17 ; 9. Stade messin E.C. et APAS Paris, 14.

Hippisme

Le prix de Lille disputé à Vincennes, et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Franca-Maria, suivi de Fanusa et d'Ernioco. La combinaison gagnante est 10-5-7.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (seizième journée)

POULE A

*Carcassone b. XIII catalan .. 6-3
*Saint-Estève b. Avignon 32-16
*Toulouse b. Lézignan 15-8
*Limoux b. Villeneuve 15-12
*Marseille b. Tonneins 12-8
Villefranche-Albi, remis.

Classement. — 1. XIII catalan, 43 pts ; 2. Avignon, 37 ; 3. Toulouse, 34 ; 4. Villeneuve et Albi, 33 ; 6. Carcassonne, 32 ; 7. Limoux, Lézignan et Saint-Estève, 30 ; 10. Tonneins et Marseille, 27 ; 12. Villefranche, 11.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (Dixième journée.) GROUPE I

POULE A

Nice b. *Beaumont 3-0
Agen b. *Mimizan 3-0
*Angoulême b. Aurillac 14-0
*Bourg b Biarritz 6-0

Classement : 1. Agen et Nice, 25 pts; 3. Angoulême, Biarritz, Beaumont et Aurillac, 21 ; 7. Bourg, 19 ; 8. Mimizan, 14.

POULE B

*Cahors b Salles 12-7
Béziers b. *La Voulte 16-7
*Le Creusot b. Pau 7-3
*Perpignan b. Valence 23-6

Classement : 1. Béziers, 31 pts ; 2. Perpignan, 23 ; 3 Salles, 20 ; 4. Valence, La Voulte, Pau et Le Creusot, 19 ; 8. Cahors, 16.

POULE C

*Narbonne b. Saint-Claude .. 52-12
Dax b *Bègles 23-15
*Racing b. Bagnères 16-9
*Toulon b. Carcassonne 14-6

Classement : 1 Narbonne, 28 pts ; 2. Bagnères, 23 ; 3. Toulon, 22 ; 4: Bègles, 21 ; 5. Dax, 20 ; 6. Carcassonne, 19 ; 7. Racing, 18 ; 8 Saint-Claude, 14.

POULE D

*Lourdes b. Montauban 6-3
Brive b. *Mont-de-Marsan ... 7-6
*Stade toulous. b. La Rochelle 33-17
*Avignon b Graulhet 13-3

Classement : 1. Brive, 26 pts ; 2. Lourdes, Montauban et Stade toulousain, 23 ; 5. Avignon et Graulhet, 21 ; 7. La Rochelle, 18 ; 8. Mont-de-Marsan, 11.

POULE E

*Bayonne b. Montferrand 25-15
*Castres b. Saint-Jean-de-Luz 33-8
*Romans b. Tarbes 18-9
*Mouchanin b. Oloron 7-6

Classement : 1. Montferrand et Bayonne, 25 pts ; 3. Romans, 23 ; 4. Tarbes et Monchanin, 21 ; 6. Castres, 18 ; 7 Oloron, 17 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 16.

POULE F

*Dijon b. Albi 15-12
Mérignac b. *Carmaux 6-0
*Orthez b. Périgueux 7-0
Oyonnax-Fumel remis.

Classement : 1. Mérignac, 27 pts ; 2. Albi, 23 ; 3. Périgueux et Carmaux, 21 ; 5. Fumel, 20 ; 6. Dijon, 19 ; 7. Orthez, 17 ; 8. Oyonnax, 16.

POULE G

*Saint-Girons b. Quillan 6-0
*Lombez b. Le Boucau 25-9
*Bergerac b Limoges 9-6
Bourgoin b. *Tyrosse 9-6

Classement : 1. Bourgoin, Tyrosse et Le Boucau, 22 pts ; 4. Saint-Girons et Quillan, 21 pts ; 6. Limoges et Lombez, 20 ; 8. Bergerac, 18

POULE H

*Hendaye b. Saint-Médard .. 20-6
Rodez b. *Langon 12-10
*Lyon O.U. et Vichy 0-0
Coarraze-Nay b. *Fleurance .. 16-13

Classement : 1. Rodez, 29 pts ; 2. Saint-Médard, 23 ; 3 Langon et Vichy, 22 ; 5. Coarraze-Nay, 21 ; 6. Lyon O.U., 18 ; 7. Hendaye, 17 ; 8. Fleurance, 16.

POULE J

*Tulle b. Mazamet 48-12
Millau b *Stade clermontois 10-3
*Gaillac b. P.U.C. 26-10
*Marmande b. Riom 23-7

Classement : 1 Tulle, 31 pts ; 2. Gaillac, 24 ; 3. Mazamet, 22 ; 4. P.U.C., 21 ; 5. Marmande, 19 ; 6. Millau, 18 ; 7. Riom, 15 ; 8. Stade clermontois, 13.

POULE K

*Mauléon b. Lavelanet 9-3
Auch b. *Tarascon 14-0
*Chambéry b. Castelsarrasin.. 24-0
Grenoble b. *Nîmes 6-0

Classement : 1. Lavelanet, 25 pts ; 2. Chambéry, 24 ; 3. Grenoble et Auch, 23 ; 5. Mauléon, 21 ; 6. Nîmes, 19 ; 7. Castelsarrasin, 17 ; 8. Tarascon, 13.

Ski

GARMISCH-PARTENKIRCHEN DESCENTE

1. Klammer (Autr.), 2 min. 2 sec. 63/100 ; 2. Winkler (Autr.), 2 min. 3 sec. 38 ; 3. Wirnsberger (Autr.), 2 min. 4 sec. 13 ; 4. Russi (Suisse), 2 min. 4 sec. 96 ; 5. Walcher (Autr.), 2 min. 5 sec. 12 ; 6. Anderson (E.-U.) et Veith (R. F. A.), 2 min. 5 sec. 24 ; ...30. Bertrand (Fr.), 2 min. 7 sec. 79 ; ...51. Pellat-Finet Pinet (Fr.), 2 min. 10 sec. 62.

SLALOM GÉANT

1. Heidegger (Autr.), 3 min. 22 sec. 29/100 ; 2. H. Hemmi (Suisse), 3 min. 22 sec. 30 ; 3. Frommelt (Liech.), 3 min. 23 sec. 19 ; 4. Mahre (E.-U.), 3 min. 23 sec. 55 ; 5. Hinterseer (Autr.), 3 min. 25 sec. 18 ; 6. Wenzel (Liech.), 3 min. 25 sec. 38 ; ...38. Cipriell (Fr.), 3 min. 33 sec. 69.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dixième journée)

Racing C. F. b. *Clamart 3-0
*Asnières b. Grenoble 3-2
Tourcoing b. *A.S.P.T.T. Montp. 3-0
Montpellier U.C. b.. *Cannes .. 3-2
Saint-Maur b. *Tours 3-0

Classement. — 1. Racing C. F., 19 pts ; 2. Montpellier U. C., 17 ; 3. Asnières, Clamart et Cannes, 16 ; 6. Saint-Maur et Tourcoing, 15 ; 8. Grenoble, 12 ; 9. P.T.T. Montpellier, 11 ; 10. Tours, 10.

En quart de finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs champions, Budapest a battu l'ASU Lyon par 3 sets à 0. Le match « retour » aura lieu à Lyon le 15 janvier.

JEUNESSE

Réunie en session nationale à Dijon

LA JEUNESSE INDÉPENDANTE CHRÉTIENNE SE PRÉOCCUPE DU CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Dijon. — La Jeunesse indépendante chrétienne (JIC) a réuni, les 8 et 9 janvier, à Dijon, une « session nationale », à laquelle ont participé trois cent cinquante personnes. La JIC a décidé de lancer une vaste enquête sur l'emploi, dont les résultats seront communiqués à l'assemblée générale de la JIC internationale, qui aura lieu à Lima (Pérou) en juillet prochain.

Le chômage est un fait nouveau pour les jeunes issus des milieux «indépendants» (cadres, employés, commerçants, professions libérales). Marqué *« dans sa dignité personnelle »* lorsqu'il a été licencié des Chantiers navals de Saint-Nazaire au mois de juin dernier, ce jeune technicien de vingt-six ans, marié, père d'une fille, a bien illustré le drame de ces nouveaux chômeurs que les voisins *« croient parfois en vacances »*. Mais d'autres réflexions sur *« les petits cultivateurs dépossédés de leur terre »*, *« la nécessité de changer les structures et les programmes d'enseignement »*, la remise en cause de la hiérarchie dans l'entreprise, une meilleure connaissance de la législation sociale, ont donné à cette session un ton nouveau. Des appels à l'engagement ont été lancés.

Déjà de nombreux chrétiens de la J.I.C. militent à l'Union nationale des comités d'action lycéens, au P.S., à la C.F.D.T. *« Mais il arrive aussi* explique un militant, *que dans une même équipe se retrouvent un jeune giscardien et un socialiste. »* Cette évolution est-elle due au fait que le mouvement a trouvé un souffle nouveau il y a cinq ou six ans avec l'arrivée de nombreux salariés ? *« Nous avions constaté*, déclare un militant, *que les jeunes travailleurs étaient de moins en moins représentés à la J.I.C., les lycéens et les étudiants de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La J.I.C. reflète mieux les réalités de la vie quotidienne. »*

Présent à cette rencontre, le président ded la Jeunesse ouvrière chrétienne, M. Bruno Léchevin, s'est déclaré *« frappé »* par le souci de la J.I.C. de bâtir un monde nouveau. *« Ce monde nouveau*, a dit Mgr Panafieu, évêque auxiliaire d'Annecy, membre de la commission épiscopale des milieux indépendants, *« les jeunes le construisent de leurs mains dans les clubs, les partis, les associations culturelles et sportives. »* Selon Mgr Panafieu, le fait que les jeunes attachent peu d'importance aux structures de l'Eglise *« n'est pas inquiétant mais prophétique »*.

Dans leur *« proclamation »* de Dijon, les délégués se sont inquiétés de la dégradation du cadre de vie. *« Agir aujourd'hui avec d'autres est possible »*, ont-ils conclu. — C. M.

هكذا من الأصل

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

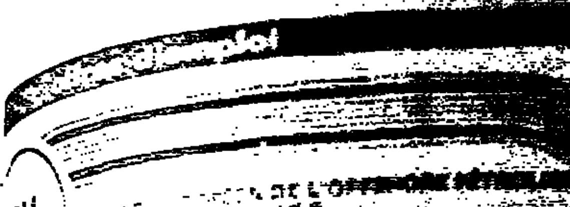
Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ingénieur débutant entretien

B.S.N. GERVAIS DANONE propose à un ingénieur débutant (ENSAM, ICAM, ECAM, INSA...) d'acquérir sa première expérience au sein du Service Entretien de l'usine Kronenbourg de Strasbourg.

Sous l'autorité du Chef de Service Entretien, il sera progressivement chargé d'animer une cellule de quelques dessinateurs, de mener à bien les études d'entretien et travaux neufs, d'assister techniquement à la réalisation des travaux, de contribuer à la gestion des crédits.

Ce poste intéresse un jeune ingénieur ayant une bonne connaissance des problèmes d'électricité, automatisme, mécanique générale, thermique.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé sous référence D 01 M à Daniel HARDOUIN, B.S.N. Gervais Danone, 7 rue de Téhéran 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Importante Société de Pétrole
recherche pour sa Direction Régionale du

NORD

pour une durée de deux ans

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Dont l'activité sera essentiellement consacrée aux problèmes de lubrification dans l'Industrie, les Transports, les Travaux Publics et l'Agriculture, et au développement des ventes de lubrifiants par appui technique des vendeurs.

De très bonnes connaissances techniques générales et un goût réel pour les contacts avec la clientèle sont nécessaires.

FORMATION : Ingénieur ou Licence ès Sciences mécanique de préférence, ou Chimie.

Age 26 ans minimum.

Une expérience de quelques années sera appréciée ainsi que la connaissance de la langue anglaise.

Voiture indispensable. Résidence LILLE. Déplacements régionaux nombreux. Formation assurée. Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 53.000 F. Convention collective de l'Industrie du Pétrole.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 8.615 à

organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

RESPONSABLE PERSONNEL ET RELATIONS HUMAINES

Région CENTRE OUEST

Vous êtes diplômé d'études supérieures et vous vous êtes orienté assez tôt vers la fonction Personnel. Vous êtes jeune. Vous maîtrisez le droit du travail et vous l'avez appliqué au niveau de l'administration du personnel.

Ces bases se complètent par une connaissance qualitative de la fonction (formation, recrutement et job évaluation).

Dans un département décentralisé de 400 personnes nous vous laisserons l'autonomie de mettre sur pied un système complet de gestion du personnel.
Vous y assurerez les relations industrielles.

Vous aurez alors fait totalement vos preuves et vous serez intégré dans un groupe de 4000 personnes au C.A. de 1,5 Milliard de Francs, dont l'expansion est à la mesure de sa solidité financière.

Écrire avec C.V. photo et prét. s/réf. 653 à :
SWEERTS B.P. 269,
75424 PARIS CEDEX 09
qui transmettra.

CONSULTANT en RECRUTEMENT à LYON

Sa formation de psychologue et son expérience au contact de l'entreprise lui permettront de prendre progressivement la responsabilité des opérations de recrutement (principalement cadres) et de participer aux actions de formation de Plein Emploi Lyon.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération souhaitée à Alain SARTON sous réf. 72765 à

plein emploi
Paris 10 rue du Mail, 75002
Lyon 49 rue du Pdt-Herriot, 69002

Vous pensez que votre carrière est limitée dans votre Entreprise, et,

Vous souhaitez développer vos qualités humaines au sein d'une équipe dynamique,

La Division CHARIOTS ELEVATEURS du Groupe

BERGERAT MONNOYEUR

Agent Général CATERPILLAR pour la France (CA. 1 milliard)

Vous offre, dans le cadre de son expansion, une situation à la mesure de vos ambitions.

Vous pouvez devenir .

notre ATTACHE COMMERCIAL

Dans les régions de :

- Lille ou Nantes, si vous avez déjà une expérience de la vente des Chariots Elévateurs,
- Lyon ou Marseille, si vous connaissez la vente dans le secteur industriel mais souhaitez vous orienter vers la vente des Chariots Elévateurs.

Adressez votre C.V. + photo à
Madame M.G. FRANCE,
BERGERAT MONNOYEUR
6, Rue Christophe Colomb 75008 - PARIS-

spérar

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Division Grand Public
(Calculatrices et montres)
recrute

des TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour des postes à pourvoir dans les régions:
- EST
- OUEST
- PARISIENNE
- RHONE/ALPES
- MIDI MEDITERRANEEN

Période d'adaptation de 6 mois effectuée en région parisienne.

Les candidats sont INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS en électricité, électronique ou informatique.

Ils sont dynamiques et ambitieux.

Leur réussite est liée aux résultats obtenus et dépend :
- de l'exactitude de leurs prévisions
- de leur sens des stratégies commerciales
- de leur habilité aux négociations.

Les débutants peuvent postuler.

Adresser C.V., photo, prétentions, date de disponibilité à Mme LE GUET - B.P. No 5
06270 - VILLENEUVE-LOUBET
sous référence ECD/177/2

Pour leur unité de Production
de DIJON
les LABORATOIRES WINTHROP
recherchent

PHARMACIEN DE FABRICATION DE PRODUITS LIQUIDES ET INJECTABLES

- Capable d'assumer la responsabilité technique et humaine d'un service doté d'un matériel moderne et qui assure la production de l'ensemble des filiales européennes de leur groupe.
- Ayant au minimum 2 à 3 années d'expérience dans même domaine, notamment injectables en salles stériles.
- Ayant de bonnes connaissances en bactériologie.
- La connaissance de l'anglais parlé est nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
DIRECTION DES LABORATOIRES WINTHROP
B. P. 40 - 21600 LONGVIC

PS Conseil

ASSISTANT COMPTABLE ET FINANCIER

65.000 F

Une entreprise agro-alimentaire, chef de file de groupe, fabriquant des produits laitiers de qualité, recherche l'Assistant de son Directeur Financier pour son siège situé dans une zone rurale agréable de la région Nord. Sur le plan informatique, sa mission consistera à suivre activement les travaux comptables et annexes. Ultérieurement, il verra ses responsabilités s'élargir vers tous les aspects de la fonction comptable et financière. Il dirigera et animera une équipe d'un certain nombre de personnes. Ce poste convient à un candidat titulaire du DECS ou équivalent et ayant acquis une expérience essentiellement comptable de 3 à 5 ans, de préférence dans une entreprise utilisant l'informatique. La rémunération annuelle de départ, fonction du niveau de compétence atteint, sera de l'ordre de 65.000 francs. Il s'y ajoutera des facilités de logement. Ce poste peut évoluer de façon intéressante en fonction des résultats obtenus.

Adresser C.V. sous référence A/4350 M à
PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée

GROUPE MANURHIN

cherche pour sa filiale de la Machine-Outil

son

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Chargé de la gestion commerciale interne et du développement de ses ventes.
- Ayant le profil suivant :
  - âge : 35 ans minimum,
  - une formation technique avec spécialisation en Mécanique et Electronique,
  - avec expérience pratique en Méthodes d'Usinage et Usinage,
  - avec expérience en gestion commerciale et en vente,
  - trilingue : français, anglais, allemand (parlé, écrit),
  - pouvant faire des déplacements fréquents.
- Rémunération en rapport avec expérience et niveau du candidat.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae au :

DIRECTEUR GENERAL DE MANURHIN-AUTOMATIC, B.P. 2079, 14, rue de Soultz, 68059 MULHOUSE.

Discrétion assurée.

---

responsable gestion de production

Le Directeur d'une entreprise spécialisée dans le carton ondulé dont le chiffre d'affaires doit doubler dans les années à venir, propose une **carrière évolutive** à un ingénieur de 30 ans minimum intéressé par la gestion de production.
D'abord responsable des approvisionnements en papier et du lancement des fabrications, il sera ensuite chargé de l'ensemble de la production y compris la supervision des fabrications. **La réussite dans ces fonctions doit conduire ultérieurement à un poste de Direction.**
Le poste est à pourvoir dans une région agréable à 120 kms au Nord-Est de Paris.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 62586/M(à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

spérar

Nous sommes une Sté de Travaux Publics Maritimes
Nous recherchons pour notre branche « off shore » en expansion

UN INGÉNIEUR

dipl. Arts et Métiers, Ponts ou équivalent, ayant déjà une expérience dans les activités et le milieu

OFF SHORE PETROLIER

âgé d'au moins 30 ans
pour lui confier le service Exploitation de nos barges de travaux. Directement rattaché au P.D.G., il devra mettre en œuvre et contrôler les moyens nécessaires à l'exécution des contrats : relations avec les clients, réalisation et suivi des travaux, gestion du personnel de bord, suivi des coûts d'exploitation.

Le candidat retenu sera basé au siège. Courts déplacements à prévoir. Anglais courant indispensable. Nous offrons une situation stable et des conditions attrayantes et évolutives.

Lieu de résidence :

PORT MÉDITERRANÉEN

Nous étudierons confidentiellement les candidatures qui nous seront transmises par Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, sous n° 563.503 M.

MONTPELLIER - 80 000 Frs
Industrie Alimentaire - CA 50 millions (+ 25 % An) recherche son

directeur des services comptables

- il est responsable de la comptabilité générale,
- il développe la comptabilité analytique,
- il supervise le service informatique,
- il gère la trésorerie,
- il établit et contrôle les budgets,
- il établit les plans de financement,
- il dépend directement de la Direction Générale.

Age minimum 35 ans (DECS - BP ou équivalent) avec expérience d'un poste similaire.

Env. CV et lettre motivée manuscrite sous réf. 8174 A à :

ORES
ORES 105, Bld Haussmann
75008 PARIS
Groupe BOSSARD

spérar

GROUPE IMPORTANT

recherche pour société de fabrication matériel de précision 1.500 personnes C.A. 200 millions

UN DIRECTEUR FINANCIER ET INFORMATIQUE

Formation de base souhaitée :
INGENIEUR CENTRALE OU EQUIVALENT
Grande expérience finances et informatique.
Pratique courante de la langue anglaise.
Age 35 ans minimum.
Fonction rattachée au Président-Directeur Général.

Lieu de travail : REGION CENTRE VAL-DE-LOIRE.

Adr. candidature n° 92.113 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

PAYS DE LOIRE

Entreprise en évolution constante - 450 personnes - 80 millions C.A. - leader dans sa branche - recherche pour compléter l'équipe actuelle :

JEUNE INGENIEUR METHODES

Cet ingénieur (débutant ou petite expérience Bureau Méthodes) sera amené à participer à la résolution de tous les problèmes d'organisation industrielle (études de postes, de temps, implantations d'ateliers, ...)
Poste ouvert et évolutif.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétent. sous réf. 208 à :
CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL,
3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS,
qui garantit la discrétion la plus absolue.

Organisme Retraite Complémentaire
recherche

DIRECTEUR DE RÉSIDENCE PERMANENTE DE VACANCES

POUR ACTIFS ET RETRAITES

à ANTIBES

EXPERIENCE SOUHAITEE :
— Animateur-Gestionnaire établissement similaire, hôtelier ou touristique.

Ecrire lettre manuscrite C.V. et photo, à n° 91.962, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Division de Distribution TISCO
recherche

CONTROLEUR FINANCIER

- Il supervisera la comptabilité générale
- Il sera chargé du planning financier (prévision, Budgets...)
- Il assumera le contrôle et il veillera à l'accomplissement des buts à atteindre en coordination avec les responsables des Services Commerciaux et de production.

- Expérience d'au moins 5 ans de contrôle budgétaire et/ou audit dans Sociétés multinationales
- Anglais courant
- Forte personnalité et aptitude à mener une équipe - formation ESSEC, SUP de CO + MBA
- Connaissances de base en informatique.

Ce poste est à pourvoir à **Villeneuve-Loubet.**

Ecrire avec curriculum vitae, photo, prétent. et date de disponibilité sous référ. TISF/177/3 à Madame LE GUET - Boite Postale No 5, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Société Française de Distribution

ARAL

engage immédiatement ou à une date à convenir

UN JEUNE ATTACHÉ COMMERCIAL

chargé de la recherche d'emplacements pour la création de nouveaux points de vente, et de l'animation sur le plan commercial des stations existantes.
La fonction exige un travail systématique et rationnel, le sens de la rentabilité ainsi que le goût du contact humain. Des connaissances en matière de transactions immobilières seront appréciées.
Le candidat que nous recherchons sera expérimenté ou même débutant, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, possédant voiture, résidant à l'avenir obligatoirement dans son secteur (initialement METZ ou NANCY).

Adr. curric. vitae détaillé avec photo et prét. à :
S.F.D. ARAL (Service du Personnel)
8, rue Adolphe-Seyboth. — 67000 STRASBOURG.

Entreprise 800 personnes
appartenant à
grand groupe industriel
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, Centrale, Mines, A.M., etc.)

Ayant expérience 5 à 10 ans de commandement industriel effectif en :
— Construction mécanique,
— Chaudronnerie, construction navale.

Résidence Province.

Ecrire avec C.V. et références sous n° 89.133 B,
EDITIONS BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUEE
d'une grande Société
cherche pour un poste d'

INGÉNIEUR CHIMISTE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Pour un poste dans grande ville de PROVINCE.

Envoyer curriculum vitae sous n° 92.382 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

recherche
pour poste de haute responsabilité

COMPTABLE SALARIÉ

— Niveau minimum : Formation générales et études supérieures (Brevet Prof. et/ou D.E.C.S.).
— Expérience professionnelle indispensable.

C.V. man. et photo à SUD MARKETING n° 11.949, 248, avenue Roger-Salengro, 13015 MARSEILLE.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ETPM

LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. actuel : 1,4 Milliard F.F.
Taux de croissance : 70 % en 1974 et 100 % en 1975
Oscar de l'exportation 1975

Nous recherchons un :

AUDIT DE GESTION

Votre mission :
Vous serez chargé à terme de constituer et diriger la cellule de contrôle interne, avec les responsabilités suivantes : auditer l'efficacité et la bonne application des procédures de gestion, apprécier la fiabilité des systèmes d'information et de protection, enfin proposer à la Direction Générale les actions correctives nécessaires.
Le contrôle interne concernera l'ensemble des fonctions administratives : comptabilité, finances, fiscalité, personnel, achats, juridique, informatique, etc... Les missions périodiques d'audit couvriront les services du siège à PARIS et nos établissements et filiales à l'étranger (Europe, Moyen-Orient, Afrique).
Dans un premier temps, la préparation de cette mission nous amènera à vous confier l'élaboration et la formalisation de l'ensemble des procédures, avec l'aide d'un organisateur interne. Ce programme vous permettra d'acquérir une connaissance approfondie de l'entreprise et de mettre en place les procédures que vous serez ensuite chargé de contrôler.

Votre profil :
Vous êtes jeune diplômé H.E.C. - ESSEC - Sc. Po. (Eco Fi) - etc.. avec des connaissances comptables confirmées (niveau Expertise). Votre carrière antérieure comprend 3 à 5 années dans un cabinet d'audit international ou dans un service d'audit interne. Cette expérience vous aura permis d'intervenir dans les différents domaines de l'entreprise. Vous pratiquez couramment la langue anglaise écrite et parlée.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 5131 à
P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois
75063 Paris cedex 02 - qui transmettra

GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche pour compléter son équipe de direction des ventes

DIRECTEUR DELEGUE

Le poste :
Il participe avec le Directeur des ventes à l'élaboration de la politique pour la chaîne des magasins populaires
Il a un rôle d'assistance auprès des points de vente dont il est responsable sur un secteur géographique déterminé.
Le poste est à pourvoir au Siège Social à Paris et nécessite de fréquents déplacements en Province.

Le candidat :
Aura une solide expérience commerciale acquise, soit dans un état major de Groupe de distribution, soit à la tête d'une importante unité de vente.
Devra posséder des talents de négociateur et saura convaincre.
Il s'agit d'une création de poste. Le salaire est en rapport avec la situation et sera négociable selon la carrière et l'expérience du candidat.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé + photo et rémunération souhaitée sous référence 4323 à :
ktp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Création de poste — 70.000 F +

Un Adjoint de Très Bon Niveau

30 ans mini.

POUR LE CHEF DES SERVICES COMPTABLES

de la Filiale de distribution de biens d'équipement d'un groupe international en expansion.

Ce poste convient à une personnalité dynamique, de formation BTS ou DECS - Connaissance appréciée de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais. Excellent technicien de la comptabilité, il devra justifier d'une expérience analogue dans une entreprise industrielle.

Il sera rattaché au Chef des Services Comptables qui souhaite pouvoir lui déléguer progressivement une large part de ses responsabilités.
Missions :
- Animation et contrôle d'une équipe de 17 personnes
- Responsabilité de :
  - la comptabilité générale : préparation des clôtures mensuelles, contrôle et analyse des comptes, contrôle des déclarations fiscales et sociales, participation à l'élaboration du bilan
  - la comptabilité analytique : stocks et PR de la distribution
  - du planning.

Lieu de travail : Suresnes.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé à Mme CLERE sous réf. 73 371/M Sélé-CEGOS : 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Importante Société recherche pour ses Services comptables
JEUNE E.S.C.
Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 3.187, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

GROUPE BANCAIRE PARIS-8e
recherche pour sa Direction des Engagements

RÉDACTEUR JURIDIQUE
CLASSE IV

Formation supérieure, Universitaire ou Technique
Notions comptabilité

MISSION :
— établir les actes de crédit à cours, moyen ou long terme.
— Prendre les garanties de toutes natures.
— Assurer les contacts avec les notaires, les agences et le service juridique du Groupe.

15 mois, horaire souple
Nombreux avantages sociaux

Adresser C.V. et prétentiosn à SERVICE DU PERSONNEL
B.F.C.C. B.P. 391-08 75365 Paris Cedex 08

Le Service central des approvisionnements camp de SATORY-VERSAILLES recrute
TROIS DESSINATEURS D'EXECUTION
(spécialité mécanique).
— Salaire après examen professionnel : 2.500 F environ.

Se présenter ou téléphoner au 953-92-35, poste 87-16-72.

Pr emploi mi-temps, recherche médicale, on demande JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE (physique, automatique). Envoy. C.V. au nº 8.189, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entr. rech. professeurs améric., allem., esp., fr. bon exp A.V. rem. élevée.
Ecr. nº 122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Recrutons pour importante Sté Ingénieur Gdes Ecoles (111 A. (II B), A.M., Centrale, Sup Elec. pour prendre la responsabilité du département contrôle.
Expér. mécanique électronique encadrement, gestion technique et administrative. Ecrire s/réf. 2.337, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE EUROPÉEN
EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

Nous concevons, fournissons et finançons des installations industrielles et recherchons pour cette activité un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ayant les connaissances suivantes :
— Prospection et négociation de contrats ;
— Financement à l'exportation ;
— Gestion technico-commerciale des affaires ;
— Suivi des sous-contrats.

Expérience à l'étranger appréciée
Langues : allemand, anglais

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

---

ingénieur analyste

A l'issue d'une période préparatoire, le candidat prendra en charge la formation de la clientèle et l'animation des stages.
Le poste évoluera ensuite vers des fonctions d'analyse ou d'assistance technico-commerciale.

LE CANDIDAT DEVRA :
— avoir soit une expérience professionnelle dans un domaine similaire, soit un niveau d'Etudes Supérieures Scientifiques (Maîtrise, Ecole d'Ingénieurs)
— avoir une bonne connaissance de l'Anglais.
Une connaissance du langage BASIC est souhaitable mais pas nécessaire.

WANG — Env. CV, photo et prétentions à M. le Directeur du Personnel WANG France 78/80, av. Gallieni 93170 Bagnolet

---

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche pour sa Société de Distribution TISCO

TECHNICO-COMMERCIAL

Pour vente par téléphone
- Il sera chargé, à la fois de la promotion de tous les produits commercialisés par Texas (S.C., calculatrices, équipements) et de la recherche de nouveaux marchés.

Niveau et connaissance
- Minimum Brevet de Tech. Sup. en électronique
- Bonnes bases d'anglais.

Expérience
- Au moins 2 ans en labo d'électronique.

Il devra
- faire preuve d'un grand pouvoir de persuasion être sûr de ses connaissances techniques et avoir une bonne organisation.

Ce poste est à pourvoir au Plessis-Robinson.

Ecrire avec curriculum vitae, photo, prétent. et date de disponibilité sous réf. TIS.M/177/4 à Madame LE GUET - Boite Postale No 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

RANK XEROX

recherche

DEUX EMPLOYES RECOUVREMENT CLIENT

MISSION :
Analyser la balance client,
élaborer et mettre en œuvre des plans d'action destinés à atteindre les objectifs recouvrement.

PROFIL :
Formation de base comptable.
Esprit de méthode et d'analyse.
Expérience professionnelle similaire souhaitée (la pratique du recouvrement en clientèle serait un atout supplémentaire).
Postes à pourvoir à PARIS et à LYON.

Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. (en précisant l'affectation désirée) s/réf. A.D.2 à François ESCOFFIER

RANK XEROX Service Recrutement B.P. 63 93602 AULNAY S/BOIS

---

emplois régionaux

Importante société industrielle recherche pour son Usine (750 personnes) implantée dans la REGION OUEST

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Il lui sera avant tout confié la responsabilité des problèmes
FORMATION,
et il sera amené à participer peu à peu à d'autres tâches au sein de l'équipe.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir 30 ans minimum, une formation supérieure, une expérience de 3 à 4 ans dans une Fonction Personnel.

Veuillez écrire sous référence M 11.523 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

BATIMENT - COLLECTIF ET INDIVIDUEL

INGÉNIEUR TRAVAUX

Débutant ou première expérience

De formation E.C.P. - E.T.P. - A.M., il se verra confier rapidement des responsabilités (gestion, coordination) sur nos réalisations en Entreprise Générale.

Son évolution, dans une entreprise de taille nationale (400 millions C.A.) l'amènera à prendre la responsabilité d'une agence : Commercial, Etudes, Travaux.

Poste à pourvoir soit sur l'Ouest, soit sur le Nord.

Les lettres de candidature avec C.V., photo, à ROUET J.-D - 174 HAVAS - 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, seront étudiées par l'entreprise.

LYON
GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa division ELECTRONIQUE
TRACTION

INGÉNIEUR
Réf. : 7010 A (M)
ayant quelques années EXPERIENCE TECHNOLOGIE CMOS ou TTL et connaissance Problèmes de TRANSMISSION souhaitées

INGÉNIEURS
Réf. : 7010 B (M)
ESE - INPG etc. spécialisés en ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE COURANTS FAIBLES et AUTOMATISMES

INGÉNIEURS
Réf. : 7010 C (M)
ESE - INPG etc. spécialisés en ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE COURANTS FORTS
Pour tous ces postes l'âge est indifférent.
C.V. détaillé sous réf. ci-dessus à

CRES — C R E S 11, place A.-Briand, 69003 Lyon

Société Distribution Banlieue Toulouse. rech. Chef Comptable. Niveau D.E.C.S. ou B.P. ayant grande expérience de ce poste, capable d'organiser et de diriger le service qui lui serait confié. Libre rapidement. Ecrire avec C.V. détaillé à Nº E. 9847 HAVAS, 31002 Toulouse Cedex.

URGENT
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE recherche
INFIRMIERES DIPL. D'ETAT ou des HOPITAUX PSYCHIATR. et TOUTES PERSONNES intéressées par la psychiatrie, ayt exercé une activité profession., sociale ou artisan., susceptible de contribuer à l'activité soign.
Ecr. à la commission d'embauche, Clinique de la Chesnaie, 41120 LES MONTILS.

CH. COLLABORATEUR
POUR DIRECTION CHANTIER (RHONE-ALPES)
formation cabinet d'architecte, expér. 5 ans min., bonne prés., 30 ans environ, motorisé.
Téléph. 387-11-66.

Importante société leader dans sa spécialité (production de pièces techniques de précision pour l'ensemble des grands secteurs industriels)

recherche

INGÉNIEUR

CHEF MÉTHODES

Usine région Ouest

— Technique (modes opératoires) ;
— Méthodes proprement dites : études de prix, études techniques, organisation des postes de travail ;
— Outillages.

Ecole d'ingénieurs, formation mécanique de préférence.
Expérience industrielle approfondie si possible ds industrie de transformation.

Ecr. nº 91.884, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Société implantée à SAINT-FLORENT-SUR-CHER près de BOURGES recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
GAP II, pour
— Terminer implantation I.B.M. 3/12 ;
— Développer important projet gestion industrielle ;
— Optimiser méthodes distribution produits grande consommation.

Situation stable et avenir pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. + photo avec indication salaire et date de disponibilité à Service du personnel O'CEDAR S.A., boîte postale 32, 18400 ST-FLORENT-SUR-CHER.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

---

les faux problèmes

On fait **d'abord semblant**
puis on arrive à se **persuader soi-même**

Alors naît tout un vocabulaire dont personne ne sait plus très bien ce qu'il recouvre

certitude - sécurité - plan de carrière - garanties - responsabilité *(laquelle ?)* **promotion - initiative** *(pour faire quoi ?)*
mais aussi et paradoxalement
liberté - souplesse - autonomie - individualisme - fragilité psychique et nerveuse - fatigabilité

AGP Expansion
se développe à partir de choix qui posent de VRAIS problèmes

Il s'agit de savoir si un homme jeune est suffisamment **LIBRE** *(singulièrement vis-à-vis de l'environnement social et des média)* et **FORT** *(singulièrement au plan du caractère)* pour s'engager dans un processus de carrière qui impose toutes les contraintes de la vie publique, des relations humaines de contact *(jusqu'à l'affrontement)*, du management, dans un contexte qui exclut pratiquement le commandement.

AGP Expansion
fait le reste
parce que ses hommes le veulent et que ses moyens le permettent
Cela au moins est aisément vérifiable

Avez-vous 21 ans au moins ?
une bonne formation générale ?
si oui, écrivez...

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 223 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

Cie d'Assurances
recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ(E)

niveau BTS - Possibilités d'avenir

Ecrire Nº 8189 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE D'ÉQUIPEMENT MINIER
recherche son
RESPONSABLE APRES VENTE

Le candidat devra parler couramment Français et Anglais et avoir 4 à 5 ans d'expérience entretien sur les engins miniers ou de travaux publics montés sur pneumatiques

Il aura l'opportunité de voyager en France et en Europe

Env. C.V. détaillé à PACCAR INTERNATIONALE INC, 85, avenue de Saint-Cloud 78000 VERSAILLES
Les R.-V. pour interview seront donnés les 17, 18 ou 29 janvier prochain après examen des C.V. (Téléphone 951-22-63)
Discrétion assurée

Important Cabinet d'Expertise Comptable, Paris-16e, recherche

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
NIVEAU 3 B - 3 ans de pratique

Il aura la responsabilité de dossiers et participera à des missions importantes.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 6562/M à
L.C.A 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transm.

INSTITUT DE RECHERCHES PROSPECTIVES recherche
JEUNE ECONOMISTE JOURNALISTE
— Parfaitement bilingue angl.
— Formation sérieuse.
— Idées originales.
Ecr. nº T 96206 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Recrutons pr impte Sté, jeune Ingénieur physique nucléaire pour prendre la responsabilité d'un service technologie. Ecrire s/référ. 2.338, à P.-LICHAU SA, 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société Européenne de Stimulateurs Cardiaques rech. pour sa filiale française :
— DELEGUES COMMERCIAUX
— 1 SECRETAIRE DE DIRECT. bilingue (français-anglais)
— COMPTABLE 2e ECHELON
— CHEF MAGASINIER avec permis de conduire.
Envoyer C.V., photo, prétent., nº T 097.517 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Organisation de voyages cherche
ANIMATEURS
parlant allemand pour Hôtel club
Téléphoner pour R.-V. 355-39-30

ENTREPRISE PARIS
FILIALE IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE spécialisée dans l'étude et la réalisation d'installations de traitement d'air et gaz comprimé et conditionnement d'air industriel

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant expérience dans activités similaires ou frigoriste.
Langues anglaise et/ou allemande souhaitées.
Age minimum : 30 ans.

Le candidat devra, dans un secteur d'activité dont il sera responsable, susciter, préparer, suivre les offres et assurer les négociations techniques et commerciales avec la clientèle en France et à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à Editions BLEU sous le nº 87.942 B, 17, rue Dr-Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Société de Matériel Frigorifique
recherche

CHEF DE MARCHÉ

POUR CREATION D'UN DEPARTEMENT
Formation souhaitée
d'INGENIEUR MECANICIEN FRIGORISTE

Expérience technico-commerciale
Anglais courant

Poste à pourvoir à Paris
Fréquents déplacements

Lettre manuscrite, C.V., photo sont à adresser à No 76 F - LEICHLE S.A. - Boîte Postale 14 54480 CIREY SUR VEZOUZE

offres d'emploi

Attachés commerciaux

Notre société, la première dans sa branche, est en constante expansion. Chez nous, la vente est à l'honneur : 700 personnes sont chargées de la commercialisation de nos biens d'équipement.

Qui sont-ils?

Les uns, vendeurs professionnels, sont venus chez nous pour élargir leur champ d'activité, élever le niveau de leur contacts.
Les autres, armés d'un diplôme de l'enseignement supérieur, désiraient faire leurs débuts dans un poste commercial exigeant compétence et ouverture d'esprit.
Tous sont responsables de la gestion de leur zone.

Vous ressemblez

à l'un d'eux, et cette annonce vous intéresse.
Sachez que nous proposons :
- 5 semaines de formation rémunérées;
- un salaire élevé dès le départ (fixe + variable, 65 à 70.000 F annuel sur 13 mois) et participation aux fruits de l'expansion;
- un travail dans une équipe d'une dizaine de personnes jeunes et efficaces.

Des postes sont à pourvoir à Paris et sa banlieue et dans les villes suivantes : Annecy, Bordeaux, Dijon, Lille, Marseille, Nice, Périgueux et dans les Ardennes.
Ecrivez sous réf. X121 (en précisant l'affectation désirée) à Infraplan Carrières, Tour de Lyon, 185, r. de Bercy, 75012 Paris, qui traitera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

SEGESTE

Cabinet conseil en communication et relations publiques
recherche :

- **UN CADRE CHEF DE DOSSIER** Basé à PARIS
- **UN CADRE CHEF DE DOSSIER** Basé en ARDECHE

Nous demandons :
- formation supérieure ;
- expérience du recueil de l'information ;
- très grande aisance dans l'expression écrite et orale ;
- expérience des relations avec l'Administration et les milieux économiques ou expérience presse;
- très grand esprit d'initiative, sens du « terrain » et des réactions rapides ;
- disponibilités dans un délai d'un mois maximum.

Nous offrons :
- un salaire mensuel de 4.000 F à 7.000 F selon la qualification ;
- une indemnité de séjour pendant 3 mois dans le cas où le candidat devant être basé en Ardèche ne résiderait pas actuellement sur place ;
- des possibilités d'avenir si le candidat réussit.

Env. lettre man., C.V. dét. et photo à SEGESTE, 18, rue Vignon, 75009 Paris. — Ne pas téléphoner.

RTL

recherche pour renforcer ses services parisiens

Juriste d'entreprise

âgé de 35 ans au moins, de formation supérieure, et ayant de nombreuses années de pratique en Cabinet ou en Entreprise. Il aura la position d'un Conseiller Juridique intégré, ayant compétence pour traiter tous problèmes et conduire toutes études dans les différents domaines du Droit commercial, social, fiscal et des sociétés, en étroite liaison avec la Direction et avec les conseils extérieurs éventuellement nécessaires.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

On peut aussi adresser son dossier. Réf. 946.

Information Carrière SVP.11.11
65, avenue de Wagram 75017 Paris

LES MAISONS Bruno-Petit

TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES

recherchent :

H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.

EXPERTISE OU D.E.C.S.

3 à 5 années d'expérience, qui assureront dans les sociétés du Groupe le contrôle de la comptabilité et l'audit.

Ces fonctions impliquent des déplacements fréquents et courts en province.

Ecrire sous la référence S.G. 41, rue des Sorrières. — 92190 MEUDON.

Entreprise de services PARIS
appartenant à groupe important
recherche

RECOUVREUR DE CRÉANCES COMMERCIALES

Formation juridique et références indispensables. Libre de se déplacer dans toute la France.

Adresser curric. vitae et prétentions sous n° 8.000 à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

CADRES COMPTABLES

Important Centre de Formation de dimension internationale
cherche des

CADRES COMPTABLES

Les candidats devront posséder une connaissance approfondie du financement des entreprises.

La préférence sera donnée à ceux qui, en plus, pourront justifier d'une expérience en matière de formation.

La fonction implique de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions n° 91.435 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er. Une discrétion absolue est garantie.

DARTY

TELEVISION — HIFI ELECTROMENAGER

Propose, à un diplômé d'une école supérieure de commerce - débutant accepté - ayant de bonnes connaissances informatiques, la responsabilité de son service

GESTION des COMMANDES et des STOCKS

Cet adjoint au Directeur des services technico-commerciaux, dirigera une vingtaine de personnes, celles-ci assurant, dans le cadre d'un système informatique de gestion en temps réel, les liaisons avec la fonction ventes en ce qui concerne les problèmes de livraisons et de disponibilité du matériel.

Ecrire au Directeur du Personnel et des Relations Sociales - 123-155 av. Galliéni 93140 BONDY.

Important Groupe Industriel

recherche pour Etablissement
PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

devant assurer la responsabilité d'un laboratoire électronique

Formation INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant au moins cinq ans d'expérience en circuits H.F., circuits électriques.

Anglais lu indispensable. Allemand souhaité.

Ecrire avec curriculum vitae sous le n° 92.288 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

banque

BANQUE PRIVEE recherche

CADRE DE GESTION

pour animer son service de GESTION des CREDITS à MOYEN et LONG TERME EXPORT.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra avoir une expérience de plusieurs années dans ce domaine. Il sera apprécié sur ses connaissances techniques et comptables et sur sa pratique des démarches administratives et juridiques liées à la gestion des crédits à M. et L.T. Export.

Il devra par ailleurs avoir le sens de l'organisation et des relations humaines, indispensable pour l'animation de son équipe.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence MLT-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

GROUPE BOSCH
Usine de MASSY (91)
recherche

PRÉPARATEUR 3e Echelon

POUR FABRICATION DE MONTAGE PETITE MECANIQUE EN GRANDE SERIE

- Niveau souhaitable B.T.S. MECANIQUE ou équivalent.
- Connaissance M.T.M. ou chronométrage.
- Expérience de la fonction préparateur fabrication nécessaire
- Connaissance langue allemande appréciée.

Poste conviendrait à candidat aimant responsabilités, capable s'intégrer dans équipe jeune et dynamique au sein d'un groupe industriel européen réputé.

Adr. C.V., photo et prét. au CHEF DU PERSONNEL 2, rue Galvani. — 91301 MASSY - B.P. 16.

Importante Société de Produits de Beauté

responsable de marketing

Le candidat recherché devra avoir :
- 30 ans environ,
- une formation commerciale supérieure,
- une solide expérience de vente sur le terrain.

Adresser C.V. détaillé + photo + salaire actuel sous référence KO 682
carrières services
19, rue de la Paix 75002 Paris

CADRES DE BANQUE

Important Centre de Formation de dimension internationale
cherche des

CADRES DE BANQUE

Les candidats devront poss. une expér. approfondie de l'EXPLOITATION BANCAIRE et des opérations de banque

La préférence sera donnée à ceux qui, en plus, pourront justifier d'une expérience en matière de formation.

La fonction implique de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions n° 91.423 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er. Une discrétion absolue est garantie.

Centrale d'Achats intégrée dans une Société de Distribution en pleine expansion, spécialisée dans l'habillement, Filiale d'un Groupe important
recherche un

ACHETEUR CHAUSSURES

ayant 4 à 5 ans d'expérience du produit acquise par exemple chez un Fabricant ou en Centrale.

Ce cadre devant être immédiatement opérationnel, une parfaite connaissance du marché français et étranger est indispensable.

Il aura la responsabilité complète de la collection qu'il réalisera et proposera aux magasins de la chaîne.

Le poste implique de nombreux contacts en France et à l'étranger avec les Fournisseurs et les Responsables des points de ventes qu'il fera bénéficier de son expérience.

Le poste est basé en proche banlieue.

Ecrire à No 91.728 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

L'UN DES LEADERS MONDIAUX DANS LE DOMAINE DE L'ORTHOPÉDIE ET DE L'INSTRUMENTATION CHIRURGICALE

recherche son

PRODUCT AND SALES COORDINATOR POUR L'EUROPE

basé à Paris

Niveau ingénieur mécanicien-métallurgie. Bonne expérience domaine marketing et vente (de préférence dans l'industrie médicale).

Adr. C.V. et photo sous le n° 8.166 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 9.

Notre Division Informatique (Paris Ouest) distribue des systèmes de gestion destinés aux MPI. Notre directeur renforce son staff en accueillant un

jeune responsable marketing

pour promouvoir la gamme existante et lancer une nouvelle ligne.
Il le voit ESSEC ou ESCP, formé aux techniques marketing et ayant acquis une expérience, même courte, chez un constructeur ou une SSCI, comme IC ou ITC, ou dans un service marketing ou de promotion des ventes. Est-ce vous ?
Alors écrivez à J. THILY ss réf. 3122 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
recherche pour seconder sa Direction Technique à PARIS

INGENIEUR EN CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

28 ans minimum
Il aura la responsabilité des études et de leur exécution.
Situation stable dans la société en réelle expansion.

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 883 à :

GEDEV SÉLECTION
65, avenue de WAGRAM 75017 PARIS

---

médecin rédacteur

de préférence ancien Interne des Hôpitaux pour SECRETARIAT DE REDACTION REVUE MEDICALE.
Il est indispensable de savoir rédiger facilement d'avoir une bonne culture scientifique et de lire couramment l'anglais.

Travail : 5 demi-journées par semaine (14 h 30 - 18 h 30). Emploi stable, candidatures pour poste intérimaire non souhaitées.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions, photo à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75009 Paris. Réf. 49257. Discrétion assurée et documents retournés.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS implantée à PARIS
recherche

coordonnateur d'affaires service "achats"

Il sera chargé de l'achat des matériels électriques et contrôle-commande pour des installations destinées à l'exportation. Il aura un rôle d'interface entre nos services études, réalisations et nos fournisseurs. Au-delà de l'établissement technique des contrats de commande, il assurera le suivi financier.

Ce poste s'adresse à un ingénieur justifiant de deux à trois années d'expérience industrielle. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire à No92033 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE

Thermique Appliquée

Nous recherchons

Un Ingénieur

exerçant les fonctions d'ENSEIGNANT CHERCHEUR, il contribuera à la mise en place d'enseignements d'une nouvelle filière et d'un axe de recherches en thermique appliquée aux sciences de transfert et de transformation de la matière.
Cette fonction requiert :
- soit un diplôme d'ingénieur en mécanique des fluides, thermique ou génie chimique associé à une expérience chimique industrielle en thermique ;
- soit un titre d'Ingénieur Docteur ou Docteur ès Sciences en thermique appliquée.

Veuillez écrire et adresser curriculum vitae à M. DENIELOU, Département du Génie Chimique, U.T.C., B.P. 233, 60206 COMPIEGNE.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE D'UNE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTIONS DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS

nous confie la recherche d'un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Cette fonction comporte :
- le développement de Grands Systèmes de Gestion (gestion de documentation d'ingénierie, de matériel)
- la planification des études et des réalisations
- la direction d'une équipe d'une dizaine d'Ingénieurs et Techniciens.

Les candidats, diplômés Grande Ecole (Mines, Centrale...) devront posséder une expérience industrielle de plusieurs années et avoir développé des Systèmes informatiques importants en particulier dans le domaine des Bases de Données.

Faire acte de candidature sous la référence No101/0M à Jean PORRACCHIA -

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

Institut Pasteur

PRODUCTION
recherche

CHEF DE PRODUITS

PHARMACIEN, MEDECIN OU VETERINAIRE
ayant une bonne expérience de la microbiologie.
Connaissances d'anglais.

Env. C.V. + photo au Département du Personnel 28, rue du Docteur-Roux - 75015 PARIS

Importante société recherche pour
BAGNEUX - 92

assistant (e) du service juridique

Il est demandé :
- licence en Droit ou DES, option Droit privé,
- 2 à 3 ans d'expérience dans un Service juridique d'une entreprise industrielle (contrats commerciaux, assurances, droit du travail, droit des sociétés),
- bonne connaissance de l'Anglais (surtout écrit).

Envoyer CV et prétentions à M. HERBILLON, 1, av. Louis-Pasteur - 92220 BAGNEUX

BANQUE DE LA HÉNIN COGEFIMO

recherche pour
REGION PARISIENNE

CHEFS D'AGENCE

- Formation supérieure universitaire ou bancaire.
- 32 ans minimum.
- Pouvant faire état d'une expérience de plusieurs années à un niveau de responsabilité et d'encadrement dans le domaine des Crédits immobiliers (spécialement acquéreurs).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
SERVICE RECRUTEMENT
16, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

offres d'emploi

Société parisienne dynamique, spécialisée dans la réalisation d'Etudes de Circulation de Transport et d'Urbanisme.
recherche pour les secteurs
Transports en Commun
Circulation et Régulation

2 INGENIEURS technico-commerciaux

Formation : Central, IDN, TP ou assimilé possédant 1 an minimum d'expérience professionnelle dans le domaine.

- *la fonction : la responsabilité technique et commerciale de leur cellule qui implique de grandes possibilités d'évolution.*
- les hommes : pour réussir, ils doivent être dynamiques, ambitieux, enthousiastes, posséder le sens commercial, celui des responsabilités et de l'engagement.
- la rémunération : motivante.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 7676 à :
LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

SOCIETE ALIMENTAIRE INTERNATIONALE POUR SON SIEGE SOCIAL A PARIS
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Il sera chargé des contacts avec la distribution, les chaînes alimentaires et les Sociétés de Distribution de Produits Frais pour la France, la Hollande, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et l'Angleterre.

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire, parler couramment le français, l'anglais et, si possible, l'allemand, avoir l'expérience pratique des contacts avec les acheteurs et directeurs des chaînes de distribution de produits frais.

Excellentes possibilités de développement de carrière dans un groupe international.

Rémunération élevée en rapport avec compétence.

Répondre en anglais avant le 24 janvier à :
INTERACTION
53, rue de Lisbonne
75008 PARIS

GM
GENERAL MOTORS FRANCE

Usine de GENNEVILLIERS
3.200 personnes
recherche pour son département du Personnel

1 INGENIEUR DE POSITION III A METALLURGIE

ayant formation et expérience en hygiène et sécurité et conditions de travail.

Forte personnalité nécessaire. Animateur et aimant les relations humaines.

Langue anglaise lue, écrite et parlée indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions Service du Personnel (YM) - 5, Bd Galliéni 92231 - GENNEVILLIERS

FILIALE GROUPE ÉTRANGER
leader en pleine expansion
recherche

CHEF DES VENTES

Exigences du poste :
Le candidat devra être âgé de 35 ans min., posséder une bonne formation générale complétée par études commerciales. Il devra savoir vendre, aimer vendre et pouvoir faire vendre. Qualités d'animateur habitué à diriger une équipe.
Méthodique et organisé. Entregent et grande capacité de travail. Pouvant se déplacer fréquemment. Expérience du secteur bâtiment souhaitée.

Avantages du poste :
Après période de formation et de familiarisation avec le produit et la clientèle, prise de responsabilité progressive du service des ventes de la société. Directement rattachée à la Direction Générale, cette fonction doit permettre une excellente évolution de carrière si qualités requises.
Anglais parlé couramment indispensable.

Adresser C.V. détaillé photo et niveau de rémunération actuel s/réf. 771101 à :
Direction Générale Marketing
— VELUX FRANCE
Z.I. Sud, 5 av. Ferdinand de Lesseps
91420 MORANGIS
(toutes les candidatures resteront confidentielles)

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche

TRADUCTEUR

LANGUE ANGLAISE

Sa mission consistera principalement à traduire du Français à l'Anglais une documentation technique pour un projet important à l'exportation.

Il sera amené à participer comme interprète à des réunions d'affaires.

Une expérience de traducteur dans l'industrie est nécessaire. Une connaissance de la gestion des documents souhaitable.

Cette fonction pourrait convenir à un ingénieur américain.

Ecrire No 92031 - Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS ECAM-AM ou ENSI

Mécanique moteurs

— Bureau d'études Paris ;
— Laboratoire d'essais banlieue.
Ecrire avec C.V. à no 8.208, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entreprise de chauffage, conditionnement recherche

INGÉNIEURS

compétents pr direct. de l'exécution d'affaires de chauffage, conditionnement d'air.
Postes à responsabilités et évolution possible.
Envoyer C.V. et références à

STÉ GEOFFROY

185, quai de Valmy.
PARIS (10e),
à l'attention de M. Vedrenne.

Nous recherchons pour un IMPORTANT GROUPE de l'industrie chimique ayant son siège à VELIZY (78)

UN TECHNICIEN DE L'ISOLATION

T.S. ou ingénieur T.P.

— Pouv. se déplacer fréquemment en France et étranger;
— Connaissant l'ANGLAIS TECHNIQUE ;
— Et ayant une expérience professionnelle de 3 à 5 ans.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prét. ss no 1.138
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

KLÉBER-COLOMBES

QUARTIER ETOILE
recherche

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

— Formation I.U.T. informatiq.;
— Libérés obligat. militaires ;
— Avantages sociaux ;
— Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétent. à Mme FINET,
Service du personnel, B.P. 916,
75784 PARIS CEDEX 16.

M.I.T. INFORMATIQUE

recherche

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

très confirmés
Spécialistes IBM 370
PL 1 - Cobol - Assembleur
Connaissances D.L. 1 - I.M.S.
C.I.C.S. très appréciées
Adr. C.V. dét. 5, rue du Helder 75009 ou tél. pour R.-V. 770-95-49

Sté INTERNATIONALE
Quart. St-Lazare, Place Clichy
recherche

CADRE COMPTABLE

HOMME

Pour responsabilité comptabilité générale.
Formation DECS ou équivalent.
Expérience confirmée.
Connaissances informatiques
Age 35 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé à ZENITH PUB., 36, av. Hoche Paris-8e, sous le no 9617 qui transmettra.

GROUPE ALIMENTAIRE
Division viande fraîche
Offre postes :

D'AGENTS CCIAUX

à des hommes attirés par la vente avec ou sans expérience.
Lieu de travail : Paris-banl. (voiture à disposition).
Rémunération : Commission av. minimum garanti.
Evolution possible au sein du groupe.

Ecr. avec C.V. et photo sous No 88.205 B - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

SOMEPOST
recherche

INGÉNIEUR

INSA (GE) - IPSA ou simil.

Connaissances souhaitées en électromécanique.
Pour études d'ensembles d'installation d'appareils de manutention.

Adr. C.V., prét. à SOMEPOST, 74, rue d'Arcueil - Silic 210, 94518 RUNGIS Cedex.

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche SES

AGENTS GÉNÉRAUX

VOUS DEVEZ :
— Aimer la vente et avoir obtenu des résultats probants.
— Avoir un bon niveau général.
— Avoir 21 ans minimum.

NOUS VOUS OFFRONS :
— Responsabilités et avantages d'une profession libérale.
— Formation techniques et commerciale complète.
— Rémunération importante suivant la qualité du candidat.

Env. C.V. et photo à no 605, Publicité Muratet, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

ECOLE NATION. SUPERIEURE
DES INDUSTRIES
AGRICOLES et ALIMENTARES
recherche

MAITRE-ASSISTANT DE MÉCANIQUE

pour enseignement et recherche
RECRUTEM. SUR CONCOURS
DOCTOR. OU AGREG. EXIGE
Ecrire avec C.V. à ENSIA,
GIA - 91305 MASSY.

Sté Expertise Comptable rech.

COLLABORATEURS

Possédant format. d'ingénieurs grande école et poursuivant Etudes d'Expertise Comptable pour être appelés ultérieurement à fonction de Direction. Ecrire à S.F.E.C.F., 2, av. Hoche, 75008 Paris.

Sté Expertise Comptable rech.

COLLABORATEURS

NIVEAU ASSISTANTS CONFIRMES ET NIVEAU CHEF DE GROUPE
pour mission France et étranger
Connaissances Anglais ou allemand souhaitées. Ecrire : S.F.E.C.F., 2, av. Hoche-8e.

IMPORTANT ORGANISME
TECHNIQUE DE POINTE
NORD DE PARIS
recrute :

UN INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES

35 ans minimum. Ayant une solide expérience technique et scientifique polyvalente de haut niveau en mécanique et ou techniques CONNEXES.

Le titulaire du poste sera chargé d'assister le chef du département dans l'analyse détaillée des besoins en recherches, afin de définir les propositions d'axes et sujets d'études à envisager.

Il contribuera à l'établissement des programmes *techniques détaillés en collaboration avec les spécialistes* chargés d'effectuer les recherches. Ses fonctions seront basées en grande partie sur un travail personnel, au sein d'une équipe de 3 ingénieurs.

Anglais indispensable - Allemand apprécié

Adr. C.V., photo, prét., ss le no 91.863 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE SERVICE AUTOMOBILE
cherche

gradé de banque

CLASSE II ou III

Ayant une expérience de plusieurs années lui permettant de suivre ses comptes bancaires et leur fonctionnement.

Bonnes connaissances administratives et comptables.

Perspectives de développement.

Adresser C.V. sous référence FEYT (à mentionner sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

L'UN DES PRINCIPAUX FABRICANTS FRANÇAIS DE L'IMMOBILIER DE BUREAU
recherche
pour son département

VENTES AUX GRANDES ENTREPRISES

UN NÉGOCIATEUR EXPORT

(80.000 F par an et plus)

Il aura pour mission :
de négocier à l'exportation des contrats importants avec les responsables de grandes sociétés ou d'administration, avec les architectes et les promoteurs.

DE FORMATION SUPERIEURE E.S.C. ou équivalent, connaiss. bien l'anglais et si pos. l'allemand. IL DOIT POSSEDER UNE EXPERIENCE DE 2 ANS DANS LA VENTE A L'EXPORT.
Envoyer C.V. manuscrit et photo : C.N.P.G. 105, av. Victor-Hugo - 75016 PARIS. Réf. 98-27 E.X.

Importante Société Alimentaire
en pleine expansion, banlieue NORD-OUEST,
recherche

CADRE MARKETING

- Sup. de Co. ou équivalent.
28 ans minimum.
Ayant une bonne connaissance de la distribution alimentaire. Servi par une excellente présentation et des facilités d'élocution, il prendra la responsabilité d'un projet important pour le développement de la position de la Société auprès des Grands de la distribution.

Ecrire avec CV détaillé en précisant salaire actuel sous réf. 72750 M à
plein emploi 10, rue du Mail 75002 Paris.

L'UNE DES 500 PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Filiale d'un Groupe International

recrute

pour son siège parisien

1 GESTIONNAIRE PUBLICITÉ

Relations avec les agences, gestion budgets, expositions et salons professionnels.

Le candidat, niveau de base BTS-Pub. ou ESC, devra avoir de solides connaissances en Allemand et au moins 2 ans de métier.

Adresser dossier de candidature sous No 89505 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300-Vincennes

---

Groupe Chimique important
(Neuilly - Sablons)

recherché

CADRE FISCALISTE

MISSION :
- sous la responsabilité du Chef de Service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.

PROFIL :
- Technicien de la fiscalité ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise ou dans un cabinet fiscal ;
- connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée, no 92.007, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

Société privée internationale
recherche

PROFESSIONNEL

capable animer service audio-visuel. Bilingue anglais. Expérience souhaitée
Poste à pourvoir rapidement. S'adresser Charles of the Ritz, 107, rue du Président-Wilson 92300 LEVALLOIS.

GRANDE BANQUE PRIVEE
PARIS (2e)
recherche, urgent, pour sa direction des relations internationales :

UN (E)

GESTIONNAIRE

spécialiste de
MOYEN TERME EXPORT
pour assurer le montage et le suivi de DOSSIERS CREDITS ACHETEURS

Une formation de crédit documentaire serait appréciée.

Statut de gradé.
Salaire intéressant.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétent., no 8.021, Axial Publicité, 91, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transm.

Centre de Recherches
banlieue Sud-Ouest
recherche

INGÉNIEUR

Grande Ecole
avec formation complémentaire

P.H.D.

en automatique math. appl.
Ecrire avec C.V. à :
ADERSA-GERBIOS
53, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN PROJETEUR EN V.R.D.

EXPERIMENTE

pour
BET tous corps d'état.
— 5 ans de pratique minimum.
— Références antérieures en entreprises exigées.
— Connaissance de l'anglais souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

UN PROJETEUR ARCHITECTE

pour
BET tous corps d'état.
— 5 ans de pratique minimum.
— Connaissance de *l'anglais* souhaitée.
— Déplacements OUTRE-MER possibles.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à no 90 887 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transm.

Société d'investissements immobiliers recherche

JURISTE-FISCALISTE

pour assister
sa direction générale
Ce poste conviendrait à un licencié en droit diplômé de l'I.E.P., ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle et possédant des connaissances approfondies en droit des Sociétés et en fiscalité immobilière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétent. à no 34 352, *PUBLICITE ROGER BLEY*, 101, r. Réaumur 75002 Paris, q.t.

Nous sommes une société française de première importance.

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un
STAGE REMUNERE
d'atteindre en quelques mois
UN SALAIRE
de 4 000 à 6 000 F mensuels.

Nous leur offrons :

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrivez avec C.V., photo à : no 2 583 Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

L'O.P.P.B.T.P. (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) recherche :

1) UN CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

(comptabilité, administration et paye du personnel, relations de travail, gestion administrative)
Formation supérieure ou connaissances équivalentes et expérience antérieure de 5 ans au moins dans un poste analogue exigées.
Age souhaité : 35-50 ans.

2) UN ATTACHÉ DIRECTION

excellent rédacteur, chargé d'études à dominante juridique au Secrétariat général.
Formation supérieure ou connaissances équivalentes et expérience professionnelle de 5 ans au moins dans un poste analogue exigées.
Age souhaité : 30-40 ans.
Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à
O. P. P. B. T. P.,
2 bis, rue Michelet,
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue sud, recherche pour son SERVICE PAYE :

CADRE

(masculin) QUALIFIE
— Très au courant paies manuelles et informatiques.
— Déclarations URSSAF, tenue des journaux.
— Bonnes connaissances conventions de la métallurgie et législation sociale.
Ecr. à 92.368 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS L'
INGENIERIE D'EQUIPEMENTS
THERMIQUES (pétrole, pétrochimie, chimie),
siège à PARIS
recherche UN

ingénieur calculateur

Rattaché à l'Ingénieur en Chef, responsable de tous les calculs et process, il devra peu à peu devenir un spécialiste calculs de fours.
Devant prendre en main les différents appels d'offre des clients, il pourra à terme assister l'Ingénieur en Chef.

Ce poste conviendrait à un (ou une)
INGENIEUR
intéressé (e) par l'aspect calcul et informatique des procédés.

Formation mécanique et connaissance thermique souhaitables. Anglais technique indispensable.

Veuillez écrire sous référence M 11.611 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

GROUPE D. P. INDUSTRIES
recherche pour les besoins de ses sociétés d'études, de marketing et publicité industrielle.

3 CADRES

destinés à devenir des CHEFS DE GROUPE.
CES POSTES DE RESPONSABILITE exigent des qualités de conseil, d'animateur, de gestionnaire, de responsable de lancement et de contrôle d'opérations.

UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE SERA ASSUREE.

CARACTERISTIQUES SOUHAITEES :
Age : 30 ans environ. Formation technique industrie ou bâtiment. Expérience d'au moins 3 ans commerciale ou marketing acquise dans une entreprise industrielle ou société de service. Anglais usuel.

TéL. : 602-22-06 (9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INDUSTRIES CHIMIQUES
ET MATIÈRES PLASTIQUES

recherche pour son
CENTRE DE RECHERCHES d'ORSAY

UN AIDE-CHIMISTE

ayant de préférence une expérience en synthèse des hauts polymères et travail en petits pilotes.

Adresser curriculum vitae et photo à HAVAS - CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS sous référence 32913.

ASSURANCES

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES
COMPAGNIES FRANCAISES
recherche un futur

responsable de centre régional

Ce poste de haut niveau requiert :
- une expérience de l'assurance IARD d'au moins 3 ans,
- *un diplôme de l'enseignement supérieur,*
- le goût des contacts humains,
- le sens de l'encadrement.

Les solides perspectives d'évolution de ce poste exigeront des changements de résidence en cours de carrière.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 91677, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. *de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.*

ORGANISATION DE COURTAGE D'ASSURANCES EN EXPANSION
recherche pour une de ses sociétés

RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

(y compris pour la gestion)

— diplômé de l'Enseignement Supérieur ;
— ayant expérience de l'Assurance ;
— pour développer portefeuille existant d'Entreprises Paris et province comportant d'importantes possibilités.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : Mme Gisèle GAILLAT, 12, villa Saint-Pierre, B. 3, 94220 CHARENTON-LE-PONT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

PARIS (16e), recherche

JEUNE COLLABORATEUR

pour service export
matériaux et matériels pour construction
B.T.S., D.U.T. ou équivalent
Quelques années d'expérience dans la fonction
Anglais indispensable

Adr. C.V. et prétent. sous le no 92.065 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SINTRA

recherche

PROGRAMMEURS

niveau BAC - D.U.T.
Connaissance LANGAGE ASSEMBLEUR exigée

Envoyer C.V. prétentions à la DIRECTION DU PERSONNEL
26, rue Malakoff,
92600 ASNIERES.

offres d'emploi

Importante Société recherche

INGÉNIEURS

POSITIONS 1 ET 2
en informatique
Ayant minim. 5 ans expérience production et ordonnancement petites et grandes séries.
Adresser C.V., à A.M.P., nº 2.204/JR,
40, rue Olivier-de-Serres,
PARIS XVe, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de ses activités sur mini-systèmes et micro-processeurs

ANSWARE

recherche des

INFORMATICIENS

attirés par les applications de contrôle et commande de processus, d'acquisition et de traitement de données en temps réel, de gestion et de télécommuncat.

Une formation supérieure, Ecole d'Ingénieurs de préférence, est indispensable. Une expérience de conception et/ou de réalisation sur mini-ordinateurs, sera très appréciée.

Adresser C.V., prétentions et photo, sous réf. AS/15, à ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 PARIS

CAISSE DE RETRAITES
DE CADRES
CENTRE PARIS
recrute

Assistante sociale D.E.

28 ans minimum,
poste intéressant.

Avantages sociaux importants.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 11.639,
HAVAS CONTACT,
156, bd Haussmann, PARIS-8e.

IMPORTANTE SOCIETE
A SUCCURSALES MULTIPLES
recherche pour
MANTES-LA-JOLIE

UN DIRECTEUR RÉGIONAL

Secteur : vallée de la Seine.

Formation de base technico-commerciale ou commerciale.

Niveau INGENIEUR
ou H.E.C., SUP. DE CO.

Sérieuses références exigées pr les deux fonctions du poste :
— LA GESTION
— LE COMMERCIAL.

Notre secteur d'activité étant le service, ns recherchons un homme dynamique.

Veuillez adresser votre C. V. détail. et manuscrit avec photo et prétentions annuelles à nº 563.623, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

IMPTE SOCIETE PARIS-8e
recherche :

SOUS-CHEF DE SERVICE

Niveau Ecole Supérieure de Commerce de province ou expérience professionnelle bancaire ou service cclal exportation.

ESPAGNOL courant. Bonnes notions ANGLAIS et ALLEMAND exigées.

5 x 8. 13e mois. Primes diverses Participation. Restaur. d'entrep.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 7.995, AXIAL PUBLICITE, 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, qui transm.

SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE

SPECIALISTE
CREDIT EQUIPEMENT
recherche pour
— Agence de Paris,
— Bureau banlieue Nord.

ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (E)
30 ans minimum
FORMATION BANCAIRE INDISPENSABLE

Connaissances compables souhaitées. Libre rapidement.
Env. lettre manusc., photo, au nº 91.943, CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, Paris-1er, q. t.

ECOLE BOSSUET,
49-51, r. Madame, Paris-6e ch. Surveillants d'études ayant autorité entre 17 h. et 19 h. Se présenter le matin.

Centre de formation recherche
comptable qualifié 2e échelon (comptabilité générale), bnes connaissances budgétaires. URGENT. Lieu de travail : près d'Enghien-les-Bains.
Env. C.V. et prét. à C.F.C.G., 41, r. de Bellechasse. 75007 Paris

---

SAINT-LAZARE
Groupe privé
d'Assurances
LA PRÉSERVATRICE
recherche :

RÉDACTEUR RÉDACTRICE

pour son service
Contentieux accidents

Le (la) candidat (e), qui bénéficiera d'un traitement intéressant et d'avantages sociaux, devra être licencié (e) en Droit et avoir acquis depuis au moins trois ans une pratique confirmée des dossiers corporels.

Les candidatures de jeunes licenciés (es) en Droit sans expérience professionnelle seront également examinées

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référ. M 10 au Département du Personnel, 18, rue de Londres, Paris (9e).

Entreprise moyenne
Proche banlieue Nord-Ouest
recherche :
INGÉNIEUR
ayant quelques années d'expérience sur appareillage vidéo, télévision, circuits logiques.
Anglais parlé et écrit indispens. Possibilité de déplacements à l'étranger.
Ecrire à nº 92.473,
Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société Accumulateurs Industriels rech. pour S. A. V., Somme, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse
DELEGUE
TECHNICO-COMMERCIAL
basé région Paris. Formation Electricité. Envoyer C.V. et prétentions sous le nº 89.442 B BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

STORAGE TECHNOLOGY
CORPORATION
(S.T.C.) recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
pour renforcer son départem.
Périphériques compatibles.
Env C.V et prét. : 5, allée du Bourbonnais,
78310 MAUREPAS.

Important Atelier d'Architecture recherche architecte de chantier ou inspecteur de travaux, capable de dessiner détails architecturaux et techniques à 2 cm p.m., très qualifié, pour opération dans Languedoc-Roussillon. Durée des travaux : 3 ans. Adres. photo, C.V. très détaillé et prétentions.
Ecr. Nº 8.206 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Sté. négoce matières premières Pont-de-Neuilly rech.
Homme jeune CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL
connaiss. marché matières plastiques. Poste à pourvoir immédiatement. Adr. C.V., prét., photo au nº 12.223 Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Effectif 500 personnes rech.
ATTACHE ADMINISTRATIF
chargé des dossiers du personnel, expér souhaitée. Tél. 754-12-00, poste 38 et 39, h. bur.

Centre de documentation rech.
DOCTEUR EN MEDECINE
Thèse soutenue. Connaissant anglais (versions), si possible allemand. Pour poste Mi-Temps Adr. C.V. au CNRS, bureau 109, 26, rue Boyer, Paris-20e.

Fabricant stores fermetures rech. AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX pour visite clientèle Paris, banlieue.
Formation assurée.
Ne pas téléphoner. Faire dem. manuscrite avec prétention.
Joindre C.V. et photo à
MONDIO-STORES, 15, bd Mal-Foch, 93330 Neuilly-s-Marne.

Organisme Format. Permanente ch. FORMATEURS (ICES) VACATAIRES mi-temps (Essonne). Bonne format. gale (Techno souhaitée) exp. format. adultes, aiment format. active. Voitures indispensables.
Ec. Nº T 096166 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Organisme de formation recherche : CADRE
COMPTABLE EXPERIMENTE
pour poste responsabilité.
Bonnes connaissances informatiques indispensables. Ecrire : 52, r Copernic, 75116 Paris.

JEUNES INGENIEURS
ELECTRONIQUE
bilingues anglais
Bonne connaissance
HARSWARE et SOTTWARE
MARKET 18, rue de Provence, Paris-9e 824-60-40.

LABO RECHERCHES
UNIVERSITAIRE ORSAY
demande
TECHNICIEN
Titulaire B.T.S. électronique. Expér. minim. de 2 ans en Circuits digitaux. Ecrire av. C.V., M. Danon, Accélérateur linéaire. Bâtim. 200. 91405 Orsay.

représentation offres

POUEY INTERNATIONAL

Cherche Coll pour visite
Industriels et commerçants.
Stage formation rémunéré
Salaire et frais minimum 4.600 F.
Possibilité accession rapide cadres.
Prendre rendez-vous au 522-07-91 PARIS.

ETS POUEY - 11, rue de Madrid.

Société de distribution de produits industriels, département de l'Oise, recherche : Représentant exclusif pour visite de clientèle locale. Tél., pr R.-V. : 455-05-41.

Société Internationale recherche pour son département de papiers peints VINYL :

REPRÉSENTANTS

ayant expérience des marchés.

Adresser C.V., photo, nº 2.573, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire — 75011 PARIS.

MALBORO loisirs wear vêtements de loisirs grand luxe soutenu par publicité nationale dès ce printemps cherche :
VRP Multi-cartes
très bien introduits
clientèle luxe hommes chemiseries magasins sports pour secteurs : 75 RD - 75 RG, banlieues EST NORD CENTRE.
Scottish Diffusion,
36, rue d'Hauteville, Paris (10e). Téléphone : 523-28-25.

Recherchons

AGENTS

pour la commercialisation d'un programme immobilier avec rentabilité garantie par caution bancaire.

— Minimum garanti ;
— Commissions importantes.

Ecrire avec C.V à
AFRADEV,
35, rue la Boëtie, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
233-44-21

secrétaires

Secrétaire de direction

novotel

recrute pour le
NOVOTEL DE LA PORTE DE BAGNOLET

SECRÉTAIRE DE DIRECTION MI-TEMPS

Il est demandé :
— anglais courant et bonnes connaissances en espagnol ;
— sténo-dactylo ;
— expérience réelle d'un secrétariat de haut niveau ;
— références contrôlables ;
— disponibilité immédiate.

Il est offert :
— aménagement des horaires possible ;
— autonomie et responsabilités.

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée à :
M. FLASSEUR, NOVOTEL PARIS-BAGNOLET,
1, avenue de la République, 93170 BAGNOLET.

FILIALE D'UNE GRANDE
BANQUE AMERICAINE
recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue français-anglais
Emploi à mi-temps
Horaire souple
Libre immédiatement.
Adr. lettre man., C.V. et photo Service du personnel CREDIM, Centre Dauphine,
17, rue Bossuet 21000 DIJON.

Le ministère de l'industrie et de la recherche, recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
Se prés. de préf. au bureau des recrutements, 4, r. Las-Cases, 1er ét., pièce 103, 75007 Paris. Tél. : 555-93-00, poste 3.984.

Secrétaires

DIRECTEUR GENERAL
des relations extérieures
recherche
1 SECRETAIRE COLLABORAT. confirmée expérience contact de la presse et publicité.
Ecrire C.V. STARTER Nº 8319. 68 bis, rue Réaumur, Paris-3e.

INSTITUTION DE RETRAITES
PARIS
recherche pour son
DIRECTEUR GENERAL

SECRÉTAIRE DE DE TRÈS BON NIVEAU

(référence 39815 M)
pouvant superviser un petit secrétariat ainsi que les services généraux.
Ce poste de responsabilité nécessite une bonne disponibilité et justifie un statut cadre.

pour son
CHEF DU PERSONNEL

SECRÉTAIRE

(référence 39820 M)
ayant expérience du service du personnel.

Pour chacun de ces postes il est offert :
— Une situation stable.
— Une rémunération intéressante et réajustée périodiquement.
— Des avantages sociaux très importants.

Adress. lettre manuscrite C.V. et photo sous la référence du poste choisi à :
A.M.E.P P. A., 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS

Société Paris-8e recherche
1 STENODACTYLO confirmée pour petit secrétariat.
1 SECRETAIRE sténodactylo pour service administratif.
Env. C.V. et prétentions sous Nº 89326 B, Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Cabinet d'Assurances cherche
SECRETAIRE
Minimum 30 ans.
Promotion rap. après formation. Salaire début 3.000 F x 13.
Envoyer C.V à B.G.P.A., 48, rue Taitbout, Paris-9e.

IMPORTANT
GROUPE CHIMIE
proche banlieue
Nord-Ouest Paris
recherche pour sa
DIRECTION GENERALE

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

BILING FRANÇAIS-ANGLAIS
Sténo anglaise souhaitée.

Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Horaires souples

Adresser C.V., ph. et prétent., s/référ. 8.030, à Axial Publicité, 91 Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. t.

CAISSE REGIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
DE PARIS
recherche pour
SERVICES SOCIAUX

SECRÉTAIRES MÉDICO-SOCIALES
pratiquant la sténodactylographie. - Titulaires du BAC F-8.
Ecr. Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre
75935 Paris Cedex 19.

Organisation Voyages Jeunes
recherche
SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
apte responsabilités dactylo, parlant anglais.
Ecr. : B.V.J.
20, r. J.-J.-Rousseau, Paris (1er)

enseignem.

Apprendre l'americain à l'American Center, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session 24 janvier.

Sténodactylos

Important groupement professionnel recherche
STÉNODACTYLO
Expér. minim. : 5 ans.
Adr. C.V. et prétent. annuelles au Chef du Personnel
A.G.S.A.A.
118, rue de Tocqueville
75850 Paris Cedex 17.

C.I.T.I. 2
recherche
STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Ecr. nº 96.228 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

capitaux ou proposit. com.

Impt Groupe Financier cherche participation dans Société de services même en déficit, discrétion absolue. Ecr. à nº 3.259, Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transmettra.

STE PARIS - Proxim. RIVOLI met à votre disposition :
1 bureau + 1 secrétariat
et assure tous types de prestat. pour vous-mêmes, vos représentants ou votre personn. s/Paris
Ecrire CONTRAST, 22, rue des QUATRE-FILS — 75003 PARIS, ou 887-63-51, de 14 à 18 heures.

Proche banlieue Sud
Infirmier libéral cède
importante clientèle. 660-78-45

JURISTE. H., 40 a., rech. acquisition clientèle société.
Ec. Nº T 097514 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

travail à domicile

Demande

Retranscription rapide à domic. sur IBM - manuscrits et divers. Inscript. Ch. Métiers. T. 084-01-40.

J. F., dactylo/stencils, à domic., thèses, mémoires ou autres. Tél. DOR. 85-30, 14-17 h., ou écr. nº 6.437, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

traductions

Demande

J. F. Grecque diplômée cherche traduct. Fr.-Gr., ou inversement. Ecr CH. 628, 4, r. de Citeaux, 12e

cours et leçons

Américaine donne cours particuliers en anglais. Tél. : 325-23-47

ANGLAIS RAPIDE. — Nouvelle formule. Téléphone : 307-08-11

J Fem., 1er Px Conserv., donn à domic. cours piano. 236-02-79.

MATH. Rattrap. par prof. exp Px modéré. T. 278-77-71

ANGLAIS Cours particuliers et petits groupes
Solutions personnalisées
Prof. de langue natale 500-15-53

formation profession.

● PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M 3. Niv bac . 180 heures de cours
● OPERATEUR-PUPITREUR D.O.S Niv. 1re ou B E.P.C 180 h de cours de jr ou soir

FAX
ECOLE PRIVEE
6, rue d'Amsterdam, Paris-9e
Téléph. 874-95-69.
94, rue Saint-Lazare, Paris 9e
Téléph. 874-56-60.

autos-vente

B M W
520, 525, 528, 30 S 1976,
peu roulé. Garantie.
63, rue Desnouettes. 533-69-95.

Concession ALFA-ROMEO
à NANTERRE vend
ALFASUD TI 75
SIMCA 1100 TI 76
204 52 52.

AGENT PEUGEOT Nanterre vend **Coupé 504 V6 1976**
15.000 km. gris métal., état neuf
204-56-14

boxes-autos

EMPLAC. PARKING **ZONE BLEUE**
CENTRE PARIS (Parcmètre)
RENTABILITE ASSUREE
CREDIT 80 % - 280-49-52

demandes d'emploi

J.F. 22 a., lic. drt privé + IDA + dact., étud. ttes prop. secrétariat jur. ou autre. Mlle Aboud, 97, rue Oberkampf, 75011 Paris.

Cadre imm. 33 a., lic. drt, lang., ch. p. resp., dépl. Fr. étr. Ét. ttes prop. Ecr. 136, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE INFORMATICIEN
32 a., resp. départ. « Système » chez grand constructeur
Grande expérience en :
— Logiciels de télétraitement ;
— Réseaux et applic banc. ;
— Réalisation grands projets ;
recherche
Poste ingénieur système
à Strasbourg ou région Alsace.
Ecr. nº 128, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. parf. tril all., angl., 4 ans expér. comm., rech. poste att. direction, salaire élevé X 13
Ecr. nº 131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE COMPTABLE, 30 a., tit DECS, CSJF, 5 a. expér., libre imméd., ch. emploi entreprise. Ecr. nº 125, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE COMMERCIAL
15 ans d'expérience dont 8 en Amérique du Nord dans vente pour société de service, parlant anglais, ital., prêt à voyager. Ecr. nº 3.970, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 28 a., ch. emploi Paris ou banl. proche. Expér activités sociales et publiq. Libre rapid. Ecr. nº 6.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

URG. J.H. 30 a., Psychol. + éc. comm., exp. recr. Cadres form. conseil en relat. humain., rech. rapid. 1 poste à responsabilités. Ecr. nº 123, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

LICENCIE MATH, 32 ans, étudierait toute offre - LEBOVY, 17, r. Ambroise-Thomas, 75009.

Docteur Sciences Eco - 30 ans + Ingénieur INSA électrotechn.
● Spécial. pays sous-développés.
● Expér. études Eco outre-mer.
● Connaissance irrigation, pompes. Informatique.
● Bilingue français-anglais.
● Libre immédiatement,
rech. emploi France ou étrang.

Ecrire à M. CARTILLIER
26200 Parizot - Marsanne,
ou téléph. : (75) 46-70-27

J.H. 26 a., lic. Droit. Expér. Cie Assur. et Cab. Avocats d'affair., étud. ttes prop. rég. parisienne. Ecr. nº T 96.222 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

INSPECTEUR des VENTES
bien introduit dans l'Electroménager. Milieu grossiste, sect. Nord-Est, cherche situation.
85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Assistant tr. qualifié, expérience cabinet, relations clientèles assurances recherche collaboration avec cabinet comptable.
Ecr. nº 6 439, « le Monde 8 Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

34 ans, docteur en sociologie, bilingue : Français-Anglais.
Rompu aux problèmes sociaux du travail, 6 ans d'expérience dans l'enseignement supérieur.
Etudierai toutes propositions.
France et O.-M.
Ecr. nº 160, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. H 30 ans études supérieures, 3 a exp. finances crédit ds impt et financ. PARIS, angl., alle., ch empl. ds entrep. R. P., prov. Ecr. nº 8 205, « le Monde », Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. H. 37 ans ANCIEN ARTISAN 15 a. exp. ELECT. MEN T.V. sens command. ch. pl. respons. S.A.V. disponib. lundi. Lib. rapid. Ecr. LEGUEN tour 4, Parc de la Noue, 93170 BAGNOLET.

Ing. 32 a., form. mécanique des fluides, 5 a. d'exp ds calcul mécanique des solides, vibrations, éch. therm., ch. p. calcul scient. Ecr nº 157, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Mi-temps, J.H. 24 a., lic. sociol. communication, étudiant conseiller trav. Centre Etud. sociale disponible mat n ch. emploi serv. personnel ou social Paris. Ecr. nº T 97 537 Régie-Presse, 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

ATTACHEE DE PRESSE
dipl., 26 a., exp. agence pub. et administ., rech. poste dans secteur privé ou public. Ecr: à nº 92 568, CONTESSE-Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

SCIENCES ECO
+ SCIENCES PO (ECO-FI)

J. H. 26 ans, dégagé O.M., anglais courant, cherche emploi service financier, gestion dans entreprise, établissem. banc. ou financier. Ecr. nº T 096 201 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H 27 a., lic. math., lic. lett., connaiss. informat. de gestion (MIAGE) et statist., expérience professionn., ch. poste en rapp. Ecr. nº T 097 521 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR INFORMATICIEN
stag 24 a., lib O.M ch. poste
INGENIEUR ANALYSTE
a resp., connaiss approfondies automate, interpréteur, APL, organisation et matériel IBM, Philips Ecrire nº T 096 165 M
REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiant professeur anglais désirant habiter dans famille parisienne rech. emploi professeur des enfants, sans rémunér. Ecr. nº 60 512 M REGIE-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ING. ENSIAA + IAE, age : 36 exp. prod., direct. pers. + gest. indust. aliment. Lib. immédiat. Pr 1er contact T. (20) 88-79-30.

CADRE SUPERIEUR J.H. 26 a. Tunisien, 4 a d'expér. gestion compl. gle, analyt., lic. Sc. éco. D.E C.S., angl., arabe courant, étud ttes prop, même étranger. Ecr. nº T 97 502 REGIE-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Femme 28 ans
B.T.S. secrétariat direction
8 ans expérience
cherche poste à responsabilités. Ecr. nº T 097 530 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J Femme 25 ans cadre export. Trilingue anglais-allemand. Rech. poste à responsabilités Salaire actuel : 4 500 X 13
Ecrire HAVAS CONTACT
156, bd Haussmannn,
75008 PARIS, nº 63 718.

Cadre 30 ans autodidacte, polyvalent, 10 ans expér industrie auto et pétrole niveau distribution. Administration/gestion/vente directe grandes sociétés et PME rech poste chef secteur vente/Adjoint Directeur ou Inspecteur Lib 31 janv., accepte déplacements fréquents. Salaire 72 à 78 000 F + frais Ecrire : nº 92 259, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

H. 47 a. compt conf. cherche situation dans PMI Aiderait efficacement direction et expert-comptable Paris. Ecr nº 148, « le Monde ». Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H 24 a. cherche place début programmeur assembleur, dipl. de l'EPSI sur IBM 360-370. Ecr. M Lounis, 185, r du Chevaleret, 75646 Paris Cedex 13.

Dame secrét. gestion immob. ch. pl. stable mi-temps ds cab. de gérance. Ecr nº T 097 518 M
REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Si vous avez besoin d'une
TRÈS BONNE RÉDACTRICE FREE-LANCE
spécialisée
V.P.C. et PUBLICITÉ DIRECTE
(porte-à-porte et par voie postale)
écrivez-moi au nº 97.505 M à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU, 29 ans

Diplômes : Ingénieur Grandes Ecoles, licencié Sciences économiques.
Langues : Anglais, allemand, russe, tchèque.
Expérience : 5 ANS.
Nature du travail :
Recherche - Développement - Vente - Etudes marchés étrangers - Conseil de direction,
études de rentabilité,
conception nouveaux produits,
animation des groupes.
Domaines :
Métallurgie.
Chimie.
Alimentation.
Construction électrique.
Grande capacité adaptation,
étud. toutes propositions France ou étranger.
Ecrire nº 60.350 M REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR GENERAL
A.M + SUP'ELEC

49 ans - Depuis 15 ans dans le même groupe - ayant réussi le développement de sociétés dans des domaines divers Gestion technique, financière, commerciale.
Habitué aux déplacements fréquents
recherche poste de hautes responsabilités dans société industrielle.

Ecrire sous réf. 89665 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.

JOURNALISTE

— 11 ans grand reporter dans quotidien régional.
— 15 ans dans grand hebdomadaire national en tant que grand reporter, correspondant local (Algérie) ou correspondant de guerre (Vietnam, Cambodge).
— Ayant de bonnes connaissances des problèmes de politique étrangère (reportages au Proche-Orient, Afrique, Amériques, Europe, etc.).
— 4 ans chef des informations d'agence de presse (reportages - photos).
— Parlant espagnol, anglais, italien et des bribes d'arabe.
— Solides connaissances d'économie.

cherche à rejoindre
un journal, hebdomadaire, magazine
ou agence de presse.

Ecr. nº 594M. REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 2e

CONSULTANT

— EXPERIENCE des MARCHES COMMERCIAUX ;
— NEGOCIATIONS au PLUS HAUT NIVEAU ;
— TRES SERIEUSES REFERENCES ;
— 10 ANS de SUCCES sur le MARCHE ASIATIQUE.

Cherche
MISSIONS, VACATIONS ou POSTE FIXE
de RESPONSABILITES
FRANCE/ETRANGERS

Ecrire sous le nº 132 à « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

VOS ACHATS : + DE 40 % DE VOTRE C.A.
Comment évolueront vos coûts avec
LE PLAN BARRE : PHASE II

INGÉNIEUR

33 ANS, DISPONIBLE, JE PEUX :
bâtir votre politique Achats, Transports, Douanes.

MES PRETENTIONS :
Fixer et atteindre des objectifs ambitieux.

Tél. au 227-34-71 - 533-29-11 ou écr. ss le nº 155 à :
« le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE DE DIRECTION

31 ans. Licencié sciences éco. Bilingue anglais. Expérience réussie création et développement petite société de services (marketing et formation) souhaite collaborer avec société ou organisme consacré à activités motivantes (et si possible d'intérêt général). Possibilité voyages.
Salaire actuel : 100.000 F/an.

Ecrire Nº 152, « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR FINANCIER
expérimenté

cherche travail temps partiel ou complet dans P.M.E. Paris où il peut assumer :
● Comptabilité Gestion ;
● Fiscalité Droit ;
● Financements (Etudes et Réalisations).

Ecrire sous le nº 60.357 M, à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

JEUNE FEMME - 35 ANS

DOCUMENTALISTE PHOTOS

très expérimentée (actualité, politique, économie, social, industrie), culture artistique contemporaine, parlant espagnol, étudierait toute proposition Edition, Presse, Publicité.

Ecrire R. PETIT, 92/94, rue d'Alésia, 75014 PARIS

Le mercredi et le vendredi
nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

PSYCHOLOGUE (34 ans) PSYCHOSOCIOLOGUE
expérience clinique, études, recrutement de cadres, formation, ch. empl. Paris, rég. parisienne. Ecr. nº 130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre bque retraité, conn. angl. ch. occupat. mi-temps ou part. Ecr. nº 146, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jardinier-gard., cinquant. c. 189 cherche emploi rég. Est Paris. Ecr nº 145 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 7527 Paris-9e.

CADRE 34 ANS
Resp. des services financier, administratif et personnel. Filiale d'un groupe multinational, connaiss. anglais, reporting, comptab., fiscalité rech. poste à responsabilités. Paris, banlieue Sud-Ouest. Libre de suite. Ecr. nº T 097 516 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. 26 ans, langue maternelle allem, parlant couramment fr. et anglais rech. place hôtesse d'accueil ou réception. Intérim s'abstenir. Ecr. nº T 097 513 M
REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. ALLEMAND, TRADUCT. tech., exp., esp., alle., dip. ESIT + lic. droit ch. emploi stable. Ecr. nº 3 999, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INSPECTEUR MERCHANDISER
plusieurs années d'expérience dans le poste, cherche situation stable. Ecrire à nº 8 488, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra.

J.H. 25 a., maît. socio 76 angl. ch. poste collaborat. ds sociétés rech. appl. ou serv. relations publiq., doc, Instit. de sondages. Ecrire Stéphane DESGOUTTES, 13, rue Muller, Paris-18e.

EXP.-CPT, c/c, insc., 15 a. exp. ch. poste salarié Paris. Lib mai. Ecr nº 134 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 33 a tril. angl., fr., port., B.T.S. ccerce int., rech. emploi ccial étr. et en part. au Brésil. Ecr. nº 133, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Homme, 27 ans, bonne présentation, allemand, anglais courant ch. emploi commercial, pr relat publiq. en France ou à l'étr. Possibilité déplacements étranger. Libre de suite. Ecr. nº 135, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, MAIT. INF. 3 a. exp. minis. log. de base, IBM. Cherche emploi Sud de la France Libre de suite. Ecr. nº 117, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT, 28 ans. parfait trilingue angl., allem., diplômé enseign. supér., étudie tte prop. de export bancaire, de Thoré, 8, r. Malher, 75004 Paris.

Jeune Femme 23 ans
cherche place
DIRECTRICE ARTISTIQUE JUNIOR
débutante ou MAQUETTISTE
BTS ESTIENNE
Ecrire Mlle BERNARD
12, r. Boyer-Barret, 75014 Paris.

INGENIEUR GRANDE ECOLE
Cadre supér., technicien construction, ayant solide formation bancaire, expér. investissements internationaux, trilingue, dispose bureaux centre Paris, recherche collaboration avec groupe financier ou industriel, pour POSTE de RESPONSABILITE. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 92.345, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GESTION ADMINIST. ET COMPTABLE
licencié Sciences Eco, ancien élève E.S.C. Reims, connaissant informatique, 26 a., première expérience professionnelle, rech. poste responsabilités PARIS ou PROVINCE. Langues : anglais, espagnol. Téléph. 780-03-85, ou écrire O.P., 2, rue Marengo, Paris-1er.

JEUNE FEMME
JOURNALISTE
critique d'art et littéraire
cherche poste. Téléph. 583-43-61.

CONSEIL DE GESTION
vous propose aide ponctuelle ou assistance régulière pour
● Contrôle de gestion ;
● Etudes de rentabilité ;
● Organisation financière ;
● Innovation-stratégie ;
● Analyses marketing ;
● Modernisation structures.
Toutes régions France.
IBRA. Téléph. (78) 85-20-73.

Vous souhaitez ouvrir
ou développer
des marchés extérieurs
DIRECTEUR EXPORT
dynamique, 10 ans expérience, biens de consommation et industriels légers, angl., all., ital., gde pratique Afrique du Nord et Moyen-Orient ch. situat. en rap. Ecr. nº 143, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Principal Clerc d'Huissier cherche poste dans cabinet contentieux ou service administratif de société. Ecr. à Bleu sous nº 89 134 B., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

J. H. 26 ans, rech. emploi
ASSISTANT PHOTO
libre en février
TEL. : 257-45-57.

J.F. 25 a., licenciée Sc. Eco. gestion entreprise, diplôm IAE gest personnel. Anglais, stages France/USA. Ténacité, gde capacité travail Ch empl serv. personnel gde entreprise. Pr envol C.V. ou R.-V. 347-01-60 mat.

information emploi

EMPLOIS '77 CADRES
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

هكذا من الأصل

	La ligne
OFFRES D'EMPLOI	40,00
"Placards encadrés" 2 col. et (la ligne colonne)	42,00
DEMANDES D'EMPLOI	9,00
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00

ANNONCES CLASSEES

	La ligne
L'IMMOBILIER	28,00
"Placards encadrés"	34,00
Double insertion	38,00
"Placards encadrés"	40,00
L'AGENDA DU MONDE	28,00

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

QUARTIER LATIN Bel imm., dble living, 2 chbres, cuisine équip., w.-c., bains, tél. 465.000 F. Téléphone : 734-98-87.

Métro BIR-HAKEIM Imm. Pierre de T., APPT 7-8 P., 2 bains, 2 portes palières. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

ST-PLACIDE SUR JARDIN STUDIO, CONFT Prix 125.000 F. - 326-08-94.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS **DE 2 A 5 PIÈCES** DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS LIVRAISON : AVRIL 1977 Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS Dans HOTEL PART. XVIIIe **EXCEPT. S/JARDIN** 220 m2, 5 P. groupées + indépend., studio de service. park. Prof. lib. - 924-07-69.

49, RUE DE LA **CONVENTION** STUDIO, cuisine, bains, balcon. IMM. RECENT STANDING. Visite lundi-mardi, 13 h - 17 h.

GOBELINS Imm. de caractère Charmant 3 p., c., bains, tél. 255.000 F. - 734-73-76.

ALESIA. Studio, tout confort, 75.000 F - « FAC », 337-69-59.

VIIe - 72, RUE DE LILLE Grande pièce, sur rue, 4e étage. Prix 90.000 F - 278-33-23.

MAINE - MONTPARNASSE appts, 2 pces cuis., occupés + 1 magasin libre : 65 m², Prix 680.000 F. Vis. tous les jours 12-17 h., 1, rue Asseline.

25, QUAI VOLTAIRE Grand appartement 5-6 p., sur Seine, 3e ét., asc., 1.800.000 F. Appt 3 pièces duplex, 520.000 F Vis. tous les jours, 12-17 h.

Me CARDINAL-LEMOINE Salon, 2 ch. + petit bureau cft, état impec., 3e ss asc. s/rue et cour imm. P.d.T., décor ravissa., 470.000 F - Tél. : 325-41-83.

PR. PL. St-MICHEL. ODE. 42-70 GD SEJ. + 2 P., 2 BS, LUXE, 100 m², entrée CARACTERE.

7e Très bel appt. Vue sur Invalides et Seine, 5 pièces + box + chambre de personnel. 705-24-10.

DENFERT-ROCHEREAU Gd 2 p., tt cft, 65 m², bel immeuble, clair, calme. 380.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

ST-JACQUES. Etage élevé, 2 p., tout conft., balcon, vue, soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE DE LILLE. Très beau triplex, appartement de classe. 705-24-10.

Vue s/SEINE et NOTRE-DAME Pptaire vd dans bel im. caract. 2-3 p. et 2 studios. Décor raffiné - 734-93-36, heures bureau.

Esplanade INVALIDES même, vue exceptionnelle, 6e étg., appt 4 pces, 140 m² + service + gar. PASTEYER, 266-35-84, le matin.

15e. Dans immeuble récent, dble livg + 2 chbres, tt conft, calme, 70 m², 280.000 F. Vis. mardi, 14-17 h., 16, rue Chauvelot.

DUROC - STUDIOS et 2 P. rénovés, prix intéressant. Idéal placement - PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse - 325-15-76.

14e 2 pces, tt conft, à rénover. Imm. ravalé. Téléph. 628-55-69.

SPECIAL PLACEMENT VIe. 1, 2, 3 p. occupés, vendus 60 % valeur libre. 766-53-34.

SEVRES-BABYLONE **5 P.** sur cour-jardin. Immeuble ancien, ASC. Park. 633-29-17, 577-38-38.

BIR-HAKEIM VUE EXCEPTION. DEGAGEE, BEL RECEPT. + 2 CHBRES, RECENT, ETAGE ELEVE, BALCON. - 633-29-17, 577-38-38.

RUE VAUGIRARD - Récent, très beau séj. + 2 P., 76 m² + loggia, parking, téléph. Prix : 420.000 F - ELY. 83-04.

ALESIA. Stud., 2 p., 20 et 50 m2. Location assurée - 542-34-84.

Paris Rive droite

Boulevard d'AUTEUIL Récent, très bel appt s/verdure, 130 m2, 4-5 P., 2 S. de B., chbre de service, box. Tél. : 359-83-84.

FG SAINT-HONORÉ Imm. ancien, standing, 4e étage.

CHARME - SOLEIL 200 m2, 5 P., 3 bains, service. Profession libérale : 1.700.000 F. FRANK ARTHUR : 924-07-69.

12e - LE MAGELLAN Immeuble neuf, P. de T., studio 26 m2, 8e étage, 178.000 F + terrasse, 2 Pièces, 48 m2, 268.000 F. Appt témoin, 16, r. de la Voûte, Paris-12e, 7 j. s/7, 14 à 19 h. 30. **SPIM Promot. - 766-13-14**

AV. G.-MANDEL Immeuble pier. de taille Stand. Gde récept., 2 ch., 225 m2 Serv. aménagés - 266-58-56.

PRES PARC MONCEAU **7 P.** Elégant et lumineux Bon plan - 578-93-93.

PELLEPORT, Immeuble récent, étage élevé, séj. + 3 chb. tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE FELICIEN-DAVID. Liv. + [...] chbres, bel imm. P. de taille, étage élevé, asc. + balcon, soleil, calme. Prix 410.000 F. 532-61-00.

[...] - RUE PERDONET - Idéal placem., 2-3 p. à rénover dans bel imm. P. de T., 160.500 F. HENRI LORANS - 261-53-86.

BEAUBOURG. Stud. de caract. [...] logg., état impec. 622-41-92.

[...]ROME, dans magnifique imm., [...] pièces, cuis., wc, bains, 170 m² environ, chbre de bne, gd standg. EXCEPTIONNEL - 522-02-00.

SUR PLACE DES VOSGES [...]AVISS. APPT 200 m² environ, boiseries - Soleil - Tél. 622-02-17.

MALESHERBES - Luxueux 7 P., 220 m², 1.350.000 F - GERIM - 766-46-58.

[...]T. PL. DAUMESNIL. Bel imm. pierre de taille ravalé, asc., hall d'entrée, cuis., séjour, salon, 2 chbres, lingerie + dressing, wc, s. de bains, chauffage central, calme. Prix 370.000 F. 345-82-72.

PARIS XXe 9-11, rue du Télégraphe « LES HAUTS DE PARIS » [...]n petit immeuble de qualité PIERRE DE TAILLE MASSIVE reste quelques 2 et 3 pièces HABITABLES IMMEDIATEM. Sur pl. tous les jrs de 11 à 18 h. ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

[...]T-LAZARE - Propriétaire vend dans bel imm. magnifique [...] PIECES tt confort en duplex, état neuf, cuisine aménagée, poutres, cheminée. - 242-49-19.

[...]PTE MONTREUIL Bel imm. brique [...] P. cuis., w.-c., 2e étage. Prix exceptionnel 92.000 F. Visites les 7 et 8, de 13 à 17 h : 46, RUE VITRUVE

[...]T-FARGEAU Imm. récent, standing [...] P. 6e étage, tt cft, balcon, parking. Prix 450.000 F. Visites les 7 et 8, de 14 à 17 h : 167-171, avenue Gambetta

HOTEL DE SENS (près) [...] sud, 3 p., entrée, cuisine, salle de bains. Tél. 290.000 F. 325-76-97.

MARAIS [...]pt caractère, 2, 3 pces, tt cft. Imm. ravalé - Tél. 628-55-69.

[...]. 1972. Vue s/tt Paris (10e ét.) [...] Buttes-Chaumont, 89 m² + [...] balcon + parkg ss-sol + [...]étro 150 m. + Séjour et 2 ch. [...] façade sud-ouest + cuisine [...] + 2 bs + dressing. 420.000 F. [...] 203-41-46. Vis. sam., merc.

AV. GRAVELLE. Sur le bois, Me Pte-Charenton, entr., séj., 2 chb., cuis., wc, chauff. centr., soleil, placement intéressant, 192.000 F. - Tél. : 346-63-85.

PENTHIEVRE - MATIGNON Splendide appartement caractère living dble + chbre tout conft, 5e étage. Px 500.000 F. 924-86-74.

RUE SPONTINI Ds bel imm. P. de T., standing, 7 p. + lingerie, 2 chb. de serv. Impeccable. Possibilité prof. lib. 1.500.000 F - PIRALI, 227-07-79.

DAUMESNIL. Immeuble 73, 2 p. tt cft, 50 m², balcon, 210.000 F. 527-59-66, le matin ou 19 heures.

Région parisienne

CHATOU Limite VESINET Immeuble 1972, calme. 98 m2, séjour, 4 chbres, sal. bains, sal. d'eau, gde cuis., tél., parking. F.P.I. - 976-07-06

NEUILLY - DUPLEX GRAND STANDING IMM. 75 **5 P. 110 M2** NEUF, 2 bains, TEL. 2 park. SOLEIL, CALME. Px 870.000 F à débattre - 603-58-96 et 97.

BOULOGNE Me M.-SEMBAT S/JARDIN. IMM. RECENT 3 P., 70 M2. CFT, moquette, loggia, soleil, calme. TRES BON ETAT - 305.000 F. Tél. au 603-58-96 et 97

PALAISEAU. Résidence du parc Standg, grand studio 150.000 F. Exclus. Poulain, 920-00-69.

Joinville. Appt 4 p., 95 m², gd standing, 390.000 F. - Téléphone : 742-74-82.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Centre - Place du Château **RESTAURATION** GRAND STANDING. pour placement 40 m2 - 60 m2 - 90 m2 - 100 m2 120 m2 Bureau de vente : 18, rue de la Salle - 976-07-06 Samedi et dimanche, 10 h-18 h.

NEUILLY-ST-JAMES (PRES) Dans rue calme, petit imm. ravalé, studio 40 m2, tt cft, 2e ét. s/rue. Prix total 220.000 F avec 44.000 F. Vendredi-sam.-dim. de 10 à 19 h : 8, RUE CHARCOT.

Province

Appt Strasbourg, quart. Orangerie, Conseil de l'Europe, 110m2 + balc., 5 p. c., s. bs, asc., chf cent., concierge. A saisir Px 350 000 F. Libre à la vente. Ecr. no 8 138, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CANNES Du studio au 4 pièces, luxe. Prix intéressant. Calme. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta. Le Cannet 06.

hôtels-partic.

MONTMARTRE CLASSE 1925 ORIGINAL - RAFFINE POUR AMATEUR Belle récept. + atelier d'artiste + 4 chbres, jardin. — 638-29-17.

immeubles

ASNIÈRES PRÈS GARE IMMEUBLE SIX ETAGES Vingt-sept locataires **STUDIOS ET 2 PIÈCES** CONFORT, PARTIE LIBRE. J. et A., 5, rue Alphonse-de-Neuville. Tél. 766-04-17, p. 255.

MONTPELLIER Centre Immeuble de caractère 1.800 m², dont 1.700 m² libres. Prix 900 F le m2. 229-03-16.

appartem. achat

Rech. PARIS, 15e, 7e arrdts, pour bons clients, appts ttes surf. et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. Tél. 566-00-75.

ACH. DIRECT. COMPT. URGT 2 à 4 pces PARIS, rive gauche, PRES FACULTE, avec ou sans travaux. - Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 2 à 3 P. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

ACH. 4-5 P., 8e - 17e et envir. 800.000 F cpt. 522-07-84.

PAQUET rech. pour clients sérieux 1 à 6 P. 8e - 9e - 17e - 18e arr. 526-31-66.

Société GIERI, spécialiste des 11e, 12e, 20e, rech. appts dans ces secteurs. T. 373-05-81.

Rech. APPT ou PAVILLON 100 m2 habitables. PARIS ou BANL. OUEST et SUD-OUEST, 450 000 F maxi., travx éventuel. Tél. : SAMEDI 797-67-22.

Particulier achète directement, comptant, centre PARIS ou 15e 2 p. ou studio, parkg, cfort, px raisonnable, décision immédiat. Vaissaire, 63530 SAYAT-VOLVIC. Tél. : (73) 88-81-44, après 20 h.

constructions neuves

POSSIBILITE LOCATION ET GESTION PAR NOS SOINS PRIX NON REVISABLES DES LA RESERVATION

PORT-ROYAL
— Studio, 207.000 F;
— 2 Pièces, 61 m2, 520.000 F.
Habitables fin 1977.

XVe - RUE DE L'EGLISE
— Studios, vraies cuisines;
— 2-3 et 5 P., avec terrasses.
Habitables 4e trimestre 1977.

PRES RUE DU POTEAU
— Studio, 126.000 F (parking compris);
— 2-3 et 4 P., avec terrasse.
Habitables 2e trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

PARIS - 16e RESIDENCE PASSY-CHAILLOT 59, rue de la Tour, appartement témoin, de 14 h. 30 à 18 h. 30, studios, 2, 3, 4 Pièces, lux. duplex avec verrière. Livraison 1er trimestre 1977. Prix fermes et définitifs. COGILOR, Téléphone : 723-95-35.

locaux commerciaux

Importante société recherche en location pour son agence parisienne local commercial, 350 m2 (bureaux et aire de stockage). Situation : Paris ou proche banlieue Ouest. — Tél. : 733-56-40.

fonds de commerce

NICE Sacrifions magasin gd standing, pr. hôtel Méridien, Promenade Anglais, env. 400 m2 s/2 niveaux, 1.700.000 F (prix à débattre). CAMPUS, 45, avenue Friedland 75008 Paris. RACO : 225-71-18.

pavillons

PAV. 4 PCES. GAR. - JARDIN, A CROISSY - BEAUBOURG (77) CONSTRUCT. OCTOBRE 1975, A-4, S.N.C.F., R.E.R., (77) CENTRE COMMERCIAL - ECOLES. PRIX : 240.000 F à débattre. Tél., M. Sollier : 266-49-13, 49-14.

VINCENNES, PAVILLON 65, rue de la Jarry Séj. dble + 3 ch., tt cft, grand garage. 520.000 F, crédit. Visite après 14 heures : samedi, lundi.

fermettes

A vdre L. et G. fermette amén., liv., 3 ch., cft, av. dép., 605-85-83.

locations meublées Offre

Paris

7e Beau studio de caractère, poutr., cheminée, cuis, éq., bains, tél., 1.500 F - 770-85-74.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. STUDIOS, 2 à 8 PIECES pour CADRES SUPERIEURS MEDECINS, DIPLOMATES. LOYER GARANTI - 556-17-49.

CHERCHONS APPTS DE STDG pour LOCATIONS 1 à 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. **PARIS PROMO, 325-28-77**

locations non meublées Offre

Paris

16e 7 RUE LALO - 5e étage 4 p. refait neuf, 92 m2, tél., tt cft, imm., 2.600 F + ch. Visite mardi de 14 h. à 16 h. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

Av. Stéphane-Mallarmé. B. imm. bourg., 5 p., 120 m², moquette, cuis. équipée, reprise justifiée. 3.500 F + ch. Tél. : 755-76-43.

CHAMP-de-MARS. Gd standing. chambres serv., s. bains, wc. STUDIOS et appartem. jusqu'à 5 P. + parkings, depuis 700 F + 15 % de charges. M.G.N. - EUR. 75-02.

16e 4, rue MICHEL-ANGE Beau 5 pièces, stand., tél., chbre de serv., gar. 1er ét. 3.400 + charg. Mardi, de 14 h à 16 h. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

9e RESID. PRES TRUDAINE BEL APPT 5/6 P., ENTIER. REF. NEUF. Imm. standing. POSS. PROF. LIBER. TEL. 3.200 F - 373-04-52

17e. Bd MALESHERBES. Grand STUDIO lux., cuis. équ., TEL., bains, penderie. NEUF. TRES CALME, 1.000 F - 555-60-56.

Région parisienne

ORSAY R.E.R. Dans parc Neufs 4 et 5 pièces, tout confort, tél., garage - ALM. 13-72.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais : 300 F. - 742-78-93.

bureaux

PORTE MONTMARTRE Imm. neuf, 275 m2, 10 bureaux, tout équip., 9 lignes téléphone, interphone, moquette. Libre au 1er mars 1977. Bail commercial restant à courir 6 ans. Possibilité reprise totale du mobilier. Métro : Porte de Clignancourt, Saint-Ouen et Jules-Joffrin. Téléphone : 255-93-47, poste 42.

1 à 28 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

8e - SAINT-AUGUSTIN A LOUER dans immeuble gd standing **BUREAUX** Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

8e FRIEDLAND 350 M2 12 bureaux + dépend., Installation luxueuse. Loyer 145.000 F par an + ch. Imm. anc. Gd stand. 567-22-88.

viagers

CANNES - PALM-BEACH Libre liv., chbre, stdg. Comptant 50.000 F, rente 2.250 F mensuel, sur 2 têtes, 68 et 70 ans. RONCEY, 9, RUE CHANEZ, Paris-16e. — Téléph. : 520-26-19.

Rech. viager occupé ou libre **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

Vendez aux meill. conditions **FONCIAL** 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, boul. Malesherbes - 266-32-35

domaines

REGION ROYAN : propr. expl. (retraite dans 5 a.), vend 30 ha, excell. terres irrigables, libres dans 5 ans avec 30 ha en plus. PROMOTEL S.A., « le Seillery », LA CLISSE - 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

propriétés

G. D. 102, Champs-Elysées cherche pour clients français et étrangers : propriétés, châteaux, fermes, usines ou industries, fonds de commerces importants. Tél. : 359-01-31.

terrains

Part. à Part., 20 km. PERPIGNAN, entre mer et montagne, 8 ha terrain boisé, 2 lots CU. Vue. Prix 5 F le m2 DESNOS, 66300 Villemolaque. (68) 59-32-31.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Service des Domaines
Salle des Ventes
17, rue Scribe, PARIS (9e)

VENTES AUX ENCHÈRES

— Mardi 18 janvier - 14 h. 30
APP. PHOTOS - CAMERAS
APP. de PROJECTION
— Mercredi 19 janvier - 14 h. 30
BIJOUX OR
— Jeudi 20 janv. - 9 h. 30 et 14 h.
VEHICULES : marques françaises et étrangères
MOTOS - CYCLOMOTEURS
— Lundi 24 janvier - 10 h. et 14 h.
VEHICULES - MACH.-OUTILS
OUTILLAGE
— Mardi 25 janvier - 14 h. 30
TRANSISTORS - TELEVISEURS
ELECTROPHONES - MAGNETOPHONES - DISQUES
— Jeudi 27 janvier - 14 h.
VEDETTE CORMORAN 100 CV
MACH.-OUT. - ORDINATEUR
HONEYWELL BULL - MAT.
IMPRIMERIE

Pour tous renseignements concernant ces ventes, adressez-vous au S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (tél. : 742-42-80, p. 204).

Vente s. sais. au Pal. Just. Evry (91), rue des Mazières, le 18 janvier, à 14 h.

PAVILLON au PLESSIS-TRÉVISE (94) 15, avenue de la Dame-Blanche et av. du Prophète. Surface 503 m2 Sur vide sanitaire ; 2 pièces, salle de bains, cuisine, wc, gar., jardin et cour MISE A PRIX : 30.000 FRANCS Consignat. pour ench. S'ad. pour rens. **Me BECAM,** Jean-Marie, avocat à Evry (91), 077-15-94.

En la Salle des Ventes par Notaires, rue de la Montagne, 30-32, 1000 BRUXELLES, Etude du notaire André SCHEYVEN, 8, rue du Moniteur, 1000 BRUXELLES, tél. 02/219.11.14. Le not. SCHEYVEN adjugera définitivement par suite de surenchère en la salle I des Ventes par Notaires, 30-32, rue la Montagne à BRUXELLES, le mercredi 19 janvier 1977, à 15 h.

VILLE DE BRUXELLES
PROPRIÉTÉ COMMERCIALE
« ANCIENNE BELGIQUE »
sise rue des Pierres, 15-23, boulevard Anspach, 114-116, et rue de la Chaufferette, 12 - Superficie 16 A. 90 CA. Le mobilier et le matériel d'exploitation sont compris dans la vente.

Mise à prix : 35.250.000 FB

Les biens sont libres d'occupation. VISITES : mercredi et samedi de 14 h. à 16 h. Renseignements en l'Etude.

ADJUDICATION - Chambre des Notaires
Place du Châtelet
le 18 janvier 1977, à 14 h. 30

PAVILLON sis au RAINCY (93)
70, allée de Montfermeil
Comprenant : cave, rez-de-chaussée de 3 pièces et cuisine - Grenier perdu couvert en tuiles - Confort - Jardin - Garage
Contenance totale : 357 m2 environ
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Consignation : 10.000 F - Visites : appeler le 700-32-16
Etude E.S. et Denis de LA MARNIERRE, notaires associés au RAINCY. tél. 927-40-07.

Cabinet de Me Robert GARDERA, avoc., Bayonne, 9, rue des Gouverneurs
VENTE sur licitation au Tribunal de Grande Instance à BAYONNE, le lundi 17 janvier 1977, à 14 heures, EN UN LOT
Fonds de commerce de SANATORIUM et CENTRE DE PNEUMOLOGIE avec bâtiments d'exploitation et parc (5.753 m2)

SANATORIUM LANDOUZY
à CAMBO-LES-BAINS
LIBRE A LA VENTE
MISE A PRIX : 1.400.000 FRANCS
(5/14 pour immeubles, 9/14 pour fonds)
Avec faculté de baisse de deux fois un quart, le matériel et le mobilier d'exploitation étant payables en sus du prix d'adjudication ainsi que des stocks de marchandises et de pharmacie.
VISITES : les mardi et vendredi de 16 h. 30 à 18 h.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 janvier 1977, à 14 heures

UN APPARTEMENT sis à PARIS (14e)
au 5e étage de l'immeuble
97, avenue Denfert-Rochereau et 116, boulevard Arago
Comprenant : entrée, 2 dégagements, cuisine, salle à manger, 3 chambres, salle de bains, débarras, w.-c. et cave
Mise à prix : 300.000 francs
S'adresser à Me P.-J. REGNAULT, avocat, 43, rue de Courcelles, 75008 Paris, tél. 227-42-71 et 924-33-37 ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente par adjudication à l'Hôtel de Ville de VERSAILLES (Yvelines), avenue de Paris (Salle Marcel-Denis), par le ministère de Mes BEKELYNCK et CAUSSANEL, notaires associés à VERSAILLES, 10, place Hoche, le lundi 24 janvier 1977, à 11 heures, d'UNE

PARCELLE DE TERRAIN A BATIR
située en plein centre de VERSAILLES
22, avenue de Saint-Cloud et avenue de l'Europe, sans numéro, à l'angle de ces deux voies, d'une superficie de 693 m2, avec droits sur une cour commune
Mise à prix : 485.000 francs
Consignation pour enchérir : 60.000 Francs
S'adresser pour tous rens. à la Mairie de VERSAILLES, Service du Domaine Communal (tél. 950-32-20, poste 205) ; pour consulter le cahier des charges à l'Etude de Mes BEKELYNCK et CAUSSANEL, 10, place Hoche à Versailles, tél. 950-00-72.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 3 février 1977, à 14 heures
EN TROIS LOTS AVEC FACULTE DE REUNION
A PARIS (6e) 1, rue Séguier et 33, quai des Grands-Augustins
1) BOUTIQUE, ARRIÈRE-BOUTIQUE et CAVE
MISE A PRIX : 220.000 FRANCS
2) APPARTEMENT AU PREMIER ETAGE
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
3) CHAMBRE au 6e étage - MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli.

LOCATION DES CHASSES COMMUNALES D'ARC-EN-BARROIS (Haute-M.), le samedi 29 janvier 1977, à 15 h., à la Mairie d'ARC-EN-BARROIS aura lieu l'ADJUDICATION DU DROIT DE CHASSE A TIR SUR 4 LOTS FORESTIERS dépendant des

forêts comm. d'Arc-en-Barrois et d'Aubepierre-sur-Aube
1er lot : L'HOMME MORT (AUBEPIERRE), 407 ha
Mise à prix : 70.000 francs
2e lot : LE VAL MIOT et CHAMP MAÇON (AUBEPIERRE), 549 ha
MISE A PRIX : 45.000 FRANCS
3e lot : Les Aquêts et les Vieux Communaux d'Arc (Aubepierre et Arc-en-Barrois) - 181 HA. - MISE A PRIX : 15.000 F.
4e lot : La Combe à Tenise (Aubepierre) - 138 HA.
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Durée des baux 12 ans, avec droit de préemption pour un renouvellement de 12 nouvelles années - Loyer révisable tous les 3 ans
Caution et certificateur de caution solvables
Pour tous rens. et pour prendre connaissance du cahier des charges et des conditions générales et particulières de l'adjudication, s'adresser à la Mairie.

RÉGION PARISIENNE

LES CHANTIERS DE L'ANNÉE

« A moins qu'il n'y ait d'autres interventions extérieures » (M. de la Malène).

LES HALLES VERS LEUR VITESSE DE CROISIÈRE ?

SI l'année 1974 fut celle de la remise en cause de l'aménagement du carreau des Halles (au mois d'août, le président de la République décidait la suppression du centre de commerce international qui devait être construit à cet emplacement pour le remplacer par un espace vert), l'année 1977 sera celle de l'arrivée du R.E.R. au cœur de Paris, une des pièces maîtresses de l'opération de rénovation. Autre satisfaction pour les habitants de ce quartier bouleversé par les travaux gigantesques qui s'y déroulent, le square des Innocents avec son illustre fontaine restaurée sera de nouveau à leur disposition à la fin du mois de mars 1977.

La rénovation du carreau des Halles continue. *« Elle devrait être terminée en 1981, et le « trou » sera comblé définitivement entre 1978 et 1979. Les plantations pour le jardin de 6 hectares entre la bourse de commerce et la rue Pierre-Lescot pourront alors commencer »*, affirme M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget de la ville et président de la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles). Société responsable de l'opération de rénovation projetée. Après des mois de tergiversations, de querelles architecturales voulues ou incontrôlées, de débats confus au sein du Conseil de Paris, l'aménagement des Halles a-t-il définitivement trouvé sa vitesse de croisière ? *« Certainement. A moins qu'il y ait d'autres interventions extérieures »*, confie M. de La Malène. Toujours est-il que le volumineux dossier des Halles figurera en bonne place sur le bureau du futur maire de Paris. Car les actions de la SEMAH se répartissent ainsi : 51 % Ville de Paris, 25 % Etat, 14 % Caisse des dépôts et consignations, et 10 % banques nationales et sociétés d'assurances.

Que va trouver le maire à dix semaines de son élection ? Le plan de surface élaboré par un collège d'architectes composé de Mme Henry Bernard, Ricardo Bofill, Marc Saltet et Bernard de La Tour d'Auvergne privilégie le jardin qui occupera donc 6 hectares, se prolongera par le square des Innocents et par les rues piétonnes du quartier. Soit un total de 11 hectares réservés aux promeneurs. Par ailleurs, 22 000 mètres carrés d'équipements sociaux et sportifs seront réalisés dans le périmètre de la zone de rénovation ou à sa périphérie.

Etiré le long de Saint-Eustache, entièrement dégagée, ce jardin permettra aux piétons de se rendre sur les deux places Rambuteau et Berger, ainsi que dans le bâtiment situé rue Pierre-Lescot. Au centre, un grand bassin avec fontaines. Sous ce bassin transparent, une place publique, une piscine, une bibliothèque, une discothèque et un central téléphonique de 18 000 m2 dont la construction commencera en 1978.

Cacher Beaubourg

De part et d'autre du jardin, deux bâtiments à la même échelle que les immeubles du quartier s'ouvrent sur les petites places bordées d'arcades, dans lesquelles débouchent les rues Berger et Rambuteau. Dans le bâtiment situé rue Rambuteau se trouveront des logements, une crèche et des boutiques. Dans le bâtiment rue Berger viendront s'installer un hôtel, des restaurants et cafés et des salles d'exposition.

Un troisième bâtiment clôturera le jardin rue Pierre-Lescot. Il atteindra 32 mètres de hauteur *« afin de cacher Beaubourg »*. C'est ce bâtiment qui a donné le plus de soucis aux architectes car il est situé à la limite de deux opérations de rénovation à la conception radicalement différente. Classique pour les Halles, résolument moderne pour Beaubourg. Ce sera une sorte de grande halle ouverte à la fois sur le jardin et sur la rue Pierre-Lescot.

Le permis de construire devait être déposé par la SEMAH à la fin du mois de décembre. Il ne l'a pas été. *« Nous demanderons un permis de construire au cours du premier trimestre 1977 »*, déclare aujourd'hui la Société d'économie mixte. En fait, toute la difficulté provient du fait que la SEMAH ne désire pas s'engager dans cette opération tant qu'elle n'aura pas trouvé tous les preneurs pour ce bâtiment. *« Il est pratiquement acquis que la future préfecture de Paris s'y installera. Les négociations sont plus longues avec FR 3 »*, déclare M. de La Malène. En effet, la troisième chaîne est désireuse de venir aux Halles. Mais elle hésite devant le coût de cette installation.

Le forum de commerce et de loisirs (49 000 m2), dont les études ont été menées par SERETE-America-Gevaert, est situé face aux bâtiments Pierre-Lescot et débouche sur le jardin. Il est construit au-dessus de la ligne centrale du R.E.R., localisée à 23 mètres en profondeur. Il sera ouvert à l'air libre et comprendra quatre niveaux souterrains et un aménagement de surface. Les promeneurs circuleront à tous les niveaux par l'intermédiaire de rues piétonnes bordées par des boutiques, des cinémas et des restaurants. Son ouverture pourrait intervenir au début de l'année 1979.

Les commerçants du forum

Le bilan financier s'élèvera, selon la SEMAH, à 1 300 millions de francs (valeur 1974, c'est-à-dire au moment où la rénovation a été remise en cause). Sur ce total la Ville verse 400 millions, dont 150 millions de subventions et 250 millions pour la construction de la voirie souterraine et la création de cheminement piétonnier. Les élus communistes du Conseil de Paris ont critiqué ce bilan. M. Jean Gajer affirmait notamment : *« La collectivité publique travaille pour le compte du privé et ne lui fait pas payer la totalité des équipements réalisés que nous estimons pour l'opération des Halles à 370 millions. »* (*Le Monde* du 19 novembre.) La SEMAH répliquait : *« Cette démonstration est surprenante : c'est aux commerçants du forum qu'il appartient de payer les voies publiques souterraines et la moitié du jardin des Halles. En clair, une telle démonstration, généralisée dans les villes, aboutirait à privatiser la quasi-totalité des rues. »* La SEMAH concluait : *« Cela reviendrait à faire payer par les riverains la moitié de l'aménagement des jardins publics. »*

Reste à payer la facture des promoteurs qui devaient édifier le centre français de commerce international dont le permis de construire avait été délivré le 30 mars 1973. Les travaux avaient même commencé en août 1973. Le gouvernement a décidé de réserver sur le budget 1977 une « avance » de 30 millions pour dédommager les promoteurs. Un premier acompte.

JEAN PERRIN.

BON POUR LE SERVICE

Un certain nombre d'équipements seront mis en service dans la région d'Ile-de-France au cours de l'année 1977.

● TRANSPORTS EN COMMUN

R.A.T.P. : le tronçon central Auber-Nation du réseau express régional et le prolongement de la ligne de Sceaux, de Luxembourg à Châtelet, seront inaugurés, ainsi que la desserte du premier secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

S.N.C.F. : le service voyageurs sera rétabli sur la ligne Massy - Palaiseau - Pont de Rungis (Essonne).

● VOIES RAPIDES ET AUTOROUTES

Le dernier tronçon Pierrelaye - Cergy-Pontoise de l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise) entre La Défense et la ville nouvelle sera mis en service. Cergy-Pontoise sera directement reliée à La Défense par l'A 15 et la rocade A 86.

La liaison entre le boulevard circulaire de La Défense et la rocade A 86 sera achevée.

La desserte de l'aéroport Roissy-Charles-de Gaulle sera améliorée.

● EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Douze mille huit cents places de collège d'enseignement secondaire et sections d'éducation spécialisée seront mises en place dans le premier cycle.

Dans le second cycle, le lycée de Melun Nord (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, ouvrira ses portes, ainsi que, dans le même département, les cités scolaires d'Avon et de Congis.

Dans l'Essonne, la cité scolaire de Bures-les-Ulis entrera en service ; dans le Val-de-Marne, celles de Villejuif et de Créteil.

● BASES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS

Des équipements supplémentaires seront ouverts au public sur les bases de Buthiers, d'Etampes, de Jablines, de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy-Pontoise.

● ESPACES VERTS

Le bois de Bréviandes (à proximité de Melun-Sénart), le parc de Grosbois (Val-de-Marne), la forêt de Ferrières (à proximité de Marne-la-Vallée) seront ouverts au public ou équipés.

● EQUIPEMENTS CULTURELS

Le centre national d'art et de culture Georges-Pompidou sera inauguré, la maison de la culture de Nanterre (Hauts-de-Seine) entrera en service, ainsi que les musées de la Renaissance à Ecouen (Val-d'Oise) et de la préhistoire à Nemours (Seine-et-Marne).

« Ce sera le « Racing » de l'est » (le général de Gaulle).
« Je ne veux plus rien promettre » (M. Roland Nungesser).

LE PARC DU TREMBLAY QUINZE ANS APRÈS...

LE parc des sports et de loisirs du Tremblay (Val-de-Marne) ouvrira ses portes au printemps prochain après seize ans de ce que M. Roland Nungesser, député R.P.R., maire de Nogent-sur-Marne et président du syndicat interdépartemental du parc des sports du Tremblay, appelle une « *invraisemblable course d'obstacles* ».

L'idée du parc du Tremblay est née des Jeux olympiques de Paris de 1972... qui n'ont jamais eu lieu.

En 1961, le gouvernement décide de construire un stade de cent mille places dans le bois de Vincennes pour pouvoir poser la candidature de la capitale à l'organisation de ces Jeux. André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, s'oppose à ce projet qui aurait fait disparaître dix mille arbres. M. Roland Nungesser rattrape la balle au bond et propose que les principales installations olympiques soient placées dans l'hippodrome du Tremblay, situé quelques kilomètres plus à l'est sur la commune de Champigny. Le champ de courses n'attire pas pas plus de quatre mille spectateurs au cours de trente-huit réunions annuelles. Un espace vert et vide de 75 hectares sous-utilisé à 10 kilomètres de Notre-Dame : un vrai gaspillage.

L'idée des Jeux olympiques capote, mais celle du parc a été si bien lancée que le général de Gaulle la fait sienne et annonce que « *ce sera le « Racing » de l'est* ». Puisque la Ville de Paris est riche, le général conseille au préfet de la Seine, M. Haas-Picard, de lui faire supporter le maximum de l'effort financier qui est alors évalué à 100 millions de francs. A l'unanimité, le Conseil de Paris approuve, le 24 décembre 1965, le mémoire préfectoral, qui prévoit une participation de 50 % pour la Ville, de 30 % pour l'Etat et de 20 % pour le district de la région parisienne.

Le projet est ambitieux. Conçu pour accueillir, le dimanche et les jours de fête, vingt mille visiteurs, il veut offrir tous les sports et toutes les distractions. « *Ici, le père pourra faire du cheval, la mère du tennis, les enfants nager dans la piscine* », annoncent les inventeurs, qui prévoyaient un club hippique de cent quatre-vingts chevaux, quatre stands de tir à l'arc, quarante-cinq courts de tennis, un centre de natation comportant sept bassins et une plage, une patinoire, un club central avec foyer, salon, discothèque et trois salles de télévision, un cinéma, un bar, un bowling, un restaurant de six cents places, un jardin d'enfants, un centre d'athlétisme complet et trois terrains de football.

Le « nouveau »

En 1968, l'hippodrome est racheté pour la somme de 42 millions de francs à la Société des sports de France. Un an plus tard, les premiers travaux de terrassement sont lancés et les ennuis commencent. En effet, malgré les efforts des préfets successifs, MM. Doublet et Diebolt, le Conseil de Paris ne tarde pas à remettre en cause sa participation. L'addition lui semble trop élevée, la rentabilité peu sûre. Par ailleurs, la création en 1966 des nouveaux départements de la région parisienne a placé le Tremblay dans le Val-de-Marne, et les élus de la capitale rechignent à investir dans un équipement qu'ils disent être destiné aux banlieusards. Sans oublier que le percement du boulevard périphérique les a contraints de reconstruire au prix fort un nouveau Parc des Princes. Paris ne veut plus du Tremblay.

Les boules

1971 voit l'arrêt des travaux et 1972, l'enterrement officiel du grand projet. L'ouvrage est à nouveau remis sur le métier. Il en sort un programme nettement moins ambitieux dont la réalisation a débuté en 1975.

Le « nouveau » Tremblay comportera dix terrains de grands jeux (rugby, football), cinq pistes d'athlétisme dont l'une atteindra 400 mètres, dix-sept courts de tennis. La plaine centrale recevra une rivière-pataugeoire, un plan d'eau pour les modèles réduits, une zone de pêche et une cité lacustre. Viendront s'y ajouter un théâtre de verdure et un circuit de conduite automobile pour les enfants. Dans les clairières qui seront aménagées, il sera possible de tirer à l'arc ou de jouer aux boules.

M. Roland Nungesser, qui a succédé, en 1975, à M. Pierre Dangles, conseiller R.P.R. de Paris, à la tête du syndicat intercommunal d'études, vient de proposer de rajouter à ce programme une piste cyclable de 4 150 mètres et une piste cavalière de 4 300 mètres pour un club hippique de trente chevaux. Ces pistes seraient totalement séparées par des talus et des passerelles. Le coût de la première tranche de travaux est évalué à 72 millions de francs. Enfin, les clés de financement ont été notablement modifiées. Paris paiera 20 % des dépenses, la région d'Ile-de-France, 20 %, le département du Val-de-Marne, 10 % et l'Etat, 50 %.

Du printemps 1977 à la fin de l'année 1978, les installations sportives seront progressivement ouvertes au public. Cinq terrains de sports sont d'ores et déjà achevés et engazonnés. La deuxième tranche consacrée essentiellement aux plantations d'arbres et à l'équipement de la plaine centrale devrait démarrer en 1978. Le parc du Tremblay sera-t-il achevé en 1980 ? « *Je ne veux plus rien promettre*, répond M. Nungesser. *Nous avons eu tellement de déconvenues pour réaliser cette base de loisirs, pourtant indispensable, que je me refuse désormais à faire un pronostic...* »

ALAIN FAUJAS.

« CONSERVER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU VIEUX BOURG »

Marly-le-Roi refuse de s'endormir

Marly-le-Roi (Yvelines) a décidé de réhabiliter son vieux centre. Son effort illustre la décision de ces villes de banlieue lasses d'être seulement le dortoir de Paris.

L'HISTOIRE de Marly commence voici quinze siècles ; la ville, alias « Mairilacus », accueillait alors quelques huttes de Celtes, puis, telle une cellule, Marly grandit en se scindant : le Marly du haut et celui du bas. Mais son passé, celui dont le souvenir s'inscrit dans les pierres, commence avec Louis XIV, qui y fit construire un château, bientôt suivi par des membres de sa cour, ses officiers et... son jardinier. Puis vinrent les temps modernes avec leur cortège de béton, et Marly vit « pousser » deux centres supplémentaires : Montval et les Grandes-Terres. La ville était devenue une banlieue.

En 1973, la nouvelle équipe municipale de centre gauche fit procéder à une étude sur la ville, étude structurée par deux constatations : il n'y a pas à Marly un, mais trois centres villes ; les habitants unanimes souhaitent néanmoins préserver le vieux bourg, rongé par les ans.

Mais Marly ne voulait être ni une cité-dortoir ni une ville-musée où tous les monuments seraient classés et figés dans une reconstitution historique. Les élus décidèrent donc d'entreprendre une réhabilitation qui protégerait le passé en faisant renaître l'animation économique et culturelle. « *Nous avons voulu*, explique M. Philippe Catillon, adjoint au maire et chargé de l'opération, *répondre à quatre objectifs : rénover l'habitat insalubre (en équipant les logements du confort), développer l'animation (en implantant des équipements publics et des commerces), conserver la qualité architecturale du vieux bourg (en définissant des règles de technique) et éviter l'exode de la population (en aidant les personnes âgées).* »

L'équipe municipale, aidée par un architecte nommé par la direction départementale de l'équipement, M. Daniel Kahane, a donc mis au point un projet pour lequel rien n'a été laissé au hasard : les études se sont multipliées, la participation des habitants organisée, l'aide de l'Etat sollicitée... et obtenue.

Nouveau visage

L'avant-projet publié en 1973 fut remis en cause au cours d'une première et houleuse réunion publique. Les élus proposèrent alors aux habitants volontaires de constituer avec eux une commission extra-municipale qui se réunit durant un an pour aboutir à un projet remanié : une voie nouvelle que voulait tracer la municipalité fut supprimée, un équipement culturel subit le même sort, la localisation du foyer des personnes âgées modifiée, le nombre de places de stationnement réduit, la zone piétonne différée. L'architecte organisa également dans le même temps une permanence hebdomadaire à la mairie.

Mais un tel projet n'est rien s'il n'est pas financé. « *Nous avons demandé des subventions à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)*, dit M. Catillon. *L'agence aide les projets de rénovation à condition que les propriétaires n'en profitent pas pour augmenter les loyers de façon spectaculaire. Mais une telle aide doit être complétée par celle de la municipalité : un certain nombre de personnes âgées qui peuplent ces quatre cents logements ne pouvant payer un loyer majoré même s'il reste « social », nous avons donc décidé de leur accorder une allocation municipale.* » Quant aux propriétaires, une étude sur des immeubles-tests a permis de démontrer que l'augmentation des loyers ajoutée à l'aide de l'ANAH permettrait de financer les travaux sans trop de difficultés. L'opération coûtera néanmoins à la commune quelque 700 000 F par an. Les élus espèrent également obtenir un prêt du Fonds d'aménagement urbain. Au cours des dix prochaines années, Marly devait progressivement revêtir son ancien... et nouveau visage.

Une difficulté néanmoins subsiste : l'opération ne pourra réellement être réussie que si le vieux centre-ville ne se transforme aussi en lieu d'animation. « *Or*, souligne M. Catillon, *l'aide des pouvoirs publics s'arrête aux logements. Les commerces ne peuvent en bénéficier. Nous recherchons actuellement avec les commerçants une solution à ce problème.* »

L'effort de Marly sera de longue haleine : il illustre en tout cas la mobilisation de ces agglomérations, qui, ne voulant plus être des banlieues, décident d'être des villes en faisant renaître leur centre-ville.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Élus et autonomistes condamnent ensemble le recours à la violence

Dans son message de Noël, Mgr Jean-Charles Thomas, évêque d'Ajaccio, écrivait : « *L'attitude correcte nous semble résider dans la prise de contact directe entre les opposants afin de commencer un face à face sinon un dialogue.* » Cet appel a-t-il été entendu ? Les cinq parlementaires de l'île (1), auxquels s'étaient joint M. Xavier Colonna, maire (indépendant de gauche) de Calvi, se sont entretenus, le vendredi 7 janvier à Bastia, avec les dirigeants du mouvement autonomiste, l'Association des patriotes corses (A.P.C.).

Au cours de cette brève rencontre — elle a duré une demi-heure — qui a eu pour cadre une des salles du conseil général de la Haute-Corse, les deux parties ont examiné ensemble certaines questions d'actualité. Ils sont convenus de la nécessité de mettre un coup d'arrêt à la violence. Ils ont estimé que la mise en liberté d'Edmond Simeoni permettrait d'apaiser les esprits. A ce propos, la commission d'application des peines de la Santé examinera le cas du responsable autonomiste, le jeudi 13 janvier, et dira s'il y a lieu de le faire bénéficier d'une mesure de libération conditionnelle.

D'autres questions ont été examinées lors de la réunion : la situation de l'emploi dans l'île, l'exode des jeunes et les facilités à accorder aux Corses expatriés désireux de revenir au pays.

Au moment de la grande consultation sur la réforme régionale qui précéda le référendum d'avril 1969, les parlementaires insulaires avaient rencontré à plusieurs reprises, au cours de « tables rondes », les responsables de l'Action régionaliste corse (ARC), qui, comme le sigle l'indique, ne professaient encore que des idées régionalistes.

« La voie des urnes »

Aussi bref et superficiel qu'il ait été, le contact est désormais pris entre opposants, qui n'ont cessé, dans le passé, de s'éviter de s'interpeller, de se combattre et de se lancer des exclusives. D'un côté, les autonomistes déniaient toute représentativité aux élus, les accusant de se maintenir en poste par la fraude et de faire le jeu du pouvoir central. D'un autre côté, les élus, issus du suffrage universel, affirmaient n'avoir de compte à rendre que devant la population. Récemment, M. Etienne Riolacci, préfet de région, avait estimé que la meilleure solution pour départager les adversaires restait « *la voie des urnes, étiquettes déployées et sans alibi* ».

(1) MM. François Giacobbi, sénateur (radical de gauche) et président du conseil régional, et Jean Filippi, sénateur (gauche démocratique). MM. Nicolas Alfonsi, député (radical de gauche), Jean-Paul de Rocca Serra, député (R.P.R.), et Jean Zuccarelli, député (radical de gauche.

TOURISME

CONFLIT A VAL-THORENS

Doit-il y avoir concurrence entre les moniteurs de ski ?

De notre correspondant

Grenoble. — Les trente-cinq moniteurs de l'école de ski « officielle » de Val-Thorens pourront désormais enseigner leur sport sans concurrence. L'école internationale dite « parallèle », ouverte le 11 décembre 1976, avait été créée par des moniteurs indépendants formés à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme à Chamonix, et attachés, comme leurs confrères de l'Ecole de ski français (E.S.F., les moniteurs au pull rouge et au pantalon bleu), à la liberté du travail et d'entreprise. Mais ces derniers ont réagi vivement à l'installation de l'Ecole de ski internationale. Ils ont fait grève pendant six jours et employé des « moyens de dissuasion » afin de convaincre leurs concurrents à quitter la station ; au-delà des injures, des vexatoins de toutes sortes, quelques moniteurs en sont même venus aux mains.

A l'origine, les responsables de la station de Val-Thorens (promoteurs, président de la société des remontées mécaniques et la mairie) ne semblaient pas avoir vu d'un mauvais œil l'installation de cette seconde école. « *L'E.S.F. est très souvent intouchable et toute-puissante* », estime un promoteur. Certains ont même réussi, comme à Flaine il y a trois ans, à créer une école parallèle. Mais d'autres ont échoué ; c'est le cas à Tignes, où les cent moniteurs de l'E.S.F. ont fait échec aux promoteurs.

Réunis le samedi 8 janvier, à la demande des moniteurs de l'Ecole de ski française, les « trois présidents » de la station de Val-Thorens, M. Joseph Fontanet, maire de Saint-Martin-de-Belleville et président de la Société d'équipement de la vallée de Belleville; M. Martin, président de la Société des remontées mécaniques, et M. Leblanc de Cernex, promoteur, ont été unanimes à reconnaître qu' « *il était inopportun qu'existent deux écoles de ski dans un station de haute montagne* ». Selon M. Jospeh Fontanet, « *l'organisation de la vie dans une station suppose une excellente coordination entre tous les services. Cette coordination serait plus difficile à assurer si l'on assistait à une multiplication du nombre des écoles de ski* ».

Cependant, la municipalité de Saint-Martin-de-Belleville et la réunion des « présidents » n'ont pu émettre qu'un avis « *défavorable* » à l'implantation d'une seconde école de ski dans la station. En effet, depuis l'entrée en application de la loi Mazeaud sur le sport, aucun texte législatif ne réglemente les écoles de ski.

« *L'Ecole de ski internationale n'est pas dans l'illégalité* », déclare M. Edmond Denis, contrôleur de l'enseignement du ski, et chargé par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports d'enquêter sur ce problème. Les moniteurs de l'E.S.I., désavoués par les principaux responsables de la station et le conseil municipal, renonceront très certainement. L'Ecole de ski française restera la seule et la « vraie » école officielle.

CLAUDE FRANCILLON.

● LE MANEGE DE VITTEL. Construit pour la préparation des cavaliers français en vue des Jeux olympiques de juillet 1976, le manège olympique de Vittel vient d'être racheté par le Club Méditerranée, seul soumissionnaire à l'adjudication, le 7 janvier, dont le montant s'est élevé à 1 575 000 F.

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE DE LA DATAR

L'avenir des petites villes

M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, vient de présenter un rapport du service d'études et d'aménagement de la délégation portant sur la situation et l'avenir des cinq cent trente-trois petites villes de cinq mille à vingt mille habitants. Situation encourageante mais à surveiller.

Dans ces villes qui forment le fond de trame du tissu urbain français, la population a continué de croître fortement. Entre 1968 et 1975, le nombre de leurs habitants a augmenté de 1,2 %, alors qu'il ne s'est accru que de 0,8 % dans les autres agglomérations. Une petite ville seulement sur cinq a enregistré entre les deux recensements une perte de population. Ce sont les villes de cinq mille à sept mille habitants qui sont le plus menacées ; essentiellement à cause des difficultés industrielles qu'elles rencontrent, et plus spécialement dans le Nord, la Lorraine et les Vosges. Sur cinq villes ayant perdu des habitants, quatre ont une tradition industrielle.

Dans ces petites villes, en effet, le poids de l'industrie est beaucoup plus fort qu'ailleurs : dans une proportion de 35,9 % la population active est employée dans ce secteur (33 % dans les autres villes de France). De surcroît, la mono-industrie y est souvent la règle : sur cinq cent trente-trois villes recensées, quarante et une seulement sont dotées de plusieurs industries.

On note également une forte croissance des activités de service dans ces petites agglomérations. Phénomène normal dans la mesure où la consommation a beaucoup augmenté durant ces dernières années. Mais, expliquent les auteurs du rapport, « cette « tertiairisation » progressive risque d'être remise en cause par l'attraction de plus en plus grande des villes moyennes et grandes sur les petites villes, comme le montre, par exemple, l'action de plus en plus prépondérante sur le milieu rural des centres commerciaux installés aux abords des grandes villes ».

La situation des petites villes est encourageante, mais reste fragile, estime la délégation à l'aménagement du territoire. D'où l'intérêt de la politique des contrats de pays. Celle-ci, estime M. Essig « répond aux problèmes soulevés par l'évolution présente et prévisible. De meilleurs services à la population, un développement des activités apportant une meilleure qualité des emplois — objectifs majeurs de la politique des contrats de pays, — constituent des réponses directes aux besoins des petites villes à condition que ces réponses soient adaptées, cas par cas, aux situations locales particulières ».

★ « Les Petites Villes en France : travaux et recherches de prospective », juin 1976. Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

Faits et projets

Circulation

Sur l'autoroute Metz-Nancy

LE GRAVILLON CONTRE LES EXCÈS DE VITESSE

Quatre-vingts kilomètres à l'heure, c'est la vitesse maximale à laquelle les automobilistes sont autorisés à rouler sur l'autoroute A 31, de Nancy à Custine, sur 12 kilomètres. Ainsi en a décidé le préfet de Meurthe-et-Moselle. Nul besoin de poster des gendarmes pour faire respecter cet arrêté. Les conducteurs se montrent d'une prudence exemplaire. On les comprend. Depuis six mois, sur cette portion d'autoroute dont le revêtement avait été refait, leurs pare-brise éclatent à qui mieux mieux, au-delà d'une certaine vitesse.

Les ingénieurs de l'équipement se sont penchés sur ce phénomène. Diagnostic : ce sont les gravillons nouvellement déposés qui échappent à l'enduit chargé de les retenir. Or ces gravillons, selon les ingénieurs, sont d'une dureté exceptionnelle. Les meilleurs que l'on puisse trouver en France. Pourquoi sautent-ils à la tête des automobilistes ? On pense aux effets des premières gelées ou à une malfaçon. En tout cas, les ingénieurs n'ont pas trouvé de remède-miracle. Reste à balayer plus souvent la chaussée et à... limiter la vitesse. N'a-t-on pas trouvé par hasard, dans ce gravillon ennemi de la précipitation, le meilleur moyen de faire respecter, enfin, les limitations de vitesse ?

P.T.T.

DIX MILLE LETTRES DISPARUES A PARIS ?

Une plainte contre X... a été déposée à la suite de la disparition à Paris, aux mois de juin et d'octobre 1976, de dix mille lettres.

Ces correspondances avaient été expédiées par le comité d'expansion du XIXe arrondissement de Paris (proche du R.P.R.) aux électeurs de cette circonscription. Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a ouvert une enquête.

Qualité de la vie

HAUT-RHIN : contre le canal Rhin-Rhone.

Deux cent cinquante agriculteurs, surtout les maires de cinq communes du Haut-Rhin, ont marché dimanche 9 janvier sur le village d'Hagenbach.

Ils manifestaient ainsi leur soutien aux vingt écologistes qui, depuis quarante-huit heures, font une grève de la faim pour protester contre le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. M. Louis Uhlrich, conseiller général, a lui aussi rendu visite aux jeûneurs installés à Hagenbach. — *(Corresp.)*

LOIRE - ATLANTIQUE : « oui » au nucléaire.

Par 33 voix contre 9 et 2 nulles, le conseil général de Loire-Atlantique a donné un avis favorable à la construction d'une centrale nucléaire dans le département, sur le site du Pellerin.

Seize intervenants ont pris la parole au cours d'un débat qui a duré plus de trois heures, et une centaine d'opposants au projet ont manifesté dans le calme devant les grilles de la préfecture.

VAUCLUSE : quarante associations fusionnent

Le département du Vaucluse ne comptait pas moins d'une quarantaine de comités ou d'associations écologiques. Elles viennent de fusionner en une union départementale « Vie et nature ». Ce regroupement des mouvements écologiques vauclusiens résulte des multiples dangers que font courir à la région les projets et réalisations de centrales nucléaires, la pollution industrielle de l'air et des eaux, les ouvertures de nouvelles carrières au pied du mont Ventoux et les nuisances de tous ordres. — *(Corresp.)*

Transports

AVIONS EN GRÈVE

Pour protester contre la fermeture de la ligne Tokyo-Papeete-Lima et plus généralement contre « *la politique de récession* » de la compagnie nationale, le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) et le Syndicat national des officiers-mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) ont convié les navigants d'Air France à une grève de vingt-quatre heures, le lundi 10 janvier. Une manifestation était prévue, ce lundi matin, dans l'aérogare Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France.

D'autre part, pour protester contre des licenciements, les pilotes de la compagnie régionale Air Alpes se sont mis en grève, le vendredi 7 janvier, à l'appel du S.N.P.L. Les négociations engagées avec la direction n'ont pas encore abouti. L'essentiel du trafic est assuré par du personnel non gréviste.

Urbanisme

PERMIS MIEUX AFFICHÉS A PARIS

M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, a commenté le samedi 8 janvier la circulaire de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, adressée aux maires de toutes les communes de France pour leur demander que le registre où seront consignées les demandes de permis de construire soit ouvert au public.

Dans un communiqué, M. Lafay déclare : « *L'ouverture de registre dans les mairies est insuffisante. Il faut aboutir à un affichage accessible au public des demandes de permis de construire, non seulement à la mairie, mais encore sur les lieux, à l'endroit où il est envisagé de construire, et sous une forme explicative et détaillée.* »

M. Lafay conclut : « *Demain, le maire de Paris pourra imposer l'affichage sur les lieux des demandes de permis de construire et également surveiller l'instruction des dossiers puisque les services préfectoraux qui l'assument actuellement passeront sous son autorité.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SOCIAL

Par solidarité avec les mineurs de Decazeville

LES MAIRES DE L'AVEYRON DÉCLENCHENT UNE GRÈVE ADMINISTRATIVE DE HUIT JOURS

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Les deux cent cinquante édiles membres de l'Association départementale des maires de l'Aveyron, présidée par M. Roland Boscary-Monsservin, sénateur républicain indépendant, ont décidé de déclencher une grève administrative de huit jours, à partir de ce lundi 10 janvier, afin de témoigner leur solidarité aux mille travailleurs du bassin minier menacés dans leur emploi par la fermeture progressive des aciéries de Decazeville. On considère, en effet, que les gisements houillers de Decazeville et de Carmaux seront épuisés vers 1982.

Ces mines ont commencé à connaître des difficultés après la seconde guerre mondiale. Mais ce n'est qu'en 1960 que l'État a accepté le plan d'adaptation des Charbonnages, qui devait aboutir à la cessation des exploitations de fond de l'Aveyron. Plus de mille emplois ont été supprimés entre 1962 et 1965, et trois mille autres l'ont été au cours de ces dix dernières années.

Les aciéries implantées à Decazeville subissent les répercussions de la crise charbonnière. Une seule mine fonctionne : la Découverte, gisement de houille à ciel ouvert, aux installations modernes. C'est pour défendre ce qui peut encore être défendu que M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche et maire de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), a demandé à être reçu par le président de la République et par le premier ministre. « *Ces demandes d'audience n'ont aucun caractère politique*, a précisé M. Fabre. *En revanche, un éventuel refus en aurait un.* »

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS LE 14 JANVIER A L'E.G.F.

A l'exception de l'E.G.F. où les négociations sur l'évolution des salaires en 1977 doivent commencer le vendredi 14 janvier, et de la S.N.C.F., où une première réunion est prévue le 20 janvier, aucune date d'ouverture des discussions n'a encore été donnée aux syndicats des autres entreprises nationalisées et de la fonction publique. Les sept organisations de fonctionnaires ont annoncé qu'elles déclencheraient d'ici à la fin du mois une grève si un premier entretien sans préalable n'était pas proposé dès cette semaine. Les rumeurs de grève dans les secteurs public et nationalisé — même s'il s'agit d'actions de harcèlement et non pas d'arrêts de travail illimités — pourraient se transformer en consignes précises.

La menace d'une grève administrative des médecins affiliés à la Confédération des syndicats médicaux français (C. S. M. F.) pourrait, elle aussi, se concrétiser cette semaine : la C.S.M.F., qui réunit mercredi ses instances dirigeantes, devra en effet se prononcer sur le déclenchement de cette action après les sanctions que la caisse d'assurance-maladie de la région parisienne a prises contre quatre-vingt-dix praticiens en décidant de les exclure, pour dépassement de tarif, de la convention entre la Sécurité sociale et le corps médical.

La semaine doit aussi être marquée par la grève, ce lundi 10 janvier, des navigants d'Air France, mardi 11 janvier par la journée d'action des salariés des services parisiens des impôts.

Théoriquement, M. Jean Mottin, qui a été chargé d'une mission de bons offices dans le conflit du *Parisien libéré*, devrait remettre, en fin de semaine, un rapport au ministre du travail, mais les difficultés persistantes auxquelles se heurte M. Mottin et les problèmes posés par le décès de M. Amaury pourraient retarder le dépôt de ce rapport.

UNE CAMPAGNE DU P.S. EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES PENSIONS-VIEILLESSE

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a lancé dimanche après-midi, 9 janvier, à Alfortville, une campagne de protestation nationale qui se propose de recueillir un million de signatures pour l'égalité des pensions-vieillesse. « *Le versement des pensions-vieillesse*, a déclaré le premier secrétaire du P.S., *constitue une des injustices les plus graves de notre système social. Nous ne pouvons admettre que les vieux soient les plus pénalisés.* »

M. Joseph Franceschi, maire d'Alfortville, député du Val-de-Marne, a rappelé qu'il a déposé, au nom du groupe socialiste, une proposition de loi tendant à accorder le versement de 50 % du salaire à tous les retraités et que cette proposition, adoptée à l'unanimité par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour, en raison du refus du gouvernement. « *Cette campagne de pétitions, qui durera trois mois*, a-t-il dit, *est destinée à le faire changer d'avis.* »

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite voudrait éviter que l'augmentation de sa production de pétrole ne bénéficie aux seules compagnies

Le ministère saoudien du pétrole et des ressources minières vient de confirmer, dans une déclaration officielle à l'hebdomadaire *Middle East Economic Surrey*, son intention d'accroître ses ventes de « brut », mais de réglementer sévèrement celles-ci. Dans un communiqué publié le 10 janvier par le *M.E.E.S.*, le ministère saoudien annonce que « *des quantités supplémentaires de « brut » saoudien seront mises en vente, conformément à la décision du gouvernement d'augmenter la production* ». « *Les sociétés*, ajoute le document, *ont pris l'engagement de commercialiser ces quantités supplémentaires.* »

Le communiqué ne précise pas la quantité de pétrole qui sera ainsi mise en vente, mais affirme que la quote-part d'exportation de « brut » saoudien par pays sera la même que celle pratiquée jusqu'à présent.

Les sociétés qui achèteront de nouvelles quantités de « brut » saoudien aux nouveaux prix devront, en outre, présenter au gouvernement de Ryad des justificatifs sur la destination et les prix qu'elles pratiqueront, afin d'éviter que le pétrole acheté en Arabie Saoudite ne soit vendu aux consommateurs à des prix excédant la hausse initiale.

Dans une requête sans précédent, l'Arabie Saoudite demande enfin « *la collaboration des gouvernements des pays importateurs en vue d'éviter toute exploitation du consommateur par un strict contrôle des prix sur le marché de la consommation* ».

Le M.E.E.S. rappelle d'autre part que les augmentations des prix saoudiens sont de 5 % pour l' « Arabian Light » et l' « Arabian Berri », de 3,6 % pour l' « Arabian Medium » et de 3 % pour l' « Arabian Heavy ».

D'autres pays viennent d'annoncer officiellement la hausse des prix de leur pétrole : les Émirats arabes unis, seuls pays à avoir suivi Ryad dans sa modération, augmenteront, avec effet rétroactif au 1er janvier, le prix du baril de 62,5 cents, soit un peu moins de 5 %.

Un marché fortement détendu

En revanche, l'émirat de Qatar, qui avait toujours suivi jusqu'à la réunion de Doha la politique pétrolière saoudienne, a précisé que ses nouveaux prix s'établiraient à 13,19 dollars par baril pour le « Dukhan » (terrestre), contre 11,85 dollars avant le 1er janvier, et à 13 dollars pour le « Marine » (off shore). Cela correspond à une hausse légèrement supérieure à 11 %.

Quels seront les effets de ces décisions — et particulièrement celle de l'Arabie Saoudite — sur un marché pétrolier fortement détendu, les compagnies ayant stocké en prévision de la hausse d'importantes quantités de pétrole lors du dernier trimestre de l'année 1976 ? D'ores et déjà le quotidien iranien *Rastakhiz*, organe du parti unique, indique le 9 janvier que la production pétrolière de l'Iran a diminué de 1,5 million de barils par jour depuis le 1er janvier, entraînant simultanément une baisse de 20 % de la production de gaz naturel. Cette baisse, provoquée en partie par le refus de certaines compagnies d'enlever ce « *pétrole cher* », est due principalement à la faiblesse du marché. — *(A.F.P., A.P.)*

[Si ce communiqué officiel confirme la volonté de Ryad de peser à la baisse sur le marché du pétrole, l'absence de précisions sur l'accroissement de la production laisse encore planer un doute sur l'impact de la décision saoudienne. Au-delà, cette déclaration appelle deux commentaires : la maîtrise de la production n'a pas permis jusqu'à présent aux pays exportateurs d'influencer profondément la commercialisation. La distribution appartient toujours pour l'essentiel aux grandes compagnies internationales. Ainsi, lors de l'embargo de 1973-1974, les pays producteurs ont été incapables d'empêcher l'approvisionnement des pays accusés de collaboration trop étroite avec Israël. Il sera donc bien difficile à l'Arabie Saoudite de contrôler les prix de vente de son pétrole au consommateur.

D'autre part, c'est aux seules compagnies qui forment l'ARAMCO — Exxon, Socal, Texaco et Mobil — que le gouvernement de Ryad a confié la commercialisation du surcroît de sa production. La décision saoudienne devrait donc bénéficier principalement à ces quatre sociétés américaines. — B. D.]

TROC

L'Iran aurait proposé de payer en pétrole brut l'entraînement en Grande-Bretagne de six cents de ses officiers de marine, vient d'affirmer le Synday Telegraph. *Deux ans de cours au Royal Navy College de Darmouth coûtant environ 50 000 livres par officier, la Grande-Bretagne aurait pu ainsi se procurer près de 4 millions de barils de pétrole.*

Mais le gouvernement britannique a refusé cette proposition, précise l'hebdomadaire anglais, principalement parce qu'il y aurait déjà trop d'étrangers au Royal Navy College : 25 % des quatre cent quatre-vingts officiers. Et, parmi eux, il y a déjà quarante Iraniens.

RAFFINERIE PROPRE ET RÉCOMPENSÉE

La raffinerie Shell installée à Pauillac, en Gironde, a mis au point un système de recyclage de ses effluents qui élimine tous les rejets d'hydrocarbures et de phénol et qui diminue de 98 % la pollution organique. Aussi M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, lui a-t-il *décerné le prix du conseil supérieur des établissements classés*. Une autre récompense a été décernée au centre d'études et de recherches des charbonnages (CERCHAR) pour le projet d'un appareil de contrôle de la pollution atmosphérique.

AFFAIRES

M. COULAIS : les aides publiques à la sidérurgie ne peuvent encore être précisées

Nancy. — Évoquant les difficultés de la sidérurgie lorraine, M. Claude Coulais, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré samedi 8 janvier à Nancy, au cours d'une conférence de presse, que « *les aides publiques de l'État ne peuvent actuellement être précisées puisqu'elles doivent faire l'objet d'études complémentaires au gouvernement et de concertation avec les élus de la région et les partenaires sociaux et professionnels, avant de devenir des décisions* ».

A cete occasion, quelque deux mille ouvriers sidérurgistes ont défilé dans les rues de Thionville (Moselle), puis y ont tenu un meeting samedi après-midi. La manifestation organisée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C. avait pour but de sensibiliser la population de la « métropole du fer » aux problèmes économiques posés à la région par les quatorze mille licenciements prévus dans la sidérurgie lorraine.

De leur côté, les responsables syndicaux C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine ont mis au point le programme de l'action à engager pour protester contre les licenciements annoncés.

ENTREPRISES PUBLIQUES

M. Fiterman (P.C.) : nationalisation ne saurait être synonyme d'étatisation

« *Pour éviter à notre pays de s'enfoncer dans la crise, il n'y a pas d'autre voie qu'une politique résolument nouvelle qui se donne pour priorité le renouveau national* », a déclaré, le 10 janvier, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, à l'occasion du colloque organisé par le parti communiste sur les « *entreprises publiques* ». La mise en œuvre de cette politique « *implique en premier lieu l'extension du secteur public, la réalisation des nationalisations que nous proposons* ».

Ce développement du secteur public, a précisé M. Fiterman, « *n'implique en rien le repliement de notre pays sur lui-même, la fermeture des frontières, l'autarcie* ».

Abordant le problème du rôle du marché dans l'économie, le secrétaire du comité central a tenu à préciser qu'il n'y avait « *pas de concordance* » entre sa position et celle de Michel Rocard : « *Je n'ai jamais dit que demain, une fois les nationalisations réalisées et la politique du programme commun mise en route, la « régulation » par le marché serait « globale ». Je ne l'ai pas dit parce que cette formulation est ambiguë, à tel point qu'elle a été interprétée comme l'annonce que l'économie capitaliste actuelle continuerait à fonctionner comme si rien ne s'était passé. En vérité, avec l'application de ce que nous proposons, la régulation par le marché capitaliste ne sera plus globale, mais partielle.* »

M. Fiterman a également insisté sur le fait que, pour le P.C., « *nationalisation ne saurait être synonyme d'étatisation. (...) L'existence d'un secteur public élargi, l'existence d'un plan démocratique, devra conduire à la prise en compte de besoins sociaux et nationaux précis. Elle devra conduire progressivement à ce que dans les calculs d'efficacité soient retenus tous les coûts, y compris ceux liés à la vie des hommes, à la vie des régions, aux implications d'une mise en cause de l'indépendance, aux évolutions prévisibles à long terme. La véritable rentabilité d'un investissement, d'une production, devrait tendre à se mesurer sur ces bases nouvelles. C'est seulement ainsi que naîtra une productivité nouvelle éliminant les gaspillages actuels.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

La politique contractuelle : deux ou trois choses que je sais d'elle...

par RAPHAËL HADAS-LEBEL (*)

LA politique contractuelle est à la « une ». On en parle beaucoup, ce qui est excellent, mais cette célébrité apporte avec elle sa moisson d'à-peu-près et de jugements sommaires. Est-il permis à un modeste « praticien » (1) de présenter deux ou trois réflexions propres à corriger quelques idées reçues ? On se bornera ici à formuler une constatation, une conviction et un souhait.

Une constatation d'abord : la politique contractuelle, quoi qu'on en ait dit, s'est somme toute bien enracinée dans le vécu social au cours des dernières années.

Nul ne contestera que la politique contractuelle a connu un éclat tout particulier dans les années qui suivirent les mouvements de 1968, sous l'inspiration et l'impulsion vigoureuse de Jacques Delors. Mais cet éclat ne doit pas dissimuler les nouveaux domaines ouverts, depuis cette date, à la négociation contractuelle. Dans le secteur privé, c'est l'emploi (accords de 1974 sur la sécurité de l'emploi et sur l'indemnisation du chômage pour cause économique), puis les conditions de travail (accord-cadre de 1975) qui — après la formation professionnelle et la préretraite — ont donné lieu à des conventions nationales, avec l'encouragement actif des pouvoirs publics.

Mais surtout, dans le secteur public, c'est une vingtaine d'accords qui ont été signés chaque année dans la fonction publique et dans la quasi-totalité des entreprises publiques. On connaît généralement les conventions conclues à la fonction publique et dans les « quatre grandes » entreprises nationalisées (E.G.F., Charbonnages, S.N.C.F., R.A.T.P.). On sait moins que des accords analogues ont été signés dans d'autres entreprises du secteur des transports (Air France, Aéroport de Paris), de l'industrie et de la recherche (C.E.A., C.N.E.S., S.N.P.A., S.N.A.A.S., S.N.E.C.M.A.), des banques et des assurances, de la Sécurité sociale et de la mutualité agricole, de la radio et de la télévision. Ainsi, c'est tout un maillage contractuel qui a été progressivement tissé dans les entreprises publiques les plus importantes.

Une seconde nature

Il suffit en outre de lire le texte — *bien aride, il est vrai* — de ces accords pour constater qu'ils ont concerné non seulement, comme on *le croit, le domaine salarial*, mais encore la durée du travail, les règles d'avancement, les classifications, les avantages sociaux, les retraites, et parfois *les conditions de travail*. Un accord comme celui qui a assuré en 1974, en marge de l'accord salarial, la revalorisation du métier de mineur est exemplaire à cet égard. De la sorte, chaque année, dans les entreprises publiques, des rencontres régulières permettent aux représentants syndicaux — qui maîtrisent avec virtuosité les mécanismes les plus subtils des techniques salariales — de passer en revue avec leurs directions l'ensemble des questions qui constituent la trame quotidienne de la vie des entreprises. Où est donc l'éclipse de la politique contractuelle que certains ont cru percevoir ?

Les résultats obtenus, qui ne sont certes pas parfaits, sont d'autant plus appréciables que les obstacles n'ont pas manqué. L'inflation n'est pas propice au climat de confiance souhaitable pour la conclusion d'accords contractuels. La crise de 1973-1974 n'a rien arrangé. Si l'on ajoute que deux importantes organisations syndicales, pour des raisons connues de tous, ont choisi de se placer en dehors du jeu contractuel, on mesure sans peine les difficultés de l'entreprise.

Mais au-delà de ces difficultés, si la politique contractuelle a pu apparaître, ces dernières années, moins spectaculaire que dans certaines périodes antérieures, c'est aussi en raison de la volonté systématique des pouvoirs publics de tout faire pour que cette politique cesse d'être un événement « dramatique » pour devenir une sorte de seconde nature des relations sociales, pour se transformer en un fait quotidien et comme « banalisé ». De fait, le triomphalisme sied mal à cette manière éminemment sérieuse : certains précédents de 1969 sont, à cet égard, édifiants. La signature d'un accord ne doit pas *être regardée comme un succès gouvernemental*, mais comme la victoire, toujours provisoire, de la négociation sur l'affrontement dans des relations *professionnelles*. Et tant pis si une telle politique n'appelle pas, par essence, les feux de la rampe.

Qu'on ait réclamé de partout durant les derniers jours de 1976 — notamment du côté de ceux qui n'ont pas été précisément les hérauts de la politique contractuelle — l'ouverture normale de négociations, quel meilleur témoignage de l'enracinement désormais profond des procédures contractuelles dans le vécu quotidien des relations sociales !

De cette constatation découle une conviction : la politique contractuelle peut et doit se renforcer. Il est vrai que cette politique était plus facile à mener dans les périodes fastes, où une croissance forte permettait de dégager des plus-values à répartir en termes de croissance du pouvoir d'achat, de réduction de la durée du travail, d'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail. Notre période de « vaches maigres » rend beaucoup plus sensible le coût élevé des accords conclus, à un moment où croissent les subventions de l'Etat aux entreprises publiques. Sait-on que 1 % de hausse des salaires coûte plus de 1,5 milliard de francs à la fonction publique et de 170 millions de francs à la S.N.C.F. ?

Le tournant de 1971

Au cours des années fastes, les Français ont pu croire qu'une progression importante du pouvoir d'achat était désormais un acquis inconditionnel. Telle n'était pas l'inspiration des premiers « contrats de progrès », dont les formules complexes visaient à intéresser les travailleurs au progrès économique général et à la productivité particulière de leur entreprise. Des éléments de rigidité sont venus figer quelque peu les accords initiaux : ainsi de la fameuse « clause » de 2 % instituée en 1971 à un moment où une telle progression du pouvoir d'achat n'avait d'ailleurs rien d'anormal.

Mais était-il possible de perpétuer indéfiniment une telle clause alors que la crise de 1973, prélevant sur *notre revenu national un impôt de* plus de 3 %, entraînait un ralentissement brutal de notre croissance et même, en 1975, une nette réduction de notre PIB ? Face à cette crise, d'autres pays industriels — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie — n'ont pas hésité à amputer le pouvoir d'achat pendant une durée plus ou moins longue. En France, pendant cette période, le pouvoir d'achat n'a cessé de connaître une sensible progression. Les travailleurs y ont gagné, et c'est *peut-être* bien ainsi. Mais il faut savoir qu'autant il est normal que les salaires augmentent de 8 % quand les prix croissent de 6 %, autant un couple de prix-salaires de 10-15 % est insupportable à terme. Le laxisme inflationniste se retourne immanquablement contre l'intérêt des travailleurs et menace à terme la politique contractuelle.

Lorsque, pour assainir *notre* situation économique, est posé, pour 1977, le principe du maintien du pouvoir d'achat, qui peut nier que la thérapeutique proposée, surtout dans des entreprises publiques couvertes par la sécurité de l'emploi et la garantie d'un statut, est plutôt en retrait par rapport à la potion bien amère que d'autres pays ont imposée à leurs citoyens ? Qui peut douter que, en cas d'échec, c'est une médication infiniment plus drastique qui serait prescrite — et par tout gouvernement — aux travailleurs de ce pays ?

Adapter les mécanismes aux réalités

Mais la dureté des temps ne doit pas entraîner une pause de la politique contractuelle. Dans le secteur privé, il y aura matière à négociation, notamment dans le cadre de la revalorisation du travail manuel, une fois surmontées les difficultés de l'heure. Quant au secteur public, le premier ministre a clairement indiqué que, outre les conditions de maintien du pouvoir d'achat, une progression éventuelle de ce dernier en fin d'année pouvait faire l'objet de négociations, à condition qu'elle soit cohérente, dans son principe et dans son montant, avec la situation des entreprises et du pays.

Qu'est-ce à dire ? Tout simplement que la meilleure chance d'avenir, pour la politique contractuelle, c'est de lui restituer sa logique, je dirais même sa « morale » originelle : apporter d'autant plus aux travailleurs que la croissance aura été plus forte, que les prix auront progressé moins vite, que l'entreprise aura gagné en productivité. C'est le bon sens même.

Cette conviction débouche sur un souhait : que les mécanismes de la politique contractuelle retrouvent rapidement les conditions de leur nécessaire pérennité. La France est un pays idéologiquement trop divisé pour pouvoir se passer d'un système de négociations d'inspiration pluraliste, qui respecte les divergences philosophiques et politiques, qui n'exclut pas même la possibilité de conflits, mais qui, dégageant des plages de convergences, favorise les compromis et fait progresser la justice sociale. La politique contractuelle, qui ne se confond ni avec *une vague concertation ni avec une* inacceptable confusion des responsabilités, offre au dialogue social des procédures qui permettent aux partenaires sociaux, à divers niveaux, de « moudre », suivant l'expression très juste de M. Bergeron, le « grain » du progrès social.

Il est dès lors artificiel d'opposer, comme on le fait parfois, les procédures et l' « état d'esprit ». On s'inspirera avec profit de l'approche pascalienne de l' « agenouillez-vous », tant il est vrai que le bon fonctionnement de ces mécanismes de négociation permet à la longue de créer les conditions du dialogue souhaité. A condition toutefois que ces mécanismes ne se sclérosent pas, mais s'adaptent aux réalités. La politique contractuelle peut trouver dans notre conjoncture austère les chances d'une nouvelle jeunesse. Trempée *aux rigueurs des temps difficiles*, peut sortir de la crise avec une vigueur renouvelée.

(*) Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

(1) N.D.L.R. — M. Hadas-Lebel a suivi les questions de politique contractuelle dans plusieurs cabinets ministériels.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Le cinquième plan doit ouvrir l'« ère du décollage économique »

déclare le premier ministre tunisien

Tunis. — « Les résultats essentiels auxquels a abouti l'effort de la nation au cours de la période 1973-1976 se résument ainsi : une nouvelle dimension donnée à notre économie, un élan important imprimé au secteur industriel, une solution, certes partielle mais significative, du problème de l'emploi et, enfin, une amélioration sensible du niveau de vie des citoyens. » C'est en ces termes que le premier ministre, M. Nouira, a commenté les résultats du quatrième plan quadriennal à la veille de la mise en application du cinquième plan, qui sera quinquennal et qui débute avec la nouvelle année.

Pendant la dernière quadriennie la croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 6 % par an au lieu des 6,6 % prévus. Selon les chiffres officiels, les salaires minima auraient augmenté de 50 % dans le secteur agricole, et de 40 % dans les autres. Quatre cent quarante-cinq millions de dinars (1 dinar vaut 11,50 F) ont été consacrés aux investissements ; 62 % de ces crédits ont financé des opérations productives.

De notre correspondante

Les objectifs prioritaires pour la période 1973-1976 étaient l'éducation nationale (qui a vu son budget augmenter de 68,4 %) et l'emploi (cent soixante-quatre mille emplois créés, contre cent dix-neuf mille prévus).

L'agriculture, élément dominant de l'économie, a bénéficié d'investissements importants (247,3 millions de dinars), mais 20 % seulement des 59 000 hectares de périmètres irrigués mis en place au cours du Plan sont normalement exploités. Cependant la production, grâce à une année 1974 particulièrement favorable et à une campagne oléicole 1975-1976 exceptionnelle, a augmenté de 1,6 %, alors que les prévisions étaient inférieures à 1 %. Le Crédit agricole a contribué pour 23 % au montant global des investissements, mais les petits et moyens agriculteurs ont rarement bénéficié de ces crédits.

Au cours de la même période, soixante-quatorze mille logements ont été construits, dont 57,5 % par la Société nationale d'investissements.

La crise économique mondiale a perturbé la florissante industrie du tourisme. Le taux d'occupation des hôtels n'a pas dépassé 43 %. La Tunisie dispose actuellement d'une capacité d'hébergement de 66 263 lits. Les revenus de ce secteur ont été de 394,3 millions de dinars au cours de la quadriennie.

Lorsqu'on examine les prévisions du Vᵉ Plan, qui doit ouvrir, selon l'expression du premier ministre, *« l'ère du décollage économique »*, on est surpris par l'importance des chiffres avancés. Les résultats de la dernière quadriennie, bien que *« satisfaisants »*, ont été affectés par la récession mondiale. Les exportations, en particulier, ont souffert des difficultés de commercialisation des produits agricoles, si bien que le déficit de la balance commerciale atteignait 212 millions de dinars pour les huit premiers mois de l'année 1976.

Partis de ces données relativement modestes, les projets annoncés dans le Vᵉ Plan paraissent très ambitieux : il s'agit à la fois de maintenir à un taux élevé la croissance et l'emploi, d'élargir considérablement la capacité d'investissement, et de poursuivre l'effort de meilleure répartition des fruits du développement entre les régions et entre les citoyens.

En ce qui concerne l'emploi, les problèmes de la Tunisie sont multiples : 1° créer un maximum d'emplois nouveaux ; 2° fixer le plus possible de travailleurs dans leur propre région pour éviter l'aggravation de l'exode rural ; 3° assurer une formation professionnelle efficace dans tous les secteurs. Ces impératifs impliquent une action soutenue dans le secteur agricole : décentralisation et réorganisation des crédits, participation des banques au financement des grands projets, création de sociétés mutuelles et réorganisation fonctionnelle des terres domaniales. Il est d'autre part prévu, dès 1977, la création d'une agence foncière chargée de l'application de la réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, afin qu'ils soient exploités avec le maximum de compétence, car l'objectif du Vᵉ Plan est *« le plein emploi »*, bien que l'on ne prévoie pas moins de trois cent mille demandes additionnelles au cours des cinq prochaines années. deux cent trente-trois mille emplois pourront être créés dans les secteurs non agricoles. La promotion de la petite entreprise sera aussi encouragée. 22 millions de dinars d'investissements permettront, dès 1977, d'entamer de grands travaux hydrauliques. D'ici 1981 de grands barrages seront construits, ainsi qu'un canal reliant la vallée de la Medjerda au Cap Bon. Cette réalisation importante permettra d'alimenter les centres urbains et touristiques de Tunis, Hammamet et Nabeul, d'irriguer 11 000 hectares de terres dans les environs de Tunis, et de sauvegarder 6 000 hectares d'agrumes dans le Cap Bon.

La formation des jeunes sera mieux adaptée aux besoins du marché du travail. L'effectif scolarisé augmentera dans des proportions importantes, ce qui nécessitera un investissement de 120 millions de dinars (contre 47 millions au cours du Plan précédent).

« Le grand obstacle à vaincre pour atteindre nos objectifs, a fait remarquer M. Nouira dans un récent discours, *réside dans le phénomène de refus du travail manuel observé chez une partie non négligeable de nos jeunes. »*

QUELQUES PRÉVISIONS

Effectifs dans l'enseignement : primaire : 972 000 ; secondaire : 239 000 ; supérieur : 35 000 ; créations d'emplois : 233 000 dans le secteur non agricole, dont 13 % dans les industries manufacturières ; 30 000 dans le secteur agricole ; épargne globale : 3 milliards de dinars ; investissements annuels : 700 millions de dinars, ce qui équivaut à 57 % d'accroissement du niveau moyen d'investissement ; budget du développement régional : 100 millions de dinars : industries manufacturières : 13 % d'augmentation annuelle ; hydrocarbures : 12 % d'augmentation annuelle.

Une moindre croissance de la consommation

L'enveloppe globale des investissements pour le Vᵉ Plan se monte à 3 500 millions de dinars (contre 4 450 millions pour la quadriennie écoulée), soit 700 millions de dinars d'investissement annuel moyen. La réalisation des projets en cours nécessitera 62 % de cette enveloppe, et 1 600 millions de dinars seront consacrés à des projets nouveaux. Pour mener à bien ce programme, la collectivité nationale devra fournir près de 3 milliards de dinars d'épargne, ce qui implique une baisse de croissance de la consommation, qui devra passer de 8,4 % (1973-1976) à 6,6 %. Quant au produit intérieur brut, il est fixé annuellement à 7,5 %, contre 6 % au cours du plan précédent.

Il semble que l'on envisage de développer les exportations surtout dans le secteur des industries manufacturières, afin que leur contribution à la croissance globale atteigne 36 %, contre 25 % au cours de la quadriennie.

« Nous entamerons en 1977 l'ambitieux programme de développement gazier », a déclaré M. Nouira devant l'Assemblée nationale. *« Les investissements qui seront effectués permettront d'identifier avec précision le volume des réserves avant de passer à la réalisation effective de l'exploitation. »* Les recherches seront intensifiées dans les golfes de Gabès et d'Hammamet.

MANUÈLE PEYROL.

La hausse du prix du café

LA COLOMBIE ET LE BRÉSIL S'EFFORCENT D'HARMONISER L'ATTITUDE DES PRODUCTEURS

La Colombie et le Brésil ont pris l'initiative de demander une prochaine réunion de l'Organisation internationale du café. L'O.I.C. groupe à la fois les principaux producteurs et consommateurs de ce produit. L'initiative de ces deux pays latino-américains — respectivement deuxième et premier producteurs mondiaux de cette denrée — est consécutive aux récentes hausses enregistrées sur les marchés et aux mouvements et menaces de boycottage qu'elles ont provoqués aux Etats-Unis et en Europe.

L'initiative d'une concertation internationale sur le sujet est venue du président colombien, M. Alfonso Lopez Michelsen, qui a alerté son homologue brésilien, le général Geisel. La proposition initiale visait, assure l'influent *Jornal do Brasil*, à une concertation entre les seuls pays producteurs. Brasilia, opposé à tout ce qui peut ressembler à des cartels de pays producteurs de matières premières, aurait refusé cette initiative du président colombien, mais accepté une réunion de l'O.I.C.

Les deux principaux producteurs mondiaux de café ne paraissent pas, pour autant, d'accord sur la tactique à adopter à l'occasion de cette prochaine rencontre. Des sources colombiennes indiquent qu'une proposition sera faite à l'O.I.C. de geler les cours de cette denrée, sans doute un peu au-dessus de deux dollars la livre. Le Brésil, en revanche, qui ne paraît pas prendre très au sérieux les menaces de boycottage, admet que les cours du café puissent continuer à monter. — *(A.F.P., Reuter.)*

● LA F.A.O. accorde une aide alimentaire d'urgence à quatre pays. — La direction générale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a approuvé le 6 janvier, à Rome, le principe du versement d'une aide alimentaire d'un montant de 2 460 800 dollars à la Turquie, à l'Algérie, à l'Ouganda et au Rwanda.

Le secours le plus important de 1 451 600 dollars servira au ravitaillement des survivants du récent tremblement de terre en Turquie.

En dépit de la crise de l'énergie

L'économie ivoirienne se caractérise par une vigoureuse reprise

De notre envoyé spécial

Abidjan. — *« La Côte-d'Ivoire vient, pour la première fois de son histoire, d'exporter du café au Brésil, pour permettre à ce pays d'honorer ses commandes à long terme »*, nous dit, avec un accent de triomphe dans la voix, un haut fonctionnaire ivoirien.

Les gelées qui ont compromis la récolte brésilienne, la guerre civile d'Angola qui continue de ravager les caféières, le tremblement de terre du Guatemala, l'embouteillage du port de Lagos, qui compromet les exportations du Nigéria, constituent autant d'éléments qui ont été bénéfiques à l'expansion du commerce extérieur ivoirien. Grâce à la hausse spectaculaire des cours et à une production record, la Caisse de stabilisation du café et du cacao devrait en principe disposer, à l'issue de la prochaine campagne, d'un excédent de disponibilités financières de l'ordre de 100 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 franc). Record absolu, la production de café devrait atteindre cette année 207 000 tonnes et celle de cacao dépasser 325 000 tonnes.

Frappée de plein fouet par la hausse des prix du pétrole, l'économie ivoirienne, qui fut éprouvée au cours des années 1974 et 1975, connaît actuellement une vigoureuse reprise. Certes, depuis le début de la crise de l'énergie, les importations d'hydrocarbures, qui représentent une valeur sensiblement égale à 5 % de ses importations, sont passées de moins de 9 milliards à plus de 34 milliards de francs C.F.A. (dont 5 milliards réexportés en Haute-Volta). Mais la valeur des exportations de cacao, de café, de bois tropicaux, due au relèvement des prix mondiaux, va largement compenser ces effets négatifs.

Quelques chiffres récemment publiés à Abidjan sont très significatifs. C'est ainsi que de fin septembre 1975 à fin septembre 1976, le trafic des deux ports de San-Pedro et d'Abidjan est passé de 5 059 000 tonnes à 6 447 000 tonnes.

Un solide optimisme

Déficitaire de 10 milliards de francs C.F.A. en juillet 1975, la balance du commerce extérieur était excédentaire de 32 milliards de francs C.F.A. en juillet dernier. En revanche, parmi les thèmes de morosité, figurent le ralentissement du taux de croissance, le renchérissement des importations et l'accroissement de l'endettement extérieur. De 1960 à 1970, la croissance moyenne du produit intérieur brut, qui était de l'ordre de 11 % (ce qui, compte tenu d'un taux d'inflation national de 3 %, représente une croissance de 7,6 % en termes réels), est tombée à 5,8 % en 1973. La valeur des importations est, en partie du fait de l'inflation mondiale, passée de 84 milliards en 1968 à 243 milliards en 1974.

L'endettement extérieur, sur lequel on ne possède pas de chiffre récent, s'est sérieusement accru. A ce propos, un des responsables de la politique économique du pays nous a pourtant affirmé : *« Nous sommes partisans d'un endettement maximum. Le plan de développement 1976-1980 prévoit un taux de 13 % par rapport à nos exportations, ce qui reste très raisonnable, eu égard aux recommandations formulées par la Banque mondiale... »*

Enfin, les entrées de capitaux étrangers, de l'ordre de 45 milliards de francs C.F.A., n'ont pas suffi à financer le déficit des opérations courantes du compte de l'extérieur et le pays a dû combler ce déficit en puisant dans ses avoirs extérieurs qui, en terme de comptabilité nationale, ont chuté de 26 milliards de francs C.F.A.

L'atmosphère reste en tout cas à l'optimisme dans les milieux dirigeants de la capitale ivoirienne. *« Economistes, idéologues, adversaires politiques, prédisent depuis vingt ans la fin dramatique du miracle économique ivoirien*, nous dit avec ironie l'un des nombreux conseillers techniques européens du ministère du plan, qui ajoutait : *« L'afflux des étrangers dans le pays reflète parfaitement la puissance d'attraction économique exercée par la Côte-d'Ivoire à l'extérieur... A eux seuls, les Français doivent être aujourd'hui plus de cinquante mille. L'émigration des Libanais chassés de leur pays par la guerre civile explique la raréfaction des logements à Abidjan et la hausse des loyers. Les Guinéens, pour des raisons politiques évidentes, les Maliens et les Voltaïques, pour des raisons économiques, contribuent, en nombre croissant chaque jour, à la prospérité ivoirienne... »*

Parmi les nombreux signes de la poursuite de l'expansion, on peut citer l'exemple du succès de la Bource des valeurs d'Abidjan, la seule existant en Afrique de l'Ouest. En effet, sensibles à une propagande qui leur montre habilement que démocratie et actionnariat vont de pair et qu'en achetant des actions les nationaux s'assurent aussi le contrôle des centres de décisions économiques, les Ivoiriens auront acquis, en 1976, pour plus de 2,5 milliards de francs C.F.A. d'actions dans les sociétés étrangères.

PHILIPPE DECRAENE.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

● LE DEFICIT COMMERCIAL DE L'ITALIE s'est élevé à 4 132 milliards de lires (22,6 milliards de francs envi-mois de 1976, soit un chiffre mios de 1976, soit un chiffre presque triple de celui enregistré pendant la même période de 1975 (1 571 milliards de lires, soit 8,9 milliards de francs environ).

Le déficit de 1976 est encore dû, souligne l'Office italien des statistiques, aux achats de pétrole, qui ont coûté à l'Italie 5 303 milliards de lires, soit environ 30 milliards de francs (+ 41 % par rapport à la même période de 1975).

Colloques

● LA PREMIERE CONVENTION NATIONALE DES INDUSTRIES D'ART, DE MODE ET DE CREATION se réunira, le 17 février, au Palais des congrès à Paris. Elle est organisée par la Confédération nationale des industries et des métiers d'art, de mode et de création, et rassemblera au cours d'une « table ronde » les représentants des pouvoirs publics et les membres de ces professions. Composées pour l'essentiel de petites et moyennes entreprises appartenant aux branches de la haute couture, de la fourrure, de la parfumerie-bijouterie, de la cristallerie et des luminaires.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		DM		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 3/8	5 3/8	4 1/8	5 1/8	0	1 1/8		
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	5/8	1 1/8	11 7/8	12 1/8
3 mois	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	1 1/8	1 5/8	12 1/8	12 3/8
6 mois	5 1/8	5 5/8	4 1/2	5	1 5/8	2 1/8	12 3/8	12 3/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C M INDUSTRIES

Le conseil d'administration convoque pour le 25 janvier une assemblée générale ordinaire à laquelle il demandera l'autorisation d'émettre, tant en France qu'à l'étranger, des obligations pour un montant maximum de 150 millions de francs ou leur contre-valeur en devises étrangères. Cette autorisation pourra être utilisée en une ou plusieurs fois pendant le délai de cinq ans prescrit par la loi.

Le conseil désire ainsi obtenir la possibilité de mobiliser aux meilleures conditions les moyens financiers qui lui permettront de poursuivre activement la politique de développement et de diversification qu'il a entreprise ; la société n'a jusqu'à présent que faiblement fait appel à l'emprunt.

Tout en développant ses activités dans le domaine pharmaceutique, notamment par un effort accru de recherche, le groupe a, ces derniers mois, accentué sa diversification dans le domaine de la chimie et de l'alimentation. Au 30 novembre 1976, le chiffre d'affaires s'élevait à 1 106 195 000 F, contre 932 285 000 F au 30 novembre 1975, en progression de 18,9 %, et les activités de diversification, qui représentaient 37,8 % à la même date contre 31 % l'an dernier, ont concouru notablement à l'expansion du groupe à l'étranger.

B.S.N. - GERVAIS DANONE

Le groupe B.S.N.-Gervais Danone a décidé de développer une activité d'isolation dans le bâtiment et de créer à cet effet la Société des matériaux de construction isolants expansés au capital initial de 5 millions de francs.

Le conseil d'administration est composé de M. Jacques Borin, président-directeur général ; M. Jacques Millet, directeur général ; M. Christian Lauble et la société B.S.N.-Gervais Danone, représentée par M. Georges Lecallier. M. Borin est par ailleurs directeur général en charge de la branche verre plat du groupe B.S.N.-Gervais Danone.

Ces matériaux de construction, à base de minéraux expansés, ont été mis au point par les services de recherche du groupe. Ils possèdent des qualités d'isolation thermique, de légèreté, d'incombustibilité et de facilité de mise en œuvre qui les rendent particulièrement utilisables dans le bâtiment neuf ou à rénover. Directement inclus dans le béton au moment de la fabrication, ils confèrent à celui-ci des qualités de légèreté et d'isolation thermique qui le rendent particulièrement performant, notamment en matière d'économie d'énergie. Une première unité de production destinée aux marchés français et belge sera construite dans le nord de la France. Les produits seront commercialisés sous la marque Expanver.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Le bénéfice brut d'exploitation avant amortissements et provisions ressort au 30 novembre 1976 à 6 179 851,87 francs contre 5 072 089,09 francs au 30 novembre 1975.

COMPAGNIE FINANCIÈRE LESIEUR

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1975-1976

L'assemblée générale de la Compagnie financière Lesieur s'est réunie le 10 décembre 1976 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1975-1976 clos le 30 juin.

Le résultat d'exploitation — en l'absence de dividendes perçus de Lesieur-Cotelle & Associés et de Lesieur-Sodeva — s'élève à 2 528 488 F, dont 640 700 F au titre des dividendes perçus de Soprodel.

Toutefois, compte tenu du redressement de Lesieur-Cotelle & Associés en 1976 et de la consolidation des résultats favorables de Lesieur-Sodeva, il a été décidé de réintégrer une partie des provisions pour dépréciation qui avaient été constituées lors des exercices précédents. Cette réintégration, d'un montant global de 25 313 444 F, s'applique à concurrence de 20 millions de francs pour Lesieur-Cotelle & Associés et 5 millions 313 444 F pour Lesieur-Sodeva.

Après comptabilisation de divers profits et pertes, de l'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 26 millions 937 843 F.

Ce bénéfice a été affecté au poste « report à nouveau » dont le montant débiteur se trouve ainsi ramené à 34 380 086 F.

Par ailleurs, il a été décidé de distribuer sur les réserves disponibles le dividende statutaire de 4 F par action, accompagné d'un avoir fiscal de 2 F.

CARREFOUR

CHIFFRE D'AFFAIRES PROVISOIRE CONSOLIDÉ EN 1976 : + 26,5 %

La société Carrefour et les sociétés qu'elle contrôle à plus de 60 % ont réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 7 483 millions de francs (T.T.C.) contre 6 160 millions de francs en 1975 (+ 21,5 %).

Rappelons que la Soracma a été absorbée à dater du 1ᵉʳ janvier 1976 (décision de l'A.G.E. du 29 décembre). Les sociétés dans lesquelles la société Carrefour détient une participation supérieure à 60 % sont celles de Venette Superstore (Compiègne), Givors Inverstissement (Givors I), Bel Air (Rambouillet).

Le chiffre d'affaires consolidé de la société Carrefour avec les sociétés dans lesquelles elle détient au moins 50 % du capital a atteint, en 1976, 11 013 millions de francs (T.T.C.) contre 8 706 millions en 1975, soit une progression de 26,5 %.

Les sociétés consolidées sont, en dehors de celles indiquées ci-dessus :

En France :

- La Sogara, qui exploite les magasins d'Anglet, Mérignac, Pau et Toulouse ;
- La Sogramo (Le Mans, Angers, Nantes et Barentin) ;
- G.S.D. (Grenoble) ;
- S.E.M.G.S. (Gennevilliers).

A l'étranger :

- Italmare (Milan) ;
- Trevo (Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo) ;
- Verbrauchermarkt (Vienne) ;
- Almar (Barcelone).

LES MARCHÉS
LONDRES
BOURSE DE PARIS - 7 JANV

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

La fin de l'âge d'or ?

C'est une situation paradoxale qui caractérise le marché euro-obligataire en ce début de 1977. Alors que les conditions n'ont jamais été aussi favorables pour les emprunteurs et que les liquidités disponibles chez les investisseurs sont plus abondantes que jamais, le nombre d'émissions nouvelles demeure si faible que le marché se trouve dans un état proche de l'inanition. Qu'est-ce donc qui retient les emprunteurs de se manifester au moment précis où ils sont le plus désirés ? On peut tout d'abord remarquer que, à l'issue d'une année record, il est d'autant plus normal que les débiteurs marquent une pause ; que la reprise économique, si elle est en train de devenir une réalité tangible aux Etats-Unis et au Japon, est, en revanche, loin de se dessiner en Europe et dans le reste du monde. Le dynamisme, considérable en 1976, des emprunteurs japonais et du continent nord-américain (canadiens) révèle parfaitement où se localisent les besoins de financement. Une fois rappelé ce facteur, qui, quelle que soit son importance, ne suffit toutefois pas à expliquer entièrement la stagnation du marché primaire, il semble que ce soient surtout les manières différentes d'appréhender l'évolution des taux d'intérêt qui traduisent l'abstention des uns et la surprise des autres.

Les emprunteurs attendent une baisse supplémentaire des taux à court et à moyen terme. Les banquiers, en revanche, ont plutôt tendance à considérer que les taux ont maintenant atteint le creux de la vague et que le temps où ils pourraient reprendre leur ascension n'est pas très loin. Les débiteurs, qui ont vu le niveau des coupons sur les émissions internationales baisser régulièrement depuis un an, sont persuadés, peut-être parce qu'au fond d'eux-mêmes cela va dans le sens de leur désir, que ce mouvement est appelé à se perpétuer. Rien n'assure que cette situation est appelée à s'améliorer encore davantage. Bien au contraire. Une légère tension sur les taux à court terme aux Etats-Unis est plus que probable dès le début du deuxième trimestre.

La majorité des banquiers américains partagent maintenant cette opinion. Merrill Lynch par exemple estime que le relèvement des taux à court terme va se dessiner à partir de mars ou avril. La maison américaine n'anticipe pas une vive remontée de ces taux. Le retour de tensions, si légères soient-elles, n'en marque pas moins la fin d'une période qui a été l'âge d'or pour les grands emprunteurs internationaux. — (Agefi.)

LONDRES

La hausse a repris sur le marché de Londres, où le programme de M. Jimmy Carter a fait bonne impression. Les industrielles sont biens orientées et les fonds d'Etat progressent très vivement sur l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 131 45 contre 132 80

VALEURS	CLOTURE 7/1	COURS 10/1
War Loan 3 1/2 %	26 1/2	26 3/4
Beecham	382 ...	384 ...
British Petroleum	824 ...	820 ..
Shell	468 ...	474 1/2
Vickers	156 ...	158 ..
Imperial Chemical	350 ...	354 1/2
Courtaulds	96 ...	97
De Beers	206 ...	207 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	179 ...	182
*West Driefontein	17 5/8	17 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	6 janv.	7 janv.
Valeurs françaises	102,8	102,9
Valeurs étrangères	100,2	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	65,6	65,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE. — Pour 1976, le chiffre d'affaires consolidé provisoire s'est élevé à 3 300 millions de francs contre 2 988 millions en 1975. Les résultats consolidés enregistreront également une nette amélioration.

COSTIMEX S.A. — Le curateur nommé le 21 juillet 1976 et les dirigeants de la société ont pris de multiples contacts avec des affaires industrielles capables de prendre le contrôle (50 %) de la société Costimex. D'autre part, le plan d'apurement du passif empêchera toute distribution de dividende avant la fin de l'exercice 1981. Enfin, la société demande la levée de la suspension de la cotation du titre à Nancy.

LABORATOIRES SARBACH. — Le bénéfice net provisoire au 30 septembre 1976 s'élève à 3,11 millions de francs contre 1,73 million de francs.

NOUVELLES GALERIES. — Le chiffre d'affaires (toutes taxes comprises) de l'exercice 1976 s'est élevé à 4 809,8 millions de francs, en hausse de 7,1 % en valeur absolue ou 5,5 % à surfaces comparables.

LOCATEL. — Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre s'établit à 43,28 millions de francs contre 35,04 millions de francs un an plus tôt.

B. A. L. O.

Le numéro du 10 janvier 1977 publie notamment les insertions suivantes :

Crédit foncier de France. — Emission d'un emprunt de 1,2 milliard de francs divisé en 1 200 000 obligations foncières de 1 000 francs émises au pair et rapportant un intérêt annuel de 11 %. Compte tenu de l'ensemble des caractéristiques, le taux de rendement actuariel brut à la date d'émission ressortira, pour les souscripteurs, à 10,99 %.

Compagnie générale des Etablissements Michelin, Michelin et Cie. — Attribution gratuite de 374 052 actions « B » nouvelles au nominal de 120 francs aux titulaires d'actions « A » et « B » (une pour dix), jouissance du 1er janvier 1976.

Holophane. — Attribution gratuite de 103 500 actions nouvelles de 50 francs nominal (une pour trois), jouissance du 1er janvier 1976.

Aurore (SICAV). — Insertion faite conformément aux dispositions en vigueur, en vue de l'offre au public des actions de la société.

Société générale pour le développement des opérations de crédit-bail immobilier « SOGEBAIL ». — Offre publique de réservation de 75 000 actions sur les 80 000 actions de la catégorie « W » qui ont été affectées à vingt-quatre opérations de crédit-bail représentant un montant de 120 millions de francs.

Ces 75 000 actions portant jouissance du 25 janvier 1977 seront émises au prix de 510,52 francs par action, soit le montant de la valeur nominale (500 francs), augmenté d'une prime d'émission de 10,52 francs.

The Rio Tinto Zinc Corporation Limited. — Introduction à la Bourse de Paris des 206 610 actions ordinaires de 25 pence émises, le 4 janvier 1977, à titre de dividende.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bras. Côte-d'Ivoire, c. 31	1 p. 5	2 50
Centrest, c. 24	3 p. 4	.. ..
Clairvaux, c. 22	1 p. 2	0 50
CREG, c. 44	1 p. 3	5 90
Dével. Rég. Norm., c. 24	2 p. 3	.. ..
Dével. Rég. Nord-Pas-de-Calais, c. 28	1 p. 3	4 ..
Sodecco, c. 23	1 p. 1	0 05
Union Inter. Im., c. 21	2 p. 1	.. ..
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	1 15

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/1	10/1
1 dollar (en yens)	292 475	292 40

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 10 .. %

BOURSE DE PARIS - 7 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	182 ..	180 ..
Placem. Inter.	183 ..	183 ..
Providence S.A.	202 ..	C198 ..
Revillon	529	550 ..
Santa-Fé	80 ..	88
Selchimé	83 20	86 50
Soffo	73	71 ..
Sofinex	229 ..	230 ..
Cambodge	45 25	45 ..
Clause	351	351 ..
Indo-Hévéas	71	71 ..
Madag. Agr. Ind.	31 ..	30
(M.) Mimet		37
Padang	73 80	73 ..
Salins du Midi	175 ..	178 ..
Aliment Essentiel	56 ..	53 80
Allobroge	126 80	131 ..
Banania	232	*232 ..
Fromage Bel	78	78
Berthier-Savecn.	411	420
Cédis	450 ..	464 50
(M.) Chambourcy	170	164 50
Compt. Modernes	155	159

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	290	289 50
E.L.M.-Leblanc	583	582
Ernault-Somua	94 ..	94 ..
Facom	503	510
Forges Strasbourg	54	54 60
(Li) F.B.M. ch.fer	181	181 ..
Fränkel	481	480
Huard-U.C.F.	..	173 ..
Jaeger	67 10	66 ..
Jaz	139 ..	133 50
Luchaire	167	175 ..
Manurhin	127	128 ..
Métal Déployé	228 50	d237 ..
Nadella	46 ..	44 50
Nodet-Gougis	160	160 ..
Peugeot (ac.ant.)	187 ..	188 ..
Ressorts-Nord	85	87 ..
Ruffio	7 20	7
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80	80 ..
Saturn	40 10	40 30
Sicil	51	51 ..
Soudure Autog.	213 10	213 10
S.P.E.I.C.H.I.M.	161	158
Stokvis	79 90	79 90
Trailor	d327 ..	337
Virax	79 50	80 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	C501	510
Sentra Réunies	178	178
Synthélabo	145 60	d151 50
Thann et Mulh.	41 60	43 20
Ufiner S.M.D.	192	192
Agache-Willot	120	120
Filés Fourmies	24 95	25
Lainière-Roubaix	62	66 50
Roudière	374 50	370 ..
Saint-Frères	27 50	27 70
M. Chambon	123	123
Delmas-Vieljeux	171 50	176
Messag. Marit.	44 20	42 20
Nat. Navigation	.. 50	65 ..
Navale Worms	94 ..	94
Saga	d 42	42 ..
Transat (Cie Gle)	105	105
S.C.A.C.	79 10	80 20
Stemi	268 10	271 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	97 ..	97
Transport indust.	122 ..	124
(Li) Baignol-Farj.	42 ..	42 90
Bis S.A.	350 ..	355 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	... ..	150 ..
Glaxo	.. ..	
Grace and Co.	139 ..	141 20
Pfizer Inc.	135 10	137 50
Procter Gamble	451 ..	440 50
Courtaulds	C . ..	6 30
Est-Asiatique	113 60	114 20
Canadien-Pacif.	32 ..	33 10
Wagons-Lits	.. ..	75
Barlow-Rand	10 ..	10 20
British Am. Tob.	27 10	27 10
Suéd. Allumettes	... ..	116 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsof	... ..	548
Bâtibail-Sicomi	... ..	600 ..
Cellulose Pin	94 50	92 ..
Cofipa-Sicomi	940	943
Caparex	203 50	204 ..
Ecco	450	485 ..
Eurafrep	655 ..	660 ..
Francarep	.. ..	94 90
Intertechnique	180 ..	180 ..
Métall. Minière	.. ..	57 ..
Pronuptia	... ..	230 ..
Sab. Mor Cor	... ..	152 ..
S.P.R.	... ..	217 ..

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
614	4,50 % 1973	612 20	612 20	612 20	612 ..
1630	C.N.E. 3 %	1647	1657	1656	1651 ..
395	Afrique Occ.	416	416	415	413 ..
309	Air liquide	331 ..	333 80	333 50	333 ..
56	Als. Part. ind	61 ..	61 80	61 80	61 ..

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 950	4 963	4 96
Canada ($ can. 1)	4 988	4 955	4 98
Allemagne (100 DM)	210 600	210 575	209 25
Autriche (100 sch.)	29 588	29 710	29 60
Belgique (100 F.)	13 785	13 705	13 77
Danemark (100 krd)	85 450	85 470	85 25
Espagne (100 pes.)	7 261	7 265	7 06
Grande-Bretagne (£ 1)	8 451	8 470	8 45
Italie (1 000 lires)	5 662	5 677	5 425
Norvège (100 k)	95 780	95 820	96 25
Pays-Bas (100 fl.)	202 200	201 575	200 50
Portugal (100 esc.)	15 720	15 720	15 .
Suède (100 krs)	119 700	119 920	118 75
Suisse (100 fr.)	201 650	201 875	202 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/1
Or fin (kilo en barre)	21780 ..	21700 ..
Or fin (kilo en lingot)	21795 .	21700 .
Pièce française (20 fr.)	235 80	238 90
Pièce française (10 fr.)	220	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	208 50	205 50
Union latine (20 fr.)	196 ..	193 ..
Souverain	213 ..	212 90
Pièce de 20 dollars	1007 20	1008 ..
Pièce de 10 dollars	542 ..	542 ..
Pièce de 5 dollars	340 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	889 ..	881 ..
Pièce de 10 florins	203 ..	205 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9-10 janvier 1977 a été tiré à 535 994 exemplaires.

En Italie

Les syndicats s'opposent à toute modification de l'échelle mobile

De notre correspondant

Rome. — Les syndicats sont devenus les principaux protagonistes de la politique italienne, en ce début d'année. De leurs négociations — très mal engagées — avec le gouvernement sur la réduction du coût du travail, dépendent aussi bien la tenue de la lire que l'existence du cabinet Andreotti.

Il n'y a, pour le moment, pas de rupture, mais les positions des deux parties sont très contrastées. Soutenues par les industriels, le gouvernement exige une réforme de l'échelle mobile des salaires, laissant entendre que c'est la condition émise par les bailleurs de fonds de l'Italie pour lui prêter encore de l'argent.

Les syndicats se déclarent disposés à des « sacrifices », mais refusent toute modification d'un mécanisme qui garantit le pouvoir d'achat des salariés et interdit aux pouvoirs publics d'augmenter certains prix. Ils ont réuni à Rome, les 8 et 9 janvier, une assemblée de deux mille cadres, qui a agité une menace de grève générale. En France, cela irait de soi. Mais, en Italie, il n'est pas négligeable qu'une menace d'affrontement se dessine alors que le gouvernement démocrate chrétien de M. Andreotti est en vie grâce à l'abstention des partis communiste et socialiste.

Sur l'échelle mobile (dont le mécanisme avait été exposé en détail dans *le Monde* du 28 décembre), le patronat estime qu'il faut revoir l'indice, allonger les échéances de calcul et empêcher que les mesures fiscales ou les relèvements des tarifs publics ne soient neutralisés.

Le gouvernement pour sa part, s'est contredit plusieurs fois avant de décider par décret que, pendant deux ans, les salaires moyens seraient augmentés de 50 %, augmentations dues au coût de la vie. Les hauts salaires ne bougeraient pas. Maintenant il demande que l'échelle mobile soit calculée tous les semestres et non plus tous les trois mois.

Les état-majors syndicaux ont également hésité, du moins au début des négociations. Obligés de tenir compte, en même temps, des humeurs de la base, des menaces gouvernementales et des conseils de modération du parti communiste, ils ont fini par adopter une position de principe : « *On ne touche pas à l'échelle mobile* ». Selon eux, il serait possible, sans modifier ce mécanisme, de réduire de 15 % le coût du travail. Mesures proposées : ne plus indexer les indemnités de départ à la retraite sur les prix ; réduire le nombre des jours fériés non dominicaux ; freiner les augmentations salariales dans les « contrats-maison » ; lutter contre l'absentéisme et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre au sein des entreprises.

Le gouvernement Andreotti doit refaire ses calculs pour voir s'il est possible de rendre à l'industrie italienne sa compétitivité en maintenant telle quelle une échelle mobile qui favorise la hausse des coûts salariaux. Mais les syndicats ne veulent pas s'en tenir à ce tête-à-tête. Leur assemblée a réclamé de nouvelles rencontres avec les partis politiques, pour mettre au point « *un nouveau modèle de développement* » qui permettrait peut-être alors d'envisager certains sacrifices, y compris la « *semestrialité* » de l'échelle mobile. C'est une manière d'obliger les partis — et notamment le P.C.I. — à se prononcer publiquement. Ne connaissent-ils pas désormais la détermination de la base syndicale qui, à la limite, serait prête à faire tomber le « *gouvernement des abstentions* » ?

Si l'on en croit l'un des dirigeants de la CISL — syndicat le plus proche de la démocratie chrétienne, — les cent prochains jours seront décisifs. C'est une façon de parler, car, dès le mois prochain, après la levée de la taxe de 2,5 % sur les achats de devises, la lire sera livrée à elle-même et il faudra prendre des décisions.

ROBERT SOLÉ.

L'AMOUR A L'USINE

(De notre correspondant.)

Rome. — Un conflit du travail peu courant sera examiné par le tribunal de Chivasso (Piémont), à la demande d'une ancienne ouvrière de l'usine Lancia de la ville, Mme Fiorentina Cadoni, licenciée au mois d'octobre pour avoir été surprise dans une « attitude sans équivoque » avec un camarade de travail.

Le conseil de fabrique se serait sans doute rallié au point de vue de la direction si le lieu et le moment du « délit » ne présentaient un caractère particulier : c'est au fond d'un hangar encombré de caisses que les amants ont été découverts et surpris pendant la pause du déjeuner. Chacun n'est-il pas libre d'occuper ses loisirs comme il le veut ?

Plus ou moins convaincue par cet argument, la direction de Lancia était prête à annuler le licenciement. Mais c'est le mari qui a tout gâché en exigeant qu'un tribunal sauve publiquement son honneur : Florentina ne l'a pas trompé, comme du reste elle l'affirme elle-même.

Son avocat défendra cette thèse au tribunal en ajoutant que, même si le délit amoureux avait eu lieu, il ne pouvait, compte tenu du lieu et de l'heure, « causer de dommage à l'entreprise ». — R. S.

● *M. Raymond Barre* a reçu successivement lundi matin 10 janvier à l'hôtel Matignon MM. Christian Beullac, ministre du travail, Jean Mattéoli, président des Charbonnages de France, et Robert Lecourt, ancien ministre, ancien président de la Cour de justice européenne. Il devait s'entretenir dans l'après-midi avec MM. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du C.D.S., Bertrand de Maigret, président du groupe R.I. du Conseil de Paris, et Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

● *Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et le Syndicat unifié de l'administration générale des impôts* organisent mardi 11 janvier une journée d'action dans la région parisienne pour protester contre les « *licenciements massifs des auxiliaires* ». Ils appellent leurs adhérents à cesser le travail « *partout où les conditions seront réunies au plan local* » et à se rendre à 15 heures devant le ministère de l'économie et des finances.

LA REMONTÉE DU DOLLAR CONTINUE

La remontée du dollar, amorcée au milieu de la semaine dernière, a continué lundi 10 janvier à vive allure. Les opérateurs internationaux ont accueilli avec faveur le plan de relance rendue public par le président élu des Etats-Unis, M. Carter, dont la modération a frappé. En conséquence, le cours du dollar à Francfort s'est élevé de 2,3640 deutschemarks à 2,3780 deutschemarks (contre moins de 2,34 deutschemarks mardi dernier) et de 2,4530 francs suisses à 2,4780 francs suisses à Zurich. A Paris, la monnaie américaine s'est établie à 4,98 francs contre 4,9650 francs, le franc confirmant sa bonne tenue par rapport aux monnaies fortes, puisque le cours du deutschemark est revenu de 2,1040 francs à 2,0970 francs.

La livre sterling, dont la valeur est restée stable par rapport au dollar (1,7080), l'a suivi dans sa remontée, et valait 8,555 francs à Paris contre 8,46 francs.

VERS UNE CONSOLIDATION PARTIELLE DES BALANCES STERLING

Réunis à Bâle comme chaque mois, mais cette fois-ci en présence du sous-secrétaire américain au Trésor, M. Edmin Yeo, les gouverneurs des banques centrales les plus importantes doivent discuter des modalités d'un accord international au sujet des balances sterling.

A en croire notre confrère Edwin Dale, du *New-York Times*, deux propositions seraient à l'étude et pourraient du reste être adoptées l'une et l'autre. En premier lieu, les détenteurs de balances sterling officielles (leur montant s'élevait à la fin de septembre dernier à 2,7 milliards de livres sterling) se verraient offrir la possibilité de convertir une partie de ces avoirs à court terme en des obligations remboursables par la Grande-Bretagne sur une longue période. La valeur de ces titres serait, elle, fixée par référence soit au dollar, soit à un « panier » de devises.

En second lieu, la B.R.I. pourrait lancer un emprunt international dont les recettes seraient éventuellement mises à la disposition de la Banque d'Angleterre au cas où celle-ci devrait faire face à des ventes massives et soudaines de balances sterling. Dans ce deuxième cas, les engagements que la Grande-Bretagne a vis-à-vis des possesseurs de balances sterling serait donc transformée en engagements à plus long terme vis-à-vis de la B.R.I. Les deux solutions proposées ont ainsi pour objet une certaine consolidation de la dette que constituent pour la Grande-Bretagne les balances sterling.

LA HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES

Le problème des fruits et légumes est européen

estiment les grossistes

Il faudra attendre quelques jours pour savoir si, sur le marché de Rungis, le radoucissement de la température amènera une baisse des prix des fruits et légumes, qui ont fortement augmenté la semaine dernière (*le Monde* daté 9-10 janvier).

Les grossistes sont assez pessimistes et ne suivent pas M. Claude Villain, directeur de la concurrence et des prix, qui mentionnait samedi la possibilité d'importations d'Espagne et d'Italie pour faire baisser les cours français. « *Sur le marché européen, les cours se tiennent, à deux jours d'intervalle* », nous a déclaré un grossiste. « *Les autres pays européens ont aussi souffert de la sécheresse. De plus, le prix du fuel dissuade les professionnels de fabriquer, en serre, des légumes qu'ils seraient contraints de commercialiser en dessous de leurs prix de revient. Il y a de gros risques que la situation reste tendue dans toute l'Europe jusqu'au début mars, où l'on verra apparaître les premières récoltes de printemps. Jusque-là, il faudra se contenter de quantités moindres que les autres années, et cela n'amènera pas une baisse des cours.* »

Réunie à Genève

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EST DESTINÉE A ÉTABLIR UN PLAN DE RÉPARTITION DES FRÉQUENCES.

La conférence destinée à établir entre tous les pays un plan de répartition des fréquences pour la télédiffusion directe par satellite (« le Monde » du 29 décembre 1976) s'est ouverte ce lundi 10 janvier à Genève. Organisée par l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) — l'agence des Nations unies chargée de la réglementation des divers moyens de télécommunication, — elle devrait se terminer le 12 février.

Cette conférence s'ouvre alors que plusieurs pays d'Europe, dont la France, ont, à plusieurs reprises, adressé, directement ou par l'intermédiaire de l'U.I.T., des protestations à l'U.R.S.S., accusée d'émettre depuis plusieur mois des « bouffées » d'ondes radio de grande puissance, et successivement sur de nombreuses longueurs d'ondes. L'Union soviétique a reconnu, le 3 décembre dernier, être à l'origine de ces émissions — qui perturbent les télécommunications occidentales, notamment les communications maritimes et celles destinées aux avions en vol au-dessus des océans, — mais les a cependant poursuivies à un rythme moindre. On pense qu'il peut s'agir de la mise au point soit d'un nouveau système d'alerte destiné à protéger le territoire soviétique, soit d'un système de brouillage des communications militaires occidentales.

LES COOPÉRATEURS DE LORRAINE POURSUIVIS POUR HAUSSE ILLICITE

(De notre correspondant.)

Nancy. — Les responsables de la direction des coopérateurs de Lorraine devront répondre le mois prochain devant le tribunal de grande instance de Nancy du délit de hausse illicite. Des contrôles effectués dans les huit cent cinquante succursales des coopérateurs de Lorraine par la direction départementale de la concurrence et des prix ont démontré que des hausses avaient été pratiquées en deux occasions (après les lettres-circulaires des 15 septembre et 1er octobre) malgré les impératifs du plan Barre.

Les coopérateurs de Lorraine depuis la loi Royer, étaient une association de défense des intérêts du consommateur et pouvaient, à ce titre, se constituer partie civile contre les commerçants prévenus... de hausses illicites.

M. Lacroix, P.-D.G. des coopérateurs de Lorraine, a déclaré au sujet de cette inculpation : « *Depuis des années, les coopérateurs répercutent par quinzaine les hausses de prix signifiées par leurs fournisseurs.*

» *Il est bien évident qu'un texte rétroactif incomplet, incohérent, voire d'une légalité discutable publié le 22 septembre et appliqué au B.O.S.P. du 1er octobre, ne pouvait être respecté dans nos neuf cents magasins le 1er octobre (et* a fortiori *le 15 septembre), mais seulement à partir du 15 octobre.* »

A B C D E F G

هكذا من الأصل